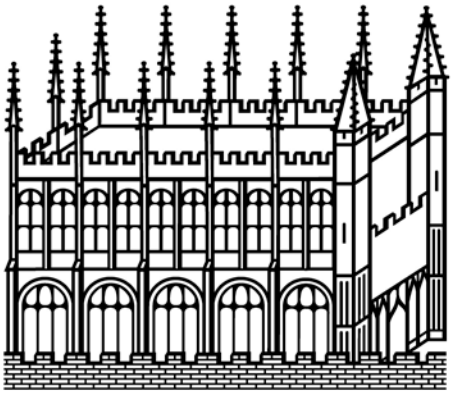

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

~~480~~

Ψ_2. $\frac{55}{3}$

Sec. 275 d. 27

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

1881. — N° 1

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^

56, RUE JACOB, 56

—

1881

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1er janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication. Cette rémunération ne pourra être inférieure à 30 fr. pour chaque feuille d'impression.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une

publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1er MAI 1881

MEMBRES FONDATEURS

BONNARDOT (François), [44], attaché au bureau des travaux historiques de la Ville de Paris, avenue Victoria, 1.

BORDIER (Henri), [4], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182.

DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61.

LABORDE (marquis J. de), [15], archiviste aux Archives nationales, rue Murillo, 4.

LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme).

LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, boulevard Saint-Germain, 262.

LE PILEUR (D^r Louis), [388], rue Castellane, 12.

LOWELL (J.-R.), [401], Cambridge, Massachusets (États-Unis d'Amérique); corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MEYER (Paul), [21], professeur au Collège de France et à l'École des Chartes, rue Raynouard, 39, Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).

† PANNIER (Léopold), [25].

PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur à l'École des Hautes-Etudes, rue du Regard, 7 (membre fondateur et perpétuel).

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30], rue Soufflot, 3.

† RICHARD (Éd.), [237].

† Rœderer (L.). [452].

Rothschild (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33.

Rothschild (baron Edmond de), [113], rue Laffitte, 19.

Rothschild (baron James de), [31], avenue de Friedland, 38.

Schefer (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'Ecole des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2.

Wailly (Natalis de), [2], membre de l'Institut, rue Raynouard, 30, Passy-Paris.

MEMBRES PERPÉTUELS

Andouillé (A.), [171], rue du Cirque, 2.

André (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158.

Aron-Duperret (Henri), [147], palais Anitchkoff, à Saint-Pétersbourg.

Avril (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire; corresp. M. Flûry-Hérard, rue Saint-Honoré, 372.

Balsan (Ch.), [247], rue de la Baume, 8.

Baudry (F.), [3], membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine.

† Bonnefont (L.), [204].

Bourmont (comte Amédée de), [565], élève de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 89.

Bradshaw (H.), [343], bibliothécaire de l'Université de Cambridge, King's College, Cambridge (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Calderon (Th.), [284], place des Vosges, 9.

Colmet d'Aage (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126.

Cornu (J.), [56], professeur à l'Université de Prague (Autriche); corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

† Didot (Ambroise-Firmin), [8].

Fagniez (Gustave), [345], à Meudon (Seine-et-Oise).

Fournié (Dr Éd.), [412], rue Louis-le-Grand, 11.

Furnivall (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's square, Primrose Hill, Londres, N.

Guerle (de), [533], trésorier-payeur général à Nancy.

Havet (Julien), [45], employé à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, 19.

Havet (Louis), [46], répétiteur à l'École des Hautes-Études, rue de Turenne, 102.

Joret (Charles), [276], professeur à la Faculté des Lettres à Aix; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Lallement (J.), [309], rue du Bac, 63.

Limminghe (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; corr. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

Lister (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre.

Longnon (Auguste), [17], archiviste aux Archives nationales, rue Jacob, 46.

Marchessou (Pierre), [410], imprimeur au Puy (Haute-Loire).

Marin, [288], à Bühl, par Guebwiller, Alsace.

Masson (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120.

Metman (Étienne), [371], avocat, rue Chancelier-l'Hôpital, 12, à Dijon.

Morel-Fatio (Alfred), [210], chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Lettres d'Alger, rue Levacher, 2, à Alger.

† Nicol (H.), [42].

† Paris (Paulin), [1].

Picot (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135.

Poinsignon (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-ville, 10, au Hâvre.

Rajna (Pio), [296], via Palermo, 5, Milan.

Reuss (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; corresp. MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.

Ritter (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, à Malagnou (Eaux-vives), près Genève; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2.

ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23.

ROUZAUD (Auguste), [525], à l'Hôtel Continental, à Paris.

SAISSET (Paul de), [517], avenue d'Eylau, 18.

SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], Wood lane, Highgate, Londres, N.

STIMMING (Dr Albert), [521], Kiel; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

SUCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

TOBLER (Adolf), [60], professeur à l'Université de Berlin, 21, Wartenburgstrasse, Berlin S. W.; corresp. M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

† URBAIN (Fr.), [217].

† VILLEMESSANT (H. de), [307].

WAHLUNDT (C.), [447], à l'Université d'Upsal (Suède); corr. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

MEMBRES ORDINAIRES [1]

ADERT (J.), [68], directeur du *Journal de Genève*, à Genève; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

AGUILÓ Y FUSTER (M.), [505], conservateur de la bibliothèque provinciale, à Barcelone; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

AMYOT (L.), [66], de la librairie Vieweg, rue Richelieu, 67.

ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [477], correspondant de l'Institut, boulevard Montparnasse, 84.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque souscrivent à un exemplaire sur papier Whatman.

ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], à Heidelberg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; corresp. M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis* (6 *exemplaires*).

ASTOR LIBRARY, [458], New-York; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

ATKINSON (Dr), [192], Clare College Lodge, Cambridge.

ATKINSON (R.), [38], professeur à l'Université de Dublin.

AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.

AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

AUDRAN (Eug.), [385], professeur à Belfort.

AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, à Chantilly (Oise).

AUMOND (T.-A.), [256], libraire, boulevard de Strasbourg, 35.

BAILEY (H.-F.), [335], corresp. M. Dulau, libraire, Londres.

BAILLIEU (M.-J.), [238], route de Paris, 65, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); correspondant M. Martin, libraire, rue Séguier, 18.

BALE, (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

BALTIMORE (Johns Hopkins University, à), [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Saint-Martin, 15.

BAPST (J.), [542], rue des Capucines, 20.

BARCLAY (Ch.), [442], 92, Pembroke Road, Clifton, Bristol (Angleterre).

BARTHÈS et LOWELL [269], libraires à Londres; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

* BATAILLE (Édouard-Odon), [92], commandant d'état-major, au Ministère de la Guerre, rue de la Boëtie, 18.

BAUDET (L.), [440], rue des Archives, 14.

BEAU (G. Auguste), [560], rue de l'Arrivée, 8.

BEAUMONT (G.-F.), [526], à Blandy-lés-Tours, par le Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne).

BEAUVOIR (marquis de), [311], rue de Miromesnil, 15.

Beauvoir de Priaulx (O.), [335] ; corr. M. Dulau, libraire, 37, Soho square, Londres.

* Beer (Guill.), [504], rue de l'Arcade, 45.

Belfast (Queen's college, à), [492] ; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Bémont (Charles), [298], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 21.

Béraldi (Henri), [93], rue Blanche, 68.

Berlin (Bibliothèque de l'Université de), [143] ; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Bernard (l'abbé Eugène), [527], vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, 5.

Berthelet, [395], à Arlay (Jura).

Bethmont (Paul), [266] député, rue Matignon, 14.

Biblioteca Vittorio-Emmanuele, [456], au Collège Romain, à Rome; corresp. M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.

Bibliothèque nationale, à Paris.

Blancard, [264], boulevard Baile, 40, à Marseille.

Bôcher, [252], professeur à l'Université de Boston ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Bodinier (Guillaume), [329], avocat, rue Saint-Joseph, 2, à Angers.

Bohomoletz (Mme de), [286], boulevard Malesherbes, 142.

Boislisle (A. de), [563], sous-chef au ministère des Finances, rue de l'Université, 18.

Boldakof (Innocent), [85], rue Troïtskoï, 15, à Saint-Pétersbourg; corresp. M. Loth, rue de Naples, 25.

Bonn (Bibliothèque de l'Université de), [536] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

Bos (Dr Alph.), [154], rue de Forbin, 75, à Marseille; corresp. M. D. Grand, boulevard Henri IV, 6.

Bossert (A.), [310], professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Boston (la Bibliothèque publique de), [441] ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Boucher (Aug.), [362], rue des Boulangers, 30.

Boucherie (Anat.), [5], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Savine, à Montpellier.

Boully (Ém.), [317], professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle.

Bouteillier (E. de), [70], rue du Regard, 3.

* Bouton (V.), [421], rue de Maubeuge, 15.

Boutton (Joseph), [541], rue Ménage, 1, à Angers.

Bréal (Michel), [444], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63.

Brooke (Th.), [508], Armitage-bridge, Huddersfield, Angleterre.

Brun (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), [64], directeur du *Musée archéologique,* rue de Milan, 11 *bis*.

*Calvet-Rognat (baron Pierre), [399], rue Saint-Honoré, 374.

*Calvet-Rognat (vicomte), [400], rue Saint-Honoré, 374.

Cambridge (Bibliothèque de l'Université de), [367]; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Casati (Charles), [558], conseiller à la cour d'Orléans.

Castonnet-Desfosses, [224], avocat, rue des Saints-Pères, 1.

Caussade (F. de), [200], conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Chabaneau (Camille), [95], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, à Montpellier.

Champion (H.), [245], libraire, quai Malaquais, 15 (2 *exemplaires*).

Chance, [350], Burleigh House, Sydenham Hill, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Charavay (Ét.), [422], libraire, rue de Seine, 51.

Chartres (duc de), [312], rue Jean Goujon, 35.

Chavagnac (Xavier de), [497], rue de Varenne, 8.

*Chavane (P.), [328], à la manufacture de Bains en Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue de Lancry, 42.

Chazal (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, rue de Châteaudun, 25.

Chennevières (marquis de), [474], rue de l'Éperon, 5.

Chilhaud-Dumaine (Alfred), [293], ancien élève de l'École des Chartes, rue Dauphine, 30.

Claudin (A.), [234], libraire, rue Guénégaud, 3.

Cocheris (Hippolyte), [279], inspecteur général de l'enseignement primaire, rue du Four-Saint-Germain, 40.

Cocteau, [518], notaire, rue de Lille, 37.

Coe (Edw.), [71], professeur à Yale College, New-Haven (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

* Comte (Edmond), [557], rue de Thann, 6 (boulevard de Courcelles).

Constans (L.), [173], professeur au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Arbalète, 28.

Copenhague (Bibliothèque royale de), [151] ; correspondant M. Loones, libraire, rue de Tournon, 6.

Coppeaux (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.

Cormenin (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.

Coubertin (baron Paul de), [489], attaché au Musée du Louvre, rue de la Ferme-des-Mathurins, 30.

Coulet (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.

Couraye Duparc (Joseph), [562], boulevard Saint-Michel, 79.

Courcel (Valentin de), [269], boulevard St-Michel, 81.

Crane (J. F.), [437], professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Crouslé, [373], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Gay-Lussac, 24.

* Daguin, [174], ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4 ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Dareste (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.

Darmesteter (Arsène), [6], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, répétiteur à l'École des Hautes-Études, place de Vaugirard, 7.

Daspit de Saint-Amant, [511], rue de Lerme, 51, Bordeaux.

David, [531], avocat, rue des Saints-Pères, 62.

De Beer (T.-H.), [332], professeur à Amsterdam, P. C. Hooft-straat, 83 ; corresp. MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.

Decisy (Ch.), [443], rue Jacob, 46.

Defremery (Ch.), [547], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 42.

Dehaisnes (l'abbé C.), [431], pour les Archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde (François), [73], attaché aux Archives nationales, au palais de l'Institut.

Delaville Le Roulx (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Lisbonne, 10.

Delboulle (A.), [481], professeur au lycée du Hâvre.

Delisle (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.

Delius (N.), [175], professeur à l'Université de Bonn ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Delombre, [119], rue de Rougemont, 7.

Demaison (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rogier, à Reims.

* Doazan (A.), [258], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazeille (Indre) ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Donnet (Gustave), [495], villa Gutenberg, Parc-des-Princes, Boulogne-sur-Seine.

Doyon (Dr Adrien), [313], rue de Jarente, 27, à Lyon.

Dreyfus (Ferd.), [203], avocat, rue Saint-Lazare, 94.

Dreyfus (G.), [534], boulevard Malesherbes, 101.

Drujon (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.

* Dubois (Alfred), [152], rue du Faubourg-St-Honoré, 47.

Dubois (Paul), [493], cours du Jardin public, 7, à Bordeaux.

Dubois (Virgile), [125], vérificateur de l'enregistrement, rue d'Assas, 53.

Duboy (Hipp.), [445], conseiller d'État, rue de Lille, 37.

Duchauffour, [520], procureur de la République, à Avallon (Yonne).

Dufourmantelle (Ch.), [457], archiviste de la Corse, à Ajaccio.

Duhamel (Louis-François), [166], avocat, conseiller général du Pas-de-Calais, chef du cabinet du Président de la République, rue des Martyrs, 44.

Dulau et Cie, [190], libraires, Soho-square, 37, à Londres (*2 exemplaires*).

Duloup, [283], rue de Rome, 60.

Dumez (Albert), [548], rue Barbet de Jouy, 28.

Dumouchel (J.), [265], professeur à l'Université de Moscou ; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Dunoyer de Noirmont (baron), [407], rue des Capucines, 22.

Dykes (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, à Wakefield (Angleterre).

École des Chartes, [122], rue des Francs-Bourgeois, 58; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

École normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; corresp. M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.

Egger (Émile), [9], membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Madame, 68.

Eichthal (Eugène d'), [207], rue Greffulhe, 6.

Ellis et White, [201], libraires, 29, New Bond street, à Londres (*2 exemplaires*).

Épernay (Bibliothèque de la ville d'), [451].

Ephrussi (Ch.), [502], rue de Monceaux, 81.

Eudes (A.), [235], libraire, rue des Saints-Pères, 40.

Fanjoux (G.), [364], rue de Vienne, 5.

Faucon (Maurice), [487], membre de l'École de Rome, au palais Farnèse, à Rome.

Favre (Camille), [47], ancien élève de l'École des Chartes, à la Grange, près Genève (Suisse).

Fécamp (Albert), [449], bibliothécaire de la bibliothèque universitaire, à Montpellier.

Fezenzac (duc de), [544], rue de Courcelles, 5.

Fischbacher, [157], libraire, rue de Seine, 33.

Flach (Jacques), [414], docteur en droit, rue d'Enghien, 27.

Flavigny (comtesse de), [148], rue d'Anjou-St-Honoré, 42.

Fœrster (Dr Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Fontaine (E.-Jean), [96], libraire, rue Vivienne, 10.

FOURET (René), [289], boulevard Saint-Michel, 22.

FOULD (Léon), [529], avenue Van Dyk, 4, Parc-Monceaux.

FOURNIER (Dr Alfred), [90], agrégé de la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.

FRANKLIN (Alfred), [521], administrateur adjoint de la bibliothèque Mazarine.

FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], rue Palatine, 5.

FRÉMAUX (A.), [156], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais); corresp. M. Guien, rue de Ponthieu, 58.

GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.

GARIEL (H.), [82], bibliothécaire de la ville de Grenoble; correspondant M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

GARNIER (E.), [97], rue des Francs-Bourgeois, 56.

GASTÉ (Armand), [249], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Caen, rue Élie de Beaumont, 5, à Caen.

GAUJAL (baron de), [246], rue de Naples, 11.

GAUSSERON (Henri), [145], professeur de langues modernes, à l'Académie d'Ayr, Bath-place, 2, à Ayr, Écosse.

GAUTIER (Léon), [10], professeur à l'École des Chartes, rue Vavin, 8.

GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

GENESTE (Eug.), [254], rue du Chemin-Vert, 42.

GENÈVE (la Bibliothèque publique de), [428]; correspondants MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.

GENTIL (Arthur), [550], rue d'Amsterdam, 77.

GERBAIX DE SONNAZ (comte de), [512], premier secrétaire de la légation d'Italie à Bruxelles, rue d'Arlon, 2, Bruxelles.

GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

GILLIÉRON (J.), [468], rue des Apennins, 3.

GILLOT (H.), [450], professeur de rhétorique au lycée de Chaumont (Haute-Marne).

GIRAUD (Charles), [120], membre de l'Institut, à l'École de Droit.

GIRAUDEAU (Abel), [123], rue Richer, 12.

*GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, parc Monceaux.

GOTHA (Bibliothèque ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

GOUJON (Paul), [506], avocat, rue de Paradis, 52.

GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

GROUCHY (Vte de), [361], secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, 10.

GUESSARD (Fr.), [12], membre de l'Institut, rue de Passy, 87.

GUIFFREY (J.-J.), [381], archiviste aux Archives nationales, rue d'Hauteville, 1.

GUILMOTO (Gust.), [303], employé au ministère de l'Intérieur, rue de Chabrol, 34.

GUIZOT (Guillaume), [13], professeur au Collège de France, rue de Monceaux, 42.

HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.

HAUTCŒUR (l'abbé), [382], recteur de l'Institut catholique, à Lille.

HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.

HERBET (Félix), [482], docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.

HÉRON (A.), [551], rue du Champ du Pardon, 5, à Rouen.

HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

HESSELS (J.-H.), [36], à Cambridge (Angleterre).

HIRT (la librairie), [476], à Breslau; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.

HODGES, FOSTER et Cie, [337], libraires, à Dublin.

HŒLDER (Alfred), [555], libraire, Rothenthurmstrasse, 15, à Vienne (Autriche).

HŒST (Christian), [482], libraire à Copenhague; correspondant M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, 13.

Jamain (Joseph), [490], à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3.

Jamet (Alph.), [438], rue du Faubourg-Saint-Denis, 255.

Jarnik (Jean-Urbain), [87], 11 Malzgasse, 1, Vienne (Autriche).

Jolivald (l'abbé Ph.), [368], professeur à la maison des Etudiants, place de l'Académie, à Nancy.

Jolly d'Aussy (Alfred), [539], notaire à Saint-Jean-d'Angély.

Jolly d'Aussy (Denis), [540], au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure).

Jonquière (J.), [126], inspecteur de l'enregistrement, rue de Passy, 84.

Joubert (André), [330], aux Lutz de Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jouon (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, à Rennes.

Jourdain (Charles), [160], membre de l'Institut, rue Cambon 21.

Kann (Max), [149], avenue de Wagram, 110.

Kerby et Endean, [336], 190, Oxford St., à Londres.

* Kermaingant (P.-L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.

King's Inns library, [290], Henrietta street, à Dublin.

Klotz (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.

Labitte (Adolphe), [244], libraire, rue de Lille, 4.

La Borderie (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

Laboulaye (Édouard), [236], sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, au Collège de France.

Lacroix (Paul), [127], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal

Lafenestre (Georges), [191], inspecteur des Beaux-Arts, rue Jacob, 23.

La Germonière (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.

Lair (J.), [47], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.

Lamé (L.), [413], rue de Chabrol, 48.

La Trémoïlle (duc de), [187], avenue Gabriel, 4.

Lavisse (Louis-Ern.), [134], professeur d'histoire au lycée Henri IV, rue de Médicis, 5.

* Lebigre, [405], notaire, rue Beauharnais, à Lille; correspondant M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.

Le Blondel, [461], libraire, à Meaux (Seine-et-Marne).

Lecesne (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.

Legouez (E.), [39], professeur au lycée Fontanes, rue de la Rochefoucauld, 28.

Leipzig (Bibliothèque de l'Université de), [537].

Lelong (Eug.), [223], avocat, rue Desjardins, 9, à Angers.

Le Masson [472], notaire, à Rouen.

Leroy (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

Leroy-Beaulieu (Anatole), [150], rue Pigalle, 69.

* Le Sourd (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, rue Soufflot, 15.

Lespinasse (René de), [398], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Lille, 36.

* Leveau (A.), [100], rue de Maubeuge, 20.

Liesville (A. R. de), [561], attaché au musée Carnavalet, rue Gauthay, 23.

Lieutaud (V.), [178], bibliothécaire de la ville de Marseille, correspondant M. Detaille, libraire, rue des Beaux-Arts, 10.

Littré (Ém.), [102], sénateur, membre de l'Institut, rue d'Assas, 44.

Livet (Charles), [209], à Vichy.

Loghem (M.-G.-L. Van), [340], avocat, Vondelstraat, 108, à Amsterdam; correspondants MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, 33.

Lormier (C.), [430], avocat, rue Socrate, à Rouen; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Luce (Siméon), [18], archiviste aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, 95.

Lücking (Dr Gustave), [396], chez M. Weber, libraire à Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

Lyon (Bibliothèque universitaire de), au palais Saint-Pierre [464]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Lyon-Caen, [378], avocat, rue Saint-Marc, 22.

Magen (A.), [179], à Agen.

Maillet, [327], libraire-éditeur, boulevard Haussmann, 72.

Mall (Ed.), [475], professeur à l'Université de Wurtzbourg; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Mallet (D.), [259], rue Girardon, 13.

Mandrot (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 29.

Mans (Bibliothèque de la ville du), [257]; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Marbourg-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Marbourg-en-Hesse, (le séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Marty-Laveaux (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 105.

Mas Latrie (L. de), [423], chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Germain, 229.

Masson (G.), [359], professeur à l'École de Harrow, Middlesex (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Mathieu, [282], à Thouars (Deux-Sèvres); corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Mayrargues (A.), [25], rue Miromesnil, 74.

Mengin (Paul), [83], 37, rue des Clefs, à Colmar.

Meray (Antony), [146], rue de Sèvres, 31.

* Mercier (L.), [135], rue d'Argenson, 3.

Mercier (P.), [429], avoué, rue du Sentier, 33.

Mikhaïlowski, [454], professeur à l'Université de Moscou; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Michel (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, rue Monge, 53.

* Michelant (Henri), [22], conservateur du dép. des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11.

Mitantier (Edm.), [478], rue de l'Hôtel-de-Ville, 38, à Troyes.

Moinery, [189], Cloître Saint-Merri, 18.

Moisy (H.), [325], juge honoraire, à Lisieux.

Moland (Louis), [128], avenue de Maine, 10.

Monnier (Marc), [180], professeur à l'Académie de Genève, rue Verdaine, 13, à Genève.

Monod (Gabriel), [23], directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue d'Assas, 76.

Montaiglon (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9.

* Montebello (comte de), [344], ministre plénipotentiaire, rue François Ier, 11.

*Morgand et Fatout, [98], libraires, passage des Panoramas, 55 *(quatre exempl., dont un sur pap. Whatman).*

Mouravit (G.), [543], rue Barthélemy, 19, à Marseille ; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Munich (Bibliothèque de la Cour et de l'État, à), [301] ; correspondant MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

Munich (Bibliothèque de l'Université de), [230] ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Munich (le séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424] ; corresp. M. Baudry, libraire, rue des Saint-Pères, 15.

Munster (Bibliothèque Paulina, à), [333] ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Muquardt, [411], libraire à Bruxelles, rue de la Régence, 15.

Mussafia (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne ; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Nadaillac (marquise de), [470], rue d'Anjou-St-Honoré, 12.

Naville (Louis), [281], cours des Bastions, 15, à Genève.

NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg, Haupt-Strasse, 73.

NEWCASTLE UPON TYNE, the Literary and Philosophical Society, [349], (Angleterre).

NIEMEYER (Max), [485], maison Lippert, Halle; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

NIGRA (C.), [377], ambassadeur d'Italie, à St-Pétersbourg.

NOIRIEL (J.), [272], libraire à Strasbourg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

NORMAND (Georges), [498], rue Richelieu, 82.

NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 8.

NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

NYROP (K.), [488], Kœbmagergade, 43, Copenhague; correspondant M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

PAILLET (Eugène), [99], juge au tribunal de la Seine, rue de Berlin, 40.

PAJOT (Léon), [78], ancien élève de l'École des Chartes, rue de l'Estrapade, 15.

PARIS (Émile), [181], passage de la Visitation, 11 *bis*.

PARKER et Cie, [500], libraires, Oxford (2 *exemplaires*); correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, à Angers.

PASSIER (Alphonse), [390], rue de Bellechasse, 42.

PASSY (Louis), [240], député, rue de Clichy, 45.

PASTEUR, [435], avenue d'Eylau, 73.

PASTUREAU, [353], capitaine au 41e rég. d'inf., rue du Cherche-Midi, 67,

PATALLIER (Victor), [473], rue Saint-Jean, à Elbeuf.

PATINOT (G.), [220], directeur du personnel au ministère des affaires étrangères.

Pauffin (Henri), [58], rue de l'Odéon, 22.

Pauly (Alphonse), [494], conservateur sous-directeur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Bréa, 22.

Payne (W.), [177], Hatchlands, Cuckfield, Sussex (Angleterre).

Peabody Institute (The), [546], Baltimore (États-Unis); correspondant M. Terquem, boulevard Saint-Martin, 15.

Peacok (R.), [225], Sunderland; correspondant M. J. Nuwendam, rue Turenne, 76.

Pecoul (Auguste), [104], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Ponthieu, 58.

Pelletan (Camille), [182], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cherche-Midi, 33.

*Périer (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59; corresp. M. Lépin, libraire, palais Royal.

Petit (Fernand), [455], docteur en droit, boulevard Malesherbes, 99.

Petit de Julleville, [27], maître des conférences à l'École normale supérieure, boulevard Saint-Michel, 127.

Piat (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.

Pichon (baron J.), [28], président de la Société des bibliophiles françois, quai d'Anjou, 17.

Picot (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.

Porquet, [416], libraire, quai Voltaire, 1.

Portalis (baron Roger), [292], boulevard Haussmann, 144.

Pougny, [280], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, 11 *bis*.

Prague (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Prarond (Ern.), [460]; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Pressensé (Fr. de), [214], rue Royer-Collard, 4.

Puymaigre (comte de), [354], rue de l'Université, 17.

Quentin-Bauchart (Ernest), [137], rue François Ier, 64.

Raynaud (Gaston), [79], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Constantinople, 28.

Reboul de la Juillière (A.), [556], avenue d'Iéna, 74; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

REGNIER (Adolphe), [241], membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22.

REINWALD (C), [229], libraire, rue des Saints-Pères, 15.

RENAULT (L.), [374], député, boulevard Haussmann, 77.

RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, à Angoulême.

REPOUX (Léopold), [467], juge suppléant à Autun; correspondant M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, 70.

REYNALD (H.), [232], professeur à la Faculté des Lettres, à Aix (Bouches-du-Rhône).

ROBERT (Ulysse), [387], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Grande rue, 31, à Saint-Mandé (Seine).

ROBINEAU (C.), [91], rue de Marignan, 25.

RODOUAN, [523], boulevard du Roi, 9, à Versailles; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

ROI DES BELGES (Bibliothèque de S. M. le), [196], aux soins de M. Scheler, bibliothécaire du Roi, rue Mercelis, Ixelles, banlieue de Bruxelles.

ROOFE (William), [195], Craven Cottage, Merton Road, Wandworth, Surrey; corr. M. Vieweg, libraire rue Richelieu, 67.

ROUQUETTE, [138], libraire, passage Choiseul, 85.

ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.

ROZIÈRE (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, rue Lincoln, 8.

RUBLE (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.

RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.

SAINT-JOHANNY (G.), [372], archiviste de la Seine, quai Henri IV, 30.

SAINT-PIERRE (comte Robert de), [503], rue du Hâvre, 4.

*SAINTSBURY (J.), [341], Savile Club, 15, Savile Rows, Londres.

SAUVAN (F.), [227], rue de Laborde, 46.

SAY (Léon), [130], président du sénat, membre de l'Institut, rue La Bruyère, 45.

SCHOLLE (Dr Fr.), [356], Schillstrasse, 5, à Berlin w.; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

SCHUCHARDT (Hugo), [139], professeur à l'Université de Gratz (Styrie).

SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44.

SELLIER (L.), [380], rue Sainte-Croix, 5, à Châlons-sur-Marne.

SÉNEMAUD (Ed.), [43], archiviste des Ardennes, à Mézières; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

SENN (O.), [519], rue de la Côte, 36, au Hâvre.

SIEBER (L.), [57], bibliothécaire de l'Université de Bâle; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

SMYTH (J.-D.-H.), [480], libraire, 137, Gower Street, Londres.

SOREL (A.), [409], secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.

STECHER (J.), [51], professeur à l'Université de Liège.

STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

STEPHENS (Georges), [351], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

STICKNEY (Austin), [514], 35 West, 17th Street, New-York.

STJERNSTRÖM (G.), [564], à Upsal (Suède); correspondants MM. Morgand et Fatout, Passage des Panoramas, 55.

STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370], correspondant M. Lorenz, libraire rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

STOREJENKO, [453], professeur à l'Université de Moscou; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

STRASBOURG (le séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; corresp. M. Champion, quai Malaquais, 15.

STRAUS (Émile), [106], avocat, rue Saint-Georges, 9.

STUERZINGER (J.), [469], 37, Percy street, Tottenham Court Road, Londres.

SUNDBY (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.

Tamizey de Larroque (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, à Gontaut (Lot-et-Gar.); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Tamson (G.-J.), [516], professeur à Kelvinside Academy, 18, Hamilton drive, Hillhead, Glasgow.

Tarneau (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); corresp. M. Billard, place Dauphine, 27.

Taulier (L.), [366], rue Villars, 8, à Grenoble.

Techener (Léon), [239], libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Tempier (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc; corresp. M. E. de Zabern, rue Dauphine, 20.

Ten Brink (B.), [433], professeur à l'Université de Strasbourg.

Terrat (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, 18.

Thévenin (M.), [108], répétiteur à l'École des Hautes-Études, rue de Fleurus, 35 *bis*.

Thomas (Antoine), [524], membre de l'École de Rome, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 60.

Thompson (E. Maunde), [193], conservateur des manuscrits au Musée Britannique, Londres.

Thurot (Ch.), [33], membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Gay-Lussac, 5.

Tissot (Amédée), [53], bibliothécaire de la ville de Lisieux; correspondant M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.

Tivier (H.), [383], professeur à la Faculté des Lettres de Dijon; corresp. M. Leissus, rue des Saints-Pères, 38.

Tourtoulon (baron Ch. de), [34], rue de Caumartin, 11.

Trier (Gerson), [54], Kongensgade, 66, à Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

Triqueneaux-Devienne, [530], libraire à Saint-Quentin.

Trochon (l'abbé Charles), [297], docteur en théologie, aumônier du lycée Saint-Louis.

Truebner (K.), [434], libraire à Strasbourg; corresp. M. Leroux, libraire, rue Bonaparte, 28.

Truelle-Saint-Evron, [109], rue Saint-Honoré, 229; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Tubingue (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, 7.

TURIN, (Bibliothèque nationale de), [506] ; correspondant M. Mellier, rue Seguier, 17.

TWIETMEYER, [216], libraire, à Leipzig ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

ULBRICH (Dr), [491], Lützowstrasse, 68, à Berlin ; correspondant M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

ULRICH (Jacob), [463], *privat-docent* à l'Université de Zürich (Suisse).

UPSAL (le séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501], corresp. M. Le Soudier, libraire, rue de Lille, 19.

VAESEN (Joseph), [294], archiviste-adjoint du département du Rhône, à la préfecture, Lyon; correspondant M. Charavay, rue de Seine, 51.

VALLOIS (Félix), [552], archiviste de la société rouennaise des bibliophiles, rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand ; corr. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

VENDEUVRE (baron de), [140], rue de Penthièvre, 4.

VIEWEG (F.), [67], libraire, rue Richelieu, 67.

VILLARD (Th.), [287], boulevard Malesherbes, 138.

VITU (Auguste), [308], avenue de Wagram, 36.

VOGUÉ (comte de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.

VOLLMŒLLER (Karl), [363], professeur à l'Université d'Erlangen, Bavière; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WADDINGTON (W.), [436], sénateur, membre de l'Institut, rue Dumont-d'Urville, 11.

WARD (H. L. D.), [226], du Musée Britannique, Londres.

WARNER (G. F.), [194], du Musée Britannique, Londres.

WATSON (Robert-Spence), [348], Moss Croft, Gateshead, Durham (Angleterre).

WEBER (Dr Alfred), [396], à Männedorf, près de Zurich vie (Suisse).

WEIMAR (Bibliothèque de), [153]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

WESSELOWSKI (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WEY (Fr.), [35], inspecteur général honoraire des archives, rue Moncey, 16.

WHITE (George), [40], Ashley-House, Epsom (Angleterre).

WILLEMS (A.), [65], membre de la Société des bibliophiles belges, chaussée de Haecht, 70, à Bruxelles.

WRIGHT (Wm.), [342], professeur à l'Université de Cambridge (Angleterre).

YALE COLLEGE, [415], à New-Haven (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

ZURICH, (Bibliothèque cantonale de), [553].

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1880-1

MM. Baudry.
Bonnardot.
Bordier.
Didot.
Egger.
Gautier.
Laborde (marquis de).
Luce.
Marty-Laveaux.
Meyer.
Michelant.
Montaiglon (de).
Paris (G.).
Picot (É.).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Raynaud.
Robert.
Rothschild (baron J. de).
Rozière (de).
Ruble (baron de).
Thurot.
Wey.
.....

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.....	G. Paris.
Vice-présidents.....	Baudry, Marty-Laveaux.
Administrateur.....	Marquis de Queux de Saint-Hilaire.
Secrétaire.....	Meyer.
Secrétaire-adjoint...	Raynaud.
Trésorier.....	Baron J. de Rothschild.
Trésorier-adjoint...	Picot (É.).

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 26 janvier 1881, à 3 h.

Présidence de M. A. de MONTAIGLON, *président.*

État des impressions : *Eustache Deschamps,* t. II, la préface est en page. — *Daurel et Beton,* feuilles *a* à *d* en page. — *Mistère du Viel Testament*, t. III, 10 feuilles tirées, 9 en bon à tirer, 2 en page.

Élie de Saint-Gille va être mis en distribution.

La copie du t. V des *Miracles de Nostre Dame* est à l'imprimerie.

Le Conseil fixe à 8 francs le prix de *Daurel et Beton* qui fera partie de l'exercice 1880.

Le Conseil procède à la radiation d'un certain nombre de membres dont les cotisations sont irrécouvrables.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 23 mars 1881, à 3 h.

Présidence de M. MARTY-LAVEAUX, *vice-président et de* M. G. PARIS, *président.*

Nouveaux membres : MM. A. R. de Liesville, J. Couraye Duparc, A. de Boislisle.

État des impressions : *Bulletin*, 1880, n° 3, en bon à

tirer. — *Daurel et Beton*, feuilles *a* à *d* tirées ; la fin de la préface, contenant la description du ms. Didot, est en placards. — *Miracles de Nostre Dame,* t. V, 5 feuilles en page. — *Mistère du Viel Testament,* t. III, le texte entier (27 feuilles) est tiré.

Le Conseil a appris avec douleur le décès de M. P. Paris, qui avait présidé la Société à ses débuts et en était resté le président honoraire. Il décide que l'expression de ses regrets prendra place au procès-verbal.

Le Conseil autorise M. P. Meyer à mettre sous presse l'édition de la chanson de *Raoul de Cambrai,* précédemment acceptée (séance du 9 mai 1877). Le tirage est fixé à 800 exemplaires, dont 100 sur papier Whatman.

M. le Président donne communication d'une lettre circulaire adressée par M. le Ministre de l'Instruction publique aux sociétés savantes pour leur demander l'envoi de cinq exemplaires de leurs publications. Divers membres font remarquer que cette demande de cinq exemplaires est motivée par des circonstances qui ne se présentent pas dans le cas de la Société des anciens textes. Avant de rien décider, de nouvelles informations seront prises au Ministère de l'Instruction publique.

Proposition de publication : — Par M. J. Couraye Duparc : de *La mort d'Aimeri de Narbonne,* chanson de geste. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, Paris et Raynaud.

CHANSON EN L'HONNEUR DE LA VIERGE

TIRÉE DU MS. ARUNDEL 248, AU MUSÉE BRITANNIQUE

Le ms. Arundel 248, dont on trouvera la description détaillée dans le catalogue [1], est un recueil de pièces variées écrit de mains diverses, entre lesquelles on remarque plusieurs poésies religieuses en latin, en français, en anglais. Toutes les pièces françaises de ce ms. ont été non-seulement copiées, mais encore composées en Angleterre. Celle dont le texte suit tire de cette circonstance un certain intérêt. C'est une chanson dont les couplets ont la forme tripartite. Or, si cette forme est généralement adoptée dans la poésie lyrique du Nord et du Midi de la France, elle est fort rare en Angleterre. Entre les particularités qui dénotent une origine anglaise, on remarquera la synérèse de *deust, eust, seust* (vers 1, 2), de *leal* (vers 16, 36), de *deceuz* (1, 6), et la rime de *benoite* avec *faite* et *retraite* (couplet V). L'écriture est de la seconde moitié du XIII^e^ siècle, et la composition ne paraît guère plus ancienne. Comme il a été fait des chansons pieuses sur les rimes de chansons amoureuses, j'ai cherché dans les recueils manuscrits des poésies des trouvères une chanson qui eût la même forme que la pièce du ms. Arundel. Je n'en ai point trouvé.

P. M.

Fol. 155

Bien deust chanter ky eust leale amie,
Gariz serroit ky bien la seust choisir :
Amer covient, mès ço est la maestrie
De bien amer e fol amur guerpir,
Car ki k'asiet en folur soen desir
Deceuz en iert kant mieuz quidera joïr,
Ke fol amur fait alme e cors perir.
Mes ky se prent a la douce Marie
De quoer verray, ne s'en puet repentir.

1. *Catalogue of manuscripts in the British Museum,* new series, vol. I MDCCCXXXIV, in-fol.

II Elle est a tuz kanke chascuns desire,
Bien poet e voet a ses amanz valoir
Vigur as sains, as malades [est] mire,
13 Solaz en plur, confort en desespoir;
Chascuns en prent selonc le soen voleir
Kank'a profit mester li poet avoir.
Mult est chaiftis ki ne met leal poeir
De lui servir, car nuls ne poet pardire
18 Les trés granz biens ke sunt en lui par voir.

III Par lui nus vint joie, rançon e vie,
Par le douz fruit k'ele nus aporta
Sa pur[e]té ne fu onkes blesmie :
22 Virgne conceut e virgne enfanta,
Virge toz tens entiere demora.
Nature en ceo forment s'esmervoilla
Kant la fille son pere alaita;
La merveille ne fu onkes oïe
27 Car ainz n'avint ne jamès n'avendra.

IV C'est la dame ki peccheürs [1] avance,
Certain refui lur est e [fors] garant.
K'a lui se prent en [2] ferme esperance,
31 E pecchez laist de [boen] quoer repentant,
Mar s'an irra [de] rien desesperant :
Tost lui avera apaié soen enfant
La pucele k'ele [3] tient el soen devant,
Car piteuse est e de boene voillance,
36 Aydable a tuz ky lui sont leal anfant.

V Dame, de vus ay ceste chançon faite;
Pernez l'a gré, s'il vus vient a plaisir.
Vos granz bontez [4] ke mon quoer [a] retraite
41 Mostrez en moi e voiez mon desir;
Entre vos serfs me deignez recoillir
E mes amis pur lur bien faiz merir;
Saluez nus e aydez al murir,
E nus donez la grant joie benoite
45 Ou mal ne noist ne bien ne puet faillir.

1. On pourrait lire *peccheurs* de deux syllabes ; en ce cas, le vers n'aurait que neuf syllabes comme les quatre suivants, qui, du reste, se laissent assez facilement ramener à dix. — 2. Corr. *e a*? — 3. Prononcez *k'el*. — 4. Corr. *Vo grant bonté*.

FOREIGN
BODLEIAN
PERIODICAL

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 27 avril 1881, à 3 h.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

Nouveaux membres : M. le comte A. de Bourmont (membre perpétuel) ; la Bibliothèque nationale de Turin.

État des impressions : *Bulletin*, 1881, n° 1, en placards. — *Eustache Deschamps,* le t. II, est chez le relieur. — *Daurel et Beton*, les derniers bons à tirer ont été donnés.

La Commission de comptabilité fait son rapport sur les comptes de l'exercice de 1880.

Le secrétaire appelle l'attention du Conseil sur l'urgente nécessité de terminer *l'Amant rendu cordelier*, dont l'impression ne fait aucun progrès, et de procéder à l'impression des deux volumes de *Sotties* qui doivent

être publiées en collaboration par MM. de Montaiglon et Picot (voy. la séance du 21 juillet 1880).

M. G. Paris fait un rapport sur le projet de publication de la *Mort d'Aimeri de Narbonne*, présenté par M. Couraye-Duparc (voy. séance du 23 mars). Conformément aux conclusions de ce rapport, la copie exécutée par M. Couraye-Duparc devra lui être rendue pour être soumise à une dernière révision. M. Meyer est désigné comme commissaire responsable.

Sur la proposition de M. le président, il est décidé que cette année encore la séance générale sera reportée au mois de décembre.

Sur la proposition de M. Meyer, le Conseil décide qu'un certain nombre d'exemplaires de *Daurel et Beton* sera offert à M. A. Didot, qui a bien voulu mettre à la disposition de l'éditeur le manuscrit unique d'après lequel a été publié cet ouvrage.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron J. de Rothschild, le 25 mai 1881, à 3 h.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

Nouveau membre : la Bibliothèque de l'Université de Halle.

État des impressions : *Bulletin*, 1881, n° 1, en bon à tirer. — *Daurel et Beton* est chez le relieur. — *Mira-*

cles de Nostre Dame, t. V, 5 feuilles tirées, les quatre suivantes en pages. — *Eustache Deschamps*, t. III, 5 feuilles en page.

Le Conseil étant informé que le *Correspondant* est disposé à rendre compte des publications de la Société, autorise l'envoi à cette revue d'un certain nombre de volumes appartenant aux derniers exercices.

NOTICE

DU MS. EGERTON 945 DU MUSÉE BRITANNIQUE

Petit livre en parchemin, mesurant $0^{m},115$ sur $0^{m},78$, et formé de 328 feuillets. Les feuillets 12 à 321, qui forment la partie primitive et essentielle du livre, sont d'une écriture très soignée du milieu ou de la seconde moitié du XIV^e^ siècle ; les rubriques sont en or ; il y a beaucoup de lettres ornées ou historiées. Les pages ont vingt-trois lignes. Quant aux feuillets 1 à 11 et 322-5, l'écriture en est plus grosse, moins soignée et un peu moins ancienne, bien qu'encore antérieure, semble-t-il, au XV^e^ siècle [1]. Ce ms. a reçu au Musée britannique une reliure au dos de laquelle on lit : *Ex legato Caroli baronis Farnborough*. Sir Charles Long, de Bromley Hill, Kent, créé pair d'Angleterre sous le nom de baron Farnborough [2] en 1828, mourut en 1838, léguant au Musée britannique une rente qui est employée à l'acquisition de manuscrits. Les mss. ainsi acquis sont classés dans le fonds Egerton. Celui qui nous occupe a été acheté par l'administration du Musée, à la date du 23 juillet 1842.

Ce ms. est un livre de piété composé pour une dame [3]. Il contient des poésies édifiantes, des prières en prose et

1. Je ne parle pas des ff. 325 v° à 328 qui contiennent des prières latines écrites au XVI^e^ siècle.

2. Farnborough, dans le comté de Kent.

3. Voy. ci-après, p. 50, note 2, et p. 57, note 4.

en vers, la traduction de traités mystiques. Ces pièces sont écrites soit en français, soit en limousin, soit en latin. En voici l'énumération sommaire :

I. Fol. 12. Un dit des trois morts et des trois vifs, en vers (français).

II. Fol. 16. Prières en prose (français).

III. Fol. 22 v°. Exposition du *Pater* (français).

IV. Fol. 43. *Ave Maria,* en vers (français).

V. Fol. 45. Le *Miserere*, en quatrains (français).

VI. Fol. 54. Prières à la Vierge (latin).

VII. Fol. 100. Prières à la Vierge, en vers (limousin).

VIII. Fol. 107. La *Prière Theophilus*, en vers (français).

IX. Fol. 109. Les sept douleurs et les sept joies de la Vierge, en prose (limousin).

X. Fol. 113. *Liber divini amoris,* en prose (limousin).

XI. Fol. 138 v°. *De divina impletione*, en prose (limousin).

XII. Fol. 149. *Scala divini amoris,* en prose (limousin).

XIII. Fol. 167. Prières et morceaux liturgiques (latin).

XIV. Prières en vers et en prose (latin et limousin).

XV. Hymnes (latin).

XVI. Fol. 1-11 et 322-5. Prières diverses ajoutées (latin et limousin).

I

DIT DES TROIS MORTS ET DES TROIS VIFS

Ce dit est l'un de ceux que M. de Montaiglon a publiés dans son édition française de l'*Alphabet de la mort*

par Hans Holbein (Paris, Tross, 1856, in-8°). Il a été analysé par M. P. Paris dans l'*Histoire littéraire,* XXIII, 278. M. Paris a fait remarquer que les six derniers vers de chaque couplet sont en vers rétrogrades par mots, ce que l'on peut vérifier sur le dernier couplet publié ci-après, qui peut se lire indifféremment par le commencement ou par la fin. Le ms. dont ont fait usage M. de Montaiglon et l'*Histoire littéraire,* le seul où ce dit ait été signalé jusqu'à présent, est le n° 378 du fonds français de la Bibliothèque nationale (fol. 7).

Li premiers vis parole. *(fol. 12).*

« Compainz, vois tu ce que je voi?
A poi que je ne me desvoi.
De grant paor li cuer me tramble,
Vois tu la ces .iij. mors enssamble,
Cum il sunt hideus et divers,
Et pouri et mengé de vers?...

Ici repont li premiers mors. *(fol. 14).*

Li premiers mors dist : « Damoisel,
N'oubliez pas pour cel oisel
Ne pour vos roubes a orfrois
Qu'en terre gerra chacunz frois...

Fin *(fol. 15 v°)* :

Amer doit s'ame sages hon,
Tresors miudres n'est par raison ;
Or[s] cors, plus n'as a reclamer.
A reclamer n'as plus, cors ors ;
Par raison n'est miudres tresors,
Hom sages s'ame doit amer.

II

PRIÈRES EN PROSE (FRANÇAIS)

Il est probable que ces prières se retrouvent dans un assez grand nombre de mss. Je me borne à les indiquer par les premiers mots. La prière des quinze joies de la Vierge a été, comme on sait, très répandue, et se présente sous des formes très variées. Je note, en passant, que l'une de ces formes, différente de celle que nous avons ici, se rencontre en français dans un ms. ayant appartenu à Charles V, que M. Delisle a jadis décrit dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ; voy. ce recueil, 6ᵉ série, V, 536.

(Fol. 16.) Douce dame de misericorde, mere de pitié, fontaine de touz biens, qui portastes Jhesu Crist en vos douz flans...

— Bele trés douce dame de paradis, pour icelle grant joie que vous eutes quant li sainz angles Gabriel vos aporta la nouvelle que li sauverres de tout le monde.....

— Bele trés douce dame de paradis, por icelle grant joie que vous eutes quant vos alates en la montaigne visiter sainte Elysabeth...

— *(Fol. 19.)* Ce sont les requestes que l'en doit fere a nostre Seigneur en l'onor de ses .v. plaies, et cetera.

Quiconques vueut estre bien enseigniés de la chose dont il a grant besoing, si die chascun jor ces oroisons que trouverés ci escriptes, et sachiés que cil qui les dira, desconfez ne morra ne vilainement ne trespassera le jor que il de bon cuer les dira. Et après chascune oroison dites une patrenostre en l'onor et en la remenbrance des .v. plaies nostre Seigneur : *Pater noster.*

Douz Diex, dous pere, saincte Trinité *(fol. 19 v°)* et .j. Diex, biaus sire Diex, je vos requier que vos me regardés en vrai conseil, en l'onor de celui hautisme conseil que vos preïtes de vostre propre sapience, quant vos envoiates vostre [1] S. angle Gabriel annuncier la nouvelle de nostre salut et du nostre *(sic)* a la beneoite virge Marie...

Cette prière est suivie (fol. 21 v°-22 r°) d'une formule de confession.

III

EXPOSITION DU *PATER*

C'est un extrait de la Somme le Roi du dominicain Laurent, confesseur de Philippe le Hardi. D'autres morceaux encore de ce traité ont été copiés à part. Il serait bien à désirer qu'un homme laborieux et versé dans la littérature théologique du moyen âge fît un travail bibliographique sur cet ouvrage qui a été si répandu au moyen âge, et qui justifie son succès par un réel mérite littéraire. Il y aurait lieu surtout d'en rechercher les sources, de déterminer dans quelle mesure il est original. Le morceau que nous offre le ms. Egerton correspond aux pages 98 à 118 de l'ancienne traduction anglaise [2]. Il se retrouve dans un extrait de la Somme qui a été publié sous le titre de *Mireour du monde* par M. Chavannes, en 1845 [3]. Je transcris ici les premières et les dernières lignes du texte de notre ms. :

1. Ou *votre*, le mot est abrégé; de même plus loin, *nostre*, ou *notre*.
2. *Dan Michel's Ayenbite of Inwyt*, edited by R. Morris (*Early english Texts Society*, 1866).
3. T. IV des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de*

Ici comensa coment on epon le Patrenostre[1] *(fol. 22 v°).*

Quant on met un efant a letre, au commencement on li aprent le patrenostre. Qui de ceste clergie vieut savoir deviegne humble comme enfes, car a tieus aprent nostre sires Jhesu Crist ceste clergie qui [est] la plus bele et la plus profetables qui soit, qui bien l'entent et la retient. Car tels la cuide bien savoir et entendre qui onques n'en sot fors que l'escorce par dehors.....

Le prologue se termine ainsi :

(Fol. 28 v°.) Or as tu oï le prologue de la sainte patrenostre qui est ausin comme de viele. Hei Dieus ! qui saroit bien toute la chanson, com il i troveroit de douces noteletes ! que il n'est pas doute que en la chanson que la sapience Dieu fit, cist qui enseigne les oisiaus a chanter n'ait motès de notes douces et soutieves, encore i ait il petit de letre....

Fin *(fol. 42 v°)* :

Or as tu oï ses (*sic*) notes que on suet dire sour ceste chansonete que Dieus fit, patrenostre; or garde que tu saiches bien chanter en ton cuer, car grans biens t'en vendra se einsi le fez. Deo gracias, Amen.

IV

AVE MARIA, EN VERS (FRANÇAIS)

Il existe un assez grand nombre de paraphrases en vers

la Suisse romande. L'exposition du *Pater* occupe la fin du volume, depuis la page 230.

1. Ou *notre,* et de même dans les cas semblables.

de l'*Ave Maria*. Il serait hors de propos d'en faire ici l'énumération [1]. Je me borne à dire que la pièce même dont on donne ci-dessous le début, se retrouve encore, dans le ms. Bibl. nat. fr. 12483, fol. 142, et de plus, mais avec une différence notable au début dans le ms. A 454, fol. 252, de la bibliothèque de Rouen, qui est de la seconde moitié du XIIIe siècle. Je joins en note les variantes de ces mss.

Ave dame, je vos salu, *(Fol. 43)*
Je chietiva qui en la palu [2]
De orgulh [3] et de glotonie
Me sui soliez toute ma vie.
Si ne sai que je doie fere [4],
Ou merci crier ou moi tere [5].
Douce dame, par [6] vostre grace
Enseigniei (*sic*) moi le quiel je face,
Que je, par vostre ensainniement,
A m'arme truise alegement.

Maria, pucelle Marie,
Bien sai qui en vos se marie
Et de cuer vostre grace quiert
Que il avra ce qui [7] requiert,
Puis qui parmainie [8] en sa requeste,
Dame, qui tot (*sic*) jors estes preste
A ceus qui de bon cuer vos quierent

1. Il y en a dans le seul ms. fr. 837, Bibl. nat., trois versions toutes différentes et distinctes de la nôtre, aux feuillets 193 *d*, 216 *b* et 328 *a*; la troisième est de Rutebeuf. — 2. La pièce a été originairement composée par un homme; 12483 : *Je chetif qui de la palu.* — 3. Ms. 12483 : *De luxure.* — 4. Les quatre premiers vers manquent dans le ms. de Rouen, qui commence ainsi : *Ave Marie que doi ge faire.* — 5. Ms. 12483 : *Merci crier ne merci querre.* — 6. *Par* ou *per*? ici et plus loin le mot est abrégé; mais *vostre* qui suit est cette fois en toutes lettres, comme aussi au second couplet. — 7. Corr. *que* ou *qu'il*; de même au vers suivant, et en maint autre endroit. — 8. Rouen : *Pour qu'il remaig*[*n*]*e*; 12483 : *Pourquoy bonne.*

De doner ce qui [1] requi[e]rent,
Por Dieu, por Dieu [2], ma douce dame,
Secourez ma chietive d'arme.

Gracia, se je gracie avoie
Que mes cuer poüt estre en voie
Qui fut a [3] droite penitance... (*v°*)

V

LE MISERERE, EN QUATRAINS (FRANÇAIS)

Sire Diex, o moi soies par ta sainte pitié, *(Fol. 45 v°)*
Qui es en treis persones .j. Diex en unité ;
Sire, tu qui connois ma grant fragilité,
Donte en moi tot pechié et toute iniquité.

De toz les pecheors sui, sire, li plus vils
Qui hui soit en cest monde sus terre nez ne vis.
Morz sui durablement, sire, ce te plevis,
Se, por merci crier ver toi ne me chevis.

Mès tu qui ces regardes, toe merci, .c. mire
Qui te crient merci, te place, beau douz sire,
Qu'en moi, ton pecheor, la toe grace espire,
Si que [4] le saint prophete, o David, puisce dire :

Miserere mei Deus secundum magnam misericordiam, etc. *(Fol. 46)*

Sire, merci en aies, quar mi outraigeous fait
M'ant de toi desevré, departi et deffait.
Par tant, sor tote rien m'avras, sire, bien fait,
Se, por merci crier, ta mercis me refait.

Sire, tu le feras, quar nus n'est tant pervers

1. Rouen : *Donnez leur ce que il.* — 2. 12483 et Rouen : *Pour ce vous pri* — 3. Rouen : *Qu'il fust en.* — 4. Corr. *qu'o.*

Ne tant n'avra ja fait tes preceps a revers,
Por qu'il voille penser qu'il est viande as vers,
Que o plors et o lermes ne te die cest vers :
Et secundum multitudinem miseratio, etc.

Sire, ceste priere te pri ne te desplace...

La pièce se compose de 45 quatrains dont voici les deux derniers :

A cestes .iij. persones qui sont veraiement
.I. seul Diex qui la sus regne ou firmament
Ert gloire et loenge, et saichiez fermement
Que par .j. seul segnor vivrons durablement,

Si qu'en leu en irons ou en manja le fruit
Adan li primiers peres par qui fumes destruit ;
A queu leu par sa grace nos meint a son deduit
Cil Diex qui totens mainst en durable deduit. (*fol. 52*)

Sicut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum. Amen.

VI

Le v° du fol. 52 et le fol. 53 sont blancs. Au fol. 54 commencent des prières latines à la Vierge qui s'étendent jusqu'au fol. 100. La première est en vers rhythmiques disposés en strophes couées à trois rimes. En voici les premiers vers :

Ave Virgo, lignum mite,
Que dedisti fructum vite
Saluti fidelium.
Genuisti Christum Jhesum,
Sed pudoris non est lesum,
Nec defluxit folium.

Cette pièce est connue d'ailleurs; voir Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters,* II, 254.

VII

PRIÈRES A LA VIERGE, EN VERS (LIMOUSIN)

Ces prières sont écrites à lignes pleines, comme de la prose. Elles ont été faites, sinon par, du moins pour une femme. Elle sont, pour le fonds, assez peu intéressante. La fin de la seconde contient, comme on va le voir, l'énumération des sept joies de la Vierge [1].

A

(A !) dompna raïna enpeirairitz, *(Fol. 100)*
De Dieo maere engendraritz,
Tu iest de rey e de rayna
Emperairit e medecina ;
Tu es de las vergenas flors
Virginitatz e resplandors ;
Orphanas no an qui prec per lor
Jhesu Crist lo salvador,
Mas (de) ti, maere, dompna de totz bes
Qui las defens e las chaptes.
A ! dompna, bet deven laouar
Las creaturas e ondrar
Cui Dieus n'a dat entendement ;
Aysso be crei ieo veramen,
Que de la mort on tuch eram
Per pechat d'Eva e d'Adam
Nos delhioret per ton fruch,
Quar mal eram *(v°)* dampnat tratuch,

1. Voir, au sujet d'autres rédactions en vers de la pièce des sept joies, la préface de *Daurel et Beton*, pp xc et suiv., et, pour une rédaction en prose, ci-après n° IX.

Que Eva la mort aportet
E Dieus per ti la restauret,
Quin suffrit mort e passio,
En pendet entreo (*sic*) dos leiros;
La toa granda sanhtetat
Apajet tan gran crŭetat.
Domna, be grans es la toa bontatz
E la toa virgenitatz,
Qu'anc nulh' autra femna vivens
No poc dire, mon essien,
Qu'anc en aychi effant agues;
Dieus mas en cui totz poders es
Poc far tota sa volontat,
No anc de forssa mas de pla grat,
Qu'anc res en ti non corrompet
Ni deïtatz non amermet;
Quar com solhelhs pot intrar
Per la viria ses brizar,
Tot echsamen franchamen
Naquet de ti l'omnipotens...

B. — *Oratio.* *(Fol 101 v°)*

Sanhta Maria gloriosa,
Maere de Dieu, filha e esposa,
Dompna sanhta enperairitz,
Qui a port gitatz los peritz
I aus malaus donas mesina,
Dompna, quar etz dal cel raïna,
Vos podetz far tot quan vos platz,
Viore et murir, delir pechat.
Dompna, estela de mar,
Res senes vos nom pot guidar. *(Fol. 102)*
Tant iei falhit per mos pechatz
En mon cor ple de malvastat

25 *la toa*, corr. *ta.* — 35 Corr. *Qu'aisi.* — 37 Vers trop court.
4 *gitatz*, corr. *guiatz*.

Que res, ses vos, nom pot ai(u)dar ;
Gardatz me de desesperar
Quar trop iei falhit, dompna pia,
En raubar, en leironia,
En enjans, en traïcios,
En mensonjas, en fornicatios,
En bausia, en (trop) pechatz mortals,
Que be soi digna de totz mals...

Fin :

Guardatz me, dompna, de totz mals
Per los .vij. gais esperitals.
Lo prumiers fo quant vos trames
L'angiel son messatge cortes
Qui dich : « Maria, Dieus te sal !
« Tu portaras en ton ostal
« Dieu e home, so creas tu, *(Fol. 106 v°)*
« Qui aura nom rey et Jhesu. »
Vos respondetz, sanhta donzela :
« Amicz, vec te la soa ancela,
« Qu'ieo soi del mieu senhor garnida
« De recebre, quar no m'enblida [1]. »
Lo segons jois fo quant nasquet,
Quan l'angiels aus pastors anet,
E dich : « Pastors anomciatz
« Que Dieus es en Betleem natz ;
« En Betleem lo trobaretz
« Entre doas paubras paretz
« Jazent en un petit bressol. »
Aissi jai qui paubriera vol.
Lo tertz gais fo quant lo segueren
Li trei rei e puech l'aüreren :
L'us proferc aur quar es reials,
L'autre mirra quar es mortals,
L'autre enses quar clers sera

16 Vers trop court. — 1. Ms. *enbluda*

E prestre quil mon salvara.
Domna, lo quartz (jois) fo d'autra mena,
Quant Maria [la] Magdalena
L'anava ploran per sa mort,
Quant l'angiels l'aparec (ins) en l'ort
E dich lhi que plus non plores
E que aus disciples comtes :
« En Galileia vos n'anatz,
Que lai es Dieus resuscitatz. »
Domna, lo sejes [1] gais fo ricz :
Quant Dieus cofortet sos amicz,
Lo fuoc Sen Esperit lor d(on)et
Eus lengatges *(fol. 107)* lor essenhet
E trastotas las escripturas ;
Tot quant es sauben per figuras.
Donna, los mortz resuscitava[n]
Eus orbs eus contrahtz redressava[n].
Domna, lo setes (gais) fo reials,
Qu'anc no cuh ne fos veütz (es)tals,
Lo jorn quan Dieus [vos] volc pojar
El cel es ab si coronar,
El cel ont es grans la clartatz,
E donet vos la poetat
Que vos fossatz del cel raïna
Essobre totz am Dieu vezina.
Tal gai s'en deren tuch li angiel,
Li patriarche qui eran am lor,
Li martir e li confessor
E las vergenas essament,
Que essemps chanteren dossament :
Sanctus Deus, senher paere [2],
Gracias fazem de ta maere
Quar tu l'as al cel poiada,
Senher, es ab ti coronada,

1. On voit que la cinquième joie manque. — 2. Ce vers et les trois suivants sont trop courts.

Es as triada la raïna
Per bela flor de ma espina,
Guarda nos, domna, de totz mals,
Per los .vij. gais esperitals.

VIII

LA PRIÈRE THEOPHILUS, EN VERS (FRANÇAIS)

La pièce qui suit est traduite du français. Elle a été publiée en sa forme originale, sous le titre de « Priere Theophilus », par Jubinal [1]. On en connaît plusieurs copies, entre autres :

Paris, Bibl. nat., fr. 837, fol. 191.
— — 2495, fol. 65 [2].
— — 12467, fol. 78.
— Arsenal 3142 (anc. B. L. fr. 175), fol. 300.
Lyon, Bibl. du collége, 584 [3].

Oratio. *(Fol. 107)*

Domna resplandens, reïna gloriosa,
Domna de paradis, pussela graciosa,
Domna, sobre totas autres plasens e deleitosa,
Denha auzir ma prejaria de ta aurelha piatosa.

A ti, auta *(fol. 107 v°)* puossela, a ti auta raïna,
Vet sesta pechairitz [4] querre secors e mesina,
Car tu iest la fontana e la sanhta mesina
Qui totz malaptes sana per la vertut divina.

1. *Œuvres de Rutebeuf*, 2e éd., III, 314-8. — 2. Cet article a été omis dans le catalogue imprimé du fonds français. — 3. Voy. *Romania*, IX, 162. — 4. Le texte a été modifié de façon à s'appliquer à une femme. Il y a dans l'original *Doivent tuit pecheor*

Domna qui es vaicheus de patz e de concordia,
De dossor, de pietat e de misericordia ;
Domna, anseich que la mortz qui per mos tortz me morda,
Am lo teo glorios filh m'apaia e m'acorda.

Fin (*fol. 108 v°*) :

Verge qui de ton paere fust maere e nurissa,
Osta me lo diapble qui tan me met mal visi
E qui tantas vetz me fae chaere en mal en ira [1],
Tal paor ai de m'arma totz lo cors m'en irissa.

Puesela dossa humiel, qui per humilitat
Nobla fust essagrada [2] de sanhta Trinitatz,
Delonha de mon cors urguelh e vanetat
E ira errancura, tota iniquitat. *Ave Maria.*

IX

LES SEPT DOULEURS DE LA VIERGE (LIMOUSIN)

Las .vij. angoisas Nostra [*Domna*] *(Fol. 109).*

Dossa domna sanhta Maria, per la engoissa que vos aguetz quant Joseps vostre espos vos trobet grossa e vos pesset laechar privadamen per pietat, cofortatz me e totz cels qui vos sierven qui en angoicha son. *Ave Maria.*

Dossa domna sanhta Maria, per la dolor que vos conceubetz quant sanhs Simeons vos dich que totz lo pobles contradiria a vostre beneite filh, cofortatz me e totz aqueus qui vos sierven, qui en paor son. *Ave Maria.*

1 Jubinal (p. 316) : *Deffent moi dou dyable qui tant set de malice | Qui tante fois m'a fet encheoir en maint vice.* — 2. Jubinal : *Temples fus et sacraires.*

Dossa domna sanhta Maria, per las penas que vos suffritz .vij. ans en Egipte et tot lo trabalh que vos aviatz en seguen vostre dos fi[l]h en sa penosa e paubra vita de la hora qu'el nasquet de vos...

Suivent des prières en rapport avec les sept joies de la Vierge :

(*Fol. 110 v°*). Dossa domna sanhta Maria, reïna gloriosa, en larremenbransa d'aquel beneite joi don lo vostre dos cors s'alegret quan Dieus vos trames del cel sant Guabriel qui dossament vos saluet e vos dich que lo sanhs Esperitz descendria en vos, per que cossebriatz Jhesu Crist nostre salvador, domna, per aquel beneite alegrier de que vostra arma e vostre cors fo alegratz, vos pregi, domna, que vos la mi'arma alegretz de la patz e de la dossor del vostre filh, e que am lui m'achaptet merce e perdo. En honor, domna, d'aquel joi, vos saludi ieo. *Ave Maria gracia plena.*

Dossa domna sanhta Maria, vergena gloriosa, maere de Dieu, qui portiest Jhesu Crist.....

Fin (*fol. 112 v°*) :

Domna sanhta Maria, maere de Dieu, maere de misericordia, per aquel glorios gai que vos aguetz en aquel jorn que lo filhs de Dieu von pojet en cors, en arma glorificada, e vos amoret coma sa filha e vos eschausset coma sa maere sobre los seos angiels e sobre los seus arghangiels e sobre totas vertutz del cel e de la terra, domna a qui vos fo donatz totz poders del vostre beneite filh, quar totas las vostras voluntatz son complidas e fachas, dossa [1] domna, per aquel beneite gai que vos aguetz en aquel jorn (*fol. 113*) i avetz enquera i auretz tostemps ses fi, vos pregi, domna, que vos am lo vostre beneite filh m'achaptetz merce, e que vos me trametat a bona fi, e que la mi' arma trametat en vita durabla, quan del cors partira.

1. Ms. *dosso*

X

Les traîtés mystiques désignés sous les articles X et XII de la présente description forment chacun un tout complet. Quant aux morceaux compris sous le nº XI, je ne saurais dire s'ils sont indépendants les uns des autres ou s'ils forment les chapitres d'un même traîté. Pour tirer au clair cette question, il faudrait être mieux renseigné que je ne le suis sur l'origine de ces opuscules. Il n'est pas besoin d'en avoir poussé la lecture jusqu'au passage (fol. 166) où est cité saint François, pour reconnaître dans ces élucubrations l'œuvre d'un franciscain, mais c'est vainement que j'ai parcouru dans l'*Index materiarum* de Wadding [1] les 20 colonnes consacrées à l'énumération des ouvrages appartenant à la « Theologia ascetica et mystica ». Je n'ai réussi à y rencontrer aucun des titres qu'on lira plus loin. Le fait que ces titres sont en latin donne toutefois à supposer que les traités eux-mêmes ont été originairement composés dans la même langue.

In nomine domini nostri Jhesu Christi, incipit liber divini amoris excellentissimi (fol. 113).

Cor sain, per quet mest en tans malvatz locs? no finas de correr, ans dic volar, ta soen ti mudas de mal em piez; tu no vols estar en .j. loc; iest ortigaz? que vas queren? Respon le cors : Deliez [2], que re als no vau queren. — Tu lo quers loenh e trobaras lo pres, si lo quers en aissi co deus. Tu lo quers en las creaturas en cadaüna, e non trobas mas pauc, et

1. *Scriptores ordinis minorum*. Romæ, 1806, pp. xxiv-xxxi, à la fin du volume. — 2. Mieux vaudrait *delieg*, ou, comme plus loin *delieit*, le français *delit*.

aquel es malvaz, fals, vilas e breus; e compras lo trop car davans que l'aias, e pos los [1] agut, compras lo autra ves. Mil tans i donas que *(v°)* no val; compraras delieit bo, gran, major de te, en que caubesses tostemps. — Respont lo cors : E on lo trobaria? Per niens trop ai voladas mil jornadas, per tal ne volaria tro a la fi dal mon. — Ges aquest non auras e volan, aus en remanen. Tol ti las alas e met ti e fers, que ja non remandras d'autramens....

Fin :

Mas mestier y a lezer, que ja hom que aia trop a far no i avindra, si no laissava sas fazendas, e que mezes lezer a coscirar, e que perdes lo parlar avol, e neis del bo laisses pro, tro que fos joglars de coscirar bo e milhor, e autre que val *(fol. 138 v°)* mais que bo ni milhor. A Dieu do e coman los bos amadors, .xl. jorns a de perdo qui be ama, e tu enten jorn per an, an per mil ans, per .j. jorn ans tos temps, sol que nos parca de be amar Dieu. *Amen, amen, amen, alleluia, pax omnibus qui Deum diligunt. Amen.*

XI

De divina impletione. Rubrica. (Fol. 138 v°)

Dieus ditz e diz que el umple lo cel e la terra. Doncs qui no es ples de Dieu en ifern es o em piez. Qui plus soen s'en umple pus ne te, e cascuna vez que son amic le alarga el alonga perque mais tenga, e qui mil vez n'es umpliz, mil tans te de Dieu no fazia can conmenset ad umplir. No fines d'umplir ab sabor o sed sabor, que Dieus vol que alcuna vetz lo trazisca hom co pinholas cubertas ab neula. No vol que hom aia tostemps la popa en la boca, maiorment can hom es espanatz; cent milia so que tug an Dieu e degus nol sent,

1. Corr. *l'as?*

pero trop platz *(fol. 139)* a Dieu que hom se aparelhe aitals quel senca. Sed Dieu no vuelh que vires l'uelh. Amen.

De decem preceptis amoris.

Arma que desira fort amor, deu saber que .x. só li comandamen d'amor, car amor a donatz sos comandamens e vol que aquilh que son sers o servas d'amor los gardo fortmen, car grans bes lor en vendra; el prumiers comandamen d'amor es que arma amoroza deu aver .j. bel miralh on si mire soen, si a re en la carn que desplassia a son amic, so es que regarde la cosciencia si a re en la arma que puesca desplazer a Dieu, e si y a re, que o lave ab doussas lagremas. ..

De xxiiij privilegiis amoris.

Le premier prevelegi que amors (*fol. 140 v°*) empetra ab Dieu, es que tot can faria Dieus, fezes per amor....

De superno amore. (*Fol. 142*)

Amors que pod tot cant es, pero vencer se laissa a nostre peccatz non es ta fortz, e vencuda venquet Dieu, e Dieus vencutz venquet peccat, e peccatz, que mout lag era guerreiatz, fo vencutz derrieramen....

De dulcedine memorie.

La memoria de nostre Senhor es mout doussa, e dona verai joy de cor, e la prezensa (*fol. 144 v°*) de Dieu est plus doussa que mels ni que neguna causa....

De divina consideratione Rubrica. (*Fol. 147*)

Qui mais coscira de Dieu ab sabor e ses sabor mais fa de son pro. Si coscira ab sabor, sent lo pro; si coscira ses sabor, a lo pro, mas nol sent, ja sia aisso que Dieus li o garda, la on mais l'aura d'obs....

De respectione summi boni. (*Fol. 147 v°*)

Li regart de celui qui es so tant dous e tant precios que tostemps hi pot hom viure, e vivo hi aquilh que no an los huels fangos. Per que yeu prec m'arma, no mia, ans (*fol. 148*) de Dieu, que nos laisse fanga....

XII

Hec est scala divini amoris. (*Fol. 149*)

Ad honor et a gloria de la doussa amor de Dieu, vuelh far entendre a las armas que sabo Dieu amar la gran desconoissensa e la gran desagradansa de la mia, per que a-(*v°*)-mo Dieu plus for que no solo, e per que aian piatat de la mia arma que Dieu no vol amar. Alcunas vegadas s'eddeve (*sic*) que cant yeu pregui la mia arma que ame Dieu, et ela respon que no sap, et yeu vuelh li mostrar que ment falsamens e parla coma desconoissens e desagradabla. E dic al comensamen, per fondar l'ofici d'amor, que Dieus es una res tan poderoza e ta grans que totas las creaturas so dedins lui; et es ta simples e subtils que dins totas las creaturas es plus pres e plus prion de cadaüna que neguna non es de si mezeissa...

Fin *(fol. 166)*:

Certas, aquest quint escalo avia puiat lo glorios sant Frances, qui tot cant trobava de plazer ni de delieit en las creaturas tornava ad onor et a gloria de lor creator. Per aquest escalo vic Jacob les angels de Dieu pujar e dissendre, aisso so .v. vergenas savias, de que Jhesu Crist ditz en l'avangeli que estavan apparelhadas per recebre l'espos. So so li .v. ciri que (*v°*) Ezechiel vic entre las unas cambras e las autras, so

es entre las armas que so ins el palais e las vostras. So so las paraulas que mosenher sant Paul dis, que vol essenhar a la glieiza de Dieu e respondo. Aesmar podo las amorozas armas quinh estar fai ins el palais, pueis que tam bo deportar si fa sobrels escalos. Aisso es la cofuzio de l'arma que no s'esforsa de Dieu amar; e que vos autres lui vulhatz per gran talen per lui amar pregatz Dieu per mie. Amen [1].

XIII

PRIÈRES ET MORCEAUX LITURGIQUES (LATIN)

Au fol. 167 commencent les prières des agonisants. Vient après, ff. 172 et suivants, l'office des morts. Au fol. 214 commence l'office du Saint-Sacrement. Les ff. 225 à 230 sont occupés par les psaumes de la pénitence; les ff. 230 v° à 232, par une litanie qui n'offre aucun nom pouvant fournir une indication sur l'origine du ms. Viennent ensuite aux ff. 233-237 diverses prières latines : *Oratio angelorum; — Oratio ad beatum Johannem Baptistam,* etc.; puis, fol. 237 v°, les heures de la Passion : *Incipiunt hore passionis. Domine labia mea aperies...* Ensuite, du fol. 256 au fol. 276, on trouve diverses pièces extra-liturgiques en latin. Plusieurs sont en vers rhythmiques. La première, *Juste judex Jhesu Christe rex regum et Domine,* est certainement antérieure au XIII[e] siècle : voy. Mone, *Lateinische Hymnen,* I, 359.

1. Cette dernière phrase paraît corrompue.

XIV

PRIÈRES EN VERS ET EN PROSE (LATIN ET LIMOUSIN)

Au fol. 270 v° commencent des prières en limousin. Les premières sont en vers, bien qu'écrites à lignes pleines comme de la prose :

Oratio ad Jhesum.

Dos senher Jhesu Crist qui, pal (*sic*) vostre sanht plazer,
De femna denh[e]t naecher e hom esdevenir,
Gran trebalh e gran pena en vostre [1] cor suf[r]ir,
Per l'amor de nostras armas en la crotz murir,
De m'arma pechaeressa aias, senher, pietat
Qui de vostre sanc precios l'avet achaptada.
Delioratz me de vizis, de mal e de pechat,
Em donatz gracia de vos servir a grat.

Dos Jhesu qui suffritz vostras belas mas liar, (*fol.* 271)
Vostre bel cors tenre duosch'al sanc flaelar,
Vostra bela chara firir e escrachar,
Vostra sanhta testa d'espinas coronar,
Par (*sic*) aquelas sanhtas-penas, dos Jhesu vos [2] requier
Que vostra bela charn me denhetz mostrar
Cui beotatz li angel deliecha esgardar,
Quar res no es al mon que tan deia desirar.

Dos Jhesu qui de pietat de nostre cor
Per chaetios pechadors denhetz plorar,
Per aquela sanhta pietat qui vos fetz lacremar,
Donatz me devotamen per mos pechat plorar.

1. Ms. *nostre*. — 2. Ms. *nos*, et *nostra* au vers suivant.

Perdonatz me, dos Jhesu, quan que ay pechat
Per la veüda de mos uuelhs dins que fui natz;
Gardatz los d'aichi avant qu'en nulla vanetat
No[s] deliechen, mas en be, en sanhtetat.

Dos Jhesu qui denhetz auvir pacienment
Repruopchas e mals dicht de la maleita gen,
E davant Pilat lo cruel jutgamen,
Ses re contradire, receobetz humielment;
Jhesu, per aque[la] pietat per que o volguist suffrir,
Perdona me tot quant ai pechat per auvir,
Garda me d'aichi avant el vostre sanht plaser
Que ja maech nom dalieche mas de be auvir.

Les rimes soulèvent ici quelques difficultés. Il est aisé, aux vers 1 et 31 de changer *plazer* en *plazir*, ce qui donne aux rimes du premier et du dernier quatrain un caractère plutôt français que proprement limousin, mais on est tenté de laisser aux vers 5-8 et 21-4 leur forme méridionale [1], car la finale *at* de ces vers, mise en français, offrirait un mélange inadmissible de rimes en *é* et en *ié*. Les vers 9 à 12, qui forment le premier quatrain de la seconde strophe, sont et doivent rester en *ar*. Mais quelle est proprement la rime des vers 13 à 18? Si elle est aussi en *ar*, il faut corriger le *requier* du v. 13 [2]. Il n'est toutefois pas probable que deux quatrains consécutifs aient eu les mêmes rimes. Peut-être les vers 13 à 18 rimaient-ils en *ier*, comme certaines tirades de *Daurel et Beton* [3].

En somme, je crois qu'il n'est pas possible de ramener ces vers à une forme soit purement française soit pure-

1. Il est bien entendu que le v. 6 est de plus d'une façon corrompu, comme aussi le v. 17. — 2. On pourrait refaire ainsi le vers : *Per aquelas penas senher, vos voil pregar.* — 3. Voy. l'édition de ce poëme, pp. xxxviij-xlvij.

ment provençale. Ils ont probablement été composés par quelque limousin qui visait à écrire en français, mais qui confondait en un seul son *ié* et *é*. Puis un copiste, celui de notre ms. ou plus probablement un copiste antérieur, se sera efforcé de remettre toute cette pieuse poésie en limousin.

Voici maintenant une pièce en prose, qui est la première d'une série sur les heures canoniques.

Oratio de mati (*fol.* 274 v°).

Al mati, quant vos auviretz los senh sonar o l'auzel chantar, tantost de vostre liech levatz ses nualha, e pessatz en vostre coratge que vos auvetz aquela dossa votz qui sera dicha al jorn del jutgament : « Vos mort, qui jazetz en vostres sepulcres, levatz e venetz al jutgament » ; essenhat esseelatz vostre front e vostre cors del senhatgle de la crotz, e merceatz a Dieu del repaus que avetz agut en la nuech e d'aisso qu'el vos a gardat sas e sals de l'anamic ; e digatz vostre *Credo in Deum* e vostre *Pater noster*. En apres tornatz vostre coratge a la dossa puecela debonaire maere del dos Jhesu, e de bon cor digatz li *Ave Maria*. Apres anatz al mostier e digatz vostras autras orazos, e tot vostre coratge tornatz ves Dieu, e preiat lo de cor entier, i a chascun mot metetz i vostre cor, que so que disetz de bocha vos sabore lo cor ; (*fol. 275*) quar li angiel son aparelhat a portar vostra [1] orazo a prezent denant Dieu. De totas aquestas chausas en redetz gracias a Dieu, e de tot vostre cor entier merceatz a nostre creator car nos a elescutz a estre son filh e heretier dessa gloria. En apres redetz gracias a vostre creator d'aisso que volc estre per nos petitz effas en aquest setgle, paubres e viels e despechat de tota gent per nos, e tan vil e tan cruel e tant antosa mort per nos suffrit a nos remer de mort, e d'umil cor digatz li :

1. Ms. *nostra* Ici et ailleurs je lis *u* selon le sens, bien qu'il y ait plutôt *n*.

Oratio,

Senher, Dieus poderos e debonaire.....

La dernière des prières limousines se termine au fol. 286 v°. Suivent deux prières latines. Le fol. 287 v° est blanc. Suit, ff. 288-321, le recueil d'hymnes (XV).

XVI

Il y a peu de chose à dire des prières ajoutées qui occupent les ff. 1-11 et 322-5. Les premières sont en latin, comme aussi celles des ff. 324-5. Quant aux prières des ff. 322-4, elles ne diffèrent que par quelques variantes purement graphiques des prières des sept douleurs, partiellement publiées ci-dessus, sous le n° IX. En voici les premières lignes :

Dossa domna sancta Maria, per la engoyscha que vos aguetz cant Joseph vostre espos vos trobet grossa e vos pesset layssar privadamen per pietat, cofortatz me e totz cels qui vos sierven, qui en angoyseha son. *Ave Maria.*

On a vu qu'entre les textes en langue vulgaire contenus dans le ms. Egerton, les uns sont français, les autres limousins. Pour les textes français, il n'y a aucune remarque à faire, sinon que parfois les habitudes du copiste méridional se laissent apercevoir, comme au quatrième couplet de la traduction du *miserere* (p. 51) où on lit *ant* pour *ont*. Mais il n'y a là rien de bien notable. Quant aux textes que j'ai qualifiés jusqu'ici de limou-

sins, il y aurait lieu, tout d'abord, de prouver qu'ils le sont en effet. Pour procéder régulièrement, il faudrait relever et classer tous les faits linguistiques qu'ils présentent, et montrer par la comparaison avec des documents d'origine certaine, que ces faits sont bien limousins. Mais je ne crois pas à propos d'introduire dans le *Bulletin de la Société* un exposé purement linguistique. Je me bornerai donc à noter ici un petit nombre de faits dont chacun peut n'être pas spécial au Limousin, mais dont l'ensemble caractérise assez bien le langage de ce pays : *c* initial ou seconde consonne d'un groupe devient *ch* devant *a* : *chaptes* VII, 10; *pechat* VII, 16; *d* entre voyelles, tombe après *au* : *laouar* VII, 11; *l* suivie d'*s* se vocalise facilement : *aus, eus,* pour *als, els;* les troisièmes personnes du pluriel sont en *an* lorsqu'elles correspondent au latin *ant,* et en *en* dans les autres cas; ainsi au n° VII, *resuscitavan, redressavan, eran,* et d'autre part *deven, segueren, aüreren, sauben, deren, chanteren,* etc. Remarquons enfin les formes *paere, maere* (latin *patrem, matrem*) qui sont à rapprocher du *paer* fourni par l'ancienne traduction limousine des chap. XIII à XVII de Saint Jean; cf. *laechar* (*laxare*) n° IX, *pechaeressa, chaetios, maech,* n° XIV, etc.

Pour ne renfermer aucun ouvrage de grande valeur, le ms. dont on vient de lire la description ne laisse pourtant pas d'apporter aux études littéraires son petit contingent d'éléments nouveaux. La réunion en un même volume de morceaux littéraires, les uns en langue d'oui les autres en langue d'oc, s'explique assez bien, si on admet que ce volume a été écrit en Limousin, c'est-à-dire en un pays qui, bien qu'appartenant en somme à la lan-

gue d'oc, est très voisin de la région où la littérature se produisait en français. Il n'en est pas moins intéressant de constater une fois de plus l'admission des œuvres françaises dans les contrées du midi. On n'a pas assez étudié la pénétration réciproque des deux littératures du midi et du nord de la France. Si on cherchait à se rendre compte de la proportion des compositions françaises qui ont été connues dans nos provinces du midi, en tenant compte des temps et des lieux, on trouverait que cette proportion a été plus grande en Limousin qu'ailleurs. Le ms. Egerton fournirait ici un témoignage important.

Remarquons que le ms. Egerton nous offre les pièces françaises sous deux formes : 1° sous leur forme originale (nos I à V) ; 2° traduites en limousin (no VIII et probablement XIV). Comme il est peu vraisemblable que le même copiste ait traduit les unes de ces pièces et se soit contenté de transcrire les autres, il est à supposer que toutes sont parvenues au copiste du ms. Egerton dans l'état où nous les avons et qu'il s'est borné à une simple transcription.

Au point de vue particulier de la littérature provençale, les pièces limousines, tant en prose qu'en vers, signalées sous les nos VII, IX-XII, viennent s'ajouter à un certain nombre de documents littéraires, originaires du même pays, ayant aussi un caractère religieux, le tout constituant, dans l'ensemble de la littérature provençale, un petit mouvement assez localisé, dans le sens pieux et édifiant.

J'appelle, en terminant, l'attention sur cette circonstance que le ms. Egerton est un livre de prières, ayant partiellement le caractère liturgique. Le ms. Harleien, où est insérée l'ancienne traduction des chapitres XIII à XVII du quatrième évangile, est aussi un livre liturgique. C'est

d'un livre d'heures qu'a été tirée la pièce en vers limousins, sur les sept douleurs de la Vierge [1]. Le ms. Bibl. nat. lat. 1139, qui contient quelques précieux morceaux de littérature religieuse en langue vulgaire, provient de Saint-Martial de Limoges. Il y aurait donc lieu d'examiner les livres liturgiques et livres d'heures d'origine limousine qui peuvent se rencontrer dans les bibliothèques publiques ou privées. Des recherches dirigées en ce sens conduiraient probablement à d'intéressantes découvertes.

Paul Meyer.

P. S. Ce qui précède était en page lorsque j'ai rencontré dans le ms. du Musée britannique Arundel 83, fol. 128 [2], écrit en Angleterre vers le milieu du XIVe siècle, une édition très abrégée du Dit des Trois morts et des trois vifs, indiqué ci-dessus, pp. 45-46. Les discours des trois morts et des trois vifs sont réduits chacun à six vers, au lieu de vingt-quatre. Ces six vers sont les six premiers de chaque discours. Une autre particularité de ce texte

1. *Romania*, I, 410-4. — C'est du moins l'opinion de M. Chabaneau que cette pièce est d'origine limousine, et je m'y rallie volontiers.

2. Voir la description de ce ms. qui est composé de deux parties originairement distinctes, mais toutes deux richement enluminées, dans le Catalogue imprimé (*Catal. of mss. in the British Museum*, new series). Les tableaux allégoriques qu'on trouve dans chacune des deux parties (*Decem legis mandata*, ff. 2 v° et 128 v° ; *duodecim articuli fidei*, ff. 12 et 129 ; *septem opera passionis Christi*, ff. 12 v° et 132) appartiennent à un genre de littérature théologique qui mériterait d'être étudié parce qu'on en peut constater l'influence dans bien des ouvrages en langue vulgaire. L'arbre des vices et l'arbre des vertus peints aux ff. 129 et 130 ressemblent fort à ceux qui figurent dans le *Libellus de fructibus carnis et spiritus* de Hugues de Saint-Victor, et qu'on a fait servir à l'interprétation de *la Divine Comédie* (voy. A. Fulin, *Allegoria... nelle due prime cantiche della D. C.*, Graz, 1864, pp. 27-8). Des tableaux semblables ou analogues ont été signalés plus d'une fois, voir par ex. le Catalogue Rouard (Paris, 1879), n° 105.

consiste en ce que les six interlocuteurs sont autant de rois. La pièce est disposée sur deux colonnes, l'une pour les trois vifs, l'autre pour les trois morts. En tête de chacune, deux miniatures assez remarquablement exécutées : à gauche, trois personnages couronnés qui semblent plutôt des reines que des rois ; à droite, trois squelettes. Ces deux miniatures sont respectivement accompagnées de ces deux rubriques : *De vivis regibus,* et *de mortuis regibus*. Au-dessus des miniatures, par conséquent au haut de la page, on lit les quatre vers anglais suivants, écrits sur une seule ligne :

Ich am afert. Lo ! what ich se !
Me thinketh hit beth develes thre.
Ich wes wel fair such schel tou be ;
For Godes love bewer by me !

Le texte commence ainsi :

Primus rex vivus.

Compagnouns veez ceo ke jeo voy ?
A poy ke jeo ne me devoy,
De grant poür le quoer me tremble...

Primus rex mortuus.

Ly premer mort dist : Damoysel,
Ne ubliez pas pur sel oysel,
Ne pur vos robes a orfreis...

Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. G. Paris, le 12 novembre 1881.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

État des impressions : *Bulletin*, 1881, n° 2, en bon à tirer. — *Miracles de Nostre Dame,* t. V, les dernières feuilles ont été renvoyées à l'imprimerie en bon à tirer. — *Vie de saint Gilles,* les cinq premières feuilles de l'introduction sont en page ; la suite est à l'imprimerie. — *Raoul de Cambrai*, une demi-feuille a été composée en page, à titre de spécimen.

M. le président entretient le Conseil de la perte douloureuse autant qu'inattendue que la Société vient de subir, par le décès récent de M. le baron James de Rothschild, son trésorier. M. de Rothschild était dans une grande mesure le fondateur de la Société des Anciens Textes français ; il lui avait amené par ses relations personnelles un grand nombre d'adhérents, il lui apportait un con-

cours actif autant que généreux, par la publication, faite à ses frais et par ses soins, du *Mistère du Viel Testament*. M. le président ajoute que les travaux laissés inachevés par M. de Rothschild ne demeureront point en suspens, Mme de Rothschild ayant l'intention de les faire terminer, et M. Picot s'étant chargé d'en poursuivre la publication. Le Conseil charge le président de transmettre l'expression de ses regrets à Mme la baronne James de Rothschild, et de la remercier en même temps des dispositions qu'elle a bien voulu prendre pour assurer l'achèvement des publications commencées par son époux.

M. Picot fait savoir au Conseil que l'un des derniers travaux dont M. de Rothschild se soit occupé est la préface du tome III du *Mistère du Viel Testament*. Cette préface reste toutefois inachevée. M. Picot se propose de la compléter dans un bref délai, de telle sorte que le volume puisse être mis en distribution au commencement de l'année prochaine.

M. Picot est nommé commissaire responsable pour l'*Amant rendu cordelier*.

M. le président dit que le tome VI des *Miracles de Nostre Dame* pourra être mis sous presse très prochainement, et composé sans interruption.

M. de Montaiglon s'engage à livrer sans retard la copie du recueil des *Sotties*.

Le Conseil décide que la séance générale de la Société aura lieu le 21 décembre. Une séance du Conseil sera tenue le 29 novembre.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. G. Paris, le 29 novembre 1881.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

État des impressions : ***Raoul de Cambrai,*** la première feuille est en page.

Le Conseil apprend avec satisfaction que M. le baron Edmond de Rothschild veut bien accepter les fonctions de trésorier de la société.

Le Conseil décide que dorénavant on ne fera plus relier la totalité des volumes publiés par la Société, mais seulement le nombre d'exemplaires nécessaire pour le service des membres et pour la vente courante.

Sur la proposition de M. le président, le Conseil décide que dorénavant les noms des membres de la Société imprimés dans le premier bulletin de chaque année, seront fondus en une seule liste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à la Bibliothèque nationale (salle du cours d'archéologie), le 21 décembre 1881.

Présidence de M. G. PARIS, *président.*

La Société entend la lecture du discours du président, des rapports du secrétaire et du trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

Président	MM. F. BAUDRY.
Vice-présidents . . .	MARTY-LAVEAUX, G. PARIS.
Administrateur . . .	Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.
Secrétaire	P. MEYER.
Secrétaire-adjoint . .	G. RAYNAUD.
Trésorier	BARON EDMOND DE ROTHSCHILD.
Trésorier-adjoint . .	E. PICOT.

CONSEIL

MM. F. BONNARDOT.
H. BORDIER.
ALFRED DIDOT.
E. EGGER.
L. GAUTIER.
Mis J. DE LABORDE.
A. LONGNON.
S. LUCE.
MM. H. MICHELANT.
A. DE MONTAIGLON.
U. ROBERT.
E. DE ROZIÈRE.
BARON A. DE RUBLE.
CH. THUROT.
F. WEY.

Discours de M. G. PARIS, *président.*

MESSIEURS,

La plus pénible fonction de votre président est de devoir vous annoncer les vides que la mort, chaque année, ne manque guère de faire dans nos rangs. Cette tâche est si lourde cette fois, et pour moi si particulièrement douloureuse, qu'elle absorbera tout le temps pour lequel je réclame votre attention. L'année a pour nous cruellement commencé et fini, et nous sommes encore tout ébranlés des deuils que nous avons ressentis.

Quand la Société des Anciens Textes français dressa, en 1875, la première liste de ses membres, une attention délicate de notre secrétaire attribua le nº 1, sur cette liste, à M. Paulin Paris. Vous le choisîtes pour vous présider dès que vous fûtes constitués, et, quand il quitta le fauteuil, vous lui décernâtes, sur la proposition de votre administrateur, le titre de président d'honneur. Ces hommages, qui furent bien sensibles à celui qui en était l'objet, et que leur spontanéité rendait si précieux, étaient des actes de justice autant que de reconnaissance. Près de cinquante ans avant nous, mon père avait entrepris de remettre sous les yeux du public, dans une suite d'éditions, les textes les plus importants pour l'histoire de notre langue et de notre littérature au moyen âge. Pendant près de cinquante ans, il a mis au jour des textes an-

ciens, sans parler de ceux qu'il a interprétés, analysés, traduits. Il débutait en 1832 par *Berte aux grands pieds,* la première chanson de geste qui ait été imprimée en France ; il était prêt, quand il est mort, à mettre sous presse, pour notre Société, un des plus intéressants parmi les romans en prose du cycle d'Arthur. Dans l'intervalle se placent les éditions des monuments les plus variés, appartenant au domaine de l'épopée nationale comme *Garin le Lorrain*, de la poésie historique comme la *Chanson d'Antioche*, de la poésie lyrique comme le *Romancero français,* de l'histoire comme le livre de Villehardouin et les versions françaises des *Chroniques de Saint-Denis* et de Guillaume de Tyr, de la poésie personnelle comme le *Voir dit* de Guillaume de Machaut. Non content de publier des textes, il en faisait publier : c'est sous son impulsion que se forma cette collection des *Romans des douze pairs*, qui s'arrêta malheureusement trop tôt, mais dans laquelle il aurait voulu comprendre la plupart de nos chansons de geste. Nous devons compter presque à l'égal de publications les descriptions, si riches en extraits et en détails de tout genre, qui remplissent les sept volumes de ses *Manuscrits français*. Quant à ses notices dans l'*Histoire littéraire de la France*, à ses rajeunissements de vieux écrits, à ses leçons du Collège de France, dont il a détaché quelques trop rares spécimens, il suffit ici de les indiquer. Tous ceux qui, depuis l'initiative qu'il donna, ont publié d'anciens textes français ont été ses amis, ses disciples ou ses obligés. Notre Société, en se fondant, réalisait un de ses vœux les plus chers, et elle était heureuse de se mettre sous le patronage de sa vieillesse à la fois si

aimable et si respectée. Ce n'est pas moi qui puis exprimer les sentiments qu'a causés sa mort à ceux qui n'avaient avec lui d'autre lien que celui de communes études; mais je suis sûr d'être l'interprète de tous si je dis que la Société des Anciens Textes, en perdant son président d'honneur, a éprouvé, en même temps qu'un vif regret, une impression de diminution et comme une vague inquiétude : il semble que son nom, placé au-dessus des nôtres, devait nous concilier partout l'estime et la sympathie. Ce nom restera d'ailleurs inséparable de la Société, et par le souvenir, et par la publication dont je parlais tout à l'heure, qui, acceptée par votre Conseil, sera quelque jour exécutée.

Un autre nom sera toujours intimement uni à notre œuvre : c'est celui de notre premier trésorier, que l'année, près de finir, devait nous enlever d'une manière si foudroyante. Le baron James de Rothschild, mort à trente-six ans il y a quelques semaines, est, messieurs, le véritable fondateur de la Société des Anciens Textes. C'est lui qui, en 1874, à Vichy, où j'avais eu l'honneur de faire sa connaissance, me dit un jour, après plusieurs entretiens où il m'avait surpris et charmé par l'étendue et la sûreté de ses connaissances autant que par la finesse de son esprit : « Pourquoi ne fonderiez-vous pas, vous, M. Paul Meyer et les autres savants qui s'intéressent au moyen âge littéraire, une *Société des Anciens Textes français* analogue à l'*Early English Text Society* ? — Nous y avons pensé plus d'une fois, lui répondis-je; mais nous craignons un insuccès. Les affaires de ce genre ont un côté *temporel* qui nous est étranger et qui nous effraie. » Sa proposition me fit ce-

pendant réfléchir, et le lendemain je lui dis en l'abordant : « Eh ! bien, la Société dont vous me parliez hier, nous la fonderons si nous pouvons la présenter comme ayant pour trésorier le baron James de Rothschild. — J'y consens de grand cœur, » dit-il aussitôt, et la Société existait l'année suivante. Vous savez quel intérêt il a toujours porté à nos travaux, et quel précieux concours il nous a donné et valu. Qu'il fût un trésorier hors ligne, c'est ce qu'on pouvait attendre ; qu'il fût en même temps un donateur libéral, on n'en était pas non plus étonné ; mais ce qui surprit fort ceux qui ne le connaissaient que de nom, ce fut de trouver en lui un excellent éditeur de textes. Je ne parlerai pas ici des ouvrages qu'il a publiés ou commencés ailleurs, et qui auraient justement fondé la réputation d'un littérateur sérieux ; mais le *Mistère du viel Testament,* dont il a pu nous donner deux volumes, — et dont la suite, grâce à la générosité de M^me^ la baronne James de Rothschild et à l'active amitié de M. Émile Picot, ne nous fera pas défaut, — est une publication hors ligne. Pour les soins à donner au texte, le baron James étonnait parfois les éditeurs les plus diligents par la rigueur de sa méthode et la minutieuse exactitude de son travail ; pour le commentaire, il a montré une information que peu de savants auraient possédée au même degré. Vrai Français de cœur, et s'intéressant à la France de toutes les époques, surtout de celle qui termine le moyen âge et ouvre les temps modernes, fidèle en même temps à la race dont son nom est une des gloires, il trouvait un attrait particulier à publier et à illustrer cette grande œuvre, où se reflète la manière dont les Français d'autrefois ont compris l'his-

toire d'Israël. Il avait, du reste, conçu bien d'autres projets pour la Société. Elle perd avec lui tout ce qu'elle pouvait en espérer, tout ce qu'elle s'en promettait légitimement pour une longue suite d'années. Votre Conseil, messieurs, m'a chargé, comme président, d'exprimer à Mme la baronne de Rothschild toute l'étendue de nos regrets. Au milieu de la consternation où l'a jetée un coup aussi terrible qu'imprévu, elle a tenu à vous remercier par mon entremise et à vous dire combien elle était sensible à notre douloureux hommage.

Les deux grandes pertes que je viens de rappeler marquent cette triste année de leur empreinte dominante ; mais d'autres, que j'ai encore à signaler, appellent aussi tous nos regrets. M. Charles Giraud, membre de l'Institut, dont il est superflu de rappeler la science solide et variée, l'esprit vif et délicat, s'intéressait de près à notre œuvre, pour lequelle il m'a plus d'une fois donné d'excellents avis. M. Bonnefont, professeur au lycée Fontanes, était un de ces excellents esprits dans lesquels le culte de la beauté classique n'exclut pas l'intelligence des manifestations les plus diverses de l'esprit humain. M. Lafite, libraire à Buda-Pest, cherchait à propager nos publications dans l'Europe orientale. Mais deux hommes surtout doivent être ici rappelés. M. Littré, l'un de ceux qui ont le plus contribué à faire comprendre et apprécier justement notre passé littéraire, n'a pas, il est vrai, tiré des manuscrits du moyen âge des textes écrits en ancien français ; mais il en a livré à la presse qu'il avait composés lui-même, et il a réalisé cette belle et difficile fantaisie de faire parler à Dante la langue qu'il aurait parlée si le bonheur avait voulu que ce grand

génie naquît à Paris et non à Florence. Pendant que Littré partait plein de jours, laissant derrière lui, avec bien d'autres ouvrages, ce monument du *Dictionnaire* qui immortalisera son nom, un jeune savant, qui avait entrepris, sur une partie de l'histoire de notre ancienne langue, les travaux les plus importants et les mieux conçus, Henry Nicol, presque le seul qui, en Angleterre, fît de l'anglo-normand une étude vraiment scientifique, s'éteignait à Alger, sans même avoir tracé le plan complet de son œuvre, mais non sans en avoir fait connaître des échantillons qui permettent d'en apprécier le mérite et la solide préparation.

Tel est, messieurs, le bilan funéraire de l'année 1881. Le passif, comme vous le voyez, est terriblement chargé, et l'actif ne balance pas les pertes. Pour que notre œuvre s'affermisse, pour qu'elle puisse sans encombre continuer et grandir, il faut que ceux qui la soutiennent s'y intéressent de plus en plus efficacement. Nous faisons un nouvel et pressant appel à votre concours énergique; nous demandons à chacun de nous aider plus activement que jamais, de son argent, de ses conseils, de sa propagande, et, s'il y a lieu, de sa collaboration.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, pendant l'année 1880, par M. Paul Meyer, *secrétaire.*

Messieurs,

L'année qui s'achève a été douloureuse pour la Société. Ceux qui avaient coutume de travailler avec le plus d'activité à notre œuvre commune ont été frappés cruellement soit en leur personne, soit en leurs plus chères affections. Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, si dans ces circonstances il ne nous a pas été possible de mettre à jour l'arriéré, de faire en sorte que nos volumes parussent dans l'année dont ils portent la date. L'an dernier, à pareille époque, l'exercice de 1879 n'était pas encore complété. Il le fut, dès les premières semaines de cette année, par la publication de la *Chanson d'Élie de Saint Gilles,* suite nécessaire de l'*Aiol,* mis au jour il y a quatre ans. Pour l'exercice de 1880, nous avions annoncé le tome second des œuvres d'Eustache Deschamps, le poëme provençal de *Daurel et Beton*, et la *Vie de saint Gilles*. Les deux premiers de ces volumes sont entre vos mains depuis plusieurs mois. Vous en ayant entretenus dans mon dernier rapport, je n'ai pas à y revenir cette année. Quant à l'édition de la *Vie de saint Gilles,* elle n'a pu être terminée à temps, et nous avons dû lui substituer le tome V des *Miracles de Notre-Dame,* qui est en ce moment entièrement tiré, et sera mis à votre disposition dans quelques semaines.

Voilà donc l'exercice de 1880 terminé. Pour l'exercice de 1881, nous pouvons compter à bref terme sur la *Vie*

de saint Gilles dont les éditeurs corrigent les dernières épreuves. Lorsque ce volume sera publié, lorsque vous aurez lu cette longue introduction si pleine de faits, qui élucide tant de questions d'histoire hagiologique, d'histoire littéraire, de linguistique romane, vous reconnaîtrez sans doute que la valeur des résultats obtenus n'est pas hors de proportion avec la longueur de l'incubation. Le tome III d'Eustache Deschamps est depuis plusieurs mois sous presse et nous espérons que notre zélé administrateur l'aura bientôt mené à bonne fin. A défaut de ce nouveau volume d'un recueil dont tous les amis de notre ancienne littérature souhaitent le progrès rapide, nous ferons entrer dans l'exercice de 1881 le tome VI des *Miracles de Nostre Dame*. D'autres ouvrages sont sous presse depuis un temps plus ou moins long. Le premier prêt complètera l'exercice de 1881. Ce sera vraisemblablement l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour*, dont M. de Montaiglon nous fait toujours espérer le prompt achèvement.

Pour l'année 1882, nous aurons d'abord, soit le t. VI des *Miracles de Notre-Dame,* soit le t. III d'Eustache Deschamps, selon que l'un ou l'autre de ces deux volumes aura été affecté à l'exercice de 1881 ; puis nous pourrons compter sur l'une de ces deux publications entreprises depuis longtemps : le recueil des versions anciennes de l'Évangile de Nicodème, préparé par MM. G. Paris et Bos, et la *Vie du pape saint Grégoire*. Enfin, nous pousserons activement la nouvelle édition de *Raoul de Cambrai*, qui vient d'être mise sous presse, et nous ferons en sorte qu'elle soit terminée dans le courant de l'année prochaine. Je me suis efforcé, dans mes précédents rapports, de faire ressortir l'intérêt philologique et littéraire que présenteront les éditions des versions de Nicodème et de la vie de *saint Grégoire*, permettez-moi de

vous entretenir quelques instants de l'édition nouvelle de *Raoul de Cambrai.* Entre les chansons de geste qui composent cet ensemble immense et varié qu'on appelle l'Épopée française, il n'en est peut-être pas une qui se recommande par un intérêt historique aussi grand. Nous n'y trouvons point de ces récits fastidieux de fabuleuses batailles entre Chrétiens et Sarrazins qui occupent une si grande place dans tant de nos anciens poëmes, ni de ces contes merveilleux que les romans d'aventure mirent à la mode au XII^e^ siècle : c'est une série d'épisodes de l'histoire féodale du IX^e^ siècle ; c'est l'exposé de luttes pour la possession d'une terre réclamée, avec des droits équivalents, sinon semblables, par deux compétiteurs ; c'est l'opposition de deux droits : l'un, qui allait s'éteignant, est celui qu'avait le roi de distribuer à ses fidèles des biens à titre viager ; l'autre, qui dès lors s'établissait, est le droit des fils à hériter de la terre concédée à leur père. A la vérité *Raoul de Cambrai* ne nous est pas parvenu sous sa forme originale ; mais on peut être assuré que la rédaction que nous en possédons, et qui paraît appartenir à la seconde moitié du XII^e^ siècle, n'a guère modifié que la forme de l'ancien poëme. Pour le fond, la chanson, telle que nous l'avons, nous donne encore l'impression d'une page probablement véridique, au moins dans la donnée générale, en tout cas très vraisemblable, de l'histoire des premiers temps de la féodalité. *Raoul de Cambrai* a été publié pour la première fois en 1840. Il n'est pas d'édition de cette époque qu'il ne soit possible d'améliorer grandement aujourd'hui, grâce aux rapides progrès de la philologie romane. L'édition de *Raoul de Cambrai* était, entre toutes, susceptible d'améliorations, puisque le premier, éditeur, sans parler d'innombrables fautes de lecture, a poussé la négligence jusqu'à omettre plusieurs des vers contenus dans

le manuscrit. Mais une circonstance heureuse nous permettra de faire usage d'éléments que le premier éditeur n'a pas connus. Le président Fauchet, l'un des rares inédits du XVI^e^ siècle qui ont étudié notre ancienne littérature, possédait dans sa riche bibliothèque un manuscrit de *Raoul de Cambrai* assez différent de l'unique exemplaire actuellement connu. Il en a cité plusieurs vers dans certains de ses écrits, notamment dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise*. Or, nous avons retrouvé un volume de notes autographes de Fauchet, renfermant la copie de plusieurs centaines de vers tirés de ce manuscrit. Ce secours nous est venu d'autant plus à propos que l'unique ms. jusqu'à présent connu de *Raoul* est fort endommagé, ayant perdu plusieurs feuillets ou fragments de feuillets, d'où résultent des lacunes que nous avons pu sinon combler, du moins diminuer dans une certaine mesure, à l'aide des extraits conservés par Fauchet. Ce n'est pas tout. M. Longnon, qui s'est associé à votre secrétaire pour l'édition de *Raoul,* a découvert dans un ms. de la chanson de *Girbert de Metz*, un récit épisodique, jusqu'ici inconnu, qui reproduit en substance la partie la plus ancienne de *Raoul de Cambrai.* Nous insérerons ce récit dans notre édition qui, nous l'espérons différera notablement de l'ancienne.

Une autre chanson de geste, celle-là moins ancienne et moins importante, mais aussi beaucoup moins connue, prendra place dans l'un de nos plus prochains exercices. C'est *la Mort d'Aymeri de Narbonne,* dont l'édition, préparée par M. J. Couraye du Parc, sera très prochainement envoyée à l'impression. C'est un poëme inédit, qui nous a été conservé par quatre mss., dont un seul se trouve à Paris. M. Couraye du Parc a établi son texte avec soin d'après ces quatre mss., il a rassemblé et

mis en œuvre dans sa préface, qui était originairement une thèse présentée à l'Ecole des Chartes, toutes les notions littéraires qui se déduisent du poëme ou s'y réfèrent, et votre Conseil n'a pas hésité à accueillir un travail qui lui a paru nouveau et intéressant.

En perdant celui en qui elle peut reconnaître son principal fondateur, la Société des Anciens Textes a perdu un collaborateur actif et dévoué autant que désintéressé. Vous venez d'apprendre de la bouche de notre président par quel acte de pieuse munificence la publication du Mystère du Vieux Testament, commencée depuis plusieurs années par M. le baron James de Rothschild, se trouve désormais assurée. Peu de jours encore avant le coup inopiné qui l'a frappé, M. de Rothschild s'occupait de la préface qui doit précéder le t. III du *Mistère*. Grâce aux soins diligents de M. É. Picot, ce volume pourra sous peu être mis en distribution. La publication du *Mistère du Viel Testament,* si bien commencée, sera dignement continuée, et rappellera toujours à notre Société le souvenir de celui à qui elle doit tant.

Des causes purement accidentelles nous ont empêché de pousser, cette année, les travaux de la Société avec toute l'activité que nous aurions voulu leur imprimer; mais les éditions que nous avons sous presse, ou que le Conseil de la Société a acceptées en principe, sont nombreuses. Si chacun des éditeurs veut bien augmenter un peu la part d'activité qu'il apporte à notre œuvre commune, le retard sera bientôt réparé.

Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la société pendant l'année 1880, par M. É. Picot, *trésorier-adjoint.*

Messieurs,

Le souvenir de l'homme éminent, de l'ami dévoué que nous avons perdu, me rend bien douloureuse la tâche qui m'est imposée aujourd'hui. Notre président et notre secrétaire nous parlaient tout à l'heure de la part prise par le baron James de Rothschild à la fondation de la Société, de l'intérêt avec lequel il suivait nos travaux et de l'ardeur avec laquelle il avait entrepris pour nous la publication d'un de nos plus importants mystères; je ne puis m'empêcher, à mon tour, messieurs, de rappeler les services rendus par lui dans les modestes fonctions qu'il avait acceptées. Non-seulement son nom était pour nous tous la plus précieuse garantie d'une bonne gestion de nos finances; non-seulement il avait appliqué à nos revenus les principes de la comptabilité la plus perfectionnée, mais il était toujours prêt à nous venir en aide de ses deniers. Combien de fois n'a-t-il pas avancé les sommes nécessaires à nos paiements, lorsque nos ressources étaient momentanément insuffisantes? Combien de menues dépenses n'a-t-il pas prises personnellement à sa charge, tant pour nos registres et nos imprimés que pour des gratifications accordées à nos comptables? Ce sont là, messieurs, des libéralités que seul j'ai eu l'occasion de connaître, car M. de Rothschild avait toujours soin de les cacher, et il était si désireux de faire le bien sans ostentation que je me serais reproché de trahir le secret dont il aimait à s'envelopper.

La mort de notre trésorier est un coup d'autant plus sensible pour notre Société qu'elle traverse en ce moment une sorte de crise. J'essaierais vainement de vous dissimuler que, depuis deux ou trois ans, le nombre de nos adhérents a cessé de s'accroître et que les souscriptions nouvelles sont loin de combler les vides qui se sont produits parmi nous. De là un sensible abaissement de nos recettes, alors qu'il a été impossible de réduire nos dépenses. Vous aurez à vous demander, messieurs, par quelles mesures il pourrait être porté remède à cette situation. L'exposé financier que je vais avoir l'honneur de vous faire est, en effet, de nature à nous inspirer d'assez vives inquiétudes pour l'avenir.

Exercice 1879.

Aux termes du rapport qui vous a été présenté le 27 décembre dernier, l'exercice 1879 se soldait par un déficit de 1,702 fr. 31 c. Ce déficit s'est augmenté encore des frais entraînés par la publication du dernier volume attribué à cet exercice, *Elie de saint Gilles,* soit 2,756 fr. 95 c., qui se décomposent comme suit :

Impression	1,795 50
Cartonnage	501 45
Droits d'auteur	460 »
Ensemble	2,756 95

Notre déficit, au commencement de l'exercice 1880, est monté ainsi à 4,459 fr. 26 c. D'autre part, divers recouvrements sont venus en réduire le chiffre. Nous avons encaissé les souscriptions ministérielles de 1878 et 1879, plus une souscription ordinaire pour 1878, dix souscripordinaires et une souscription à un exemplaire de luxe

pour 1879, soit, ensemble, 1,825 fr. ; il n'en est pas moins vrai que l'exercice 1879 s'est soldé pour nous par une perte de 2,634 fr. 26 c.

Exercice 1880.

Bien que la date de notre assemblée générale ait été reportée à la fin de l'année, nous n'avons pu encore, messieurs, obtenir de nos éditeurs qu'ils eussent terminé assez tôt la dernière des publications afférentes à l'année précédente, pour que nous en ayons reçu le compte avant notre réunion actuelle. Nous ne pouvons donc encore vous apporter, pour 1880, que des résultats incomplets.

Notre compte capital s'est accru, pendant cet exercice, d'une souscription de membre perpétuel : 250 fr., et de neuf droits d'entrées, soit 90 fr. ; ensemble 340 fr. Malheureusement, cette somme n'a pu être placée conformément aux prescriptions statutaires : elle a été provisoirement absorbée par nos dépenses.

Nous avons recueilli (défalcation faite des rentrées d'ailleurs peu importantes qui ont été mentionnées dans le dernier rapport) trois cent trente-cinq souscriptions ordinaires et dix-neuf souscriptions à des volumes en papier Whatman, soit un total de 9,325 fr. Notre compte d'intérêts a produit 1,155 fr. ; enfin la vente de nos publications en librairie a donné 809 fr. Ce dernier chiffre est loin d'être satisfaisant, puisque, malgré l'augmentation du nombre de nos volumes, nous sommes restés notablement au-dessous du produit de l'année précédente. On verra, par le rapport ci-annexé, comment il se décompose.

De ce qui vient d'être dit, il résulte, messieurs, que les rentrées destinées à alimenter le budget de 1880 n'ont

été que de 11,274 fr. et que, en y joignant les sommes que nous devrions porter en compte capital, elles ne dépassent pas 11,614 fr.

Voyons quelles sont les dépenses que nous avons à placer en regard de nos recettes.

Le déficit de 1879 absorbe à lui seul 2,634 fr. 26 c.

Nos frais généraux (timbres, recouvrements, etc.) se montent à 474 fr. 60 c.; les remises aux libraires à 440 fr.

Le *Bulletin* a absorbé 858 fr. 60 c.

La publication du roman de *Daurel et Beton* représente une dépense de 2,661 fr. 45 c., savoir :

Impression	1,731 85
Cartonnage	502 10
Droits d'auteur	427 50
Ensemble	2,661 45

Le tome II des *Œuvres d'Eustache Deschamps* a coûté (sans y comprendre les droits d'auteur) la somme relativement élevée de 4,481 fr. 45 c., savoir :

Impression	3,317 40
Gravure du fac-similé	328 »
Cartonnage	836 05
Ensemble	4,481 45

Sur le tome V des *Miracles de Notre-Dame,* il n'a été payé qu'un à-compte de 25 fr.

La dépense totale faite à ce jour s'élève ainsi à 11,575 fr. 36 c. C'est-à-dire que nos ressources sont presque entièrement absorbées, et que non-seulement nous avons fait un emprunt forcé au compte capital, mais que nous devons encore les droits d'auteur du tome II des

Œuvres d'Eustache Deschamps et les frais de publication du tome V des *Miracles de Notre-Dame*. Nous arriverions à un résultat encore plus défavorable si nous n'avions porté au compte des recettes de 1880 toutes les sommes encaissées en 1881 tant pour les arrérages de nos rentes que pour nos ventes en librairie.

Exercice 1881.

Bien que nous soyons arrivés à la fin de l'année, l'exercice 1881 est à peine commencé. Nos recettes ne se

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

Solde de la 5e année.....		1,702 3
Élie de Saint-Gilles.		
Payé facture Marchessou.....	1,795 50	
— Engel fils.....	501 45	2,756 9
Droits d'auteur.....	460 »	
Eustache Deschamps (Tome II).		
Payé factures Eudes et Dujardin.....	328 »	
— Marchessou.....	3,317 40	4,481 4
— Engel fils.....	836 05	
Daurel et Beton.		
Payé facture Marchessou.....	1,731 85	
— Engel fils.....	502 10	2,661 4
Droits d'auteur.....	427 50	
A reporter.....		11,602

montent jusqu'ici qu'à 300 fr. 25 c., et nos dépenses à 25 fr. payés à-compte sur la publication de la *Vie de saint Gilles*. Nos quittances ont été mises, il y a quelques jours, en recouvrement, mais nous n'en connaissons pas encore le produit.

En résumé, messieurs, la situation financière de notre Société mérite de fixer sérieusement votre attention. Il serait grand temps que des adhésions nouvelles vinssent grossir nos rangs et assurassent la durée de notre œuvre.

TEXTES FRANÇAIS AU 20 DÉCEMBRE 1881

CAPITAL :		
Reçu 1 souscription de membre perpétuel	250 »	340 »
Id. 9 droits d'entrée	90 »	
SOUSCRIPTIONS DE 1878.		
Souscription ministérielle	750 »	775 »
1 souscription de 25 fr.	25 »	
SOUSCRIPTIONS DE 1879.		
Souscription ministérielle	750 »	1,050 »
10 souscriptions de 25 fr.	250 »	
1 — de 50 fr.	50 »	
SOUSCRIPTIONS DE 1880.		
335 souscriptions de 25 fr.	8,375 »	9,325 »
19 — de 50 fr.	950 »	
COMPTE D'INTÉRÊTS.		
1 an d'intérêts sur fr. 1,155 (rente 5 p. 100)		1,155 »
A reporter		12,645 »

Report.....	11,602 16
MIRACLES DE NOSTRE DAME (TOME V).	
A-compte payé sur les droits d'auteurs.....	25 »
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.	
Passé facture Marchessou.....	858 60
REMISES AUX LIBRAIRES	
Bonifications diverses.....	440 »
FRAIS GÉNÉRAUX.	
Frais divers.....	474 60
SOLDE de la 6e année (1880).....	53 64
	13,454 »
VIE DE SAINT-GILLES.	
A-compte payé sur les droits d'auteurs.....	25 »
BALANCE au 29 décembre 1881.....	328 89
	353 89

Report		12,645 »
COMPTE DES VENTES :		
10 ex. *Album des anciens Monuments*.....	150 »	
5 — *Brun de la Montagne*.....	15 »	
7 — *Miracles de Nostre-Dame*, tome I....	35 »	
4 — *Guillaume de Palerne*.....	20 »	
5 — *Sept Sages de Rome*.....	20 »	
6 — *Miracles de Nostre-Dame*, tome II...	30 »	
1 — — — (gr. pap.)	10 »	
11 — *Aiol*.....	66 »	
7 — *Débat des Hérauts d'armes*.....	35 »	
10 — *Eustache Deschamps*, tome I.....	60 »	809 »
8 — *Miracles de Nostre-Dame*, tome III..	40 »	
1 — — — (gr. pap.)	10 »	
10 — *Voyage à Jérusalem*.....	50 »	
1 — — (gr. pap.).....	10 »	
12 — *Chronique du Mont-Saint-Michel*....	72 »	
6 — *Miracles de Nostre-Dame*, tome IV..	30 »	
13 — *Élie de Saint-Gilles*.....	52 »	
8 — *Eustache Deschamps*, tome II	48 »	
14 — *Daurel et Beton*	56 »	
		13,454 »
SOLDE.....		53 64
SOUSCRIPTIONS DE 1881.		
Reçu 10 souscriptions de 25 fr.....	250 25	300 25
— 1 — de 50 fr.....	50 »	
		353 89

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1881

Statuts 5
Règlement 9
Liste des membres de la Société au 1er avril 1880 13
Liste des membres du Conseil d'administration 36
Procès-verbaux des séances 37, 41, 73
Discours de M. G. Paris, président 77
Rapport de M. P. Meyer, secrétaire 83
Rapport de M. É Picot, trésorier-adjoint 88
Notice du ms. Egerton 945 du Musée britannique, par M. P. Meyer 44

Le Puy, typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTE

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

1882. — N° 1

FOREIGN
BODLEIAN
PERIODICALS

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

—

1882

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1er janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication. Cette rémunération ne pourra être inférieure à 30 fr. pour chaque feuille d'impression.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une

publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 15 MAI 1882

MEMBRES FONDATEURS

Bonnardot (François), [44].
Bordier (Henri), [4].
Didot (Alfred), [408].
Laborde (marquis J. de), [15].
Lamarle (A.), [261].
Laurençon (Léon), [208].
Le Pileur (Dr Louis), [388].
Lowell (J.-R.), [401].
Meyer (Paul), [21].
† Pannier (Léopold), [25].
Paris (Gaston), [26].
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [30].
† Richard (Éd.), [237].
† Rœderer (L.). [452].
Rothschild (baron Arthur de), [112].
Rothschild (baron Edmond de), [113].
† Rothschild (baron James de), [31].
Schefer (Charles), [466].
Wailly (Natalis de), [2].

MEMBRES PERPÉTUELS

Andouillé (A.), [171].
André (Édouard), [131].
Aron-Duperret (Henri), [147].
Autier de Cauvry (Mme), [568].
Avril (baron Adolphe d'), [559].

Balsan (Ch.), [247].
Baudry (F.), [3].
† Bonnefont (L.), [204].
Bourmont (comte Amédée de), [565].
Bradshaw (H.), [343].
Calderon (Th.), [284].
Colmet d'Aage (Gabriel), [118].
Cornu (J.), [56].
† Didot (Ambroise-Firmin), [8].
Fagniez (Gustave), [345].
Fournié (Dr Éd.), [412].
Furnivall (Fr.-J.), [37].
Guerle (de), [533].
Havet (Julien), [45].
Havet (Louis), [46].
Joret (Charles), [276]
Lallement (J.), [309].
Limminghe (comte de), [486].
Lister (J.-L.), [355].
Longnon (Auguste), [17].
Marchessou (Pierre), [410].
Marin, [288].
Masson (Georges), [89].
Metman (Étienne), [371].
Meyer (Paul), [21].
Morel-Fatio (Alfred), [210].
† Nicol (H.), [42].
Paris (Gaston), [26].
† Paris (Paulin), [1].
Picot (Émile), [29].
Poinsignon (J.), [248].
Rajna (Pio), [296].
Reuss (Rod.), [184].
Ritter (Eug.), [202].
Rothschild (baron Alphonse de), [111].
Rothschild (baron Gustave de), [114].
† Rouzaud (Auguste), [525].
Saisset (Paul de), [517].
Smith (Miss Lucy Toulmin), [459].
Stimming (Dr Albert), [521].
Suchier (A.), [164].
Templier (Armand), [384].
Tobler (Adolf), [60].
† Urbain (Fr.), [217].
† Villemessant (H. de), [307].
Wahlundt (C.), [447].
Weber (Dr Alfred), [396].

LISTE GÉNERALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ [1]

ADERT (J.), [68], directeur du *Journal de Genève*, à Genève; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

AGUILÓ Y FUSTER (M.), [505], conservateur de la bibliothèque provinciale, à Barcelone; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

AMYOT (L.), [66], de la librairie Vieweg, rue Richelieu, 67.

ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.

ANDOUILLÉ (A.), [171], rue Jacob, 13 (membre perpétuel).

ANDRÉ (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158 (membre perpétuel).

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [477], professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.

ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], à Heidelberg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

ARON-DUPERRET (Henri), [147], palais Anitchkoff, à Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).

ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; corresp. M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis* (6 *exemplaires*).

ASTOR LIBRARY, [458], New-York; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

ATKINSON (Dr), [192], Clare College Lodge, Cambridge.

ATKINSON (R.), [38], professeur à l'Université de Dublin

AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.

AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

AUDRAN (Eug.), [385], professeur au lycée de Belfort.

AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, rue de l'Élysée, 4.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

Aumond (T.-A.), [256], libraire, boulevard de Strasbourg, 35.

Autier de Cauvry (Mme), [568], rue des Écoles, 38 (membre perpétuel).

Avril (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire de France au Chili; corresp. M. Flûry-Hérard, rue Saint-Honoré, 372 (membre perpétuel).

Bailey (H.-F.), [335], corresp. M. Dulau, libraire, Londres.

Baillieu (M.-J.), [238], route de Paris, 65, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); correspondant M. Martin, libraire, rue Séguier, 18.

Bale, (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Balsan (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).

Baltimore (Johns Hopkins University, à), [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Saint-Martin, 15.

Bapst (J.), [542], rue des Capucines, 20.

Barclay (Ch.), [442], 92, Pembroke Road, Clifton, Bristol (Angleterre).

Barthès et Lowell [269], libraires à Londres; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

* Bataille (Édouard-Odon), [92], commandant d'état-major, au Ministère de la Guerre, rue de la Boëtie, 18.

Baudet (L.), [440], rue des Archives, 14.

Baudry (F.), [3], membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine (membre perpétuel).

Beau (G. Auguste), [560], rue de l'Arrivée, 8.

Beaumont (G.-F.), [526], à Blandy-lés-Tours, par le Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne).

Beauvoir (marquis de), [311], rue de Miromesnil, 15.

Beauvoir de Priaulx (O.), [335]; corr. M. Dulau, libraire, 37, Soho square, Londres.

Beer (Guill.), [504], rue de l'Arcade, 45.

Belfast (Queen's college, à), [492]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Bémont (Charles), [298], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 21.

Béraldi (Henri), [93], rue Blanche, 68.

Berlin (Bibliothèque de l'Université de), [143]; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Bernard (l'abbé Eugène), [527], vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, 5.

Berthelet, [395], à Arlay (Jura).

Bethmont (Paul), [266]. député, rue Matignon, 14.

Biblioteca Vittorio-Emmanuele, [456], au Collège Romain, à Rome; corresp. M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.

Bibliothèque nationale, à Paris.

Blancard, [264], boulevard Baile, 40, à Marseille.

Bôcher, [252], professeur à l'Université de Boston; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Bodinier (Guillaume), [329], avocat, rue Saint-Joseph, 2, à Angers.

Bohomoletz (Mme de), [286], boulevard Malesherbes, 142.

Boislisle (A. de), [563], sous-chef au ministère des Finances, rue de l'Université, 18.

Boldakof (Innocent), [85], rue Troïtskoï, 15, à Saint-Pétersbourg; corresp. M. Loth, rue de Naples, 25.

Bonn (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

* Bonnardot (François), [44], attaché au bureau des travaux historiques de la ville de Paris, avenue Victoria, 1 (membre fondateur).

* Bordier (Henri), [4], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (membre fondateur).

Bos (Dr Alph.), [154], rue Forbin, 75, à Marseille.

Bossert (A.), [310], professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Boston (la Bibliothèque publique de), [441]; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Boucher (Aug.), [362], rue Legendre, 9.

Boucherie (Anat.), [5], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Savine, à Montpellier.

Boully (Ém.), [317], professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle.

Bourmont (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 89 (membre perpétuel).

Bouteillier (E. de), [70], rue du Regard, 3.

* Bouton (V.), [421], rue de Maubeuge, 15.

Boutton (Joseph), [541], rue Ménage, 1, à Angers.

Bradshaw (H), [343], bibliothécaire de l'Université de Cambridge, King's College, Cambridge (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15 (membre perpétuel).

Bréal (Michel), [444], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63.

Brooke (Th.), [508], Armitage-bridge, Huddersfield, Angleterre.

Brun (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), [64], directeur du *Musée archéologique*, rue de Milan, 11 *bis*.

Calderon (Th.), [284], place des Voges, 9 (membre perpétuel).

*Calvet-Rognat (baron Pierre), [399], rue Saint-Honoré, 374.

*Calvet-Rognat (vicomte), [400], rue Saint-Honoré, 374.

Cambridge (Bibliothèque de l'Université de), [367]; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Casati (Charles), [558], conseiller à la cour d'appel d'Orléans, quai Barentin, 18, à Orléans.

Castonnet-Desfosses, [224], avocat, rue des Saints-Pères, 1.

Caussade (F. de), [200], conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Chabaneau (Camille), [95], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, à Montpellier.

Champion (H.), [245], libraire, quai Malaquais, 15 (2 *exemplaires*).

Chance, [350], Burleigh House, Sydenham Hill, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Charavay (Ét.), [422], libraire, rue de Seine, 51.

Chartres (duc de), [312], rue Jean Goujon, 35.

Chavagnac (Xavier de), [497], rue de Varenne, 8.

*Chavane (P.), [328], à la manufacture de Bains en Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue de Lancry, 42.

Chazal (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, rue de Châteaudun, 25.

Chennevières (marquis de), [474], rue de l'Éperon, 5.

Chilhaud-Dumaine (Alfred), [293], ancien élève de l'École des Chartes, rue Dauphine, 30.

Claudin (A.), [234], libraire, rue Guénégaud, 3.

Cocteau, [518], notaire, rue de Lille, 37.

Coe (Edw.), [71], professeur à Yale College, New-Haven (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

Colmet d'Aage (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 126 (membre perpétuel).

* Comte (Edmond), [557], rue de Thann, 6 (boulevard de Courcelles).

Constans (L.), [173], professeur au lycée de Vanves, boulevard du Lycée, 15, à Vanves (Seine).

Copenhague (Bibliothèque royale de), [151] ; correspondant M. Loones, libraire, rue de Tournon, 6.

Coppeaux (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.

Cormenin (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.

Cornu (J.), [56], professeur à l'Université de Prague (Bohême) ; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

Coubertin (baron Paul de), [489], attaché au Musée du Louvre, rue Vignon, 30.

Coulet (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.

Couraye du Parc (Joseph), [562], boulevard Saint-Michel, 79.

Courcel (Valentin de), [269], boulevard St-Michel, 81.

Crane (J. F.), [437], professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Crouslé, [373], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Gay-Lussac, 24.

* Daguin, [174], ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4 ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Dareste (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.

Darmesteter (Arsène), [6], maître de conférences à la Faculté

des Lettres de Paris et à l'École des Hautes-Études, place de Vaugirard, 7.

Daspit de Saint-Amand, [511], à La Réole (Gironde).

David, [531], avocat, rue des Saints-Pères, 81.

De Beer (T.-H.), [332], professeur à Amsterdam, P. C. Hooft-straat, 83.

Decisy (Ch.), [443], rue Jacob, 46.

Defremery (Ch.), [547], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 42.

Dehaisnes (l'abbé C.), [431], pour les Archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde (François), [73], archiviste aux Archives nationales, au palais de l'Institut.

Delaville Le Roulx (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Lisbonne, 10.

Delisle (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.

Delius (N.), [175], professeur à l'Université de Bonn ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Delombre, [119], rue de Rougemont, 7.

Demaison (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rogier, à Reims.

* Didot (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).

* Doazan (A.), [258], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazeille (Indre) ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Donnet (Mme G.), [495], corresp. M. G. Raynaud, rue de Constantinople, 28.

Dreyfus (Ferd.), [203], avocat, rue Saint-Lazare, 94.

Dreyfus (G.), [534], boulevard Malesherbes, 101.

Drujon (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.

* Dubois (Alfred), [152], rue du Faubourg-St-Honoré, 47.

Dubois (Paul), [493], cours du Jardin public, 7, à Bordeaux.

Dubois (Virgile), [125], vérificateur de l'enregistrement, rue d'Assas, 53.

Duchauffour, [520], procureur de la République, à Avallon (Yonne).

Dufourmantelle (Ch.), [457], archiviste de la Corse, à Ajaccio.

Dulau et Cie, [190], libraires, Soho-square, 37, à Londres (*2 exemplaires*).

Duloup, [283], rue de Rome, 27.

Dumez (Albert), [548], rue Barbet de Jouy, 28.

Dumouchel (J.), [265], professeur à l'Université de Moscou ; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Dunoyer de Noirmont (baron), [407], rue des Capucines, 22.

Dykes (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, à Wakefield (Angleterre).

École normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45 ; corresp. M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.

Egger (Émile), [9], membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Madame, 68.

Eichthal (Eugène d'), [207], rue de Mogador, 6.

Ellis et White, [201], libraires, 29, New Bond street, à Londres (*2 exemplaires*).

Épernay (Bibliothèque de la ville d'), [451].

Ephrussi (Ch.), [502], rue de Monceaux, 81.

Fagniez (Gustave), [345], à Meudon (Seine-et-Oise) (membre perpétuel).

Fanjoux (G.), [364], rue de Vienne, 5.

Faucon (Maurice), [487], membre de l'École de Rome, au palais Farnèse, à Rome.

Favre (Camille), [47], ancien élève de l'École des Chartes, à la Grange, près Genève (Suisse).

Fécamp (Albert), [449], bibliothécaire de la bibliothèque universitaire, à Montpellier.

Fezenzac (duc de), [544], rue de Courcelles, 5.

Fischbacher, [157], libraire, rue de Seine, 33.

Flach (Jacques), [414], docteur en droit, rue d'Enghien, 27.

Flavigny (comtesse de), [148], rue d'Anjou-St-Honoré, 42.

Fœrster (Dr Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Fontaine (E.-Jean), [96], libraire, rue Vivienne, 10.

Fouret (René), [289], boulevard Saint-Michel, 22.

Fould (Léon), [529], avenue Van Dyck, 4, Parc-Monceaux.

Fournié (Dr Ed.), [412], rue Louis-le-Grand, 11 (membre perpétuel).

Fournier (Dr Alfred), [90], agrégé de la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.

Franklin (Alfred), [521], administrateur adjoint de la bibliothèque Mazarine.

Franqueville (Gaston de), [549], rue Palatine, 5.

Furnivall (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).

Gadala (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.

Gariel (H.), [82], bibliothécaire de la ville de Grenoble; correspondant M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

Garnier (E.), [97], rue des Francs-Bourgeois, 56.

Gasté (Armand), [249], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Caen, rue Élie de Beaumont, 5, à Caen.

Gaujal (baron de), [246], rue de Naples, 11.

Gausseron (Henri), [145], professeur de langues modernes, à l'Académie d'Ayr, Bath-place, 2, à Ayr, Écosse.

Gautier (Léon), [10], professeur à l'École des Chartes, sous-chef aux Archives nationales, rue Vavin, 8.

Geijer (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Genève (la Bibliothèque publique de), [428].

Gentil (Arthur), [550], rue d'Amsterdam, 77.

Gerbaix de Sonnaz (comte de), [512], premier secrétaire de la légation d'Italie à Bruxelles, rue d'Arlon, 2, Bruxelles.

Gevaert (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Gilliéron (J.), [468], rue des Apennins, 3.

Gillot (H.), [450], professeur de rhétorique au lycée de Chaumont (Haute-Marne).

Giraudeau (Abel), [123], rue Richer, 12.

*Goldschmidt (L.), [376], rue Rembrandt, parc Monceaux.

GOTHA (Bibliothèque ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

GOUJON (Paul), [506], avocat, rue de Paradis, 52.

GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

GROUCHY (Vte de), [361], secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, 10.

GUERLE (de), [533], trésorier-payeur général à Nancy (membre perpétuel).

GUIFFREY (J.-J.), [381], archiviste aux Archives nationales, rue d'Hauteville, 1.

GUIZOT (Guillaume), [13], professeur au Collège de France, rue de Monceaux, 42.

HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567].

HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.

HAUTCŒUR (l'abbé), [382], recteur de l'Institut catholique, à Lille.

HAVET (Julien), [45], employé à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, 19 (membre perpétuel).

HAVET (Louis), [46], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris et à l'École des Hautes-Études, place Vendôme, 16 (membre perpétuel).

HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.

HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université), [570].

HERBET (Félix), [482], docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.

HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

HESSELS (J.-H.), [36], à Cambridge (Angleterre).

HIRT (la librairie), [476], à Breslau; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.

HODGES, FOSTER et Cie, [337], libraires, à Dublin.

HŒST (Christian), [482], libraire à Copenhague; correspondant M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, 13.

JAMAIN (Joseph), [490], à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3.

JAMET (Alph.), [438], rue du Faubourg-Saint-Denis, 255.

JARNIK (Jean-Urbain), [87], 11 Malzgasse, 1, Vienne (Autriche).

JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], professeur, rue Marchant, 9, à Metz (Lorraine).

JOLLY D'AUSSY (Alfred), [539], notaire à Saint-Jean-d'Angély.

JOLLY D'AUSSY (Denis), [540], au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure).

JONQUIÈRE (J.), [126], inspecteur de l'enregistrement, rue de Passy, 84.

JORET (Charles), [276], professeur à la Faculté des Lettres à Aix ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

JOUBERT (André), [330], aux Lutz de Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, à Rennes.

JOURDAIN (Charles), [160], membre de l'Institut, rue Cambon 21.

KANN (Max), [149], avenue de Wagram, 110.

KERBY et ENDEAN, [336], 190, Oxford St., à Londres.

* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.

KING's Inns library, [290], Henrietta street, à Dublin.

KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.

LABITTE (Adolphe), [244], libraire, rue de Lille, 4.

* LABORDE (marquis J. de), [15], archiviste aux Archives nationales, rue Murillo, 4 (membre fondateur).

LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

LABOULAYE (Édouard), [236], sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, au Collège de France.

LACROIX (Paul), [127], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

LAFENESTRE (Georges), [191], inspecteur des Beaux-Arts, rue Jacob, 23.

LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.

Lair (J.), [47], ancien élève de l'Ecole des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.

Lallement (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).

*Lamarle (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme), rue Clapeyron, 19 (membre fondateur).

Lamé (L.), [413], rue de Chabrol, 48.

La Trémoïlle (duc de), [187], avenue Gabriel, 4.

*Laurençon (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, boulevard Saint-Germain, 262 (membre fondateur).

Lavisse (Louis-Ern.), [134], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue de Médicis, 5.

*Lebigre, [405], notaire, rue Beauharnais, à Lille; correspondant M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.

Le Blondel, [461], libraire, à Meaux (Seine-et-Marne).

Lecesne (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.

Legouez (E.), [39], professeur au lycée Fontanes, rue de la Rochefoucauld, 28.

Leipzig (Bibliothèque de l'Université de), [537].

Lelong (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Le Masson [472], notaire, à Rouen.

*Le Pileur (Dr Louis), [388], rue Castellane, 12 (membre fondateur).

Leroy (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

Leroy-Beaulieu (Anatole), [150], rue Pigalle, 69.

*Le Sourd (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, rue Soufflot, 15.

Lespinasse (René de), [398], ancien élève de l'École des Chartes, au château de Luanges, par Guerigny (Nièvre).

* Leveau (A.), [100], rue de Maubeuge, 20.

Liesville (A. R. de), [561], attaché au musée Carnavalet, rue Gauthay, 23.

Limminghe (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).

Lister (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax (Angleterre) (membre perpétuel).

Livet (Charles), [209], à Vichy.

Loghem (M.-G.-L. Van), [340], avocat, Vondelstraat, 108, à Amsterdam.

Longnon (Auguste), [17], archiviste aux Archives nationales, rue de Grenelle, 82 (membre perpétuel).

Lormier (C.), [430], avocat, rue Socrate, à Rouen; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

*Lowel (.-R.), [410], Cambridge, Massachusets (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre fondateur).

Luce (Siméon), [18], membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 95.

Lücking (Dr Gustave), [396], chez M. Weber, libraire à Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Lyon (Bibliothèque universitaire de), au palais Saint-Pierre [464]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Lyon-Caen, [378], avocat, rue Saint-Marc, 22.

Magen (A.), [179], à Agen.

Mall (Ed.), [475], professeur à l'Université de Wurtzbourg; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Mallet (D.), [259], rue Girardon, 13.

Mandrot (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 29.

Mans (Bibliothèque de la ville du), [257]; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Marbourg-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Marbourg-en-Hesse, (le séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Marchessou (Pierre), [410], imprimeur au Puy (Haute-Loire) (membre perpétuel).

Marin, [288], à Bühl, par Guebwiller (Alsace) (membre perpétuel).

Marseille (Bibliothèque de la ville de), [178]; correspondant M. Detaille, libraire, rue des Beaux-Arts, 10.

Marty-Laveaux (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 105.

Mas Latrie (L. de), [423], chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Germain, 229.

Masson (G.), [359], professeur à l'École de Harrow, Middlesex (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Masson (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).

Mathieu, [282], à Thouars (Deux-Sèvres); corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Mayrargues (A.), [25], rue Miromesnil, 74.

Mengin (Paul), [83], 37, rue des Clefs, à Colmar.

Meray (Antony), [146], rue de Sèvres, 31.

Mercier (P.), [429], avoué, rue du Sentier, 33.

Metman (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, à Dijon (membre perpétuel).

*Meyer (Paul), [21], professeur au Collège de France et à l'École des Chartes, rue de Boulainvilliers, 26, Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).

Mikhaïlowski, [454], professeur à l'Université de Moscou; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Michel (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, rue Monge, 53.

*Michelant (Henri), [22], conservateur du dép. des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11.

Mitantier (Edm.), [478], rue de l'Hôtel-de-Ville, 38, à Troyes.

Moinery, [189], Cloître Saint-Merri, 18.

Moisy (H.), [325], juge honoraire, à Lisieux.

Monnier (Marc), [180], professeur à l'Académie de Genève, rue Verdaine, 13, à Genève.

Monod (Gabriel), [23], directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue d'Assas, 76.

Montaiglon (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9.

*Montebello (comte de), [344], ministre plénipotentiaire, rue François Ier, 11.

Morel-Fatio (Alfred), [210], chargé de cours à l'École pré-

paratoire à l'enseignement supérieur des Lettres d'Alger, rue Levacher, 2, à Alger (membre perpétuel).

*Morgand et Fatout, [98], libraires, passage des Panoramas, 55 (*quatre exempl., dont un sur pap. Whatman*).

Mouravit (G.), [543], rue Barthélemy, 19, à Marseille ; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Munich (Bibliothèque de la Cour et de l'État, à), [301]; correspondant MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

Munich (Bibliothèque de l'Université de), [230]; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Munich (le séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424].

Munster (Bibliothèque Paulina, à), [333] ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Muquardt, [411], libraire à Bruxelles, rue de la Régence, 15.

Mussafia (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Nadaillac (marquise de), [470], rue d'Anjou-St-Honoré, 12.

Naville (Louis), [281], cours des Bastions, 15, à Genève.

Neumann (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg, Haupt-Strasse, 73.

Newcastle upon Tyne, the Literary and Philosophical Society, [349], (Angleterre).

Niemeyer (Max), [485], maison Lippert, Halle; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Nigra (C.), [377], ambassadeur d'Italie, à St-Pétersbourg.

Noiriel (J.), [272], libraire à Strasbourg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Normand (Georges), [498], rue Richelieu, 82.

Normand (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 8.

Nuitter (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

Nutt (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Nyrop (K.), [488], Kœbmagergade, 43, Copenhague ; correspondant M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

Oxford (Bibliothèque Bodléienne, à), [305] ; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Paillet (Eugène), [99], juge au tribunal de la Seine, rue de Berlin, 40.

Pajot (Léon), [78], ancien élève de l'École des Chartes, rue de l'Estrapade, 15.

Paris (Émile), [181], passage de la Visitation, 11 *bis*.

*Paris (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur à l'École des Hautes-Études, rue de Varenne, 11 (membre fondateur et perpétuel).

Parker et Cie, [500], libraires, Oxford (2 *exemplaires*) ; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Pasquier (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, à Angers.

Passy (Louis), [240], député, rue de Clichy, 45.

Pasteur, [435], avenue d'Eylau, 73.

Patallier (Victor), [473], rue Saint-Jean, à Elbeuf.

Patinot (G.), [220], préfet de Seine-et-Marne, à Melun.

Pauffin (Henri), [58], rue du Bac, 94.

Pauly (Alphonse), [494], conservateur sous-directeur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arrivée.

Payne (W.), [177], Hatchlands, Cuckfield, Sussex (Angleterre).

Peabody Institute (The), [546], Baltimore (États-Unis) ; correspondant M. Terquem, boulevard Saint-Martin, 15.

Peacok (R.), [225], Sunderland ; correspondant M. J. Nuwendam, rue Turenne, 76.

Pecoul (Auguste), [104], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Ponthieu, 58.

Pelletan (Camille), [182], député, rue du Cherche-Midi, 33.

*Périer (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59 ; corresp. M. Lépin, libraire, palais Royal.

Petit (Fernand), [455], docteur en droit, boulevard Malesherbes, 99.

Petit de Julleville, [27], maître des conférences à l'École normale supérieure, boulevard Saint-Michel, 127.

Piat (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.

Pichon (baron J.), [28], président de la Société des bibliophiles françois, quai d'Anjou, 17.

Picot (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).

Picot (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.

Poinsignon (J.), [248] libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, au Hâvre (membre perpétuel).

Porquet, [416], libraire, quai Voltaire, 1.

Portalis (baron Roger), [292], boulevard Haussmann, 144.

Pougny, [280], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, 11 *bis*.

Prague (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Prarond (Ern.), [460]; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Pressensé (Fr. de), [214], rue Royer-Collard, 4.

Puymaigre (comte de), [354], rue de l'Université, 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [30], rue Soufflot, 3 (membre fondateur).

Rajna (Pio), [296], via Palermo, 5, à Milan (membre perpétuel).

Raynaud (Gaston), [79], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Constantinople, 28.

Reboul de la Juillière (A.), [556], avenue d'Iéna, 74; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Regnier (Adolphe), [241], membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22.

Reinwald (C), [229], libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Renault (L.), [374], député, boulevard Haussmann, 77.

Rencogne (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, à Angoulême.

Repoux (Léopold), [467], juge suppléant à Autun; correspondant M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, 70.

Reuss (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg (membre perpétuel); corresp. M. Ch. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.

Reynald (H.), [232], professeur à la Faculté des Lettres, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Ritter (Eug), [202], professeur à l'Université de Genève, à Malagrou (Eaux-Vives), près Genève ; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).

Robert (Ulysse), [387], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Grande rue, 31, à Saint-Mandé (Seine).

Robineau (C.), [91], rue de Marignan, 25.

Rodouan, [523], boulevard du Roi, 9, à Versailles; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Roi des Belges (Bibliothèque de S. M. le), [196], aux soins de M. Scheler, bibliothécaire du Roi, rue Mercelis, Ixelles, banlieue de Bruxelles.

Roofe (William), [195], Craven Cottage, Merton Road, Wandworth, Surrey ; corr. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Rothschild (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).

*Rothschild (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).

*Rothschild (baron Edmond de), [113], rue Laffitte, 19 (membre fondateur).

Rothschild (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).

Rouquette, [138], libraire, passage Choiseul, 85.

Royer (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.

Rozière (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.

Ruble (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.

Rupalley (Ern.), [490], rue Lafayette, 13.

Saint-Johanny (G.), [372], archiviste de la Seine, quai Henri IV, 30.

Saint-Pierre (comte Robert de), [503], rue du Hâvre, 4.

*Saintsbury (J.), [341], Savile Club, 15, Savile Rows, Londres.

Saisset (Paul de), [517], avenue d'Eylau, 18 (membre perpétuel).

Sauvan (F.), [227], rue de Laborde, 46.

Say (Léon), [130], sénateur, ministre des finances, membre de l'Institut, quai Debilly.

Schefer (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).

Scholle (Dr Fr.), [356], Schillstrasse, 5, à Berlin W.; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Schuchardt (Hugo), [139], professeur à l'Université de Gratz (Styrie).

Seigneur (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44.

Sellier (L.), [380], rue Sainte-Croix, 5, à Châlons-sur-Marne.

Sénemaud (Ed.), [43], archiviste des Ardennes, à Mézières; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Senn (O.), [519], rue de la Côte, 36, au Hâvre.

Sieber (L.), [57], bibliothécaire de l'Université de Bâle; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Smith (Miss Lucy Toulmin), [459], Wood lane, Highgate, Londres, N. (membre perpétuel).

Smyth (J.-D.-H.), [480], libraire, 137, Gower Street, Londres.

Sorel (A.), [409], secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.

Stecher (J.), [51], professeur à l'Université de Liège.

Stengel (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Stephens (Georges), [351], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Stickney (Austin), [514], 35 West, 17th Street, New-York.

Stimming (Dr Albert), [521], Kiel; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

Stjernström (G.), [564], à Upsal (Suède); correspondants MM. Morgand et Fatout, passage des Panoramas, 55.

Stockholm (Bibliothèque royale de), [370], correspondant M. Lorenz, libraire rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Storejenko, [453], professeur à l'Université de Moscou; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Strasbourg (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

Strasbourg (le séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404] ; corresp. M. Champion, quai Malaquais, 15.

Straus (Émile), [106], avocat, rue Saint-Georges, 9.

Stuerzinger (J.), [469], 37, Percy street, Tottenham Court Road, Londres.

Suchier (A.), [164], professeur à l'Université de Halle; corr. M. Champion, libraire, rue Malaquais, 15 (membre perpétuel).

Sundby (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

Talbert (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.

Tamizey de Larroque (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, à Gontaut (Lot-et-Gar.); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Tamson (G.-J.), [516], professeur à Kelvinside Academy, 18. Hamilton drive, Hillhead, Glasgow.

Tarneau (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); corresp. M. Billard, place Dauphine, 27.

Taulier (L.), [366], à Francheville-Lyon (Rhône).

Techener (Léon), [239], libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Tempier (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc; corresp. M. E. de Zabern, rue Dauphine, 20.

Templier (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).

Ten Brink (B.), [433], professeur à l'Université de Strasbourg.

Terrat (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, 18.

Thévenin (M.), [108], maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Médicis, 19.

Thomas (Antoine), [524], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Thompson (E. Maunde), [193], conservateur des manuscrits au Musée Britannique, Londres.

Tissot (Amédée), [53], bibliothécaire de la ville de Lisieux; correspondant M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.

Tivier (H.), [383], professeur à la Faculté des Lettres de Dijon; corresp. M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.

Tobler (Adolf), [60], professeur à l'Université de Berlin, 21, Wartenburgstrasse, Berlin S. W.; corresp. M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis* (membre perpétuel).

Tourtoulon (baron Ch. de), [34], rue de Caumartin, 11.

Trier (Gerson), [54], Kongensgade, 66, à Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7.

Trochon (l'abbé Charles), [297], docteur en théologie, aumônier du lycée Saint-Louis.

Truebner (K.), [434], libraire à Strasbourg; corresp. M. Leroux, libraire, rue Bonaparte, 28.

Truelle-Saint-Evron, [109], rue Saint-Honoré, 229; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Tubingue (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, 7.

Turin, (Bibliothèque nationale de), [506]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Seguier, 17.

Twietmeyer, [216], libraire, à Leipzig; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Ulbrich (Dr), [491], Lützowstrasse, 68, à Berlin; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Ulrich (Jacob), [463], *privat-docent* à l'Université de Zürich (Suisse).

Upsal (le séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501], corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Vaesen (Joseph), [294], rue de l'Annonciade, 13, à Lyon; correspondant M. Charavay, rue de Seine, 51.

Vallois (Félix), [552], archiviste de la société rouennaise des bibliophiles, rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

Vander Haeghen (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand; corr. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Vendeuvre (baron de), [140], rue de Penthièvre, 4.

Vieweg (F.), [67], libraire, rue Richelieu, 67.

Villard (Th.), [287], boulevard Malesherbes, 138.

Vitu (Auguste), [308], avenue de Wagram, 36.

Vogué (comte de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.

Vollmoeller (Karl), [363], professeur à l'Université d'Erlangen, Bavière; corr. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WADDINGTON (W.), [436], sénateur, membre de l'Institut, rue Dumont-d'Urville, 11.

WAHLUNDT (C.), [447], à l'Université d'Upsal (Suède); correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15 (membre perpétuel).

*WAILLY (Natalis de), [2], membre de l'Institut, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre fondateur).

WARD (H. L. D.), [226], du Musée Britannique, Londres.

WARNER (G. F.), [194], du Musée Britannique, Londres.

WATSON (Robert-Spence), [348], Moss Croft, Gateshead, Durham (Angleterre).

WEBER (Dr Alfred), [396], à Männedorf, près Zürich (Suisse) (membre perpétuel).

WEIMAR (Bibliothèque de), [153]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

WESSELOWSKI (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WHITE (George), [40], Ashley-House, Epsom (Angleterre).

WILLEMS (A.), [65], membre de la Société des bibliophiles belges, chaussée de Haecht, 70, à Bruxelles.

WRIGHT (Wm.), [342], professeur à l'Université de Cambridge (Angleterre).

WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund (Suède); correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

YALE COLLEGE, [415], à New-Haven (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

ZURICH, (Bibliothèque cantonale de), [553].

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1881-2

MM. Baudry.
Bonnardot.
Bordier.
Didot.
Egger.
Gautier.
Laborde (marquis de).
Longnon.
Luce.
Marty-Laveaux.
Meyer.
Michelant.
Montaiglon (de).
Paris (G.).
Picot (É.).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Raynaud.
Robert.
Rothschild (baron E. de).
Rozière (de).
Ruble (baron de).
.....
.....

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.....	Baudry.
Vice-présidents.....	Marty-Laveaux, G. Paris.
Administrateur.....	Marquis de Queux de Saint-Hilaire.
Secrétaire.....	Meyer.
Secrétaire-adjoint...	Raynaud.
Trésorier.....	Baron Edm. de Rothschild.
Trésorier-adjoint...	Picot (É.).

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. Baudry, à la Bibliothèque Mazarine, le 25 janvier 1882.

Présidence de M. Baudry, *président.*

Nouveau membre : M^me^ Autier de Cauvry.

État des impressions : ***Bulletin,*** 1882, n° 3, en placards; ***Mistère du Viel Testament,*** t. III, la notice qui doit précéder ce volume est, pour la plus grande partie, composée. — ***Raoul de Cambrai,*** feuille 1 en page, l'équivalent de deux feuilles en placards.

M. le président fait part au Conseil de la mort de M. Ch. Thurot, qui avait été l'un des premiers adhérents de la Société, et faisait partie de son Conseil depuis l'origine. Depuis longtemps la maladie tenait M. Thurot éloigné des séances du Conseil; il ne laissait pas toutefois de s'intéresser aux travaux de la Société et achevait, lorsque la mort l'a surpris, la publication d'un grand travail sur l'histoire de la prononciation du français qui lui assure un rang élevé entre ceux qui ont le mieux mérité des études françaises.

M. Picot, trésorier-adjoint, fait savoir au Conseil que l'entremise de l'agent de la Société à Londres est fort onéreuse et, de plus, donne lieu à diverses plaintes. M. Picot apportera, à la prochaine séance du Conseil, une proposition pour l'envoi des volumes aux membres de la Société qui habitent la Grande-Bretagne.

Sur la proposition de M. Meyer, le Conseil autorise la mise sous presse de l'édition de ***La Mort d'Aymeri de***

Narbonne, préparée par M. Couraye du Parc (voy. la séance du 27 avril 1881).

Proposition de publication : — par M. H. Suchier; les œuvres en vers de Philippe de Beaumanoir. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, Paris et Raynaud.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron Edm. de Rothschild, le 22 février 1882.

Présidence de M. G. PARIS, *vice-président*.

Nouveaux membres : M. Fr. Wulff, professeur à l'université de Sund (Suède); la bibliothèque de l'université de Heidelberg.

M. A. Weber, membre ordinaire, devient membre perpétuel.

M. Baudry, souffrant, s'excuse de ne pouvoir venir présider la séance.

Etat des impressions. *Bulletin*, 1881, n° 3 en bon à tirer. — *Vie de saint Gilles;* les quatre premières feuilles de la préface sont en page, le reste est à l'imprimerie. — *Mistère du viel Testament*, les cinq premières feuilles de la préface sont en bon à tirer, le reste est en page. — *Raoul de Cambrai*, 3 feuilles en page.

M. le baron Edm. de Rothschild fait part au Conseil des sentiments de reconnaissance avec lesquels il a ap-

pris son élection aux fonctions de trésorier de la Société. Il y voit dans ce choix un hommage à la mémoire de son prédécesseur, et exprime toute sa sympathie pour l'œuvre que poursuit la Société des anciens Textes.

Le Conseil, informé des difficultés que certains membres, résidant hors de France, éprouvent à se faire envoyer les volumes publiés par la Société, décide, sur la proposition de M. Picot, que dorénavant, moyennant une somme fixe de 3 fr. 75 par an, les volumes seront envoyés par poste, aussitôt leur publication, à ceux des membres résidant à l'étranger qui témoigneront le désir de les recevoir par cette voie.

M. G. Paris fait un rapport sur le projet de publication des œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, proposé par M. H. Suchier (voy. la séance précédente). Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et M. G. Paris est nommé commissaire responsable.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 23 mars 1882.

Présidence de M. G. Paris, *vice-président.*

État des impressions : *Bulletin*, 1882, n° 1, la copie est à l'imprimerie. — *Vie de saint Gilles*, les sept premières feuilles de la préface sont en page, le reste est en placards. — *Mistère du Viel Testament*, la préface est

en bon à tirer. — *Raoul de Cambrai,* trois feuilles en bon à tirer, feuilles 4 et 5 en placards.— *La Mort d'Aymeri de Narbonne,* une feuille a été composée à titre de spécimen.

M. le président fait part au Conseil de la nouvelle perte que la Société vient d'éprouver par la mort de M. Fr. Wey. M. Wey avait été l'un des premiers à envoyer son adhésion à la Société naissante. Il avait fait partie dès l'origine de son Conseil d'administration et portait à ses travaux un vif intérêt, bien que, depuis plusieurs années, l'état de sa santé ne lui permît plus d'assister aux séances.

Le Conseil apprend avec satisfaction que l'Académie française a accordé une notable partie du prix Archon-Despérouse à la Société, pour ses publications.

Le Puy — Imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 26 avril 1882.

Présidence de M. G. Paris, *vice-président.*

Etat des impressions : *Bulletin,* 1882, n° 1, en placards. — *Vie de saint Gilles ;* la préface entière est en bon à tirer. — *Eustache Deschamps,* six feuilles tirées, quatre feuilles en placards.

Le prix du volume de la *Vie de saint Gilles* est fixé à 10 francs.

M. Picot fait savoir qu'il a reçu récemment à Londres, d'un membre de la Société qui a désiré garder l'anonyme, un don de 100 fr. pour la Société.

M. le président présente au Conseil un numéro de la revue anglaise *The Antiquary* (avril 1882) contenant un compte-rendu très compétent et très bienveillant des tra-

vaux de la Société, dû à miss L. Toulmin Smith, elle-même membre de la Société des Anciens Textes français.

Proposition de publication : — par M. P. Meyer et miss L. Toulmin Smith; les *Contes moralisés de Nicole Bozon*, frère mineur, d'après le ms. unique conservé à la bibliothèque de Gray's Inn, Londres. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. G. Paris, de Queux de Saint-Hilaire et Raynaud.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 24 mai 1882.

Présidence de M. G. Paris, *vice-président.*

Nouveaux membres : M. Morice Chevrier, M. le marquis de La Valette, membres perpétuels.

Etat des impressions : *Bulletin,* 1882, n° 1, tiré. — *Eustache Deschamps,* t. III, six feuilles tirées, six feuilles en page. — *Raoul de Cambrai,* trois feuilles tirées. — *Mistère du Viel-Testament,* t. IV, trois feuilles en page.

Le Conseil délibère sur les moyens d'obtenir l'achèvement de l'*Amant rendu cordelier* que M. de Montaiglon tient sous presse depuis plusieurs années.

M. G. Paris fait un rapport sur le projet de publication des *Contes moralisés,* de Nicole Bozon (voir la séance précédente), et conclut à son admission. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et M. G. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication.

NOTICE

SUR UN RECUEIL MANUSCRIT DE POÉSIES FRANÇAISES

APPARTENANT A M. D'ARCY HUTTON

De Marske Hall (Yorkshire).

Le ms. que je vais faire connaître m'a été communiqué l'an dernier à Oxford par M. Mark Pattison, le savant et obligeant recteur de Lincoln College. Il lui avait été confié par le propriétaire, et c'est grâce à sa bienveillante entremise que j'ai été autorisé par M. d'Arcy Hutton à publier de cet intéressant volume la présente notice.

Le ms. est en parchemin; il a 277 mill. de hauteur et 228 de largeur. Les poésies qu'il contient sont écrites à trois ou à deux colonnes, selon qu'elles sont de huit ou de douze syllabes. Chaque colonne contient 47 vers. Il a été, sans aucun doute, exécuté en Angleterre. L'écriture est normande et paraît appartenir aux dernières années du règne de Henri III. Il y a en tout 83 feuillets qui sont groupés en huit cahiers, ainsi qu'il suit :

Cahiers 1 à 3, à six ff. doubles = ff. 1-36;
Cahier 4, à quatre ff. doubles = ff. 37-44;
Cahier 5, à quatre ff. doubles = ff. 45-52;
Cahiers 6 et 7, à six ff. doubles = ff. 53-76;
Cahier 8, à quatre ff. doubles = ff. 77-83 [1].

1. On devrait arriver à 84, mais le dernier feuillet simple a été coupé.

Il y a des lacunes après le troisième et le quatrième cahier.

La reliure, en très mauvais état, est en bois. Sur le premier plat intérieur on lit cette note d'où il résulte que le ms. est, depuis plus d'un demi-siècle, dans la famille de son propriétaire actuel : *J. Hutton, Marske, high sheriff of Yorkshire, 1825* [1]. Je ne sais rien de son histoire antérieure. Un nom, *Robert Blaye,* se lit, écrit d'une main du XVI[e] siècle, au v° du fol 52.

Dans son état actuel, ce ms. contient :

1° ff. 1-44, *Gui de Warwick,* incomplet;
2° ff. 45-49, la fin du *Brut,* de Wace, depuis le vers 14054 de l'édition de Le Roux de Lincy;
3° ff. 49-52, La prophétie de Merlin, en vers;
4° ff. 53-81, *Florence de Rome;*
5° ff. 81-3, Brève chronique des rois d'Angleterre et tableaux généalogiques relatifs à leur histoire.

I

GUI DE WARWICK

Ce poème appartient en propre à la littérature anglo-normande. On en connaissait déjà huit mss. :

Cambridge, Corpus Chr. Coll. 50, fol. 103;
Cheltenham, Bibl. Th. Phillipps 8345;
Londres, Musée brit., Old Royal 8. F. IX [2];

1. La famille Hutton, qui a produit deux archevêques d'York : le premier, mort en 1605, le second en 1758, est établie à Marske depuis 1598.
2. Incomplet du commencement, voy. Sachs, *Beitræge,* (1857), p. 53.

Londres, Musée brit., Harl. 3775 [1];
— College of Arms, 27;
Oxford, Bodleienne, Rawlinson misc. 137 (fragment);
Paris, Bibl. nat., fr. 1669;
Wolfenbüttel, Cod. Aug. 87, 4.

Je donnerai, dans un appendice, des specimens de quatre de ces manuscrits.

Gui de Warwick a été mis en prose au xv[e] siècle. On possède deux mss. de cette rédaction en prose : Bibl. nat. fr. 1476 et Musée britannique, Old roy. 15 E. VI, ff. 274-319. Elle a, de plus, été imprimée au xvi[e] siècle. Je donnerai, à l'appendice du présent travail, une notice sur cette version en prose. Je me borne à faire remarquer actuellement que la fortune de *Gui de Warwick* a été tout à fait exceptionnelle. On n'a pas d'autre exemple, à ma connaissance, d'un roman anglo-normand en vers qui ait été mis en prose sur le continent deux siècles environ après l'époque de sa composition.

Le poème de Gui de Warwick a été traduit au moins quatre fois en vers anglais. Ces quatre versions ou du moins ce qui en subsiste, car une seule nous est parvenue dans son intégrité, ont toutes été publiées ; pour la bibliographie, je renvoie à la préface que M. Zupitza a mise en tête de son édition de l'un de ces textes [2]. C'est à la même préface que j'emprunte la liste des mss. français qui précède. Je lui dois encore de savoir que le dé-

1. Les huit premiers vers sont assez incorrectement publiés dans Sachs, ouvr. cité, pp. 52-3.

2. *The romance of Guy of Warwick*, the second or 15th century version, edited from the paper ms. Ff. 2. 38 in the University library, Cambridge, by D[r] Julius Zupitza. London, Trübner, 1875-6 (*Early English Text Society*, Extra Series, xxv-xxvi). In-8°. xv-467 pages.

but du poème français a été publié en 1872 dans un programme universitaire [1]. Mais déjà, depuis quarante ans, une courte analyse, accompagnée d'assez longs extraits, avait été publiée du même poème, d'après le ms. de Wolfenbüttel, dans le journal allemand le *Serapeum*. Voici le titre de cette publication, dont je possède un exemplaire, et que je ne vois citée nulle part : « Guy de Warwick. *Beschreibung und Proben einer noch unbekannten altfranzösischen Handschrift der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*..... von C. P. C. Schönemann, Bibliothekar zu Wolfenbüttel (aus dem « Serapeum » besonders abgedruckt). Leipzig, T. O. Weigel, 1842 ». 22 pages in-8°.

En France, le seul travail dont le poème de Gui de Warwick ait été l'objet, à ma connaissance, est l'article que Littré lui a consacré dans le t. XXII de l'*Histoire littéraire* (pp. 841-51). C'est une analyse pure et simple, sans aucune des recherches que comportait le sujet. Littré s'est servi du ms. de Paris : il n'a eu des autres mss., non plus que de la version en prose, aucune connaissance.

Voici le début du poème et en même temps du mss. Je ne fais aucune correction.

Puis cel tens ke Deu fu né, (*f. 1*)
Establi fu la crestienté,
Mutes aventures sunt avenues
Ke a tutes gens ne sunt seües.
Pur ceo deit hom mult enquere
E pener sei de ben fere,
E de bons prendre esperemens

1. Par M. G. A. Herbing, *Programm der grossen stadtschule zu Vismar als Einladung zur Michaelisprüfung*, 1872.

Des fez, des diz des anciens
Ki devant nus esteient.
Aventures beles lur aveneient
Pur ceo k'il amoient verité,
Tut dis fei & leuté.
De eus deit hom ben sovenir
E lur bon fez dire & oïr.
Ki mut out & ceo retent
Sovent mut sage devent;
Iceo est tenu a bel mestrie
Ki fet le sen & lest la folie.

De un cunte volum parler
Ke mut fet a preiser,
E de un sun senescal
Ke pruz ert & leal,
E de sun fiz, un damoisel,
Ki mut par ert gent & bel,
E cum il ama une pucele
Fille al cunte ki mult ert bele.

En Engletere un quons esteit,
En Warwic la cité maneit.
Rices ert, de grant poer,
Quointe et sage, de grant saver;
Riche ert d'or & de argent,
De dras de sei & de vesselement,
De fort chasteus & de riche citez;
Par tut le regne ert mut dotez.
N'aveit home en tute la tere
Ke vers lui osast prendre guere,
Ke par force tost nel prist
E en sa chartre nel mist.
Bon chevalers mut ama,
Riche dons sovent lur duna.
Pur ceo ke fu cremu & duté
E par tut le regne preisé,

Quons esteit de mult grant pris,
Sires esteit de tut le païs;
De Oxenford, tute l'onur.
Sire esteit a icel jur;
De Bukyngkeom, de tut la cunté,
Sire en cel tens esteit clamé. *ib*
Li quens Roalt out a nun,
Mut par esteit noble baron.
Une fille aveit de sa muller;
Sa grande beuté ne pus cunter :
Pur la plus bele la unt choisie.
Ore est reisun ke l'em vus die
Un poi de sa grant beuté :
Le vis out blanc & culoré,
Lung & tretis & avenant,
Bele buche & nés ben seant,
Les oilz verz & le chef bloi:
De lui ver vus semblat poi;
Ben fete de cors, de bel' estature,
Tant par ad duz le regardure.
Curteisse ert & enseignée,
De tuz arz ert enleitré.
Ses mestres esteient venus
De Tulette, tus blancs chanus,
Ki l'aperneient de astronomie
De arsmetike & de geometrie.
Mut par ert fer de curage.
Par ceo ke ele ert tant sage
Ducks & cuntes la requereient,
De mutes teres pur lui veneient,
Mès nul d'eus amer ne voleit.
Pur ceo ke tant noble esteit.
Felice fu la bele apelée;
Pur sa beuté fu la bele amée;
De tute beutés fu ele la flur.
Tant bele ne fu a icel jur;
Ki tutes teres dunc cerchast

Une tant bele n'i trovast.
Ki tute sa beuté cuntereit
Trop grant demurance i fereit.

De la pucele lerrum ester,
Del senescal vodrum parler
Ke mult ert curteis & sage...

Il y a une lacune entre le troisième et le quatrième cahier. Derniers vers du troisième cahier (fol. 36) :

« Jesu Crist, » dist il, « omnipotent,
« Qui l'ewe justises & le vent
« Sovengez vus ore de moi,
« Si cum jo ai, sire, mester de tei.
« Deu ! dunt me vint cest encombrer ?
« Ke ne combati mie pur dener
« Ne pur chastel ne pur dungun,
« Ainz fi pur mun compaignun
« Ke de pereil voleie deliverer... »

Suit au fol. 37, après la lacune :

Veez ci le cunte Terri.
Li emperere le regarda,
E tem (*sic*) sun chef enbruncha,
E de lui grant poür ha [1] :
« Estes ceo le cunte Terri
« De Gramoise, le fiz Haubri ?
— Oïl, sire, ceo sui jo Terri [2]
« De Gramoise le fiz Haubri.
« Oïl, sire, ceo sui jo par nun ;
« Ore sui chetif, jadis fu baron... »

1. *Sic*, il y a quelque désordre dans les rimes. Le ms. de Paris offre ici une leçon fort différente.
2. Ce vers et le suivant sont une répétition fautive des deux qui précèdent.

Il y a une nouvelle lacune qui ne peut être moindre de cinq ou six cahiers, après le feuillet 44, c'est-à-dire entre le quatrième et le cinquième cahier. Le fol. 44 est encore de Gui de Warwick ; le fol. 45 commence avec le v. 14054 du *Brut* de Wace.

Voici les derniers vers du fol. 44 :

« El regne de Engletere fu jo né,
« En Walingeford une cité;
« Fiz fu un baron preisé,
« Heraut de Harderne fu nomé.
« Quant il s'en ala del regne
« Pur quere le fiz son ave
« Ke estrange marchans aveint emblé,
« Jo n'oi ke .vij. anz passé.
« Al conte de Leicestre m'envea
« E il a grant honur regarda,
« Le fiz de sa fille esteie,
« Mut de mes bons i aveie.
« Quant fu bacheler parcreü
« Fort & leger, de grant vertu... »

II

LE *BRUT* DE WACE

Les ff. 45 à 49 sont occupés par les 1,200 derniers vers environ du *Brut* de Wace. Comme les mss. de cet ouvrage sont nombreux, ce nouveau fragment n'a guère d'importance. En voici le commencement; les numéros placés entre parenthèses sont ceux de l'édition Le Roux de Lincy.

Ke unt la tiere encovie ; (14054)
Pur un linage dunt cil furent

Ki la tere primes reçurent (14056)
Se firent Angleis apeler, (14063)
E pur lor vie (?) [1] remembrer, (14064)
E Engelande unt apelé (14067)
La tere ki lur ert doné.
Tant dist Engletere en franceis
Cum dist Engelonde en Engleies; (14070)
Terre a Engleis, ceo dist li nons,
E ceo en est l'espositiuns.
Dès ke Bretuns de Troie vint,
Tut tens Bretaigne sun nun tint
Dès ke al terme ke jo vus di (14075)
Ke par Gormunt sun nun perdi,
S'i out noveles habiteürs,
Noveles reis, noveles seignurs;
Si voudrent tenir lur usage,
Ne voudrent prendre autre langage; (14080)
Les nons des viles tresturnerent,
En lur langage les nomerent.
Engleis vodreient rei establir,
Mès ne porreient ascentir
Ke un rei sulement eüsent (14085)
E a un rei tuz suzget fusent.
Ne s'acorderent mie a un,
Ainz firent par conseil conmun
Plusors reis en plu[su]rs contreies.
Si unt les terres devisées. (14090)
Plusur feiz s'entreguerrerent,
E plusur feiz s'entrepaiserent.
Si cum chescun plus fort esteit
Sur le plus feble conquereit. (14094)
Issi unt lungement esté [2]
K'il n'eurent rei coroné,
Ne muster n'i ont restorré (14127)

1. Le ms. est taché à cet endroit; Le Roux de Lincy : *Por lor ancestre.*
2. Ce vers et le suivant ne se trouvent pas dans l'édition.

Ne tenue nul crestienté, (14128)
Autel sacré ne dedié, (14130)
Enfant levé ne baptizé. (14129)
Cent anz & plus i unt esté (14125)
Sanz lei & sanz crestienté. (14126)
Parler en oï seint Gregorie (14131)
Ke a cel tens ert apostorie :
Saint Augustin i envea,
Clerc esteit bon & mult l'ama.... (14134)

Fin (fol. 49 *b*) :

Li cors fu mut bel conreez, (15273)
Entre les cors seinz posez;
Li alme monta en pareïs
U nus serrom od lui assis.
Ynor & Yni mer passerent,
Grant navie & grant gent menerent.
Les ramasilles des Bretuns
Ke nus ore Gales apelums, (15280)
Ki sunt devers septemtrion,
Eurent en lur subjection.
Unc pus ne furent del poer
K'il peüsent Lundres aver.
Tuit sunt mué & tuit changé, (15285)
Tuit sunt divers & forsligné
De noblesce, de honurs, des murs
E de la veie as ancesurs.
Gales cist nons a Gales vint
Del duc Galon qui Gales tint, (15290)
U de Galaes la reïne
A ki la terre fu encline.
Ci faut la geste des Bretuns
E la linage des barons
Ke del linage Bruti vindrent (15295)
Ke Engletere lunges tindrent.
Pus ke Deus encarnaciun

Prist pur nostre redempciun
Mil & cent & cinquante & cin anz
Fist Mestre Wace cest romanz. (15300)

Explicit Brutus.

III

PROPHÉTIES DE MERLIN

Suit la traduction en vers des prophéties de Merlin que l'on connaît déjà par un ms. de Durham où elle se trouve non pas, comme ici, à la suite du *Brut* de Wace, mais intercalée dans le corps du poème. Des extraits de la leçon de Durham (140 vers environ du début et 12 vers de la fin) ont été publiés par M. Fr. Michel *Rapports au Ministre* (Collection des Documents inédits), pp. 226-30. Il y a à la fin de ce texte six vers, qui manquent au ms. de M. d'Arcy Hutton, où l'auteur de cette version se nomme; il s'appelait Helias. Les différences entre les deux leçons ne sont pas considérables pour le début, et sont, en général, à l'avantage du ms. de M. d'Arcy Hutton.

Li messager Vortiger alassé del chemin (*fol. 49 c*)
A la cité vindrent de Kaermerdin;
Devant la porte u il se sont assis
Pur reposer et enquere ententis,
Deus des enfanz k'il virent jouer
Tencer oïrent & forment estriver :
Dinabus out num li uns des meschins
E li autre fu apelé Merlins.
Cil Dinabus ad dit a Merlin :
« Jo de ambe parz sui de real lin,

« E tu sanz pere nasquis en bellei,
« Sul fiz ta mere; estrives tu a moi [1] ? »
Li messager ki ceo unt escoté
As homes unt de Merlin demandé,
Mès nul n'en sout ren de sun pere,
Fille al rei de Mescie ert sa mere,
Od les nonains de meime le cité
En un muster seint Pere ad conversé;
Par les messages et par le provost,
Ele & sun fiz al rei vindrent tost.

Li reis l'apele & si l'onure de gré
Par ceo ke ele ert de noble parenté.
Le demander ne mist pas en ubli
De sun fiz ki l'engendra de li?
Ele respunt : « Jo nel conuz par fei
« Nul home ki l'engendra de mei,
« Mès tant sai ben ke quant je pucele ere
« Os autres, en la chambre ma mere,
« M'aparut un ke semblant ne fist bel
« En la semblance d'un bel juvencel;
« Parla od moi, enbraça & beisa
« En segré liu quant sule mei trova... »

Il y a en tout 780 vers. Voici les derniers (fol. 51 *a*) qui sont si corrompus que je crois devoir donner les variantes du ms. de Durham, d'après les *Rapports au Ministre,* p. 230 :

« La pudre ert dunc des veillez [2] renovelée,
« Dunc nus doint Deus bon destinée;

1. Voici le latin : « Certantibus itaque ipsis, dixit Dabutius (*sic édit.*) ad Merlinum : « Quid mecum contendis, fatue? nunquam nobis eadem nobilitas. « Ego enim ex regum origine editus sum ex utraque parte mee generationis : « de te autem nescitur quis sis, cum patrem non habeas. » (Gaufrei de Monmouth, *Hist. regum Britannie,* l. VI, chap. XVII, éd. San-Marte, p 89.

2. Ms. de Durham, *melz*.

« De [1] dunc entre eus estriveront li vent,
« Mut grant suffla & cruelement [2]
« De lur barat & de lur aflictiuns [3]
« Des osteils ert oï [4] li suns. »
Merlin sa parole issi ad finée,
De Vortiger, d'ilok s'en est turné [5].
Explicit Merlin.

Le reste du feuillet est blanc.

IV

FLORENCE DE ROME

On connaît depuis longtemps un roman en alexandrins monorimes de Florence de Rome, qui nous a été conservé par un ms., unique semble-t-il, où il fait suite au roman, également en alexandrins monorimes, de Florent et d'Octavien.

Ce ms., qui est daté de 1456, porte à la Bibliothèque nationale le n° 24384 du fonds français. Le roman de Florence de Rome qu'il renferme, et qui a été analysé par P. Paris dans le t. XXVI (pp. 335 et suiv.) de l'*Histoire Littéraire,* est une œuvre du XIV^e^ siècle. On en trouve la preuve dès les premiers vers. L'auteur passe en revue les femmes célèbres par leur beauté, pour déclarer qu'aucune d'elles n'était comparable à Florence. Entre celles qu'il énumère figure *Feʒonne*, personnage emprunté aux *Vœux du Paon* [6], poème qui ne peut être an-

1. Durham *Dès.* — 2. Durham *Par mult grant bufei.* — 3 Durham *conflictiuns.* — 4 Durham *Desque entre les esteilles ert li suns.* — 5. Ce vers et le précédent manquent dans Durham.

6. *Ne Judith ne Feʒonne qui de biauté orent tant* (fol. ccj v°). Dans l'*Hist. litt.*, p. 336, on a lu a tort *Seʒanne.*

térieur à 1312 [1]. Mais, depuis peu d'années, la Bibliothèque nationale a reçu, à titre de don [2], un ms. de la première moitié du XIV^e^ siècle environ, qui contient une rédaction du même roman qu'on peut faire remonter au commencement ou au milieu du XIII^e^ siècle. Ce ms. [3], dont je rapporterai le début à l'appendice, est défectueux : le bas des deux premiers feuillets est mutilé, et les derniers ff. manquent. Or, il se trouve que le ms. de M. d'Arcy Hutton contient précisément le même texte au complet [4]. C'est donc un manuscrit sans l'aide duquel il est impossible de songer à éditer le poème de Florence de Rome.

Seignurs, oï avez en livere e en romanz
Ke de tous citez fu Troie la plus granz ;
Einz k'ele fu fundée a l'ardir tint set anz.
Une genz en issirent ke mult furent sachanz,
Hardiz cum leon & fers & conqueranz.
Par la tere espandirent icele fere genz,
Chescun dressa citez e turs & mandemenz :
Antioche funda Antiochus li grans,
E Babiloigne fist un reis Babilonans ;
Eneüs fist Angers & Forneus li Mans ;
Turnus fist Turs sur l'ewe en un pendans,
E Jerl'm un rei fist Cornumanans ;
E rei Babilonis ke mut fu puissans
Il funda Babiloigne, si la popla d'enfans,
E Romulus fist Rome ke bene fu pansans.

Seignurs, ja fu un tens, tesmoigne ices clers lisans,

1. Voy. la préface de *Hugues Capet*, édit. du M^is^ de La Grange, p. xx.
2. Voy. *Romania*, VIII, 475.
3. Nouv. acq. fr. 4192.
4. Du moins il n'y a de lacune ni au commencement ni à la fin, et je n'en ai pas remarqué dans le cours du texte. Comme je n'ai pas eu simultanément à ma disposition les deux mss., je n'ai pu les comparer et par suite je ne saurais dire combien il manque de feuillets à la fin du ms. de Paris, mais je ne pense pas qu'il en manque plus de quelques-uns.

Ke tut li monde fu vers Rome apendans,
Mès par li rei Garsie, ke tant fu soduans
E fels e colvers et fers et encusans,
Bessa la seignurie ke de Rome esteit grans.
Ore purrez oïr overe de fer semblans ;
De veire estorie issu est li romans,
D'un riche empereür ki tant fu vaillans :
Ce fu Otes de Rome ke tant fu avenans,
Çoe fu Othes de Rome ke en Deu fu creans,
E de Florens sa fille ke tant fu avena[n]s.
E icele pucele mut la guere si grans,
Pus ke Deu vint en terre ne fu unke si pesans.

II Ore escotez chansun de grant noblesté,
Treite de veille estorie, tute de verité.
Del comencement de la crestienté,
Puis ke Deu nostre sire out le munt estoré
Ne fu chançun dite de si grant nobleté,
Del riche emperur Otes de Rome la cité.
Veil fu li empereres, si out le chef mellé,
Si out une fille, Florence od le cors dougé ;
Mut l'ama li peres & tint a grant cherté.
Quant Florence nasqui cum Deu le out destiné,
Sa mere murut dedens le ters jur passé.
Quant la dame fu de le enfant deliveré
Grant miracle lur ad Deu demustré,
Ke iteis jur lur a sanc plové ;
Le bestes se cumbatent par tut le regné,
E li oisel volant se sunt en tere plumé :
Çoe fu signifians de la mortalité
Ke pur lui fu si grant, ceo dient li letteré, (*b*)
Ke plus de cent mile en furent decoupé.
Seignurs, cele Florence fu de si grant bonté,
Quant avit dis anz de heé

24-5. Ces deux vers sont la répétition l'un de l'autre ; le second seul doit être conservé. Voir le texte du ms. de Paris publié à l'appendice, p. 67.

Curteise fu & ben letteré,
Humble, de bele parole & de grant simpleté,
Des ars & des estiles sout a grant plenté,
De tus les elemens ke unkes furunt trové,
De harpe & de viele mesteresce clamé.
Il ne avit si bone mestre en la crestienté
Ke a ses paroles ne l'eüst tost maté;
Nul ne la pout contredire, tant out le cors sené,
E quant ele parole a tus homes vint a gré,
E cil ke la esgardent sunt si enluminé,
Plus fu blanche ke n'est flur en esté,
Les oilz vers, le vis freis, coloré,
La buche petit, le mentun mut acemé;
E ce dit ben l'escrit a Rome & a Neirom pré,
Pus ke Deu fist Evain quant de Adam la out formé,
Ne fu unke femme de la sue bonté.

III Seignurs, a icel tens ke dire me oez,
Esteit un reis Garsie, un noble coronez :
Il out en demeine ben quatre cent citez,
E tint Costentinoble & des autres asez.
Pur çoe ke trop fu riches fu mult desmesurez.
En cel tens ne fu nul home tant redoté,
Mè[s] mult fu freles e veuz & usez,
Ke al veir dit out cent & cinquante anz passez.
De sa barbe fu tut sun devant acovetez,
E fu si blanche cum cheisil bene lavez,
E ses ch[e]voilz tresciez e galonez,
Detrés le haterel mult ben fermez;
Par desuz ses esseles les ad si menez
Ke devant, sur sun piz, i a cinc nouz nouez.
Onc ne vout femme aver en trestot son eez;
Cheveler fu meillur ke de mere fust neez.
Par trestutes ses terres ad ses barons mander.
Al poer k'il out s'en est sus levez,

83. Il manque ici un vers; voir l'autre texte à l'appendice.

En guise de griffon fu ben conreiez :
Chauce out de paille & eschapins dorrer;
S'out vestu un jupele, mult ert grans & leez,
Tut portrait de fin or, a oiseus devisez,
As peres precioses fu devant listez,
Des nobles esmeraudes par desuz gironez.
Un baston tint li reis u il s'eit acotez,
E fu tut de fine or & a esmaus tresjetez.
Ses homes apele cum ja oïr porrer;
Lores se taisent Griffun, ke mot n'i unt sonet. (*c*)
« Seignurs, » dit le empereres, « vers moi entendez.
« Ben sai ke de une chose me blamez.
« Ke moiller ne voil prendre : or me sui purpensez
« Ke ore me prendrai si vus la me querez... »

Voici la fin. Le parchemin est endommagé; toutefois un paléographe ayant de meilleurs yeux que les miens arriverait probablement à lire quelques mots de plus.

A ces paroles se sunt entrebeisé; (*f. 81 c*)
Li reis ad a noneins grant richesce duné.
L'abbesse & les dames unt grant dul demené
Pur la partie de Florence ke tant eurent amé,
Pur sa bunté & pur sa seinteté,
Atant s'en departirent & sunt acheminé;
Tuz les seinz unt encuntre ele suné;
L'apostoille meimes fet grant charité,
. . . . . si se sunt retorné
. . . . . vindrent ke l'en ont atorné
. . . . . a gré
Les chevelers departent a lur. . . . .
Li reis jeut od la reine, si ad un fil engendré,
Cil fu sire de Rome, tint le regné :
Rei Otes de Police fu par nun clamé.
Ore nus garise Deu ke meint en Trinité,
E desur tus homes en ad la posté.
Explicit.

V

Suit une brève chronique d'Angleterre qui s'arrête à 1216.

Jadis, en cel tens des Engleis, soleit Engletere estre en cin parties & a cin reis. Li uns esteit en Kent, li autre aveit Westesexe, li tiers Merkenenche, li quart Northumberlonde, li quint Estesex. Li reis de Kent regna tant solement en Kent, la est l'ercevesque de Canterbire e l'evesque de Doncestre. Li reis de Westsexe [1]....

Fin, fol. 82 v° :

Après lui fu Henri sun frere; cist esteit prodom en Deu & al secle & mut religius; si regna .xxxv. anz & demi; si morut & gist a Redinges. Après lui fu Estevene, & regna .xix. anz & morut & gist [2]. Après lui fu rei Henri le secund, le fiz le conte Gefroi de Angou, & regna .xxxvj. anz; si morut & gist a Funtoverad. Après lui fu rei Richard sun fiz, le mellur chevaler & le plus prus de son cors & le plus hardi del munde. Cist regna .x. anz; si morut & gist as pés sun pere. Après lui fu rei Johan sun frere; mut bel home & fort guerrer. Cist regna .xviij. anz & .xv. meis [3], si morut & gist a Wincestre [4].

Le dernier feuillet (83) est occupé par des tableaux généalogiques assez rudimentaires, se rapportant aux ducs de Normandie et aux rois d'Angleterre jusqu'à Jean-sans-Terre.

Paul Meyer.

1. Le bas du feuillet est en partie déchiré et l'écriture est par places très usée.
2. Il y a un blanc dans le ms.
3. Il faut corriger *.xvij. anz et .v. meis.*
4. C'est à Worcester, non à Winchester, qu'est la tombe du roi Jean.

APPENDICE

I

GUI DE WARWICK

Je ne possède pas de spécimens de tous les mss. de *Gui de Warwick,* et il m'eût été difficile, lorsque je rédigeais à Oxford la notice du ms. de M. d'Arcy Hutton, de choisir un passage qui se trouvât dans tous ces mss. dont plusieurs, on l'a vu plus haut, p. 44, sont incomplets. Toutefois, ayant copie du début des mss. de Cambridge, de Cheltenham, de Londres, Harl. 3775, et de Paris, je crois qu'il ne sera point inutile d'imprimer ici ces spécimens en les disposant de manière à en rendre la comparaison facile. J'ai accouplé d'une part les mss. de Cheltenham et de Paris, d'autre part ceux de Cambridge et de Londres, à cause de certaines affinités qui m'ont paru exister entre les mss. ainsi appariés. Mais je les crois tous les quatre, et même tous les cinq, en y comprenant le ms. de M. d'Arcy Hutton, tout à fait indépendants les uns des autres. Il n'en est que plus curieux de constater qu'ils ont, en commun, un certain nombre de fautes contre la versification. Ainsi les vers 6, 9, 12, 15, 16, 20, 21, 22 sont partout trop courts, tandis que les vers 3, 4, 10 sont partout trop longs. Je n'hésite pas à faire remonter à l'auteur même la responsabilité de ces fautes. Les premiers écrivains anglo-normands étaient plus corrects :

aussi suis-je porté à croire que l'époque de la composition du poème de Gui de Warwick ne doit pas être antérieure au milieu environ du XIII[e] siècle. Tous ces mss. sont mauvais; tous fourmillent de ces fautes qu'on doit s'attendre à rencontrer sous la plume de copistes anglo-normands ou anglais, mais le plus mauvais de tous me paraît être celui de Paris.

Bibl. Th. Phillipps 8345.

Pus cel tens ke Deus fu né,
Establiz fu cristienté,
Multes aventures sunt avenues
Ke a tuz hummes ne sunt pas seues.
Pur ço doit humme mult enquerre
E pener sei de bien feire,
E de bons prendre esperement
Des faiz, des diz des anciens
Ki devant nos esteient.
Aventures beles lur aveneient
Por ço qu'il ameient verité,
Tut dis feire lealté.
De euls deit l'em bien souvenir
E les bons faiz dire e oïr.
Ki mult ot e ço retent
Sovent mult sages devent;
Içe est tenu a bele mestrie
Ki fet le sens e lest la folie.

D'un conte volums parler
Ke mult feit a proiser,
E de un sun seneschal
Ki pruz ert e leal,
E de sun fiz, un damoisel
Ki mult par ert e gent e bel,
E cum il amat une pucele
Fillie al conte ke mult ert bele.

En Engleterre un quons esteit,
En Warewic la cité maneit...

Bibl. Nat. fr. 1669.

Pus le tens ke Deu fu nee,
Estable fu la cristienté,
Mout des aventuris sunt avenus
Ke a touz homes ne sunt pas suz
Kar ce dayt hom mout enquere
E pener soy de ben fere,
E de boins prendre esperemens
De fès, de dis as aunciens
Ke devant nous estoynt.
Aventuris bels lour avynt
Pur ce ke il ameynt verité,
Tout dys fay e leauté.
De eyus dey l'em sey ben mener
E lour fès dyre e oyer.
Ke mout out e ce retynt
Sovent mult sage devynt;
Ice e tenu a bele mestrie
Ke fest le sen e les la folye.

De une counte volum parler
Ke mout fet a preyser,
E de un soun seneschal
Ke prus ert e leal,
E de soun fiz, un dauncel
Ke mout par ert gent e bel,
E cum il ama une pucele
La file au counte ke mout ert bel.

En Engletere un couns estoyt
En Warwyke la cité manoyt...

C.C.C.C. 50, fol. 103.

Puis cel tens ke Deus fu nez,
E establi crestienetez,
Multz des aventures sunt avenues
Ke a tuz hommes ne sunt pas sues.
Pur ceo deit l'em mult enquere
E pener sei de bien fere,
E de bons prendre esperementz
De faiz, de diz as aunciens
Ki devant nus esteient.
Aventures beles lur aveneient,
Pur ceo qu'il amoient verité
Tut dis, fei e leauté.
De eus deit l'um bien sovenir
E lur bons faitz dire e oïr.
Qui mult out e ceo retient
Sovent mult sage devient;
Ceo est tenu a bele mestrie
Ki fait le sen e lest la folie.

De un counte volums parler
Qui mult fait a preiser,
E de un son senescal
Qui pruz ert e leal,
E de son fiz, un damoisel
Qui mult part ert gent e bel,
E com il amat une pucele
La fylle au counte ke mult ert bele.

En Engleterre un coens esteit,
En Warewik la cité maneit.

Harl. 3775.

[P]uys cel tens qi Deux fust nee,
E establi la cristieneté,
Mult aventurus sunt avenus
Qi a touz homes ne sunt seues.
Pur ceo deit l'om mult enquerre
E peyner sey de bien fere,
E de aprendre bons esperimenz
De feez de diz as auncienz
Qi devant nous esteynt.
Aventures beles lour aveneynt
Pur ceo q'il aveynt verité
En diz foy & leauté.
De els deit l'om bien sovenir
E lour bons fez dire en voir.
Qi mult out & ceo reteynt
Suvent mult sage devent;
Ilceo tent l'en a bele mestrie
Qi fet le sen & leit la folie.

De un counte voloms ci parler
Qi mult feseit a preyser,
E de un bone seneschal
Qi pruz esteit & leal,
E de soun fiz, un daunsel
Qe mult part ert gent & beal,
E com il ameyt une pucele
Fille au counte qe mult ert bele.

En Engletere un qens esteit,
En Warewike la cité maneyt...

Parlons maintenant de la rédaction en prose. Les deux mss. qui nous en sont parvenus sont l'un et l'autre des livres princiers. L'un, le ms. Bibl. nat. fr. 1476 (ancien 7552), porte l'écusson parti d'Orléans et de Rohan. Il a été exécuté pour Marguerite de Rohan, qui épousa en 1449 Jean le Bon, comte d'Angoulême, et devint

veuve en 1467 [1]. Elle vécut jusque vers la fin du xv[e] siècle. L'autre ms. est l'un des livres les plus précieux que possède le Musée britannique, c'est le célèbre volume (Old Royal 15. E. VI) offert par Jean Talbot, comte de Shrewsbury, à Marguerite d'Anjou, épouse du roi Henri VI. Si ce royal présent fut fait à l'occasion du mariage de la reine, le ms. doit dater d'environ 1444. En tout cas, il ne saurait être postérieur à 1453, époque de la mort de Jean Talbot. Le roman en prose de Gui de Warwick y occupe les ff. 274 à 319 de l'ancienne pagination.

Cette rédaction en prose a été imprimée à Paris en 1525 et réimprimée en 1550. Je renvoie, pour la description de ces éditions, au *Manuel* de Brunet. Je transcris ci-après, d'après le ms. de Paris, une partie du prologue et le début du récit :

Ou temps du roy Athelstain, prince de noble memoyre, regnant en souveraineté ou royaulme d'Angleterre après l'an de l'incarnacion nostre seigneur Jhesu Crist .iiij. c. ans et .xxiiij., estoit ledit royaulme d'Angleterre sur tous autres royaulmes renommé fontayne et mirouer de toute proesse et chevallerie par la bonté des vaillans et preux qui y habitoient, dont renommée pour lors couroit par tout le monde.....

Ce prologue est, en somme, un éloge de l'Angleterre, dans lequel l'éloge des femmes anglaises occupe naturellement une place distinguée. Je cite ce passage, qui est un témoignage à joindre à ceux que j'ai réunis sur le même sujet dans les notes du *Débat des Hérauts d'Armes*, pp. 129 et 156-7 :

1. Voy. L. Delisle, *Cabinet des mss*, I, 148.

Et une autre trés espiciale raison y a qui fait bien a ramentevoir et estre mis en memoire, c'est que dès oncques et sur moult d'autres païs Dieu a voullu tant mectre de belles et bonnes vertus es dammes d'icelle contrée, comme passant beaulté, grassieusecté, beau maintien, honneur et courtoisie, que, pour acquerre leur grace, checun a esté du temps passé desirant de soy travailler en honneur et de passer en proesse ses ancesseurs et avoir leur noble accointance, et les dames de tel et honnourable condicion que leurs amours ne leurs drueries ne voulloient ottroier a nulluy fors a chevalier, et qu'il fust tel et si renommé de proesse et bonnes meurs que pour la cause de ses biens faitz ne peust [on parler [1]] de leur accointance fors que en bien.....

Voici maintenant le commencement du roman :

En icelle honnourable saison et regne dudit roy Athelstain estoit ou royaume d'Angleterre ung trés puissant conte nommé Roalt, lequel avoit la seigneurie de la conté de Warwyk et des contées de Exenffordt et de Vukyngham et de plusieurs autres seigneuries. Grant et puissant seigneur estoit entre tous les plus grans du royaume et moult se contenoit richement et en bel estat de gens de mesgnie et de autres appareilz. Sur tous les autres deppors aymoit et exaulçoit le noble nom de chevallerie et trop se delictoit a veoir et honnourer tous bons chevaliers, et moult leur estoit seccourable comme celluy qui avoit esté trés bon chevallier de sa main. De tous enfans n'avoit ycelluy conte fors une seulle fille nonmée Felice; mais de beaulté, sens et gracieusecté elle passoit toutes les damoiselles de son aaige, et tant couroit d'elle grant renommée que on la tenoit a la plus belle damoiselle du monde; et pour sa beaulté et doulce maniere estoit moult desirée de plusieurs grans seigneurs, et moult en avoit son pere de prieres et requestes, et souvent luy en touchoit.....

1. Je restitue [*on*] qui manque partout; ms. de Paris : *ne peust de...*; ms. de Londres : *nulluy ne peut parler;* imprimé : *ne peust parler*.

II

FLORENCE DE ROME

On trouvera ci-dessous, d'après le ms. de Paris, la partie du début de *Florence de Rome* qui correspond au morceau publié plus haut (p. 56) d'après le ms. d'Arcy Hutton. En général, le ms. de Paris, bien que moins ancien que l'autre, est plus correct, parce qu'il a été écrit sur le continent (probablement dans l'une de nos provinces de l'Est); toutefois, on reconnaîtra sans peine qu'en maint passage la bonne leçon est celle du ms. anglais.

Signor, oï avez en livre et en romanz
Que de totes citez fut Troie la plus granz,
Et quant el fut fondue et ardoir mist .vij. anz.
Une genz en isirent qui mout furent sachanz,
Hardiz comme leons et fiers et combatanz. (5)
Par terre s'espandirent icelles fieres genz;
Chascuns dreça citez et torz et mandemenz :
Anthioche fonda Antiocus li frans, (8)
Et Jherusalem fist uns rois Cornumaranz, (12)
Et reis Babiloine que mout refu poisanz,
Et la cité d'Aufrique uns fors rois Aufriquanz,
Et Romulus fist Rome qui mout fut aparanz. (15)
Seignors, ja fut uns tens, tesmoig des clers lisanz,
Que toz li mondes fu a Rome apendanz,
Mais par le roi Garsie qui mout fu souduianz
Et fous et covoiteus et fiers et conqueranz,

8-12 Le texte est abrégé et, par endroits, corrompu; cf. la leçon de l'autre ms., ci-dessus, p. 56.

Bessa la segnorie qui de Rome estet granz.
Huimès porez oïr ovres de fiers senblanz,
Voires, de fiere estoire, et si est en romanz,
D'un riche emperaor qui mout refu vaillanz :
Ce fu Otes de Rome qui fu en Deu craanz,
De Florence sa fille qui tant fu avenans.
Par icelle pucelle mut la guerre pesanz,
Desque Deus vint en terre ne fut onques si granz.

Plest vos oïr chançon de grant nobilité,
Treste de vielle estoire, tote de verité ?
Dès le commencement de la crestienté
Dès que Dieu nostre sire ot el siecle.....

Le bas du feuillet est coupé; suit au verso :

Mout l'ama l'emperere et tint en grant chierté.
Quant Florence naqui, qui Dex l'ot destiné,
La roïne en fu morte dedens tierz jor passé.
Quant la dame ot son cors de l'enfant delivré
Granz miracles lor et nostre sire mostré,
Car il virent dou sanc sur terre a grant plenté;
Les bestes se combatent de par tot le regné,
Et li oiseil volant se sunt entreplumé :
Ce fu senifiance de la mortalité
Que por le fu si grant, com dient li letré,
Que plus de .xx. .m. homes en furent mort gité.
Seignors, celle Florence fu de ci grant bonté,
Quant la belle ot .x. ans acomplis et pasez,
El fu cortoise et sage et de grant nobleté,
E si fu bien letrée pleine d'umilité,
Dou cors et des estoiles sot a sa volenté,
De toz les elemenz quan qu'en furent trové ;
Bien harpe et bien vielle docement et soé.
Il n'avoit si bon mestre en la crestienté

37 *et* pour *a*, forme de l'Est.

Qu'a .ij. de ces paroles ne l'eüst tot maté;
Nus hom n'en sot que dire, tant ot le cuer sené,
Et quant elle parolle tot le mont vient a gré,
Et cil que bien l'esgardent sunt si enluminé,
Qu'el ot la char plus blanche que n'est flor en esté
Les iaus vairs en la teste, le vis frois, coloré,
La boche petitete, le menton acesmé;
Ce dist bien li escrit a Rome et ai Noiron pré,
. . que fist E. . . . . de formé

Quatre vers coupés.

Et ot Contentinoble et des autres asez. *f.* 2
Por ce que trop iert riches fu mout desmesurez.
A icel jor n'estoit nus hom si redoutez,
Mès mout fu maus et frelles et chenuz et usez,
Qu'il ot, mien escient, cent cinquante anz passez.
De sa barbe estoit toz devant acouvetez,
Et fut asez plus blanche que chainsil bien lavez;
Ses grenons ot mout bien treciez et galonnez,
Detries au hastereil mout richement fermez;
Par devant ses esselles les a si amenez
Que devant, seur son pis, les a as .ij. noez.
Ainz moillier ne vot prandre en trestot son aez;
Chevaliers iert li miaudres que de mere fust nez.
De par totes ses terres a ses barons mandez.
Quant ot li empereres ses barons asamblez
Au paoir que il ot s'en ert en piez levez,
En guise de grifon fu mout bien conraez :
Chauses ot d'un bis paille et eschapins dorez;
S'ot vestu .j. jupel qui mout fu grant et lez,
Tot portret a fin or, a oisiaus devisez,
A pierres et a brasmes fut par devant listez,
De riches esmeraudes par devant gironnez.
Largement fut vestus et trestot desfublez,
Car c'il portast mantel, trop en fust encombrez.
.I. baton tint li rois ou il c'est acoudez,

Et fut tout de fin or a esmaus tresgitez.
Ses hommes en apelle com or oï[r] porez :
« Seignors, » dist l'empereres, « vers moi en entendez.
« Bien sai que d'une choze sui durement blamez, (95)
« Que moillier ne voil prendre : or me sui porpensez.
— Sire, » dient si homme, « que ert que demendez? »
Et respont. . . . . .
Une fi . . . . . .
El siecle . . . . . .

EXTRAITS DU MS. ADDIT. 15224 DU MUSÉE BRITANNIQUE

Les pièces qui suivent sont extraites d'un petit volume écrit sur parchemin, d'une écriture italienne, vers la fin du XV^e^ siècle ou plus probablement au commencement du XVI^e^. Il a été acquis par le Musée à la vente Bight en 1844. C'est un petit recueil de poésies françaises, et parfois polyglottes, comme on le verra tout à l'heure. L'intérêt de ce recueil consiste pour une grande part à avoir été fait en Italie, sans doute dans l'Italie du Nord. Il porte témoignage de l'état qu'en ce pays on faisait de notre poésie au temps de la Renaissance. Je n'ai point l'intention de donner la table des pièces qu'il contient. Il existe, en Italie surtout, des recueils du même genre, mais beaucoup plus importants, par lesquels ce travail de dépouillement devrait être commencé. D'ailleurs je n'aurais pas les éléments d'information nécessaires pour indiquer lesquelles de ces pièces sont inconnues, et lesquelles se trouvent en quelque autre

recueil. Les vers faux sont assez nombreux : je ne les corrige pas, n'étant nullement assuré que ces pièces aient été composées par un Français.

Rondel chanté. (*Fol. 1*)

Or me sui je novelement espris
D'amour si fort et si durement envaïs
Que nulement ne me puis conforter
Pour celi qui mon cuer tient assis
A son grant tort.
Vez, je li supli doucement or mercis
Quant je suis mort et trés fierement esbaïs
Se en brief mot ne puis a li parler.

Virilai.

D'amour sui je ferus a mort
Si roidement a mon avis.
Ensi n'ai je le cuer conquis
Que tout jour sui en desconfort
Pour la bele que vraiemant
. . . . . , . .
D'oneur et d'amer loiaulment
De biauté plus que fleur de liz.
Pour li sui prochain a la mort
E dolant cuer, trist et pensis
N'ai je perdu solas et ris,
Se pour li n'ai auchun confort.

Rondel.

Las ! que fera mon cuer dolant
Puis qu'il ne scet guise trover

De vous dire son gref tormant?
Dame, sachez seüremant
Que je voy ma vie finer, (*v°*)
S'en brief ne puis auchunement
A vous ma pensée conter
Dont j'aie auchun aligemant.

Voici maintenant un rondel (qui n'en est pas un) que le copiste du ms. n'a pu transcrire sans étonnement : la rubrique qu'il a inscrite en tête en fait foi. C'est un mélange de français, d'italien, d'allemand et de latin. Les rimes sont alternativement françaises et latines :

RONDEL ESTRANGEMENT FET (*Fol. 21 v°*)

Hay laz! verlich, das mach neit estre
Que per costey omnino sim oblitus;
Mes s'il ne me fist a senestre
Certo direi : ego non sum contentus!
Et tas ist neit wol a mon destre
Che per alcuno sibi sim contradictus.
Wol wil heirgeben a conoistre
Che pur giamay non erit a se inventus,
Que, qui soit compaingnon ou mestre,
Qui tanto precia son corpz ubi jam virtus.

Je termine ces extraits par une bergerette composée sur un thème bien populaire, l'idée du rossignol considéré comme messager d'amour :

BERGERETE CHANTÉE (*F. 30 v°*)

Rousignoulet d'amour mesage

Qui tout diz chantez pour ci,
Pour Dieu ne me dire : « ochi ' »,
Quar mon cuer de duel erage.
Quant me sovient dez novelez
Que me soloies porter
Ma gref doleur renoveles,
Si me faiz le cuer crever.
Adrece moy au vert boscage
Ou s'aloge mon ami,
Plus ne me plaindrai de ti
En tout le temps de ma age.

Les ff. 40 à 50 sont occupés par 21 ballades.

Paul Meyer.

1. Pendant tout le moyen âge, le chant du rossignol est représenté par *ochi* ou *oci*. On ne s'est pas fait faute de jouer sur le double sens de ces deux syllabes.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild,
le 22 novembre 1882.

Présidence de M. G. Paris, *vice-président.*

Nouveaux membres : MM. Alton, Delagarde, H.-A. Rigg, J.-Fr. Orsier, la bibliothèque universitaire de Caen.

Etat des impressions : *Bulletin,* 1882, n° 2, tiré. — *Evangile de Nicodème,* cinq feuilles tirées. — *Eustache Deschamps,* t. III, douze feuilles tirées, cinq en page. — *Raoul de Cambrai,* sept feuilles tirées, deux en page. — *Miracles de Notre-Dame,* t. VI, cinq feuilles tirées, huit en pages. — *La Mort Aymeri de Narbonne,* une feuille en page. — *Philippe de Beaumanoir,* t. I, sept feuilles en page. — *Mystère du Viel Testament,* t. IV, neuf feuilles tirées, trois en page.

Le Conseil fixe au 20 décembre la séance générale de la Société.

Proposition de publication. — Par MM. G. Paris et Scheler, une traduction française en vers du XIII^e^ siècle du poème latin de Pamphile et Galatée par Jean Bras-de-fer, d'après un ms. de Bruxelles. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. P. Meyer, de Queux de Saint-Hilaire et Raynaud.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à la Bibliothèque nationale (salle du cours d'archéologie), le 20 décembre 1882.

Présidence de M. G. Paris, *vice-président.*

La Société entend la lecture du discours du président, des rapports du secrétaire et du trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

Président	MM. G. Paris.
Vice-présidents . . .	Marty-Laveaux, S. Luce.
Administrateur . . .	M^is^ de Queux de Saint-Hilaire.
Secrétaire	P. Meyer.
Secrétaire-adjoint . .	G. Raynaud.
Trésorier	Baron Edmond de Rothschild.
Trésorier-adjoint . .	E. Picot.

CONSEIL

MM. F. Baudry.	MM. A. Longnon.
F. Bonnardot.	H. Michelant.
H. Bordier.	A. de Montaiglon.
A. Darmesteter.	U. Robert.
Alfred Didot.	E. de Rozière.
E. Egger.	Bon A. de Ruble.
L. Gautier.	G. Servois.
Mis J. de Laborde.	

Discours de M. G. Paris, *vice-président.*

Messieurs,

Notre président, retenu chez lui par l'état de sa santé, qui, bien que plus satisfaisant qu'il ne l'a été dans ces derniers temps, ne lui permet pas encore les longues sorties, m'a chargé de vous dire combien il regrettait de ne pouvoir vous exprimer aujourd'hui ses remerciements de l'honneur que vous lui avez fait l'année dernière. Je lui ai, de mon côté, transmis, avec tous les souhaits que vous formez pour son prompt et complet rétablissement, vos regrets de ne pas l'entendre vous parler de ces travaux auxquels il apporte un si sérieux intérêt et dont il comprend si bien tout le prix. Son absence, en ce jour de modeste et familière solennité, est vivement ressentie par nous tous.

Elle lui épargne du moins une pénible tâche, à la-

quelle je dois, une fois de plus, me soumettre. L'année qui va se clore n'a pas été clémente pour la Société ; elle lui a enlevé plusieurs des membres qui lui faisaient le plus d'honneur. Charles Thurot, membre de l'Institut, avait été un de nos premiers associés, et plusieurs fois notre vice-président. Il nous avait apporté l'appui de sa grande position scientifique, de sa juste autorité, de son esprit à la fois si ferme et si étendu. Classique dans toute l'acception du terme, par la nature de ses études et la direction de sa pensée, il avait compris toute l'importance que le nom même de moyen âge assigne à cette grande période de l'évolution de l'esprit humain, qui forme entre l'antiquité et la Renaissance un pont ou un abîme, suivant le jugement qu'on en veut porter. Il avait, dans des travaux excellents, suivi, à travers cette époque, l'histoire, presque inconnue avant lui, des théories grammaticales édifiées par le génie grec et plus ou moins fidèlement transmises par les écoles romaines; il avait suivi d'un œil non moins curieux le développement des idées philosophiques, venues elles aussi de l'Hellade, au milieu des subtilités et des tâtonnements de la scolastique jusqu'à l'avènement de la science moderne. Son dernier ouvrage, qu'une mort prématurée l'a empêché de publier en entier, mais qu'il avait terminé et qui va voir le jour, est consacré à l'histoire de la prononciation de notre langue depuis le XVI^e^ siècle. Il savait que la langue littéraire moderne n'est pas un phénomène apparu subitement et spontanément à la surface, que c'est un arbre déjà vieux dont les racines pénètrent profondément dans le sol du passé, et, tout en ne suivant la tige que depuis le moment où elle émerge en pleine lumière, il n'en perdait

pas de vue les prolongements obscurs et souterrains. C'est dire qu'il mesurait l'étendue des services que rend notre Société, en fournissant à la philologie française la seule base solide sur laquelle elle puisse s'appuyer.

L'un des premiers qui, en France, ait bien compris cette vérité suivait de près dans la tombe son confrère de l'Académie des Inscriptions. Francis Guessard a surtout agi sur ses contemporains par son brillant et spirituel enseignement de l'Ecole des Chartes, où, sans s'astreindre à la méthode de fer à laquelle on est aujourd'hui obligé de se soumettre, il communiquait si abondamment les trésors d'une érudition étendue, sûre et précise, éclairée par un goût délicat, alimentée par une curiosité toujours en éveil. Méfiant à l'endroit des systèmes, il eut la bonne ou peut-être la mauvaise chance d'en rencontrer, dès son début, de fort ambitieux et, en même temps, de fort superficiels. Sa critique acérée en eut facilement raison, et ce succès, d'ailleurs aussi utile que méritoire, le confirma dans un scepticisme qui rétrécit quelque peu la portée qu'il aurait pu donner à ses travaux. Il n'en mérite pas moins une place d'honneur dans l'histoire de la philologie française, et surtout dans l'histoire des efforts qu'on a faits, et que vous poursuivez, pour la mise au jour de notre ancienne littérature. Il eut la gloire de concevoir un vaste plan de publications d'anciens textes, qui, sans qu'il y eût de sa faute, fut bien vite considérablement réduit, et ne reçut, même ainsi diminué, qu'un commencement d'exécution. Les dix volumes des *Anciens poètes de la France*, qu'il a tous, ou publiés lui-même, ou dirigés de très près, forment une série extrêmement précieuse; plusieurs des savants qui composent aujour-

d'hui notre Conseil ont été ses collaborateurs dans cette œuvre, et savent quelle conscience il apportait dans ses travaux, quelle était la valeur de ses directions, la finesse de son intelligence et la naturelle pénétration de son tact littéraire et grammatical.

Dans ses premières tentatives pour faire connaître la littérature du moyen âge, Guessard avait eu pour compagnon d'armes un autre élève de l'Ecole des Chartes, qui faisait partie de notre Conseil, et que cette année nous a également enlevé. Francis Wey, littérateur avant tout, avait étudié l'ancienne langue d'abord uniquement à cause des lumières qu'elle apporte à l'histoire de la langue nouvelle et des ressources que peuvent y trouver ceux qui veulent employer celle-ci avec force et délicatesse. Peu à peu il s'était intéressé à l'ancien français pour lui-même, et, soit dans ses *Remarques sur la langue française*, soit dans son *Histoire des révolutions du langage en France*, il avait essayé d'en faire comprendre le caractère propre et d'en éclairer les origines. Un peu éloigné de ces études depuis nombre d'années, il s'y intéressait toujours, il encourageait ceux qui s'y livraient, et il fut un des premiers qui se rendirent à notre appel et se réunirent autour de mon père, de M. de Wailly et du baron James de Rothschild dans ce salon de la maison Firmin Didot qui a été le berceau de notre Société.

A la même Ecole des Chartes, pépinière naturelle de nos recrues, appartenaient aussi deux autres de nos morts de cette année, M. Cocheris, qui avait su répandre dans le public, par des publications bien conçues et bien exécutées, les plus importants résultats de la grammaire historique de notre langue, et M. Guilmoto, successivement

archiviste des Vosges, du Pas-de-Calais et du Puy-de-Dôme, qui avait conservé le goût, pris sur les bancs de l'Ecole, de la vieille langue et de sa littérature. Cette langue d'autrefois, un des plus habiles et des plus heureux manieurs de la langue moderne, Paul de Saint-Victor, savait en apprécier l'intérêt et le charme; il lisait avec plaisir nos volumes de prose et de vers, et se reposait peut-être, dans la naïveté facile de notre vieille parlure, des tensions et des apprêts du style contemporain. M. Rouzaud était un de ces amateurs éclairés qui font l'infanterie solide de notre petite armée, source de notre force et de notre espoir, et dont nous voudrions voir les masses plus profondes. M. Labitte était un libraire aussi estimé pour son intelligence que pour sa probité et qui connaissait, des livres qui lui passaient par la main, la vraie et durable valeur et non pas seulement la valeur vénale.

Voilà de grandes pertes. Deux places sont vides dans notre Conseil, et vous allez les remplir aujourd'hui. Nos rangs se sont diminués de huit membres, et c'est à peine si l'année qui se clôt a comblé les vides qu'elle y avait faits. Nous traversons, de toutes façons, une crise qu'il serait vain de vouloir dissimuler, et qui se marque à tous les yeux par le regrettable retard que subissent nos publications. Les adhérents ne nous arrivent plus en grand nombre, et, parmi eux, nous ne trouvons que peu d'éditeurs. La besogne pèse toujours à peu près sur les mêmes épaules, qui commencent à se sentir un peu lasses. Mais cette crise, j'en ai le ferme espoir, n'est que passagère. L'enseignement de notre vieille langue, de notre vieille littérature, va tous les jours en s'affermissant, en s'enri-

chissant. La chaire qui, depuis si longtemps, était demandée pour elles à la Faculté des Lettres de Paris vient enfin de leur être accordée, et notre confrère A. Darmesteter va pouvoir, avec plus d'influence et d'autorité, faire profiter notre cause de la science et de l'activité qui lui ont valu une si juste réputation. Ceux qui voulaient, il n'y a pas longtemps encore, s'adonner à l'étude de l'ancien français se trouvaient, dès l'abord, dans une situation embarrassante et pénible. Ils savaient que la science allemande avait créé la grammaire comparée des langues romanes et fait faire aussi de grands progrès à l'histoire des littératures du moyen âge; mais, pour être initiés aux méthodes et aux résultats de cette science nouvelle dont ils entrevoyaient l'importance, il leur fallait, ou se lancer sans guides dans des lectures qu'ils ne savaient comment ordonner, ou, ce qui n'était possible qu'à un petit nombre, aller chercher des maîtres de l'autre côté du Rhin. Tout est bien changé aujourd'hui : à l'Ecole des Chartes, au Collège de France, à la Faculté des Lettres, à l'Ecole des Hautes Etudes, les jeunes gens désireux de s'instruire trouvent un enseignement qui les met au courant de la science la plus récente et les initie, par des exposés théoriques et des exercices pratiques, aux meilleures méthodes de recherche et de travail. Que la semence ainsi jetée à pleines mains trouve un terrain favorable, et nous recueillerons bientôt une riche moisson. La Société des Anciens Textes sera la première à profiter de ce mouvement qui s'annonce, qui déjà se fait sentir. De jeunes forces vont surgir de toutes parts et décharger peu à peu les vétérans du fardeau qu'ils ont tâché de porter honorablement. Bientôt nous trouverons des collaborateurs zé-

lés et capables autant que nous en voudrons, plus peut-être que nous n'en pourrons occuper. Quant aux adhérents, quelque nombreux qu'ils nous arrivent, nous ne leur dirons jamais : *Assez!* car plus nous aurons de ressources, plus nous pourrons tirer de l'oubli, et arracher aux chances de destruction, de monuments de la langue et de la pensée de nos pères. Notre œuvre est une œuvre vraiment nationale : nous l'avons proclamé plus d'une fois, mais il nous a été doux de le voir reconnaître cette année par l'illustre compagnie qui est la gardienne officielle de nos meilleures traditions de langue et de littérature. En attribuant à la Société des Anciens Textes une somme de 2,000 fr. sur le prix Archon-Despérouse, l'Académie française n'est pas seulement venue, fort opportunément, en aide à nos finances chancelantes, elle nous a donné un précieux encouragement, dont nous sommes à la fois reconnaissants et fiers. Nous espérons que cette approbation conciliera à notre œuvre des sympathies plus nombreuses et montrera aux plus récalcitrants que l'étude de notre passé linguistique et littéraire, loin de pouvoir nuire à l'intelligence et à l'admiration de nos écrivains classiques, est considérée comme utile et digne d'éloge par ceux qui représentent sous leur forme la plus autorisée cette intelligence et cette admiration. Racine et Bossuet parlaient la langue de Chrétien de Troyes et de Villehardouin, et Rutebeuf ou Adam de la Halle ne seraient pas embarrassés de se retrouver des descendants dans nos deux derniers siècles littéraires. Tâchons de comprendre la France de tous les temps, et travaillons à ce que le nôtre ne soit pas trop dédaigné de ceux qui viendront après nous.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, pendant l'année 1881, par M. Paul Meyer, *secrétaire.*

Messieurs,

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter l'an dernier à la Société, j'annonçais que les publications de l'année 1881 se composeraient : 1° de la *Vie de Saint Gilles,* publiée par MM. G. Paris et A. Bos ; 2° du t. VI des *Miracles de Nostre-Dame* ou du t. III des œuvres *Eustache Deschamps,* selon que l'un ou l'autre de ces deux volumes serait le premier prêt ; 3° de l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'Amours*, qui est sous presse depuis février 1879. A ces ouvrages devait venir se joindre le t. III du *Mystère du Viel Testament,* continué aux frais de Mme la baronne J. de Rothschild par notre zélé vice-trésorier, M. E. Picot. J'ai le regret de constater que ces prévisions ne sont point encore entièrement réalisées. Dès le commencement de la présente année, vous avez reçu le t. III du *Mystère,* dont la publication se poursuit avec une activité qui ne nuit en rien au bon établissement du texte, non plus qu'à l'étendue des recherches. La *Vie de saint Gilles* aussi est, depuis plusieurs mois, entre vos mains, et, si cet ouvrage s'est fait longtemps désirer, vous avez pu juger que, par l'abondance des faits nouveaux et par la sûreté des résultats obtenus, il forme l'un des plus précieux volumes de notre collection. Mais notre exercice de 1881 reste encore incomplet. La cause de ce retard n'est pas difficile à trouver. Je terminais mon dernier rapport en disant : « Si chacun des

« éditeurs veut bien augmenter un peu la part d'activité « qu'il apporte à notre œuvre commune, le retard sera « bientôt réparé. » Malheureusement ce souhait n'a pas été exaucé. Et, par exemple, il a été impossible d'amener l'éditeur de l'*Amant rendu cordelier* à terminer l'édition interrompue presque aussitôt que commencée, encore bien qu'il suffise de quelques semaines pour conduire à sa fin un travail qui n'est ni long ni compliqué. Il y a là un état de choses que je ne puis que déplorer avec vous et dont les conséquences sont graves à plusieurs égards. Au point de vue de la bonne administration de nos revenus, il est on ne peut plus incommode de ne pouvoir faire concorder notre exercice financier avec notre production littéraire de chaque année. Au point de vue de nos intérêts les plus généraux, il y a, dans ce retard chronique, une apparence d'impuissance qui heureusement ne correspond à aucune réalité, mais qui néanmoins peut engendrer un préjugé très défavorable à notre œuvre. La cause du mal dont nous souffrons consiste en ceci que nos volumes sont tenus trop longtemps sous presse. Nous avons, en ce moment, jusqu'à huit ouvrages en cours d'impression. En voici la liste par ordre de date :

L'*Évangile de Nicodème*, versions françaises en vers, depuis 1877 ;

L'*Amant rendu cordelier*, depuis 1879 ;

Le t. III d'*Eustache Deschamps*, et *Raoul de Cambrai*, depuis 1881.

Enfin, depuis cette année, le t. VI des *Miracles de Nostre-Dame*, *La Mort Aymeri de Narbonne*, les œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, et le t. IV du *Mystère du Viel Testament*.

Sur quelques-uns de ces volumes est constamment engagée la matière de sept à huit feuilles d'impression. Il y

aurait des inconvénients de plus d'un genre à avoir simultanément à l'imprimerie un plus grand nombre de volumes, alors même que cela serait matériellement possible. Mais on conçoit, d'autre part, que ce chiffre est assez élevé pour suffire amplement aux besoins de la Société. Si les éditeurs voulaient bien ne pas tenir sous presse plus d'une année en moyenne chacun des volumes dont ils se sont chargés, nous aurions bientôt regagné le temps perdu.

Actuellement, voici quelles sont nos prévisions pour les exercices 1881 et 1882 :

Le t. VI des *Miracles de Nostre-Dame* s'achève et pourra être distribué dès le commencement de l'année prochaine. Nous l'affecterons à 1881. Pour compléter le même exercice, nous espérons toujours pouvoir donner l'*Amant rendu cordelier*, dont M. de Montaiglon n'a pas cessé de nous promettre le prompt achèvement.

Pour 1882, nous avons trois volumes à des états divers d'avancement. D'abord le t. III d'*Eustache Deschamps*, dont les dernières feuilles sont à la composition ; puis *Raoul de Cambrai*, dont l'impression s'est poursuivie régulièrement depuis la mise sous presse, et dont plus de la moitié est en bonnes feuilles ; enfin, nous espérons compléter cet exercice avec le recueil des versions de l'*Évangile de Nicodème*, depuis longtemps annoncé.

Pendant l'année qui s'achève, nous avons commencé l'impression de deux nouveaux ouvrages. L'un est *La Mort Aymeri de Narbonne*, dont je vous ai déjà entretenus dans mon dernier rapport ; l'autre est le premier volume d'un recueil des œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, qui comprendra deux volumes.

Philippe de Beaumanoir a eu, dans notre histoire littéraire une bien singulière destinée. Depuis que La Thaumassière a publié, il y a près de deux siècles, ses

Coutumes et usages de Beauvaisis, y joignant des éclaircissements, que l'on consulte encore avec fruit, le sire de Beaumanoir est apprécié à sa valeur par les historiens de notre ancien droit, et passe, à juste titre, pour l'un des jurisconsultes les plus intelligents et les plus originaux du moyen âge. D'autre part, depuis que l'attention des érudits s'est portée vers nos anciens auteurs, on a signalé d'abord, puis publié deux poèmes d'un certain Philippe de Reim ou de Reimes que l'on a pu croire d'origine anglaise ou anglo-normande, à considérer la grande connaissance de l'Angleterre qu'il déploie dans ses œuvres. On ne fut même point en peine de trouver la famille à laquelle il avait dû appartenir. Ces deux poèmes, qui sont du nombre de ceux qu'on appelle romans d'aventure, furent mis au jour successivement par MM. Fr. Michel et Le Roux de Lincy, l'un *la Manekine* en 1840, dans la collection du *Bannatyne Club*, l'autre, le roman de Jehan de Dammartin et de Blonde d'Oxford, en 1858, dans celle de la *Camden Society*. L'idée que le poète était d'origine anglo-normande dut contribuer à faciliter l'admission de ses œuvres parmi les publications de sociétés anglaises.

Mais Philippe de *Reim* ou de *Reimes* est un nom déformé par les copistes. La vraie forme est Philippe de *Remi*, et Philippe de Remi n'est point autre que Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, auteur des *Coutumes et usages de Beauvaisis*, bailli de Clermont de 1279 à 1283, et, depuis cette dernière date, l'un des grands baillis de France.

C'est à l'un de nos confrères, M. H. Bordier, membre de notre Conseil, qu'il était réservé de démontrer l'unité du personnage qu'on avait jusque-là divisé en deux, et qui, pour citer les paroles de M. Bordier, « fut assez riche pour fournir si longtemps à l'histoire littéraire

l'étoffe de deux personnages complètement différents[1] ».

Ce n'est pas par une découverte fortuite que M. Bordier est arrivé au résultat que je viens d'énoncer brièvement : c'est à la suite de recherches continuées pendant de longues années et qui n'ont négligé aucune des bibliothèques, aucun des dépôts d'archives où pouvaient se rencontrer des documents sur le personnage étudié. Le produit fructueux de ces recherches a été exposé par notre confrère en un long mémoire publié il y a treize ans, et dans lequel l'histoire de la famille de Beaumanoir et des biens qu'elle possédait et surtout la biographie du personnage principal sont exposés dans le plus grand détail et de main de maître. L'un des résultats les plus importants au point de vue de l'histoire littéraire est que les romans de Philippe de Beaumanoir ont été composés par lui dans sa jeunesse, à une époque où il ne portait pas encore le titre de sire de Beaumanoir, qu'on ne lui voit prendre qu'en 1278. Il avait alors à peine trente-deux ans. M. Bordier a aussi établi que dans sa jeunesse, vers 1265, Beaumanoir accompagna Simon de Montfort en Angleterre, et par là s'explique la connaissance de l'Angleterre dont ses poésies donnent la preuve.

M. Suchier, professeur à l'université de Halle et membre de notre Société, qui nous a proposé une nouvelle édition des poèmes de Beaumanoir, n'a pas la prétention de rien ajouter aux recherches historiques de notre savant confrère : il n'a non plus découvert aucune œuvre nouvelle qu'on puisse attribuer au même auteur. Mais les éditions anglaises des romans du poète beauvaisin sont rares et difficilement accessibles sur le continent. Il est d'ailleurs possible d'en améliorer le texte par une

1. *Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, 1246-1296, par H.-L. Bordier. Paris, Techner, 1869, p. 10.

collation attentive des mss. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à accepter une proposition qui nous permet de faire entrer dans notre collection les œuvres poétiques d'un homme qui fut, dans le domaine intellectuel, l'un des premiers de son siècle.

L'édition de M. Suchier est sous presse, et un tiers du premier volume est déjà imprimé. D'autres publications suivront à bref terme. L'une d'elles, récemment approuvée par notre Conseil, a pour objet un curieux recueil de contes en prose qui a été trouvé par votre secrétaire dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque d'un des collèges d'avocats de Londres. Ces contes, qui offrent en général un caractère populaire très marqué, et sont accompagnés, selon un usage fréquent au moyen âge, d'applications morales, ont pour auteur un certain Nicole Bozon, frère mineur, qui est resté jusqu'à ce jour absolument inconnu. On peut établir qu'il était anglais, et qu'il vivait dans les premières années du XIV^e^ siècle. Il est aussi l'auteurs de poésies assez originales dont le texte se conserve actuellement dans une bibliothèque privée d'Angleterre et peut-être de certaines vies de saints en vers dont on connaît depuis longtemps un manuscrit dans la bibliothèque Cottonienne. La copie des contes de Bozon a été exécutée par l'un des membres de la Société, Miss L.-T. Smith, avec le concours de qui je me propose de procéder à l'édition, aussitôt que *Raoul de Cambrai* sera achevé, c'est-à-dire dans peu de mois.

Mais, Messieurs, tandis que nous arrivons, non sans peine, comme vous le savez trop bien, à produire chaque année nos trois ou quatre volumes, en y comprenant le *Mystère du Viel Testament*, dont nous profitons, mais que nous ne payons pas, il se fait dans les universités d'Allemagne des publications bien plus nombreuses, dont la matière est fournie par nos anciens auteurs, par

nos anciens manuscrits. Il y a là un motif d'émulation qui devrait exciter nos éditeurs à redoubler d'activité. Car, au point de vue le plus général, il n'est pas indifférent que l'édition d'un ancien texte de notre langue soit faite en France ou à l'étranger. En fait, les éditions étrangères ont chez nous peu de cours, et, étant peu lues, elle contribuent peu à répandre la connaissance de notre ancienne littérature. Ensuite, si, grâce à la forte constitution de l'enseignement des langues romanes en Allemagne, ces éditions sont en général satisfaisantes au point de vue du texte — et toutefois, même à ce point de vue, il y a eu récemment de bien fâcheuses exceptions — il faut avouer que les recherches d'histoire littéraire, auxquelles il nous est permis, à nous Français, d'attacher un intérêt prépondérant, y sont rarement assez complètes, et plus rarement présentées sous une forme convenable. Sans doute, un temps viendra où tous nos anciens textes de langue et de littérature auront été imprimés ou réimprimés dans notre pays, mais pourquoi ne pas prendre les devants, pourquoi ne pas faire plus d'efforts afin d'épargner à nos vieux auteurs un temps de purgatoire sur la terre étrangère?

Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la société pendant l'année 1881, par M. É. Picot, *trésorier-adjoint.*

Messieurs,

Notre trésorier, retenu loin de nous par de graves occupations, m'a chargé de vous présenter, en son nom, le

rapport sur les opérations financières de notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce rapport sera court, car, même pour l'année 1881, je ne pourrai vous faire connaître que des résultats fort incomplets. Ce serait tomber dans des redites que de nous plaindre des retards apportés à nos publications et partant à nos encaissements et à nos dépenses. Il semble que le zèle de nos éditeurs soit impuissant à réagir contre de semblables retards et que nous devions désormais les accepter comme un fait normal.

Deux circonstances heureuses sont venues, dans le courant de cette année, rétablir l'équilibre dans nos budgets. Nous avons reçu d'une personne aussi généreuse que modeste, qui habite l'Angleterre, un don de 100 fr. 85 c., sans autre condition que celle de ne pas soulever le voile de l'anonyme dont elle a entendu couvrir ce bienfait. Le prix, qui a été décerné par l'Académie française à notre Société, nous a valu des ressources relativement importantes, 2,000 fr., qui ont trouvé leur emploi immédiat.

D'après les règles posées au début de notre existence, ces ressources extraordinaires eussent dû être capitalisées et les intérêts eussent dû continuer chaque année à alimenter notre budget. Nous n'avons pas cru pouvoir nous arrêter à ce parti, en présence du déficit que nous vous avions précédemment signalé. Votre Conseil a pensé qu'il fallait avant tout nous efforcer de rétablir l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses, et que le prix de l'Académie française qui n'est pas, comme les cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, grevé de charges correspondantes, pouvait sans inconvénient être employé à couvrir nos dépenses courantes. Ce mode de procéder paraîtra d'autant plus justifié que nous possédons en magasin une réserve de volumes imprimés qui, même cotés au prix le plus modeste, représentent une valeur bien

supérieure à cette somme, valeur que, dès l'origine, nous avons cru sage de ne pas faire entrer en ligne de compte dans nos bilans.

L'équilibre se trouvant rétabli grâce à la décision que je viens de rappeler, nous avons pu effectuer du moins la capitalisation des sommes qui nous ont été versées par les membres fondateurs ou perpétuels ou par les adhérents nouveaux. Nous avons acquis un titre de 45 fr. de rente 3 o/o amortissable qui, au cours de 83 fr., 10 c. (courtage et timbre compris), ont coûté 1,248 fr., 30 c.

J'aborde maintenant, Messieurs, le détail des exercices 1880, 1881 et 1882.

Exercice 1880.

Le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre constatait, pour 1880, des rentrées s'élevant à 11,274 fr. et des dépenses qui se montaient déjà, en y faisant figurer le solde passif de l'exercice précédent, à 11,575 fr. 36 c.

Depuis lors nous avons touché trois cotisations arriérées pour 1878, soit 75 fr.; deux cotisations arriérées pour 1879, soit 50 fr.; enfin, douze cotisations et la souscription ministérielle pour 1880, soit 1,050 fr.; ensemble 1,175 fr. D'autre part, nous avons réglé les droits d'auteur du tome II des *Œuvres d'Eustache Deschamps*, soit 855 fr. et soldé la publication du tome V des *Miracles de Nostre-Dame*, savoir, pour impression et cartonnage, 2,972 fr. 95 c. et, pour droits d'auteur, 637 fr. 50 c.; ensemble 3,610 fr. 45 c.

Ces sommes diverses, mises en balance, nous donnent, d'une part, une recette de 12,449 fr. et, d'autre part, une dépense de 16,040 fr. 81 c. Vous voyez, Mes-

sieurs, que notre situation eût été gravement compromise si nous n'avions pris le parti d'attribuer le prix de l'Académie française à notre budget ordinaire et si nous n'avions, dans une certaine mesure, escompté l'avenir.

Exercice 1881.

Les encaissements afférents à cet exercice s'élevaient, l'année dernière, à pareille époque, à 300 fr. 25, et nos dépenses à 25 fr. Nous avons reçu depuis lors 11,550 fr. 80, savoir :

345 souscriptions ordinaires	8,625 »
18 exemplaires en papier Whatman . . .	903 30
Une année d'intérêts sur 1,155 fr. de rente 5 o/o.	1,155 »
Un semestre sur 45 fr. de rente 3 o/o . . .	22 50
Pour vente de diverses publications	845 »
Ensemble	11,550 80

Nous laissons naturellement en dehors de nos recettes ordinaires celles qui doivent être portées au compte capital. Nous avons à mentionner, de ce chef, l'encaissement de 2 souscriptions de membres perpétuels, soit 504 fr. et 2 droits d'entrée, soit 20 fr.

Ces ressources extraordinaires ont été comprises dans les sommes employées à l'achat de rentes dont il a été question ci-dessus.

Nos rentrées, comparées à celles que nous avions réalisées, l'année dernière pour l'exercice 1879, présentent un léger excédent, pour les cotisations : 9,528 fr. 30, au lieu

de 9,325 fr.; pour la vente des publications de la Société, 845 fr. au lieu de 809.

Nous avions le droit d'espérer pour ce dernier chapitre des résultats plus satisfaisants.

En regard des encaissements opérés pour 1881, nous avons à placer un certain nombre de dépenses déjà soldées. De même que nous avons fait figurer dans nos recettes le revenu intégral de nos rentes en 1882, nous devons porter à notre passif la totalité des frais généraux qui ont grevé notre budget pendant cette année, soit 543 fr. 25 c. Les remises aux libraires se sont élevées à 420 fr. ; les dépenses faites jusqu'ici pour nos publications se décomposent comme suit :

Bulletin 1881.		1,826 75
Vie de saint Gilles :		
Impression.	2,545 05	
Cartonnage	664 90	3,809 95
Droits d'auteurs	600 »	
Ensemble		5,636 70

Il ne nous reste ainsi en caisse, Messieurs, pour terminer les publications de l'exercice 1881, qu'une somme de 3,890 fr. 59, à peine suffisante pour couvrir les frais d'un seul volume.

Exercice 1882.

Nous venons à peine de mettre en recouvrement les cotisations afférentes à l'exercice 1882. Douze seulement de nos confrères ont devancé l'appel et ont versé dès maintenant leurs souscriptions, soit 304 fr. Nous avons

également encaissé pour l'année 1883 une cotisation de 25 fr. En regard de cette recette, nous avons à placer les frais de notre *Bulletin*, soit 407 fr. 19. Par suite de cette dépense, notre encaisse se trouve ainsi réduit à 3,812 fr. 40.

La situation, malheureusement peu favorable, de notre Société est récapitulée dans le tableau que nous avons l'honneur de vous soumettre.

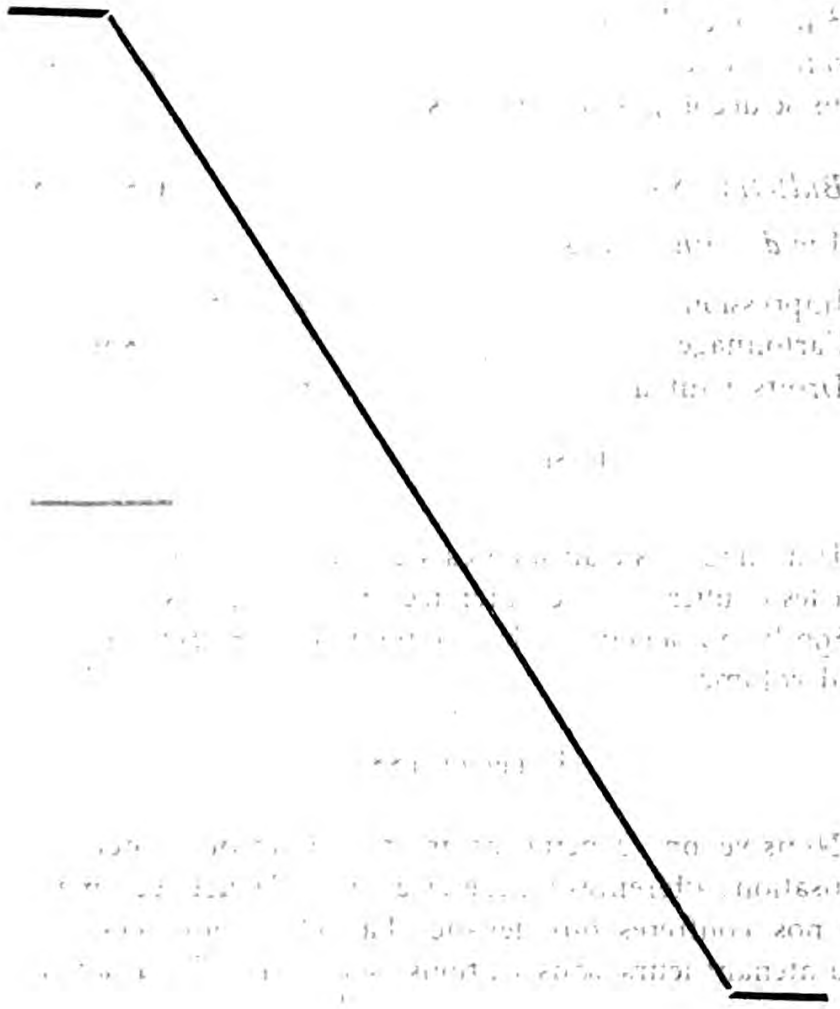

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

RENTE 3 % AMORTISSABLE :

Achat de 45 fr. de rente à 83 fr. 10 c., p. courtage....		1.248 30

EUSTACHE DESCHAMPS (TOME II).

Droits d'auteur		855 »

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES (1881) :

Payé facture Marchessou		1,026 75

MIRACLES DE NOSTRE DAME (TOME V).

Impression.....	2,519 35	
Cartonnage.....	453 60	3,610 45
Droits d'auteurs.....	637 50	

VIE DE SAINT-GILLES.

Payé facture Marchessou	2,545 05	
— Engel fils	664 90	3,809 95
Droits d'auteur	600 »	

REMISES AUX LIBRAIRES

Bonifications diverses.....		420 »
A reporter.....		10,970 45

TEXTES FRANÇAIS AU 20 DÉCEMBRE 1882

Solde au 20 décembre 1881		53 64
Capital :		
Don de Mlle X., de Londres	100 85	
Prix de l'Académie française	2,000 »	
Reçu 2 souscriptions de membres perpétuels	504 »	2,624 85
Id. 2 droits d'entrée	20 »	
Souscriptions diverses encaissées :		
3 de 25 fr. pour l'année 1878		75 »
2 » » 1879		50 »
12 » » 1880	300 »	1,050 »
Souscription ministérielle pour 1880	750 »	
345 souscriptions de 25 fr. pour 1881	8,625 »	
18 » 50 »	900 »	9,528 30
Différence de change	3 30	
Compte d'intérêts.		
1 an d'intérêts sur fr. 1,155 (rente 5 p. 100)	1,155 »	
6 mois » 45 (rente 3 p. 100 amortissable	22 50	1,177 50
Compte des ventes :		
8 ex. *Album des anciens Monuments*	120 »	
6 — *Brun de la Montaigne*	15 »	
A reporter	135 »	14,559 29

Report..... 10,970 45

FRAIS GÉNÉRAUX.

Frais d'encaissement des quittances..... 543 25

SOLDE au 20 décembre 1882)..... 3,890 59

15,404 29

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES (1882, n° 1) :

Payé facture Marchessou..... 407 19

SOLDE en caisse..... 3,812 40

4,219 59

	Report			14,559 29
COMPTE DES VENTES :	*Report*.....	135	»	
10 —	*Miracles de Nostre-Dame*, tome I....	50	»	
6 —	*Guillaume de Palerne*.....	30	»	
3 —	*Sept Sages de Rome*.....	12	»	
7 —	*Miracles de Nostre-Dame*, tome II...	35	»	
8 —	*Aiol*.....	48	»	
5 —	*Débat des Hérauts d'armes*.....	25	»	
7 —	*Eustache Deschamps*, tome I	42	»	
10 —	*Miracles de Nostre-Dame*, tome III..	50	»	
8 —	*Voyage à Jérusalem*.....	40	»	845 »
1 —	— (pap. Whatm.)..	10	»	
10 —	*Chronique du Mont-Saint-Michel*....	60	»	
10 —	*Miracles de Nostre-Dame*, tome IV..	50	»	
6 —	*Élie de Saint-Gilles*.....	24	»	
6 —	*Eustache Deschamps*, tome II.....	36	»	
7 —	*Daurel et Beton*	28	»	
12 —	*Miracles de Nostre-Dame*, tome V ..	60	»	
7 —	*Vie de Saint Gilles*.....	35	»	
6 —	*Chansons du XV^e siècle*.....	56	25	
1 —	— — (pap. Whatm.)	18	75	
				15,404 29
	SOLDE au 20 décembre 1882.....			3,890 59
12	souscriptions de 25 fr. pour 1882.....	304	»	329 »
1	— de 25 fr. pour 1883.....	25	»	
	ENSEMBLE.....			4,219 59

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1882

Statuts 5
Règlement 9
Liste des membres de la Société au 15 mai 1882 13
Liste des membres du Conseil d'administration 36
Procès-verbaux des séances 37, 41, 73
Discours de M. G. Paris, président 75
Rapport de M. P. Meyer, secrétaire 82
Rapport de M. É Picot, trésorier-adjoint 88
Notice sur un recueil manuscrit de poésies françaises appartenant à M. d'Arcy Hutton, de Marske Hall (Yorkshire), par M. P. Meyer 43
Extraits du ms. addit. 15224 du Musée britannique, par M. P. Meyer 69

Le Puy, typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

BULLETIN. — 1883

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

NEUVIÈME ANNÉE

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

—

1883

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1er janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication. Cette rémunération ne pourra être inférieure à 30 fr. pour chaque feuille d'impression.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une

publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 15 MAI 1883

MEMBRES FONDATEURS

BONNARDOT (François), [44].
BORDIER (Henri), [4].
DIDOT (Alfred), [408].
LABORDE (marquis J. de), [15].
LAMARLE (A.), [261].
LA ROQUE (L. de Belfort, comte de), [581].
LAURENÇON (Léon), [208].
LE PILEUR (Dr Louis), [388].
LOWELL (J.-R.), [401].
MEYER (Paul), [21].
† PANNIER (Léopold), [25].
PARIS (Gaston), [26].
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].
† RICHARD (Éd.), [237].
† RŒDERER (L.). [452].
ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
† ROTHSCHILD (baron James de), [31].
SCHEFER (Charles), [466].
WAILLY (Natalis de), [2].

MEMBRES PERPÉTUELS

ANDOUILLÉ (A.), [171].
ANDRÉ (Édouard), [131].
ARON-DUPERRET (Henri), [147].
AUTIER DE CAUVRY (Mme), [568].
AVRIL (baron Adolphe d'), [559].

Balsan (Ch.), [247].
Baudry (F.), [3].
† Bonnefont (L.), [204].
Bourmont (comte Amédée de), [565].
Bradshaw (H.), [343].
Calderon (Th.), [284].
Chévrier (Maurice), [571].
Colmet d'Aage (Gabriel), [118].
Cornu (J.), [56].
† Didot (Ambroise-Firmin), [8].
Fagniez (Gustave), [345].
Fournié (Dr Éd.), [412].
Furnivall (Fr.-J.), [37].
Guerle (de), [533].
Havet (Julien), [45].
Havet (Louis), [46].
Joret (Charles), [276].
Lallement (J.), [309].
Limminghe (comte de), [486].
Lister (J.-L.), [355].
Longnon (Auguste), [17].
Marchessou (Pierre), [410].
Marin, [288].
Masson (Georges), [89].
Metman (Étienne), [371].
Meyer (Paul), [21].
Morel-Fatio (Alfred), [210].
† Nicol (H.), [42].
Paris (Gaston), [26].
† Paris (Paulin), [1].
Picot (Émile), [29].
Poinsignon (J.), [248].
Rajna (Pio), [296].
Reuss (Rod.), [184].
Ritter (Eug.), [202].
Rothschild (baron Alphonse de), [111].
Rothschild (baron Gustave de), [114].
† Rouzaud (Auguste), [525].
Roy (Maurice), [583].
Saisset (Paul de), [517].
Servois (Gustave), [578].
Smith (Miss Lucy Toulmin), [459].
Stimming (Dr Albert), [521].
Suchier (A.), [164].
Sundby (Thor), [323].
Templier (Armand), [384].
Tobler (Adolf), [60].
† Urbain (Fr.), [217].
† Villemessant (H. de), [307].
Wahlundt (C.), [447].
Weber (Dr Alfred), [396].

LISTE GÉNERALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ [1]

ADERT (J.), [68], directeur du *Journal de Genève*, à Genève; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

AGUILÓ Y FUSTER (M.), [505], conservateur de la bibliothèque provinciale, à Barcelone; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

ALTON, [576], professeur au lycée du VIII[e] arrondissement à Vienne (Autriche).

AMYOT (L.), [66], de la librairie Vieweg, rue Richelieu, 67.

ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.

ANDOUILLÉ (A.), [171], rue du Cirque, 2 (membre perpétuel).

ANDRÉ (Édouard), [131], ancien député, boulevard Haussmann, 158 (membre perpétuel).

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [477], professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.

ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], à Heidelberg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

ARON-DUPERRET (Henri), [147], palais Anitchkoff, à Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).

ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; corresp. M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis* (6 *exemplaires*).

ASTOR LIBRARY, [458], New-York; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

ATKINSON (D[r]), [192], Clare College Lodge, Cambridge.

ATKINSON (R.), [38], professeur à l'Université de Dublin; correspondants MM. Dulau et C[ie], libraires à Londres.

AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.

AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

Audran (Eug.), [385], professeur au lycée de Belfort.

Aumale (duc d'), [205], de l'Académie française, rue de l'Élysée, 4.

Aumond (T.-A.), [256], libraire, boulevard de Strasbourg, 35.

Autier de Cauvry (Mme), [568], rue des Écoles, 38 (membre perpétuel).

Avril (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue Galilée, 27 (membre perpétuel).

Bailey (H.-F.), [335], corresp. MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

Baillieu (M.-J.), [238], route de Paris, 65, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); correspondant M. Martin, libraire, rue Séguier, 18.

Bale (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Balsan (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).

Baltimore (Johns Hopkins University, à), [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Saint-Martin, 15.

Bapst (J.), [542], rue des Capucines, 20.

Barclay (Ch.), [442], aux soins de MM. Williams et Norgate, 14, Henrietta Street, Covent Garden, à Londres.

Barthès et Lowell [269], libraires à Londres; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

* Bataille (Édouard-Odon), [92], chef d'escadron d'état-major, au Ministère de la Guerre, rue La Boëtie, 18.

Baudet (L.), [440], rue des Archives, 14.

Baudry (F.), [3], membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine (membre perpétuel).

Beau (G. Auguste), [560], boulevard d'Enfer, 207.

Beaumont (G.-F.), [526], à Blandy-lés-Tours, par le Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne).

Beauvoir (marquis de), [311], rue de la Baume, 3.

Beauvoir de Priaulx (O.), [335]; corr. MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

Beer (Guill.), [504], rue de l'Arcade, 45.

Belfast (Queen's College, à), [492]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Bémont (Charles), [298], ancien élève de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 21.

Béraldi (Henri), [93], rue Blanche, 68.

Berlin (Bibliothèque de l'Université de), [155] ; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Bernard (l'abbé Eugène), [527], vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, 5.

Berthelet, [395], à Arlay (Jura).

Bethmont (Paul), [266]. président de la cour des Comptes, rue Matignon, 14.

Biblioteca Vittorio-Emmanuele, [456], au Collège Romain, à Rome; corresp. M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.

Bibliothèque nationale, à Paris.

Blancard, [264], boulevard Baile, 40, à Marseille.

Bôcher, [252], professeur à l'Université de Boston ; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Bodinier (Guillaume), [329], avocat, rue Saint-Joseph, 2, à Angers.

Bohomoletz (M^me^ de), [286], boulevard Malesherbes, 142.

Boislisle (A. de), [563], sous-chef au ministère des Finances, rue de l'Université, 18.

Boldakof (Innocent), [85], rue Troïtskoï, 15, à Saint-Pétersbourg ; corresp. M. Loth, rue de Naples, 25.

Bonn (Bibliothèque de l'Université de), [536] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

* Bonnardot (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, rue de la Santé, 46 (membre fondateur).

Bontemps (Georges), [579], ingénieur civil, rue de Lille, 11.

* Bordier (Henri), [4], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (membre fondateur).

Bos (D^r^ Alph.), [154]; correspondant M. D. Grand, rue du Val-de-Grâce, 21.

Bossert (A.), [310], professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Boston (Bibliothèque publique de), [441]; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Boucher (Aug.), [362], rue Legendre, 9.

Boucherie (Adhémar), [582], commandant au 42^e^ régiment d'infanterie, à Belfort.

Boully (Ém.), [317], professeur de rhétorique au lycée de La Rochelle.

Bourmont (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 89 (membre perpétuel).

Bouteillier (E. de), [70], rue Cassette, 23.

* Bouton (V.), [421], rue de Maubeuge, 15.

Boutton (Joseph), [541], rue Ménage, 1, à Angers.

Bradshaw (H), [343], bibliothécaire de l'Université de Cambridge, King's College, Cambridge (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15 (membre perpétuel).

Bréal (Michel), [444], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63.

Brooke (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.

Brun (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.

Caen (Bibliothèque universitaire de), [573].

Caix de Saint-Aymour (Vte Amédée de), [64], rue Chauveau, 27, Parc de Neuilly, boulevard Bineau.

Calderon (Th.), [284], place des Vosges, 9 (membre perpétuel).

*Calvet-Rognat (baron Pierre), [399], rue Saint-Honoré, 374.

*Calvet-Rognat (vicomte), [400], rue Saint-Honoré, 374.

Cambridge (Bibliothèque de l'Université de), [367]; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Casati (Charles), [558], conseiller à la cour d'appel d'Orléans, quai Barentin, 18, à Orléans.

Castonnet-Desfosses, [224], avocat, rue des Saints-Pères, 1.

Caussade (F. de), [200], conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Chabaneau (Camille), [95], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, à Montpellier.

Champion (H.), [245], libraire, quai Malaquais, 15 (2 *exemplaires*).

Chance, [350], Burleigh House, Sydenham Hill, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Charavay (Ét.), [422], libraire, rue de Seine, 51.

CHARTRES (duc de), [312], rue Jean Goujon, 35.

CHAVAGNAC (Xavier de), [497], rue de Varenne, 8.

* CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains en Vosges ; corresp. M. J. Charnier, rue de Lancry, 42.

CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.

CHENNEVIÈRES (marquis de), [474], rue de l'Éperon, 5.

CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 [membre perpétuel).

CHILHAUD-DUMAINE (Alfred), [293], ancien élève de l'École des Chartes, rue Dauphine, 30.

CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Guénégaud, 3.

COCTEAU, [518], notaire, rue de Lille, 37.

COE (Edw.), [71], professeur à Yale College, New-Haven (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

COLMET D'AAGE (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 126 (membre perpétuel).

* COMTE (Edmond), [557], rue de Thann, 6 (boulevard de Courcelles).

CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151] ; correspondant M. Loones, libraire, rue de Tournon, 6.

COPPEAUX (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.

CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.

CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague (Bohême) ; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

COUBERTIN (baron Paul de), [489], rue Vignon, 30.

COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.

COURAYE DU PARC (Joseph), [562], boulevard Saint-Michel, 79.

COURCEL (Valentin de), [269], boulevard St-Germain, 132.

CRANE (J. F.), [437], professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis d'Amérique) ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Crouslé, [373], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Gay-Lussac, 24.

* Daguin, [174], ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4 ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Dareste (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.

Darmesteter (Arsène), [6], professeur à la Faculté des Lettres de Paris et à l'École des Hautes-Études, place de Vaugirard, 7.

Daspit de Saint-Amand, [511], à La Réole (Gironde).

David, [531], avocat, rue des Saints-Pères, 81.

De Beer (T.-H.), [332], professeur à Amsterdam, P. C. Hooft-straat, 83.

Decisy (Ch.), [443], rue Jacob, 46.

Defrémery (Ch.), [547], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 42.

Dehaisnes (l'abbé C.), [431], pour les Archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde (François), [73], archiviste aux Archives nationales, au palais de l'Institut.

Delagarde (Émile), [574], rue de Courcelles, 10.

Delaville Le Roulx (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Monceaux, 52.

Delboulle (A.) [481], à Grandcourt, par Loudinières (Seine-Inférieure).

Delisle (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.

Delius (N.), [175], professeur à l'Université de Bonn ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Delombre, [119], rue Rougemont, 7.

Demaison (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rogier, à Reims.

* Didot (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).

* Doazan (A.), [258], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazeille (Indre) ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DONNET (Mme G.), [495]; corresp. M. G. Raynaud, rue Caumartin, 32.

DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, rue Saint-Lazare, 94.

DREYFUS (G.), [534], boulevard Malesherbes, 101.

DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.

DUBOIS (Alfred), [152], rue du Faubourg-St-Honoré, 47.

DUBOIS (Paul), [493], cours du Jardin public, 7, à Bordeaux.

DUBOIS (Virgile), [125], vérificateur de l'enregistrement, rue d'Assas, 53.

DUCHAUFFOUR, [520], procureur de la République, à Avallon (Yonne).

DUFOURMANTELLE (Ch.), [457], archiviste de la Corse, à Ajaccio.

DULAU et Cie, [190], libraires, Soho-square, 37, à Londres (*2 exemplaires*).

DULOUP, [283], rue de Rome, 27.

DUMOUCHEL (J.), [265], professeur à l'Université de Moscou; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

DUNOYER DE NOIRMONT (baron), [407], rue des Capucines, 22.

DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, à Wakefield (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; corresp. M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.

EGGER (Émile), [9], membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue de Madame, 68.

EICHTHAL (Eugène d'), [207], rue de Mogador, 6.

ELLIS et WHITE, [201], libraires, 29, New Bond Street, à Londres (*2 exemplaires*).

ÉPERNAY (Bibliothèque de la ville d'), [451].

EPHRUSSI (Ch.), [502], rue de Monceaux, 81.

FAGNIEZ (Gustave), [345], à Meudon (Seine-et-Oise) (membre perpétuel).

FANJOUX (G.), [364], rue de Vienne, 5.

FAVRE (Camille), [47], ancien élève de l'École des Chartes, à La Grange, près Genève (Suisse).

FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la bibliothèque universitaire, à Montpellier.

FÉZENZAC (duc de), [544], rue de Courcelles, 5.

Fischbacher, [157], libraire, rue de Seine, 33.

Flach (Jacques), [414], docteur en droit, professeur suppléant au Collège de France, rue d'Enghien, 27.

Flavigny (comtesse de), [148], rue d'Anjou-St-Honoré, 42.

Fœrster (Dr Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Fontaine (E.-Jean), [96], libraire, rue Vivienne, 10.

Fouret (René), [289], boulevard Saint-Michel, 22.

Fould (Léon), [529], avenue Van Dyck, 4, Parc Monceaux.

Fournié (Dr Ed.), [412], rue Louis-le-Grand, 11 (membre perpétuel).

Fournier (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.

Franklin (Alfred), [521], administrateur-adjoint de la bibliothèque Mazarine.

Franqueville (Gaston de), [549], rue Palatine, 5.

Fribourg-en-Brisgau (Bibliothèque de l'Université de), [580].

Furnivall (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).

Gadala (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.

Gariel (H.), [82], bibliothécaire de la ville de Grenoble; correspondant M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, 47.

Garnier (E.), [97], rue des Francs-Bourgeois, 56.

Gaujal (baron de), [246], rue de Naples, 11.

Gausseron (Henri), [145], professeur de langues modernes, à l'Académie d'Ayr, Bath Place, 2, à Ayr, Écosse.

Gautier (Léon), [10], professeur à l'École des Chartes, sous-chef aux Archives nationales, rue Vavin, 8.

Geijer (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Genève (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Ch. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.

Gentil (Arthur), [550], rue d'Amsterdam, 77.

GERBAIX DE SONNAZ (comte de), [512], premier secrétaire de la légation d'Italie à Bruxelles, rue de Pascale, 29, Bruxelles.

GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

GILLIÉRON (J.), [468], rue Saussier-Leroy, 3.

GILLOT (H.), [450], professeur de rhétorique au lycée de Chaumont (Haute-Marne).

GIRAUDEAU (Abel), [123], rue Richer, 12.

*GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.

GOTHA (Bibliothèque ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

GOUJON (Paul), [506], avocat, rue de Paradis, 52.

GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

GROUCHY (Vte de), [361], secrétaire d'ambassade, rue De Sèze, 10.

GUERLE (de), [533], trésorier-payeur général à Nancy (membre perpétuel).

GUIFFREY (J.-J.), [381], archiviste aux Archives nationales, rue d'Hauteville, 1.

GUIZOT (Guillaume), [13], professeur au Collège de France, rue de Monceaux, 42.

HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567].

HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

HATZFELD (Ad.), [14], professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.

HAUTCŒUR (l'abbé), [382], recteur de l'Institut catholique, à Lille.

HAVET (Julien), [45], employé à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, 19 (membre perpétuel).

HAVET (Louis), [46], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris et à l'École des Hautes-Études, place Vendôme, 16 (membre perpétuel).

HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.

HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570].

HERBET (Félix), [482], docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.

Héron (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, à Rouen.

Hertz (Wilhelm), [462], à Munich ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Hessels (J.-H.), [36], à Cambridge (Angleterre).

Hirt (la librairie), [476], à Breslau ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Hock (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.

Hodges, Foster et Cie, [337], libraires, à Dublin ; corresp. MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

Hœst (Christian), [482], libraire à Copenhague ; correspondant M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, 13.

Jamain (Joseph), [490], à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3.

Jamet (Alph.), [438], rue Saint-Denis, 255.

Jarnik (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.

Jolivald (l'abbé Ph.), [368], professeur, rue Poncelet, 8, à Metz (Lorraine).

Jolly d'Aussy (Alfred), [539], notaire à Saint-Jean-d'Angély.

Jolly d'Aussy (Denis), [540], au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure).

Jonquière (J.), [126], inspecteur de l'enregistrement, rue de Passy, 84.

Joret (Charles), [276], professeur à la Faculté des Lettres à Aix ; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

Joubert (André), [330], boulevard de Saumur, 49, à Angers.

Jouon (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, à Rennes.

Jourdain (Charles), [160], membre de l'Institut, rue Cambon, 21.

Kann (Max), [149], avenue de Wagram, 110.

Kerby et Endean, [336], 190, Oxford St., à Londres.

* Kermaingant (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.

King's Inns Library, [290], Henrietta Street, à Dublin.

Klotz (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.

* Laborde (marquis J. de), [15], archiviste aux Archives nationales, rue Murillo, 4 (membre fondateur).

La Borderie (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

Laboulaye (Édouard), [236], sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, au Collège de France.

Lacroix (Paul), [127], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

Lafenestre (Georges), [191], inspecteur des Beaux-Arts, rue Jacob, 23.

La Germonière (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.

Lair (J.), [47], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.

Lallement (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).

*Lamarle (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme), rue Clapeyron, 19 (membre fondateur).

Lamé (L.), [413], rue de Chabrol, 48.

*La Roque (L. de Belfort, comte de), [581], boulevard Saint-Michel, 99 (membre fondateur).

La Trémoïlle (duc de), [187], avenue Gabriel, 4.

*Laurençon (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, boulevard Saint-Germain, 262 (membre fondateur).

Lavisse (Louis-Ern.), [134], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue de Médicis, 5.

* Lebigre, [405], notaire, rue Beauharnais, à Lille; correspondant M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.

Le Blondel, [461], libraire, à Meaux (Seine-et-Marne).

Lecesne (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.

Legouez (E.), [39], professeur au lycée Fontanes, rue Chaptal, 21.

Leipzig (Bibliothèque de l'Université de), [537].

Lelong (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Le Masson [472], notaire, à Rouen.

*Le Pileur (Dr Louis), [388], rue Castellane, 12 (membre fondateur).

Leroy (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], rue Pigalle, 69.

* LE SOURD (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, rue Soufflot, 15.

LESPINASSE (René de), [398], ancien élève de l'École des Chartes, au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

* LEVEAU (A.), [100], rue de Maubeuge, 20.

LIÈGE (École normale des humanités, à), [51].

LIESVILLE (A. R. de), [561], attaché au musée Carnavalet, rue Gauthay, 28.

LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).

LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax (Angleterre) (membre perpétuel).

LIVET (Charles), [209], commissaire du gouvernement, à Vichy.

LOGHEM (M.-G.-L. Van), [340], avocat, Vondelstraat, 108, à Amsterdam.

LONGNON (Auguste), [17], archiviste aux Archives nationales, rue de Grenelle, 82 (membre perpétuel).

LORMIER (C.), [430], avocat, rue Socrate, à Rouen; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

*LOWEL (J.-R.), [410], Cambridge, Massachusets (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre fondateur).

LUCE (Siméon), [18], membre de l'Institut, sous-chef aux Archives nationales, professeur à l'Ecole des Chartes, boulevard Saint-Michel, 95.

LÜCKING (Dr Gustave), [396], chez M. Weber, libraire à Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

LYON (Bibliothèque universitaire de), au palais Saint-Pierre [464]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

LYON-CAEN, [378], avocat, rue Saint-Marc, 22.

MAGEN (A.), [179], à Agen.

MALL (Ed.), [475], professeur à l'Université de Wurtzbourg; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MALLET (D.), [259], rue Girardon, 13.

MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue Montaigne, 64.

MANS (Bibliothèque de la ville du), [257]; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MARBOURG-en-Hesse, (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MARCHESSOU (Pierre), [410], imprimeur au Puy (Haute-Loire) (membre perpétuel).

MARIN, [288], à Bühl, par Guebwiller (Alsace) (membre perpétuel).

MARSEILLE (Bibliothèque de la ville de), [178]; correspondant M. Detaille, libraire, rue des Beaux-Arts, 10.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 105.

MAS LATRIE (L. de), [423], chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Germain, 229.

MASSON (G.), [359], professeur à l'École de Harrow, Middlesex (Angleterre); corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).

MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres); corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MAYRARGUES (A.), [25], rue Miromesnil, 74.

MENGIN (Paul), [83], 37, rue des Clefs, à Colmar.

MÉRAY (Antony), [146], rue de Sèvres, 31.

MERCIER (P.), [429], avoué, rue du Sentier, 33.

METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, à Dijon (membre perpétuel).

*MEYER (Paul), [21], professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, rue de Boulainvilliers, 26, Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).

MIKHAÏLOWSKI, [454], professeur à l'Université de Moscou; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, rue Monge, 53.

* Michelant (Henri), [22], conservateur du dép. des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11.

Mitantier (Edm.), [478], rue de l'Hôtel-de-Ville, 38, à Troyes.

Moinery, [189], Cloître Saint-Merri, 18.

Moisy (H.), [325], juge honoraire, à Lisieux.

Monnier (Marc), [180], professeur à l'Académie de Genève, rue Verdaine, 13, à Genève.

Monod (Gabriel), [23], directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue d'Assas, 76.

Montaiglon (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9.

* Montebello (comte de), [344], ministre plénipotentiaire, rue François Ier, 11.

Morel-Fatio (Alfred), [210], chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Lettres d'Alger, rue Levacher, 2, à Alger (membre perpétuel).

*Morgand, [98], libraire, passage des Panoramas, 55 (*quatre exempl., dont un sur pap. Whatman*).

Mouravit (G.), [543], rue Barthélemy, 19, à Marseille; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Munich (Bibliothèque de la Cour et de l'État, à), [301]; correspondant MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

Munich (Bibliothèque de l'Université de), [230]; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Munich (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424].

Munster (Bibliothèque Paulina, à), [333]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Muquardt, [411], libraire à Bruxelles, rue de la Régence, 15.

Mussafia (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Nadaillac (marquise de), [470], rue d'Anjou-St-Honoré, 12.

Naville (Louis), [281], cours des Bastions, 15, à Genève.

Neumann (Fr.), [538], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau.

NEWCASTLE UPON TYNE (the Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres.

NIEMEYER (Max), [485], maison Lippert, Halle; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

NIGRA (C.), [377], ambassadeur d'Italie à St-Pétersbourg.

NOIRIEL (J.), [272], libraire à Strasbourg; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

NORMAND (Georges), [498], rue Richelieu, 82.

NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, boulevard Malesherbes, 8.

NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

NYROP (K.), [488], Kœbmagergade, 43, Copenhague; correspondant M. Lebrun, rue Casimir Delavigne, 7.

ORSIER (Joseph François), [577], docteur en droit, boulevard St-Michel, 90.

OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

PAILLET (Eugène), [99], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Berlin, 40.

PAJOT (Léon), [78], professeur au Lycée de Versailles, rue de l'Estrapade, 15.

PARIS (Émile), [181], passage de la Visitation, 11 *bis*.

*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur à l'École des Hautes-Études, rue de Varenne, 11 (membre fondateur et perpétuel).

PARKER et Cie, [500], libraires, Oxford (2 *exemplaires*); correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, à Angers.

PASSY (Louis), [240], député, rue de Clichy, 45.

PASTEUR, [435], avenue d'Eylau, 73.

PATALLIER (Victor), [473], rue Saint-Jean, à Elbeuf.

PATINOT (G.), [220], préfet de Seine-et-Marne, à Melun.

PAUFFIN (Henri), [58], rue du Bac, 94.

Pauly (Alphonse), [494], conservateur sous-directeur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arrivée, 10.

Payne (W.), [177], Hatchlands, Cuckfield, Sussex (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres.

Peabody Institute (The), [546], Baltimore (États-Unis); correspondant M. Terquem, boulevard Saint-Martin, 15.

Peacok (R.), [225], Sunderland; correspondant M. J. Nuwendam, rue de Turenne, 76.

Pecoul (Auguste), [104], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Ponthieu, 58.

Pelletan (Camille), [182], député, rue du Cherche-Midi, 33.

*Périer (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59; corresp. M. Lépin, libraire, palais Royal.

Petit (Fernand), [455], docteur en droit, boulevard Malesherbes, 99.

Petit de Julleville, [27], maître de conférences à l'École normale supérieure, boulevard Saint-Michel, 127.

Piat (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.

Pichon (baron J.), [28], président de la Société des bibliophiles françois, quai d'Anjou, 17.

Picot (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).

Picot (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.

Poinsignon (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, au Hâvre (membre perpétuel).

Porquet, [416], libraire, quai Voltaire, 1.

Portalis (baron Roger), [292], boulevard Haussmann, 144.

Pougny, [280], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, 11 *bis*.

Prague (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Prarond (Ern.), [460]; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Pressensé (Fr. de), [214], rue Royer-Collard, 4.

Puymaigre (comte de), [354], rue de l'Université, 17.

*Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [30], rue Soufflot, 3 (membre fondateur).

Rajna (Pio), [296], via Palermo, 5, à Milan (membre perpétuel).

Raynaud (Gaston), [79], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Caumartin, 32.

Reboul de La Juillière (A.), [556], avenue d'Iéna, 74; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Regnier (Adolphe), [241], membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22.

Reinwald (C), [229], libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Renault (L.), [374], député, boulevard Haussmann, 77.

Rencogne (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, à Angoulême.

Repoux (Léopold), [467], juge suppléant à Autun; correspondant M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, 70.

Reuss (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; corresp. M. Ch. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15 (membre perpétuel).

Reynald (H.), [232], professeur à la Faculté des Lettres, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Rigg (Herbert A.), [575], Wykeham Lodge, Walton-on-Thames, Surrey (Angleterre).

Ritter (Eug), [202], professeur à l'Université de Genève, à Malagnou (Eaux-Vives), près Genève; corresp. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).

Robert (Ulysse), [387], employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Grande rue, 31, à Saint-Mandé (Seine).

Robineau (C.), [91], rue de Marignan, 25.

Rodouan, [523], boulevard du Roi, 9, à Versailles; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Roi des Belges (Bibliothèque de S. M. le), [196], aux soins de M. Scheler, bibliothécaire du Roi, rue Mercelis, Ixelles, banlieue de Bruxelles.

Roy (Maurice), [583], rue des Saints-Pères, 15 (membre perpétuel).

Roofe (William), [195], Craven Cottage, Merton Road, Wandworth, Surrey; corr. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Rothschild (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).

*Rothschild (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).

*Rothschild (baron Edmond de), [113], rue Laffitte, 19 (membre fondateur).

Rothschild (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).

Rouquette, [138], libraire, passage Choiseul, 85.

Royer (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.

Rozière (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.

Ruble (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.

Rupalley (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.

Saint-Johanny (G.), [372], archiviste de la Seine, quai Henri IV, 30.

Saint-Pierre (comte Robert de), [503], rue du Hâvre, 4.

* Saintsbury (J.), [341], Savile Club, 107, Piccadilly, Londres; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres.

Saisset (Paul de), [517], avenue d'Eylau, 18 (membre perpétuel).

Sauvan (F.), [227], rue de Laborde, 46.

Say (Léon), [130], sénateur, membre de l'Institut, rue Fresnel (quai Debilly).

*Schefer (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).

Scholle (Dr Fr.), [356], Schillerstrasse, 5, à Berlin, W.; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Schuchardt (Hugo), [139], professeur à l'Université de Gratz (Styrie).

Seigneur (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44.

Sellier (L.), [380], rue Sainte-Croix, 5, à Châlons-sur-Marne.

Sénemaud (Ed.), [43], archiviste des Ardennes, à Mézières; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Senn (O.), [519], rue de la Côte, 36, au Hâvre.

Servois (Gustave), [578], inspecteur général des Archives, avenue Gabriel, 48 (membre perpétuel).

Sieber (L.), [57], bibliothécaire de l'Université de Bâle; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Smith (Miss Lucy Toulmin), [459], Wood Lane, Highgate, Londres, N. (membre perpétuel).

Smyth (J.-D.-H.), [480], libraire, 137, Gower Street, Londres.

Sorel (A.), [409], secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.

Stengel (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; corresp. M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Stephens (Georges), [351], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Stickney (Austin), [514], 35 West, 17th Street, New-York.

Stimming (Dr Albert), [521], Kiel; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

Stjernström (G.), [564], à Upsal (Suède); correspondant M. Morgand, libraire, passage des Panoramas, 55.

Stockholm (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

Storejenko, [453], professeur à l'Université de Moscou; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

Strasbourg (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. MM. J. Baer et Cie, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

Strasbourg (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; corresp. M. Champion, quai Malaquais, 15.

Straus (Émile), [106], avocat, rue d'Aumale, 45.

Stuerzinger (J.), [469], 37, Percy street, Tottenham Court Road, Londres.

Suchier (A.), [164], professeur à l'Université de Halle; corr. M. Champion, libraire, rue Malaquais, 15 (membre perpétuel).

Sundby (Thor), [323], professeur à l'Université de Copenhague; corresp. M. Lebrun, rue Casimir-Delavigne, 7 (membre perpétuel).

Talbert (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.

Tamizey de Larroque (Ph.), [115], correspondant de l'Institut,

à Gontaut (Lot-et-Gar.) ; corresp. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Tamson (G.-J.), [516], professeur à Kelvinside Academy, 57 Sardinia Terrace, Hillhead, Glasgow.

Tarneau (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; corresp. M. Billard, place Dauphine, 27.

Taulier (L.), [366], à Francheville-Lyon (Rhône).

Techener (Léon), [239], libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Tempier (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc ; corresp. M. E. de Zabern, rue Dauphine, 20.

Templier (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).

Ten Brink (B.), [433], professeur à l'Université de Strasbourg.

Terrat (Barthélemy), [250], professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, 18.

Thévenin (M.), [108], maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Médicis, 19.

Thomas (Antoine), [524], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Thompson (E. Maunde), [193], conservateur des manuscrits au Musée Britannique, Londres ; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres.

Tissot (Amédée), [53], bibliothécaire de la ville de Lisieux ; correspondant M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.

Tivier (H.), [383], professeur à la Faculté des Lettres de Dijon ; corresp. M. Allouard, libraire, rue Serpente, 37.

Tobler (Adolf), [60], professeur à l'Université de Berlin, 21, Wartenburgstrasse, Berlin S. W. ; corresp. M. Lorenz, libraire, rue des Beaux-Arts, 3 *bis* (membre perpétuel).

Tourtoulon (baron Ch. de), [34], rue de Sèvres, 38.

Trier (Gerson), [54], Kongensgade, 66, à Copenhague ; corresp. M. Lebrun, rue Casimir Delavigne, 7.

Trochon (l'abbé Charles), [297], docteur en théologie, aumônier du lycée Saint-Louis.

Truebner (K.), [434], libraire à Strasbourg ; corresp. M. Leroux, libraire, rue Bonaparte, 28.

Truelle-Saint-Evron, [109], rue Saint-Honoré, 229 ; corresp. M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Tubingue (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, 7.

Turin, (Bibliothèque nationale de), [506] ; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.

Ulbrich (Dr), [491], Lützowstrasse, 68, à Berlin ; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Ulrich (Jacob), [463], *privat-docent* à l'Université de Zürich (Suisse).

Upsal (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501], corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Vaesen (Joseph), [294], rue de l'Annonciade, 13, à Lyon; correspondant M. Charavay, rue de Seine, 51.

Vallois (Félix), [552], archiviste de la société rouennaise des bibliophiles, rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

Vander Haeghen (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand ; corr. M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

Vendeuvre (baron de), [140], rue de Penthièvre, 4.

Vieweg (F.), [67], libraire, rue Richelieu, 67.

Villard (Th.), [287], conseiller municipal, boulevard Malesherbes, 138.

Vitu (Auguste), [308], avenue de Wagram, 36.

Vogué (comte de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.

Vollmœller (Karl), [363], professeur à l'Université d'Erlangen, Bavière; corr. M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

Waddington (W.), [436], sénateur, membre de l'Institut, rue Dumont d'Urville, 11.

Wahlundt (C.), [447], à l'Université d'Upsal (Suède); correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15 (membre perpétuel).

*Wailly (Natalis de), [2], membre de l'Institut, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre fondateur).

Ward (H. L. D.), [226], du Musée Britannique, Londres.

Warner (G. F.), [194], du Musée Britannique, Londres.

Watson (Robert Spence), [348], Moss Croft, Gateshead, Durham (Angleterre).

Weber (Dr Alfred), [396], à Männedorf, près Zürich (Suisse) (membre perpétuel).

WEIMAR (Bibliothèque de), [153]; correspondant M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, 67.

WESSELOWSKI (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres.

WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, à Bruxelles.

WRIGHT (Wm.), [342], professeur à l'Université de Cambridge (Angleterre).

WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund (Suède); correspondant M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15.

YALE COLLEGE, [415], à New-Haven (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

ZURICH, (Bibliothèque cantonale de), [553].

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1882-3

MM. Baudry.
Bonnardot.
Bordier.
Darmesteter.
Didot.
Egger.
Gautier.
Laborde (marquis de).
Longnon.
Luce.
Marty-Laveaux.
Meyer.
Michelant.
Montaiglon (de).
Paris (G.).
Picot (É.).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Raynaud.
Robert.
Rothschild (baron E. de).
Rozière (de).
Ruble (baron de).
Servois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.....	G. Paris.
Vice-présidents.....	Marty-Laveaux, Luce.
Administrateur.....	Marquis de Queux de Saint-Hilaire.
Secrétaire.....	Meyer.
Secrétaire-adjoint...	Raynaud.
Trésorier.....	Baron Edm. de Rothschild.
Trésorier-adjoint...	Picot (É.).

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild,
le 24 janvier 1883.

Présidence de M. G. PARIS, *président.*

Nouveaux membres : M. G. Servois ; M. L. de Belfort, comte de La Roque.

État des impressions : ***Eustache Deschamps,*** t. III, douze feuilles tirées, douze en page ou en placards. — — ***Raoul de Cambrai***, onze feuilles tirées, deux en page. — ***Mistère du Viel Testament,*** t. IV, douze feuilles tirées, trois en page.

M. Picot, vice-trésorier, fait savoir au Conseil qu'à l'occasion des recouvrements des cotisations afférentes à l'année 1882, un assez grand nombre de membres ont donné leur démission ou suspendu le paiement de leur souscription jusqu'au moment où les publications en retard de la Société auront été distribuées. Dans ces circonstances, le Conseil examine la question de savoir s'il ne serait pas prudent de limiter à deux le nombre des volumes à distribuer pour l'année 1881, dont l'exercice n'est pas encore complet, ou pour l'année 1882. Les avis étant partagés, le Conseil décide que la discussion de cette question sera reportée à la prochaine séance.

M. de Montaiglon, interrogé au sujet de l'***Amant rendu cordelier,*** déclare qu'il apportera, à la prochaine séance, les notes et la préface qui doivent compléter la publication.

Proposition de publication : — par M. G. Servois, du roman de *Guillaume de Dole* ou de *la Rose*, d'après le ms. unique du Vatican. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, Paris et Raynaud.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron Edm. de Rothschild,
le 22 février 1883.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

État des impressions : *Bulletin,* 1883, n° 3, en bon à tirer.— *Eustache Deschamps,* t. III, vingt feuilles tirées, feuilles 21 et 22 en pages, la fin du volume (trois feuilles environ) en placards. – *Raoul de Cambrai,* treize feuilles tirées, trois en pages.— *Miracles de Notre-Dame,* t. VI, dix feuilles tirées, quatre en pages. — *Philippe de Beaumanoir,* t. I, sept feuilles tirées. — *Mystére du Viel Testament,* t. IV, quatorze feuilles tirées, deux en pages.

Sur la proposition du secrétaire, le Conseil décide que l'imprimeur de la Société ne pourra, sans une autorisation spéciale du Conseil, fournir pour chaque volume plus de cinq feuilles de composition à la fois. Lorsque ce chiffre aura été atteint, la composition devra être arrêtée jusqu'à ce que l'éditeur ait donné des bons à tirer.

Le Conseil décide que trois volumes seront attribués à l'exercice 1881, c'est-à-dire, outre la *Vie de saint Gilles,* distribuée, le t. VI des *Miracles de Nostre Dame* et l'*Amant rendu cordelier.* Pour 1882, deux volumes seu-

lement devront être distribués : le t. III des *Œuvres d'Eustache Deschamps* et *Raoul de Cambrai*, auxquels viendra se joindre le t. IV du *Mistère du Viel Testament*. L'état des finances de la Société ne permet pas, pour le moment, de faire davantage. On fait d'ailleurs remarquer que ces trois volumes, en y comprenant le t. IV du *Mistère*, contiendront chacun de vingt-cinq à trente feuilles, et dépasseront, par conséquent, la moyenne des volumes jusqu'ici publiés.

A propos de l'*Amant rendu cordelier*, M. de Montaiglon fait savoir qu'il a été arrêté dans le travail de rédaction des notes, par l'indication qui lui a été récemment fournie d'un nouveau ms. de cet ouvrage qui se trouve à Amsterdam. M. le président se charge d'obtenir, dans un très bref délai, la collation de ce ms.

M. P. Meyer fait un rapport sur le projet de publication du roman de *Guillaume de Dole* ou de *la Rose*, présenté par M. G. Servois, à la séance précédente, et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées, et M. P. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 700 exemplaires, dont 100 sur papier Whatman.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 18 mars 1883.

Présidence de M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, *administrateur.*

État des impressions : *Bulletin*, 1882, n° 3, tiré. — *Eustache Deschamps*, t. III, vingt-deux feuilles tirées, deux en page. — *Raoul de Cambrai*, seize feuilles tirées, quatre en page. — *Miracles de Notre Dame*, t. VI, le volume entier est tiré.

M. de Montaiglon fait savoir qu'il a reçu d'Amsterdam la collation de l'*Amant rendu cordelier* (voir la séance précédente). Il assure le Conseil que les notes du poème pourront être envoyées à l'imprimerie sous peu de jours.

Le Conseil s'unit à M. de Montaiglon pour adresser des remerciements à Van Hamel, élève de l'École des

Hautes-Études, qui, à la demande de M. G. Paris, a bien voulu exécuter cette collation.

Proposition de publication : — par M. G. Paris, du roman de Merlin, mis en prose d'après le poème de Robert de Borron, avec une continuation jusqu'à présent inconnue, qui ne paraît se rencontrer que dans un ms. appartenant à M. Huth, de Londres. M. Huth en avait fait exécuter une copie dont il est disposé à faire don à la Société. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, de Montaiglon et Picot.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild,
le 25 avril 1883.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

Nouveaux membres : M. Maurice Roy (membre perpétuel) : M. le commandant Adhémar Boucherie.

Etat des impressions : *Raoul de Cambrai,* dix-neuf feuilles tirées, feuille 20 en page. — *La Mort Aymeri de Narbonne*, deux feuilles en page. — *Philippe de Beaumanoir*, t. I, sept feuilles tirées, deux feuilles en page. — *Guillaume de Dole*, une feuille en page. — *Mystère du Viel Testament*, t. IV, dix-sept feuilles tirées, une en page.

M. P. Meyer fait un rapport sur le projet de publication du *Roman de Merlin*, avec sa continuation, et con-

clut à son admission. Ces conclusions sont adoptées. M. P. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 700 exemplaires, dont 100 sur papier Whatman.

M. G. Paris fait savoir au Conseil que M. Ulrich, membre de la Société, devient son collaborateur pour la publication du roman de Merlin. M. Ulrich, se trouvant actuellement à Londres, y prépare, en vue de l'impression, la copie dont M. Huth a bien voulu faire don à la Société.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 23 mai 1883.

Présidence de M. G. Paris, *président.*

Nouveau membre : M. Lamy (Ernest).

Etat des impressions : Bulletin 1883, n° 1, en page. — *Evangile de Nicodème*, huit feuilles tirées, deux en bon à tirer. — *Raoul de Cambrai*, vingt feuilles contenant le texte complet, tirées, le commencement de la préface en placards. — *Philippe de Beaumanoir*, sept feuilles tirées, feuilles 8 et 9 en bon à tirer. — *Guillaume de Dole*, feuille 1 en page, quatre feuilles en placards.

Le Conseil décide la mise sous presse immédiate du *Roman de Merlin*, dont les éditeurs sont MM. G. Paris et J. Ulrich.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 25 juin 1883.

Présidence de M. G. PARIS, *président.*

État des impressions : *Évangile de Nicodème,* dix feuilles tirées. feuille 11 en page. — *Philippe de Beaumanoir*, t. I, 16 feuilles tirées ou en bon à tirer. — *Merlin*, une feuille a été composée à titre de spécimen.

M. le Président fait savoir au Conseil que l'Académie des Inscriptions a accordé le prix (2,000 fr.) fondé par le marquis de La Grange, à la Société des Anciens Textes, pour ses travaux des deux dernières années.

M. Suchier, éditeur de Philippe de Beaumanoir, demande au Conseil l'autorisation de publier, à la suite de *la Manekine,* dans son édition des œuvres de Philippe de Beaumanoir, une version en prose de ce roman due à Jean Wauquelin, d'après un ms., fort incomplet, conservé à la Bibliothèque nationale de Turin. Le Conseil, considérant que cet appendice ne paraît pas devoir occuper plus de quatre ou cinq feuilles, accorde l'autorisation demandée.

Proposition de publication : — par M. H. Todd, du roman de *la Panthère d'amours*, d'après les mss. de Saint-Pétersbourg et de Paris. L'auteur de ce roman est Nicolas de Margival, connu comme auteur d'un dit des Trois morts et des trois vis. Cette proposition est renvoyée à une commission composée de MM. Longnon, Paris et Raynaud.

LES NEUF PREUX

Il a déjà été question par deux fois des « Neuf Preux » dans les publications de la Société des Anciens Textes français. En 1876, M. Bonnardot, décrivant un curieux ms. de la bibliothèque d'Epinal, a presenté diverses observations sur le dit en vers des Neuf Preux, qui appartient au commencement du xv^e^ siècle [1]. Plus tard, à propos d'un passage du *Débat des hérauts* de France et d'Angleterre, j'ai rassemblé quelques notes sur l'idée même des Neuf Preux, conçus comme autant de types de la vaillance. J'ai montré que cette idée, avant d'être mise en œuvre dans le dit en vers du xv^e^ siècle et dans trois compilations en prose, avait fait son apparition en divers écrits, dont le plus ancien était le poème de la *Prise d'Alexandrie* par Guillaume de Machaut [2].

D'autre part M. J.-J. Guiffrey a publié en 1879, dans le t. XL des *Mémoires de la Société des antiquaires de France* (pp. 97-110), une dissertation intitulée *Note sur une tapisserie représentant Godefroy de Bouillon, et sur les représentations des preux et des preuses au* xv^e^ *siècle*, dans laquelle il a groupé des témoignages qui prouvent que les neuf preux, et bientôt après les neuf *preuses* [3] ont été l'un des sujets les plus communément

1. Bulletin de la Société, 1876, pp. 90-3.
2. *Débat des Hérauts d'armes*, pp. 127-9.
3. A propos des « Neuf Preuses », M. Guiffrey remarque justement qu' « un

représentés dans les tapisseries depuis la seconde moitié du XIV^e^ siècle jusque vers le commencement du XVI^e^.

Les résultats auxquels M. Guiffrey et moi sommes arrivés par des recherches indépendantes coïncident assez exactement quant à la date où apparaissent pour la première fois les Neuf Preux. M. Guiffrey les trouve représentés en tapisserie vers 1360 ou 1370, et je les ai trouvés mentionnés par Guillaume de Machaut vers 1370.

Je me propose actuellement de démontrer que les mêmes personnages apparaissent, groupés ensemble, dès le commencement du XIV^e^ siècle.

Buchon a publié [1], sous le titre de *Chronique de Flandre*, une portion considérable d'un ms. exécuté à Valenciennes et qui, pour une partie, est une chronique locale de cette ville, tandis que le reste est emprunté à une chronique plus ancienne. Ce ms. appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal, où il porte le n° 5269 du nouveau classement.

La même chronique a été récemment éditée d'une façon plus complète par M. le baron Kervyn de Lettenhove sous le titre de *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* (Bruxelles, 1877, in-8°) pour l'Académie royale de Belgique. Cette nouvelle édition n'est, pour la partie déjà publiée par Buchon, qu'une réimpression pure et

« des témoignages les plus certains de l'immense succès de la légende des *Neuf* « *Preux* est l'empressement que l'on mit à leur donner une suite ou un pendant « avec les *Neuf Preuses* ». Et il ajoute : « L'imagination du tapissier, *ou peut-* « *être d'un romancier*, a fait tous les frais de cette seconde tenture dont les « éléments n'offrent aucun caractère historique ». C'est la seconde hypothèse qui est la bonne. J'ai cité (*Débat*, p. 128) un ouvrage de Sébastien Mamerot intitulé « Histoire et Faicts des Neuf Preux et des Neuf Preuses ».

1. *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France*, 1841, p. 601 et suiv.; cf., au commencement du volume, la notice, p. XLIII (*Panthéon littéraire*).

simple, où les fautes, heureusement peu nombreuses, de la première édition ont été conservées. Or, on lit dans la partie de cette chronique qui est propre à Valenciennes le récit d'une représentation, en façon de procession ou de cavalcade, qui eut lieu à Arras en 1336 [1], et dans laquelle figuraient sept de nos neuf preux, à savoir Charlemagne, Artus, Godefroi de Bouillon, Hector, Josué [2], David, Judas Macchabée. S'il y manque deux des preux de l'antiquité, Alexandre et César, on peut supposer que c'est par suite d'un oubli du copiste, car neuf personnages, trois chrétiens, trois sarrazins et trois juifs, sont annoncés dès la première phrase. Voici le passage :

L'an mil .ccc. .xxxvj [2].

Environ a l'issue d'aoust fut une feste en la cité d'Aras sur le marchiet du dit lieu. Sy y eult dedens .iij. crestyens, .iij. Sarazins et .iij. juifz.

Le premier crestyen representoit le roy CHARLEMAINE, Sohier Tonnelare, bourgois de Bruges qui porta pour la journée partures de France et d'Allemaigne [3], et ses droites armes sont d'argent a ung chief de sable herminé d'or.

Roy ARTUS, Cordelier Poulet, bourgois de Compiengne, qui porta pour la journée d'or a .iij. camp [4] de guelle. Et ses

1. Buchon, ouvrage cité, p. 621, col. 2, avait lu 1326, erreur que M. Kervin a naturellement reproduite, mais j'ai vérifié qu'il y a dans le ms. « mil cccxxxvi ».

2. Le ms. porte, je ne sais par quelle erreur, « Ghonne ».

3. On sait que les armoiries des Neuf Preux sont décrites dans plusieurs anciens traités héraldiques, non sans quelques variantes. On peut voir sur ce sujet la brochure de M. le comte van der Straten-Ponthoz intitulée : *Les Neuf Preux, gravure sur bois du commencement du quinzième siècle. Fragments de l'Hôtel de Ville de Metz*, Paris, Vignancour, 1864, in-8°, pp. 51-3. Mais la description donnée par la chronique de Valencienne est la plus ancienne qu'on ait.

4. Cela n'a pas de sens ; on pourrait proposer *couronnes* s'il était possible d'admettre des couronnes de gueules. Les armes d'Artus sont ordinairement d'azur à trois couronnes d'or. Voir la brochure citée à la note précédente, p. 52.

droites armes sont d'or a ung cordelier tenant unes patenostres.

Roy Godeffroy de Buillon, France Balle, bourgois d'Ipre, qui porta pour la journée l'escut party d'argent a une croix d'or et semé la moitié de l'escu de besans d'or et l'autre, moitié de geulles a une fasse d'argent, et ses droites armes sont d'or a .vj. bloucquettes d'asur.

Après le sarrasin Hector, Jaques de Troyes, bourgois de Saint Quentin, qui porta pour la journée d'or a ung geulle de sable a deux testes, et ses droites armes sont brullées d'argent et de geulles a ung lyon de sable rampant.

Roy Ghonne, Johan Bernier, bourgois de Valenchiennes, qui porta pour la journée d'argent et de geulles lozengiet a ung dragon de sable, et ses droites armes sont de geulles a .iij. roinces d'argent.

Roy David, Jehan Vretet, bourgois de Lille, qui porta pour la journée de gueulle a une teste de luppart d'or, et ses droites armes sont lozengié d'or et de sable a chief de geulle.

Roy Judas Macabeus, Andrieu de Monchy, bourgois d'Aras, qui porta pour la journée de geulle a une fasse d'or et en l'escu .vj. merles d'or, et ses droites armes sont de gheulle a .iij. lyonceaux d'argent et rampant.

Ce texte prouve au moins que l'histoire des Neuf Preux était fort répandue dans la France du Nord, en 1336. Mais nous pouvons remonter plus haut encore, et cette fois je crois avoir trouvé la source même de toutes les compositions littéraires ou artistiques sur les Neuf Preux. Cette source est, si je ne me trompe, un passage des *Vœux du Paon* où nos neuf héros apparaissent dans l'ordre qu'ils garderont désormais : trois héros païens : Hector, Alexandre, César; trois héros juifs : Josué, David, Judas Macchabée; trois héros chrétiens : Arthur,

1. Cela n'a aucun sens; faut-il corriger *aigle* au lieu de *guele*? Ce ne sont pas les armes traditionnelles du personnage.

Charlemagne, Godefroi de Bouillon. Les *Vœux du Paon* ont été composés par Jacques de Longuyon, auteur d'ailleurs inconnu, vers 1312 [1]. Je ne sais point, au XIVe siècle, d'ouvrage qui ait eu une vogue plus grande. Il en existe plus de trente manuscrits ; il en a été fait une traduction en dialecte écossais [2], et deux poètes du Nord de la France, Jean Brisebarre et Jean de la Motte, ont successivement continué l'œuvre de Jacques de Longuyon [3].

Je vais rapporter ci-après le morceau où l'auteur des *Vœux* met en scène les Neuf Preux. Je me borne à donner un texte lisible, que je tire du ms. Bibl. nat. fr. 1590 (fol. 141 et suiv.). Il ne s'agit point ici d'une édition critique qui nécessiterait une étude préliminaire des mss. que je n'ai ni le loisir ni le désir d'entreprendre.

Faisant l'éloge de la vaillance de Porus, l'auteur des *Vœux du Paon* s'exprime ainsi :

Car puis que Diex ot fait Adam a son plaisir
Ne nasqui chevalier qui en faiz [4] maintenir
D'une seule jornée peüst autant soffrir.

Voirs est qu'Ector fu large desmesuréement,
Car, si com les poetes nous vont ramentevant,
Quant li rois Menelaus a son efforcement
Vint assegier en Troie le riche roi Priant
Pour Elayne sa fame qu'il amoit durement

1. Voy. *Hugues Capet*, édit. du marquis de La Grange, p. XIX.

2. *The buik of the most noble and vailzeand conquerour Alexander the Great*. Edinburgh, reprinted MDCCCXXXI (Bannatyne Club). La première partie de l'ouvrage contient la traduction du *Fuerre de Gadres* (deuxième branche du roman français d'Alexandre) la seconde partie *(The avowis of Alexander)* est la traduction des *Vœux*.

3. Voy. *Hugues Capet*, p. XVII, et mon histoire (sous presse) de la légende d'Alexandre, pp. 269-71.

4. *Ms.* fait.

Que Paris ot ravie ainz cel assamblement,
Hector [1] de la cité prist le gouvernement,
Es issues c'on fist par son enortement
Tua .xix. rois sus son cors deffendant,
Et amiraus et contes, ce croi je, plus de .c.
Puis l'occist Acillez mout traiteusement.

Alixandre le large, dont je vois ci parlant,
Qui vainqui Nicholas et Daire le persant
Et occist la vermine des desers d'Oriant
Et saisi Babyloine la fort cité plaisant
Ou il morut après par enpoisonnement,
Reconquist en [2] .xij. anz trés viguereusement
Quanque l'en puet trouver dessouz le firmament;
N'encor ne li plut mie, ainz dist apertement
A ses barons .j. jor qu'il tenoit parlement
Qu'il avoit poi de terre en son gouvernement [3].

Cesar prist Engleterre qui tot conmunement
Iert nonmée Bretaingne; il ala longuement
Et soumist as Roumainz le roi Casibillant.
Pompée son serouge qui l'aloit guerroiant
Desconfist il en Grece et tel plenté de gent
Qu'il n'est home qui onques en veïst autretant.
Puis prist Alexandrie la riche et la manant,
Aufrique, Arrabe, Egypte et Surie ensement,
Et les illes de mer dessi en Occident.
Paien furent cil .iij. dont je puis dire tant
Que meilleurs ne nasqui aprez eus ne devant.

Escrit truis en la Bible et el Viel Testament
Les nons des .iij. juïs qui anciennement

1. *Ms.* Hestor.
2. *Ms.* ex.
3. Allusion à deux passages du roman d'Alexandre, éd. Michelant, p. 13, v. 16 et p. 249, v. 8.

Firent tant c'on les loe partout communement
Et loera, je croi, si qu'a definement.

Josué vous devons nommer premierement.
Par sa sainte priere, par son souhaidement,
Parti le flun Jordain a travers droitement,
Et passerent a sec sans nul enconbrement
Les Juïs qu'il avoit en son gouvernement.
Vers midi guerroia cil preudons longuement.
Ou .xij. rois conquist assés parfaitement
Lesquels il destruist toz assés honteusement,
Et ne lor lessa terre, cité ne casement
Qu'il ne feïst torner a son conmandement.

David remist a mort Golias le jaiant
Qui de lonc ot .vij. coutez ou plus, mien esciant,
Et maint felon paien fist venir a noient,
Et fu en grans batailles partout si bien cheant
C'onques hons nel pot rendre vaincu ne recreant.
De cestui puet chascuns dire certainement
Qu'il fu .j. sains pechierre de hardi convenant.

Judas Macabeüs restoit de tel talent
Que se tout ceuz del siecle li fussent au devant
Armez com por bataille felenesse et nuisant,
Ja tant comme il eüst o soi de remanant
.I. home contre .x., nel veïst on fuiant.
Cil Judas Macabée dont je vois rimoiant
Mist Apolonius a mort en conbatant,
S'occist Anthiocus qu'il aloit guerroiant
Et Nicanor aussi et maint autre tirant.

.III. crestïenz resai tiex c'onques hons vivant
Ne vit a meillor d'eus porter hiaume luisant.
D'Artus qui tint Bretaingne va le bruit tesmoingnant
Que il mata Ruston, .j. jaiant, en plain champ,
Qui tant par estoit fort, fier et outrecuidant

Que de barbes de rois fist fere .j. vestement,
Liquel roi li estoient par force obeïssant ;
Si vost avoir l'Artus, mais il i fu faillant :
Sus le mont saint Michiel en occist .j. si grant
Que tuit cil del païs en furent merveillant.
En plusors autrez lieus, se l'estoire ne ment,
Vainqui cil rois Artus maint prince outrequidant.

Charlemaine qui France ot toute a son commant
Suspedita Espaingne dont morut Agoulant.
Desliér de Pavie toli son tenement
Et sormonta les Saisnes si très parfaitement
Par mainte grant bataille, par maint toueillement,
Qu'il furent, maugré eus, a son commandement.
Et lieu ou Diex morut pour nostre sauvement
Remist il le baptesme et le saint sacrement.

Bien redoit on nomer haut et apertement
Godefroi de Buillont qui par son hardement
Es plains de Roumenie desconfit Solimant,
Et devant Anthioche l'amirant Courberant
Le jor que l'en occist le fil a roi Soudant.
De Jerusalem ot puis le couronnement
Et en fu rois clamez .j. an tant seulement.
Or ai je devisé tout ordenéement
Les ix. meillors qui fussent puis le commandement
Que Diex ot fait le ciel et la terre et le vent.
Il se maintindrent bien et assés longuement ;
Mais onques en lor vies, en .j. jor seulement,
Ne souffrirent tel paine ne tel encombrement
Com Porrus qui ains ot voué [2] si hautement
Souffri en la jornée dont je tieng parlement.

1. Il faut lire *Riton* ou *Rithon* au lieu de *Ruston*. Il s'agit du géant *Ritho*, dont Geoffroi de Monmouth (x, 3) raconte la défaite, et qui figure dans divers romans postérieurs. L'histoire du géant du Mont-Saint-Michel est racontée par Geoffroi de Monmouth dans le même chapitre.

2. Allusion aux *Vœux* prononcés par Porus.

S'il est vrai, comme je le crois jusqu'à preuve du contraire, que les Neuf Preux ont leur origine dans le morceau précité des *Vœux du Paon*, il ne faudrait pourtant pas croire que Jacques de Longuyon soit le premier qui ait eu l'idée de prendre dans l'histoire un certain nombre de personnages illustres et de les présenter comme des types de prouesse. Vers le temps où Jacques de Longuyon composait son poème, un des derniers troubadours provençaux, Rostanh Berenguier de Marseille, choisissait dans la Bible et dans l'histoire ancienne six héros (Lot, Job, Salomon, Abraham, S. Simeon, Alexandre), dont chacun représentait à ses yeux une vertu particulière, et se plaisait à retrouver toutes ces vertus réunies en Fouque de Villaret, le grand maître de l'Hopital[1]. Mais plus anciennement, dans le premier tiers du XIIIe siècle, nous rencontrons un texte plus curieux encore, car il nous offre, déjà mise en œuvre, l'idée de Jacques de Longuyon, c'est-à-dire le choix de types empruntés à l'antiquité païenne, à l'antiquité juive et au monde chrétien. A la vérité, dans ce texte, qui nous est fourni par la chronique de Philippe Mousket, les types sont au nombre de trois seulement en tout, et non de neuf comme dans les *Vœux*, mais l'idée fondamentale est toujours la même, et de plus deux des trois types adoptés, Hector et Judas Macchabée, sont de ceux que nous retrouvons plus tard au nombre des Neuf Preux. Voici le passage, qui sera la conclusion de cette note :

Des .iij. lois vous sai je bien dire
Les .iij. mellors, tot sans desdire.
Ogiers, au dit des anciens,
Si fu li mieudres crestiens.

1. Voy. mes *Derniers Troubadours de la Provence*, p. 75.

Li mioudres paiens fu Etor :
Cil ot le cuer plus gros d'un tor ;
Ja, s'il n'eüist la vie outrée,
Troie ne fust si desiertée ;
Etor trençoit os, car et niers,
Vers lui ne duroit fus ne fiers.
Li mioudres juïs, li plus preus
Fu, pour voir, Judas Macabeus.
Des .iij. lois vous ai je nommés
Les .iij. c'on a mellors clamés,
Et pour Ogier et pour Rollant
Vous ai remis Ector avant
Et Judas Macabeu le fort
Dont sainte glise fait recort.

Paul Meyer.

P.-S. — Je transcris ici deux mauvais vers latins où sont groupés les Neuf Preux. Ces deux vers sont écrits par une main du xv^e^ siècle, au fol. 140 v^o^ du ms. Harl. 200, du Musée britannique, qui a déjà été mentionné dans ce *Bulletin* (année 1878, p. 116) comme renfermant l'une des chroniques françaises connues sous le nom général de *Brut*. Il y a là une preuve de la popularité dont l'histoire des Neuf Preux a joui en Angleterre.

.iij. pagani *.iij. judei*
Hector, Alex., Julius, David, Josue, Machabeus,
.iij. christiani
Carolus, Arthurus et precellens Godefridus.

L'auteur a apocopé *Alexander* et modifié la quantité de *Julius* et de *Josue* pour faire son vers.

NOTICE

SUR UN MS. BRULÉ AYANT APPARTENU À LA BIBLIOTHÈQUE DE STRASBOURG

L. Uhland cite dans son curieux travail sur le « conseil du Rossignol [1] » ces deux vers qui forment le début d'une vieille chanson :

Hé! tres dous rousignol joli,
Qui dis : *oci! oci! oci!*

Il en indique la provenance de la façon suivante : « Strassb. Bibl. Pap. in-fol. » L'idée me vint un jour que le ms. cité pouvait être un recueil important de chansons françaises, et, désireux d'obtenir quelques informations sur ce point, je m'adressai à mon ami M. Rod. Reuss, qui voulut bien faire les recherches nécessaires pour retrouver le ms. si brièvement indiqué par Uhland. Le livre cherché fut découvert sans trop de peine, grâce à cette circonstance qu'il avait été emprunté et récemment rendu par M. De Coussemaker, dont l'attention avait probablement été attirée de ce côté par une notice ainsi conçue du catalogue de Hænel [2] : *Philippi de Vitriaco lib. musicalium.* On verra plus loin que le ms. de Strasbourg contenait un traité musical de Philippe de Vitri, mais il renfermait bien d'autres pièces que le catalogue imprimé par Hænel ne laissait pas soupçonner.

1. *Rath der Nachtigall*, dans la *Germania* de Pfeiffer, III (1858), 129 et ss. Ce travail a été réimprimé depuis dans les œuvres de l'auteur.

2. *Catalogi librorum manuscriptorum*, col. 464.

M. R. Reuss voulut bien m'adresser une description sommaire, mais cependant très suffisante pour le but que je me proposais, du ms. de Strasbourg. Je fus un peu désappointé en constatant que les pièces françaises y étaient en fort petit nombre, et que la poésie ecclésiastique y surabondait. Je ne me hâtai donc point de faire venir le ms. à Paris, remettant à plus tard le soin d'en faire une étude personnelle.

La lettre dans laquelle M. Reuss me fit parvenir la notice du ms. est datée du 15 février 1867. Personne alors ne pouvait supposer que le Temple neuf, où était conservée la bibliothèque municipale de Strasbourg, servirait un jour de point de mire aux batteries allemandes. Depuis la nuit du 24 août 1870, il ne reste plus rien de la vieille bibliothèque strasbourgeoise [1]. Dans ces circonstances, on pensera sans doute que les notes dont je dois la communication à M. Rod. Reuss méritent de voir le jour, si, comme je le suppose, elles constituent, avec une publication de M. De Coussemaker mentionnée plus loin, tout ce qui nous reste d'un ms. qui n'était pas sans intérêt pour l'histoire de la chanson au XV^e^ siècle, tant en Allemagne qu'en France [2].

P. M.

1. Voy. sur l'histoire de cette bibliothèque et sur sa destruction la lettre de M. R. Reuss, dans la *Revue critique*, 1870, II, 160-180.

2. Ce qui précède était imprimé lorsque M. R. Reuss m'a signalé, dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historipues d'Alsace*, 2^e^ série, VII (1870), pp. 74-6, une notice sur le même ms. envisagé au point de vue de la musique, par M. A. Lippmann. Cette notice nous donne la date du ms. : « *libellus iste musicalium.... finitus est anno* .MCCCCXI., *feria tertia post dedicationem Palmarum, in oppido Zomgen* (?) », et un fac-simile dont j'ai fait usage plus loin. D'après Jung, l'ancien bibliothécaire de Strasbourg, de qui M. Lippmann reprpduit l'opinion, le ms. aurait été exécuté pnr Henri de Lauffenbourg, assertion répétée depuis (voir la note suivante) par M. De Coussemaker.

Ms. en papier, petit in-fol., reliure en bois et cuir, marqué sur le dos C. 222, composé de 155 ff. numérotés de 1 à 12, puis 1 à 143.

Ff. 1 et 2, sorte d'index du volume.

— 3-7, Philippe de Vitri, traité de musique en latin.

— 7 v°-9 r°, traité de musique en allemand.

— 9 v°-11 r°, traité de musique en latin [1].

Les ff. 11 v° et 12 sont restés blancs.

Ff. 1, *Salve regina misericordie....*

— 1 v°, *Salve mundi Domina....*

— 2 v°, *Salve mater Jhesu Cristi....*

— 3 v°, *Patrem omnipotentem factorem celi...*

— 7 v°, (Philippus Royllart) *Rex Karle Johannis genite* [2]...

— 8 v°, *Vexilla Christi prodeunt, | Firmantur pacis ordines...*

— 9 r°, (Guido Pictavensis) *Inde (?) Henrico dimicat...*

— 12 r°, *Salve celestis ros, | Ave virtutum flos...*

— 14 v°, *Organizanter continue, | Sto repleto flamine...*

— 15 v°, *Solem stella parit...* Sur l'air : « Amour me fuyt [3] ».

— 16 r°, Chants d'église déjà mentionnés.

— 23 v°, *Veni Creator Spiritus...*

1. Le traité de Philippe de Vitri a été publié, d'après ce ms. même, par M. De Coussemaker, *Scriptorum de musica medii ævi nova series*, III (1869), 35-46 ; cf. la préface, p. xvj. Les deux traités qui suivent dans le ms. ont été édités dans le même recueil, pp. 411-415. — D'après M. De Coussemaker, le ms. serait de la main d'un certain « Henri de Laufenburg ». Je ne sais sur quoi se fonde cette assertion. Henri de *Laufenberg* ou *Loufenberg* est un poète de la première moitié du xv^e^ siècle dont on possède un certain nombre d'hymnes en allemand. L'un, au moins, de ces hymnes se trouvait dans notre ms., fol. 116, voir plus bas. D'après un article publié dans l'*Anzeiger f. Kunde d. deutschen Mittelalters* par Massmann (1832, col. 41), la Bibliothèque de Strasbourg aurait possédé trois mss. de ses poésies mais je ne vois pas le moyen d'identifier aucun de ces trois mss. avec celui dont la description suit.

2. Cette pièce semble ne pouvoir s'adresser qu'à Charles V. Je ne sais rien de ce Philippe Royllart.

3. Corr. *fayt?*

— 25 v°, (GRIMACHE) sur l'air : « Je voy envis de ma dame » :

La gracieuse plaisance
De dame et d'amours
Si fait plus de soufisance
Que mon cuer i a de fenir [1]...

— 25 v°, *Comes Flandrie,* | *Flos victorie,* | *Cunctis sistitur...*
— 26 r°, *Rector creatorum* | *Laudibus sonorum...*
— 26 v°, Hoer, liepsti frow, mich dine kneht...
Par ton partier apart mecite [2]...
Pour estraindre le grief martire doulz...
— 27 v°, *Mundi cursus perverse regitur...*
— 28 v°, Wol mir ! ich weisz ein meezelin | Daz ist kuesch [3] und rein...
— 29 r°, *Exultat mea vena* | *quodlibet ex Phylomena...*
— 31 v°, *Qui tollis peccata mundi miserere nobis...*
— 32 v°, *Sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth.*
— 33 v°, Le don d'amours qui plus les cuers attraict,
C'est doulz regars amoreus...
— 34 r°, Vier hundert ior uf erd, die geltend einen dag...
— 34 v°, Hoer, liepstu frow, mich dinen knecht : | Was betuet dis naht din lut gebreht...
— 35 r°, Ich wil uech warnen zwar on geverd...
— 36 r°, *Ave virgo puellarum, lux florum...*
— 36 v°, *Surge amica mea, speciosa et veni* [4]...
— 37 v°, Hé ! trés douls rousignol joli,
Qui dis : Oci ! oci ! oci !...
— 38 v°, O frow lieplich, dir singt die nachtegall...
— 39 v°, (ZELTENPFERD) *In terra pax hominibus bone voluntatis...*
— 43 v°, *Salve regina misericordie...*
(Suivent d'autres chants ecclésiastiques déjà indiqués.)

1. Ou *de seuir.*
2. J'avoue que je ne comprends pas.
3. Ms. *kusch* avec *e* suscrit sur l'*u*. De même, fol. 34 v° *betut,* fol. 35 *uch,* etc.
4. CANT. CANT. II, 13.

— 49 r°, Versuoch min dienst, drut frœwlin zart...
— — Soyés lié et menés joie, amis, quar amours d'alagier vostre dolour je lais convenir amour [1]...
— 49 v°, Genad, trut frœwlin rein...
— 50 r°, Wilkomen, liepstes ein, din kunst froewst...
— 51 v°, Woluff, woluff, woluff, woluff! | Begib din ungemach...
— 53 v°, *Celice rex astrorum...*
(Suivent des chants d'église déjà cités.)
— 59 v°, Hareu! Hareu! je la voy la,
La proye qui tant grevé m'a ;
Trop est loing de sa garyson. *tru! tru* [2] *!...*
(Chants d'église.)
— 64 r°, *Pulchra es, amica mea, et suavis et decora* [3]...
— 64 v°, *Apollinis ecclipsatur...*
— 67 r°, *Lasso dilectus meus misit manum suam* [4]...
— 68 v°, *Juda Jhesu traditor...*
— 69 r°, *Colla jugo subdere...*
— 70 r°, *Bona condit cetera...*
— 71 r°, Almehtiger Got, her Jhesus Cristus...
— 72 r°, Espoir me fuit com plus me voit.
Revien, espoir...
— 72 v°, Zi mine min wat wilt ghi maken, ghi strit naer oer lyf [5]...
— 75 r°, (Egidius de Pusiex) *Do capillorum matris...*
— 78 v°, Trés douls amis, pour moy avras remire [6]
Et garison du mal [qui] te tient en dolour [7]

1. Je ne réussis pas à trouver la mesure de ces vers.
2. *Tru,* ailleurs *tprut,* est une sorte d'onomatopée qui a été employée pour exprimer le mépris ; voy. les exemples qu'en a rassemblés M. Liebrecht dans la *Germania,* XVIII, 456 (cf. *Romania,* III, 315).
3. Cant. Cant. VI, 3.
4. Je n'entends pas le premier mot, mais le reste est du Cant. des Cant. V, 4.
5. Cette pièce est en bas-allemand.
6. Remède (de *remedium,* cf. *envire* d'*invidia*).
7. Le v° du fol. 78 est reproduit en fac-similé dans l'article préeité de M. Lippman. Voici la transcription des paroles qu'il contient : « Trés dous amis, pour moy avras remire Et garison du mal te tient en dolour. *Tenor istorum duo-*

— 82 v°, Versuoch min dienst trut frœwli zart...
— 84 r°, Min herze vil alzit frœden pflegen...
— 84 v°, (NUCELLA) De bon parole tal prontose che del servir (?) sua volgia...
— 88 v°, Von frœmdem stamm en manger leyg...
— 89 v°, Min frow, min frow, min frow, es dut mer [leit] daz ich dich nit gesehen...
— 91 v°, Cardo [1] in un fogo e bruso d'ogni...
— 92 r°, Ich schowen an dem wetter han...
— 96 v°, Je ne requier de ma dame et ma belle...
— 97 v°, Adieu la belle, adieu vous dy :
Je pren congié a nos amours...
— 97 r°, Sy : lieflich isz der mey bewey
Mit schene bluemche medley...
(Chants d'église.)
— 105 v°, De bleu, de vermeil et de noir
Et de ver pour le droit savoir
Ay fait ce virelay noteir...
— 107 v°, Herte mi : wy mas du glat...
— 112 v°, Woluf, lieben gesellen, unverzagt ..
— 113 v°, Sind wilkomen, her Martin...
— 116 v°, Bis grust Maria, | schœner merstern [2]...
— 118 v°, *Nunc festa que celica cillent medullas (?)*...
— 118 v°, Ich sueffzen von hertze liden und smertze...
— 120 v°, et suiv. Traité de musique commençant par *Quoniam, ut dicit Agustinus*...

rum rondellorum facit contratenorem cantando retragrade. Me (Mere?) de pris par sur toutes, Playse vous my doner de mes mals garison. *Sciendum quod isti duo rondelli possunt dici cum duobus, 3, 4, 5, vel sex, retrogradendo ipsos ad modum tenorum*. Le sonjer de vous dame. *Tenor de « le sonjer »*.

1. *Caddo ?*

2. Cette pièce est imprimée dans Ph. Wackernagel, *Das Deutsche Kirchenlied*, II, 585, sous le n° 763, d'après un autre ms. Elle est de Henri de Laufenberg.

UNE HOMÉLIE PROVENÇALE

DU XV^e SIÈCLE

Le premier mérite de l'homélie dont le texte suit est d'être restée, jusqu'à ce jour, inconnue des personnes en petit nombre qui pourraient avoir intérêt à la connaître. Ce document, en effet, est comme perdu dans un recueil de pièces, les unes imprimées, les autres manuscrites, qui, après avoir fait partie, à la fin du XVII^e siècle, de la riche collection du président Achille de Harlay, passa, en 1755, avec toute la collection, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés [1] et parvint, à la Révolution, à la Bibliothèque nationale, où il porte actuellement le n° 14195 du fonds latin. On en trouvera la description sommaire dans l'*Inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés* de M. L. Delisle [2]. Sur la première des pièces contenues dans ce recueil, on lit « Mei Claudii Bellievre, Lugdunensis ». La mère du président de Harlay appartenait à la famille de Bellièvre [3]. On n'est pas assuré que tous les articles compris dans le recueil aient la même provenance. Cela peut être pourtant, car la reliure est ancienne.

Le cahier qui contient notre homélie est relié tout à la fin du volume. Originairement, il devait former huit feuillets. Les trois derniers ont été arrachés. L'écriture est du XV^e siècle. Il semble que la pièce n'ait pas été écrite

1. Voy., pour l'histoire de la collection de Harlay, Delisle, *Cabinet des manuscrits*, II, 100-103.

2. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 6^e série, IV, 260.

3. Delisle, *Cabinet*, p. 100.

d'un seul jet. Le texte provençal a dû être écrit d'abord, puis les citations latines, qui sont fort nombreuses, ou du moins certaines de ces citations, ont dû être ajoutées après coup dans des blancs ménagés à cet effet. Ces blancs se sont trouvés, comme il arrive toujours en pareil cas, ou trop grands ou trop petits, de sorte que l'espace réservé n'a pas toujours été rempli, tandis que, d'autres fois, il s'est trouvé insuffisant, de façon que plusieurs des textes cités ont dû être ajoutés en renvoi.

A en juger par les caractères de la langue, ce sermon doit avoir été composé au temps qu'indique la forme de l'écriture. C'est bien la langue du xv^e^ siècle et, si je ne me trompe, la langue qu'on parlait alors dans la Provence proprement dite. C'est, du reste, une œuvre de peu de valeur. Les textes évangéliques relatifs à saint Jean y sont traduits ou analysés, puis l'auteur s'engage en des développements fastidieux sur les vertus du saint qui, selon lui, sont désignées d'une façon mystique par les huit lettres dont se compose le nom de *Johannes*. C'est un procédé de développement qui n'a rien d'original.

Le texte lui-même, considéré comme document de la langue, n'a pas une grande importance. On n'y relèvera guère que des faits connus d'ailleurs. Ainsi l'emploi de *lo* comme pronom neutre sujet dans des phrases telles que « *lo* fon un cappellan » (2), « *il* fut un prêtre »[1]. Cet emploi du pronom, qui a quelque chose d'emphatique, se présente même en des cas où notre pronom impersonnel *il* ne serait pas de mise : « *lo* s'es exultat en gauch l'enfant » (20) ; il y a simplement dans le latin *exultavit infans* (Luc, 1, 41). — Dans la conjugaison, on notera

1. Voy. le Bulletin de la Société, 1875, p. 79, note 1. Cf. *Romania*, IV, 342 (article de M. Chabaneau).

l'emploi fréquent de *va* avec un infinitif, comme équivalent du prétérit de narration : *va intrar* (5), *va apareysser* (6), *va dire* (7, 9). On sait qu'en catalan cette périphrase a fini par remplacer le parfait [1].— Comme en maints autres textes romans, nom des plus anciens [2], le participe *agut* est employé au lieu de *estat*, tant pour former le parfait composé du verbe *esser* que dans les constructions passives : « per la qual letra nos es demostrat que mosenher san Johan es *agut* nunciador de nostre Senhor » (35). « Car de la gracia del Sant Esperit el es *agut* tot plen et enbriat » (39). « Tantost que la vos de la tieua salutacion et *aguda* facha » (20). — *Crezegut* (11 et 20), qui suppose un prét. sing. 3e p. *crezec,* est à comparer à *queregut* dont on a plusieurs exemples.

Si faible que soit cette petite composition, elle ne m'a pas paru indigne de voir le jour. La littérature du midi de la France est extrêmement pauvre en homélies. C'est pourquoi un spécimen, même médiocre, de ce genre n'est pas à dédaigner.

Paul Meyer.

Sermo de sancto Johanne Baptista.

Johannes est nomen ejus, Luce *primo*. — Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. Johannis xvi°, [23].— Cum multiplicaveritis orationem non exaudiam, manus enim vestre plene sunt sanguine. Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis; quiescite agere perverse; discite benefacere, etc. Isaie *primo*, [15-7].— Et quia peccatores omnes sumus, *prima* Johannis, *primo capitulo*.— Et peccatores Deus non exaudiet Johannis ix, [31]. — Ergo in Spiritu humilitatis et animo contrito Daniel .iiij° [iii, 39]. Recurramus ad illam que summa est Jerusalem, scilicet Virgimeni Mariam que est mater nostra et advocata. *Ad* Galatas .iiij° (?).

1. *Johannes est nomen ejus (ubi supra).* — Las paraulas

1. Cf. ma dissertation sur Guillaume de la Barre, p. 37.
2. Voy. Mussafia dans le *Jahrbuch f. roman. u. engl. Literatur*, V, 247-8.

per me permierament prepausadas volon aytant dire, segon lo sens literal : « Johan es lo nom d'el. » 2. On deves asaber que, seguon que reconta mossenher sant Luc [1], en lo temps de Herodes rey de Judea, lo fon un cappellan, appellat Zacharias, del linhage de Abias, cappellan aytant ben del temple, e [2] sa molher era de las filhas de Aaron, la cal avie nom Elizabet. 3. Eron justs amdos davant nostre Senhor, viventz & anant en totz los mandamentz & justifications de nostre Senhor, sens querela & sens question. 4. E non avien alquuns enfantz, car Elizabet era stelra, que non podie concebre, & ja eron de etat de non aver enfant [3]. 5. Esdevenc se que Zacharias, quon fos cappellan e seguon la ordenanssa de David, & del prince dels cappellans degues far sa semana, va s'en intrar al temple per metre l'ensens a l'autar de nostre Senhor, et ad aquella hora tot lo pobol orant stava deforas lo temple. 6. Stant Zacharias a la dextra de l'autar del incens [4], l'angel Gabriel li va apareysser; dont (*v°*) Zacharias fon mot torbat & hac mot grant temor. 7. E adoncs l'angel li va dire : « Non aias pavor, Zacharias, car la tieua oracion es exau-
« sida, car la tieua molher Elizabet te enfantara un filh, et
« lo nom d'el Johoan sera appellat, et sera a tu gauch et
« exultacion, et motz en la sieua nativitat se alegraran. 8. El
« sera grant davant nostre Senhor, et vin ne alquna specia
« de vin non beura, & del sant Sperit, stant encaras en lo
« ventre de sa mayre, el sera adimplit, & motz dels filhs de
« Israel el convertira a nostre Senhor; et davant el el pro-
« cesira en sperit et vertut de Helias, a so que el convertisca

1. Ce qui suit est pris de saint Luc, 1, 5 et suiv.

2. Il y a ici et au commencement du § 4, au § 5, etc. *e*, qui est régulier puisque le mot suivant commence par une consonne. Ce qui est moins usuel, c'est *et* devant une voyelle; on le trouve ici aux §§ 7 (trois fois), 8 (deux fois), etc. Par contre, on remarquera *e* devant une voyelle, au commencement du § 7.

3. « Eo quod esset Elisabeth sterilis. » Luc, 1, 7.

4. Ce n'est pas Zacharias, mais l'ange qui était placé à la droite de l'autel. Le prédicateur n'a pas compris son texte : « Apparuit autem illi angelus « Domini stans a dextris altaris incensi. » Luc, 1, 11.

« los cors dels payres en los filhs & los non crezables [1] a la « saviza dels justz, aparelhar a nostre Senhor pobol per- « fiech. » 9. E va dire Zacharias a l'angel : « Don sabray aysso ? « yeu suy vielh & ma molher es ja quays en sos darriers « jors? » 10. Respondent l'angel va li dire : « Yeu suy Ga- « briel que stau davant nostre Senhor, & suy trames parlar « a tu, et aysso a tu evangelizar & nunciar. 11. E ve te que « tu seras taysant et non poyras parlar entro ad aquel jorn « en lo cal aquestas causas seran fachas, per so car non has « crezegut a mas paraulas, que se adimpliran en lur temps. » 12. E lo pobol era deforas sperant Zacharias, et meravilhase quon tant se tardava en lo temple. 13. Et salhent Zacharias foras del temple, non podie parlar al pobol, et van conoysser que vesion el avie vist al temple. 14. Et el fasem (*sic*) senhal al pobol que vesion avie vist, va restar mut. 15. Et complit que el hac los jors de son uffice, va s'en anar a son hostal. 16. Apres aquestz jors va concebre Elizabet molher (*fol.* 199) d'el, et va se occultar per l'espasi de sinc meses, disent : « Quar enayssi nostre Senhor me hac fach en los jors en los cals a regardat de hostar mon obprobri entre los homes. » 17 [2]. En lo seyzent mes l'angel Gabriel de part Dieu fos tra- mes a la verges Maria, et apres que la verges Maria ha con- ceuput lo filh de Dieu eternal per vertut & per obra de Sant Sperit, levant se la verges Maria, va s'en anar en la montanha am festination en la ciutat de Judea, et va s'en intrar en la mayson de Zacharias et va saludar Helizabet 18. Et tantost quan Elizabet va ausir la salutation de la Verges Maria, l'enfant sant Joh(o)an se va exultar en lo ven- tre de la sieua mayre, et adimplida del Sant Sperit, Elizabet va cridar am grant vos & va dire : 19. « Benezeta hies tu « entre las fennas, & benezit es lo fruch del tieu ventre. « 20. Va te aras, que tantost quon la vos de la tieua salutacion « es aguda facha en mas aurelhas, lo s'es exultat en gauch « l'enfant en mon ventre, e benaürada hies que has creze-

1. « Incredulos. » Luc, 1, 17.

2. Dans cette phrase, l'auteur du sermon abrège notablement le texte de l'évangile, passant du verset 26 au verset 39.

« gut, car lo seran perfachas las causas que te sun dichas « per nostre Senhor. » 21. *Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum*, etc. [1] et va star la Verges Maria am sancta Elizabet quays tres meses, et pueys s'en va retornar a la mayson. 22. Et adimplit lo temps de Elizabet de enfantar, va enfantar filh, et auzent los vesins & los parentz d'ella, car nostre Senhor avie *magnificavit* [2] la sieua misericordia am ella, van se alegrar am ella. 23. Et quon venc al octau jorn, van venir per circumcir l'enfant, et appellavon lo per lo nom de so payre Zacharias. 24. Et respondent la mayre d'el, va dire : « Non pas, mas sera appellat Johoan. » 25. Et van li dire : « Car nengun es en ton linhage que sie appellat per aquest nom, » et van (v°) far senhal al payre quon lo volgre appellar. 26. E demandant tencha & papier [3], va scriure dizent : « *Johannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem ilico os ejus et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum,. Et factus est timor super omnes vicinos ejus, et super omnia montana Judee divulgabantur omnia verba hec, et posuerunt omnes qui audierant in corde suo dicentes : « Quis putas puer iste erit. » Etenim manus Domini erat coram* [4] *illo, et Zacharias pater ejus impletus* [*est*] *Spiritu sancto, et prophetavit dicens : « Be-« nedictus Dominus, Deus Israel, quia visitavit et fecit re-« demptionem plebis sue* », Luce, *primo*, [63-8]. *Johannes nomen ejus. Johannes interpretatur « Dei gratia », vel in quo est gratia, vel cui donata est. Est duplex gratia : gratia gratis data et gratia gratum faciens. In Clementinis, de Summa Trinitate et fide catholica, fidei catholice fundamento, in glosa, § omnibus. De gratia gratis data habetur : « Diligite inimicos vestros etc. ut sitis filii patris vestri qui in celis est, qui solem suum oriri facit super bo-*

1. Luc, 1, 46.

2. Il faut *magnificat*, mais l'auteur avait sous les yeux le verset 58 : « Et « audierunt vicini et cognoti ejus quia magnificavit misericordiam suam cum « illa. »

3. Traduction libre de « et postulans *pugillarem*. » Luc, 1, 63.

4. *Sic. Il faut* cum.

nos et malos, MATHEI, v, [44-5]. *De dono gratie gratuite habetur : « Sine me nichil potestis facere*, JOHANNIS, XV, [5]. *Hanc duplicem gratiam multum habundanter habuit beatus Johannes, et ideo fuit anunciator legis gratie, « quia lex per Moysem data est. Gratia et pax [1] per Jhe- « sum Christum facta est »*, JOHANNIS *primo*, [17]. *Unde potest dici quod fuit in eo « gratia super gratiam »* ECCLESIASTICI, XXVI, [29]. *De hoc nomine, inquit ille venerabilis et eggregius doctor Johannes Andree* [2]*: « Johannes, gratiosum hoc nomen, per interpretationem, dirivationes vel ethimoligias extollere non est meum, suspitionis ratio patet », in Clementinis, in prologo, in glosa, in principio.* 27. Von, per alcuna introduction esvidencia & declaracion d'aquestas paraulas considera yeu & atrobe .viij. letras en aquest glorios nom de JOHANNES, per las cals .viij. letras nos sun figuradas & demostradas .viij. specials gracias (*fol.* 200) & prerogativas que, mejanssat la vertut divina, mosenher sant Johan ha agut en se. 28. Hon trobe la permiera letra del sieu sant nom *J*, per la cal letra nos es demostrada la sieua singular innocencia, car per la sieua grant innocencia [3], per l'angel Gabriel fon nunciada la sieua concepcion, lo sieu nom & la sieua naycenssa : *Ego sum Gabriel qui asto ante Deum, et missus sum loqui ad te, et hoc tibi evangelizare*, LUCE *primo*, [19]. 29. Per la sieua grant innocencia, quant la Verges Maria vene saludar la sieua mayre, et en lo ventre de la sieua mayre stant, el va se alegrar, & per movement de son petit cors el lo va saludar & adorar : *Ecce enim ut facta est vox salutationis tue in auribus meis, exultavit infans in utero meo*, LUCE *primo*, [44]. 30. Per la sieua grant innocencia, stant enfant & tota sa vida, el anet vestit de pels de camels, centurat environ los ronhons de sentura de pellicia de pel

1. *Lisez* veritas.

2. Le célèbre canoniste Giovanni d'Andrea, ami de Pétrarque. Il mourut de la peste, en 1348, à Bologne, où il professait.

3. Ici divers textes latins, placés en renvoi au bas de la page. Je les omets.

dura, e la sieua vianda era de langosta, so es de una erba ayssi appellada [1], & del mel dels boscages. *Ipse autem Johannes habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos ejus. Esca autem ejus erat locuste et mel silvestre,* MATTEI III [4].

(Fol. 200 v°) 31. La segonda letra d'aquest sant nom JOHANNES es *o*, per la cal letra nos es demostrada la singular obediensa que mos. sant Johan ha agut als mandementz de nostre Senhor, saben el que nostre Senhor avie comandat en la ley : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota fortitudine tua,* DEUTERONOMII VI°, [5]. *Et quia non poterat duobus dominis servire, scilicet Deo et Mamone,* MATHEI VI°, [24], encontenent en sa enfancia, en sa juventut va s'en anar al desert per fugir la vanetat del mon & per servir a Dieu perfiechament. *Venit Johannes Baptista.*

Suivent des textes latins. Au bas de la page, un alinéa ainsi conçu :

32. Mosenher sant Johan fon obedient a totz los comandamentz de nostre Senhor donatz en la ley, EXODI XX. 33. El non fes Dieus estrains, car en Dieu tant solament va creyre, lo cal sobre tot quant es amet & servit. 34. El non mes en van lo nom de nostre Senhor; el non offendet las festas, el homret *(sic)* payre a mayre; el non occis de lenga ne de obra alquun; el non comes jamays pecat carnal; el non fes layronice, an[s] donava so que avie; el non portet fals testimoni contra alquun; el non cobezeget la mayson de son prueyme ne desideret sa molher, ne ren que fos de son prueyme. Dont podem dire d'el *quod non est inventus similis illi qui coservaret legem Exelsi,* ECCLI, XLIV, [20].

(Fol. 201) 35. La tersa letra d'aquest sant nom es *h*, per la cal letra nos es demostrat que mosenher sant Johan es agut trames en sperit & vertut de Helias.

Suivent des textes latins parmi lesquels une citation de la Légende Dorée de Jacques de Varaggio.

1. Singulier contre-sens.

36. La quarta letra d'aquest sant nom es *a*, per la cal nos es demostrat que mosenher sant Johan es agut ardent en amar nostre Senhor & son prueyme. *Ille erat lucerna ardens et lucens* JOH. v, [35]...

(Fol. 201 v°) 37. La sincquena letra d'aquest san nom es *n*, per la cal letra nos sun demostratz set autres noms, que per lo sant Sperit li sun agutz enpansatz : permierament propheta es agut appellat, quant Zacharias plen del sant Sperit : *Tu puer propheta vocaberis*, LUCE *primo*, [76]...

(Fol. 202) 38. La seyzena letra d'aquest sant nom es *n*, per la qual letra nos es demostrat que mosenher sant Johan es agut nunciador de nostre Senhor & de la ley de gracia, *dicendo : Parate viam...* [LUC, III, 4].

(Fol. 202 v°) 39. La setena letra d'aquest sant nom es *e*, per la cal nos es demostrat que mosenher sant Johan es agut enbriat, non pas de vin. *Erit enim magnus coram Domino; vinum et sciceram non bibet et Spiritu sancto replebitur adhuc ex utero matris sue*, LUCE *primo*, [15], car de la gracia del sant Sperit el es agut tot plen & enbriat. Per so nos amonesta mosenher sant Paul, dizent : *Nolite inebriari...* [EPH. v, 18].

40. La octava letra & darriera d'aquest sant nom es *s*, per la cal letra nos es demostrada la sieua grant sanctetat, car avant es agut sant que nat : *Antequam exires de ventre sanctificavi te et prophetam in gentibus* [*dedi*] *te*, JEREMIE *primo*, [5]. De la sieua sanctetat li porta testimoni nostre Senhor disent : *Amen dico vobis : inter natos mulierum non surrexit major Babtista* MATHEI XI°, [11], LUCE VII°, [28], et par la sieua grant sanctetat nostre Senhor vole esser babtejat d'el MATHEI, III, [13], MARCI primo, [9], et va veser lo sant Sperit descendent del cel coma columba, stant sus nostre Senhor, JOHANNIS *primo*, que so nos amonesta lo propheta Zacharias *ut sime timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi in sanctitate et justicia coram ipso omnibus diebus nostris*. LUCE *primo* [74-5].

Le sermon pourrait bien finir ici : toutefois, comme les derniers feuillets du cahier ont été arrachés, nous ignorons s'ils ne contenaient pas une sorte de conclusion.

INVENTAIRE D'UNE BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DE LA SECONDE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE

Le court inventaire de livres imprimé ci-après a été écrit dans la seconde moitié du XV^e siècle au verso du dernier feuillet d'une Bible historiale (Guyard Desmoulins) appartenant à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, où elle est classée sous la cote A. f. 2. J'en dois la connaissance à M. Samuel Berger, qui l'a remarqué au cours des recherches sur les anciennes traductions françaises de la Bible pour lesquelles un prix lui a été récemment décerné par l'Académie des inscriptions.

La Bible de Sainte-Geneviève, dont l'écriture est du XIV^e siècle, a probablement appartenu, dès le moment où elle a été achevée, à la famille bretonne de Hervé de Lëon, comme l'atteste la note suivante, écrite au recto du dernier feuillet : « Anno Domini M° CCC° XLI°, die Jovis « post translacionem beati Martini (*5 juillet*), de nocte, « quasi per duas leucas ante diem, aput Rocham seu « Rupem Mauricii [1], fuit natus HERVEUS DE LEONIA, « ex nobilissimis parentibus procreatus, patre scilicet « domino HERVEO DE LEONIA, matre autem domina Mar- « gareta de Alvalgoria ; et hoc, tempore guerre super du- « catu Britannie inter Karolum Blesensem, dominum de « Penthevreia, ex una parte, et comitem de Monte « Forti ex alia ; et fuit conceptus in reditu guerre do- « minorum regum Francie scilicet et Anglie. Sit longe- « vus ut Matusale, sapiens ut Salomon, robustus ut Sam- « son, salvatus ut Petrus Symon ! Amen. » Hervé ou Hervi de Léon, le père de l'enfant dont on vient de lire le curieux acte de naissance, joua un rôle important dans la lutte entre Charles de Blois et Simon de Montfort.

1. La Roche-Maurice, Finistère

Jean le Bel [1] et Froissart [2] l'ont mentionné plus d'une fois.

Aucun indice ne permet d'établir l'identité du « monseigneur » à qui appartenaient les livres énumérés dans l'inventaire. Nous pouvons croire que la Bible sur le dernier feuillet de laquelle ce catalogue a été écrit était encore au xv[e] siècle dans la famille des Hervé de Léon, mais nous n'avons à cet égard aucune certitude, l'histoire du manuscrit en question nous étant inconnue pendant la période qui s'étend de la date fournie par l'acte de naissance ci-dessus rapporté, jusqu'à l'année 1698, époque où, selon une note inscrite au haut du premier feuillet, ce manuscrit se trouvait à Sainte-Geneviève.

Les trente-sept volumes énumérés dans le catalogue étaient tous en langue vulgaire. La littérature mondaine y tenait une grande place. Il n'y avait pas moins de six romans de la Table ronde (n[os] 1-4, 5, 32). L'épopée carolingienne y est représentée par *Aubri le Bourguignon* (18), *Beuve d'Antone* (21), *Doon de Mayence* (15) et *Renaut de Montauban* (9). D'autres romans, d'origine variée, sont ceux d'*Alexandre* en vers et en prose (12, 13), de *Troillus* (30), des *Sept Sages* (23), de *Thésée* (36), de *Paris et Vienne* (33). Notons aussi un *Renart* (14), un *Roman de la Rose* (11), un *Ysopet* (16), peut-être Marie de France. La littérature religieuse, ou simplement édifiante, ne compte guère que par huit ouvrages : la Bible (37), sans doute celle même sur laquelle était inscrit le catalogue, la *Vita Christi* (34), sans doute l'ouvrage de Ludolphe le Chartreux, la *Légende dorée* (31), les *Vies* de saint Jean-Baptiste (28) et de Barlaam et Josaphat (29), un livre de sermons (32), un livre ecclésiastique (26), le *Livre des Anges*, de Ximènes (8). L'histoire proprement dite occupe peu de place. On peut citer *Godefroy de Bouillon* (5), qui était une chanson de Jérusalem ou du chevalier au cygne, ou quelque récit de croisade en prose, les *Chroniques du roy d'Angleterre* (25), titre assez vague, et *Boucicaut* (35) ; encore l'iden-

1. Ed. Polain, I, 236, 246. Par une erreur du ms., il y a *Henry* au lieu d'*Hervy*, dans le texte de J. le Bel.

2. Ed. Luce, II, 89, 112, etc.

tité de ce dernier ouvrage n'est-elle pas certaine. La littérature contemporaine est représentée par le *Champion des dames*, de Martin Le Franc (10), le *Rebours de Matheolus*, et le *Testament* de Maître François Villon. Cette dernière mention, qui est un témoignage à recueillir, ne permet pas de placer la rédaction de notre inventaire avant 1460.

P. M.

*Ensuit les noms et nombres des livres que a Mons*r

1 Lancelot du Lac.
2 Giron le courtoys.
3 Le sainct Greal.
4 Merlin et ses prophecies.
5 Godeffroy de Billon.
6 Le Regime des princes.
7 Un aultre petit livre du sang Greal.
8 Le livre des Anges.
9 Regnaud de Montauban.
10 Le Champion des dames.
11 Le Romant de la Rose.
12 Alixandre en prose.
13 Alixandre en ryme.
14 Le Romant de Regnart.
15 Deon *(sic)* de Meances.
16 Le livre de Ysopet.
17 Le livre de Mandeville.
18 Aubri le Bourgoignon.
19 Le Testament M. F. Vouillon.
20 Pluseurs aultres l.
21 Beuffves d'Antonne.
22 Un livre de sermons.
23 Un livre des Sept Sages de Romme.
24 La Guillemine.
25 Les Croniques du roy d'Angleterre.
26 Un livre ecclesiasticque.
27 Le Rebours de Matheolus.
28 La vie sainct Jehan Batipte.
29 La vie sainct Balan et Josaphat.
30 Troille.
31 La Legende dorée.
32 Un petit livre de la table ronde, Greal.
33 Paris et Vianne.
34 Vita Christi.
35 Bouciquault.
36 Theseus roy de Grece.
37 La Bible.

6 Probablement une version du *de regimine principum* de Gilles de Rome. Il y en a deux, l'une de Henri de Gauchi (Bibl. Nat., fr. 213, 1201, 1202, 1203, etc.), l'autre de Jean Goulain (voy. Delisle, *Cabinet des mss*., I, 41).

24 J'ignore quel est cet ouvrage.

27 Voy. sur cet ouvrage, qui paraît appartenir au commencement du xv[e] siècle, la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, X, 136-9.

30 Le roman en prose de Troilus, dont les mss. sont nombreux, a été publié par MM. Moland et d'Hericault, dans leurs *Nouvelles françoises en prose du* xiv[e] *siècle* (Bibl. elzév.).

35 Est-ce la *Livre des faits du maréc hal Bouciquaut*, ou le *Livre des cent ballades*? Après *Bouciquault* il y a l'abréviation ordinaire de *seigneur* et un mot qui ne semble pouvoir se lire que *tret*.

36 On connaît trois mss. du roman en vers de Theséus, voy. mes Rapports au ministre, *Arch. des missions*, 2[e] série, III (1866), 277-8, ou tir. à part (1871), p. 31-2.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 28 novembre 1883.

Présidence de M. Gaston Paris, *président.*

Nouveaux membres : MM. Thurneysen, professeur extraordinaire à l'Université de Iéna (membre perpétuel ; Pilastre, avoué, à Paris.

État des impressions : *Bulletin*, 1883, n° 2, en bon à tirer. — *Évangile de Nicodème*, 12 feuilles tirées. — *Eustache Deschamps*, t. III, entièrement tiré. — *Raoul de Cambrai*, vingt-une feuilles, contenant le texte et le commencement du glossaire, et les feuilles *a* à *f*, contenant toute la préface, tirées ; feuille 22 en page ; la table des noms, qui doit terminer ce volume, est à l'impression. — *Mystère du Viel Testament*, texte entièrement

tiré, le commencement de la préface est à l'impression.— *Merlin*, 3 feuilles en page. — *Eustache Deschamps*, t. IV, 4 feuilles en pages.

M. le Président fait savoir au Conseil que M. de Montaiglon a achevé les notes de l'*Amant rendu Cordelier* et les a envoyées à l'imprimerie.

M. G. Paris fait un rapport sur le projet de publication de la *Panthère d'amours*, proposé par M. H. Todd (voy. la séance du 25 juin), et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées et M. G. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publieation. Le tirage est fixé à 700 exemplaires dont 100 sur Whatman.

Le Conseil fixe le prix de *Raoul de Cambrai* à 15 fr. Ce volume n'aura pas moins de trente feuilles et demie. Il contiendra un fac-similé de deux pages du ms.

M. le Président annonce que le tome VII et dernier du texte des *Miracles de Nostre Dame* vient d'être mis sous presse. Il fait savoir en même temps que M. U. Robert, empêché par d'autres occupations, a renoncé à rédiger le glossaire qui doit occuper une partie du tome VIII, et que M. Bonnardot offre de se charger de ce travail. Le Conseil approuve cette combinaison et décide qu'un exemplaire en papier ordinaire des six tomes publiés des *Miracles* soit concédé à M. Bonnardot.

Sur l'avis de divers membres, le Conseil décide que le t. III d'*Eustache Deschamps*, dès maintenant terminé, et *Raoul de Cambrai* qui va l'être, seront distribués en même temps.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue chez M. le baron E. de Rothschild, le 19 décembre 1883.

Présidence de M. Gaston Paris, *président.*

Nouveau membre : M. Gibert (Marc), au Havre.

Etat des impressions : *Raoul de Cambrai*, feuilles 22 et 23 en page, feuille 24 et dernière en placards. Tout le reste du volume, y compris l'introduction, est tiré. — *La Mort Aymeri de Narbonne*, cinq feuilles en page.

Le Conseil décide que la séance de l'assemblée générale de la société n'aura lieu qu'après la distribution des deux volumes destinés à l'exercice de 1882, à savoir le tome III d'Eustache Deschamps et *Raoul de Cambrai,* le trésorier ne pouvant présenter un rapport financier, qu'après que les dépenses relatives à ces deux publications auront été acquittées.

NOTICE DU MS. A 454

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN

Le ms. A 454 de la Bibliothèque de Rouen, coté *Theol. 536* dans l'inventaire publié par Hænel, vient de l'abbaye de Saint-Ouen, comme l'indique une note moderne écrite sur le premier feuillet. C'est un épais volume en parchemin de 0,205 sur 0,150. Il contient 305 feuillets ayant en général trente lignes par page. Il manque à la fin un ou plusieurs cahiers. L'écriture paraît être du temps de Philippe le Bel. La plus grande partie du volume est occupée par divers traités latins sur des matières théologiques. On y trouve, entre autres, l'*Elucidarium* d'Honoré d'Autun, et le *De miseria humane conditionis* du pape Innocent III [1].

1. Citons aussi, au fol. 199 v°, une pièce en vers rythmiques, écrite à lignes pleines, dont voici le début :

Cum sit omnis caro fenum
Et post fenum fiat cenum,
Homo, quid extolleris?

Elle a été plusieurs fois imprimée dans les œuvres de saint Bernard, à qui, toutefois, on n'a aucune raison de l'attribuer ; voy Hauréau, *Sur les poèmes latins attribués à saint Bernard,* dans le *Journal des savants,* 1882, pp. 178-9 (tiré à part, pp. 20-1).

Notons aussi, au fol. 205, une suite de 14 hexamètres placés dans la bouche de Jésus crucifié :

Aspice, serve Dei, sic me posuere Judei,

Ce volume devant être décrit en détail dans le catalogue des mss. de Rouen que prépare M. Omont, je me bornerai à en extraire certaines pièces françaises, à mon avis non dépourvues d'intérêt, qui s'y rencontrent mêlées aux traités latins. Ces pièces françaises sont au nombre de onze, à savoir :

I. Ff. 245 r° — 247 v°, Traité du comput, en vers.
II. Ff. 247 v° — 248 v°, Les pronostics d'Ezéchiel, en vers.
III. Ff. 248 v°2 — 49 v°, Préceptes hygiéniques pour les douze mois de l'année, en prose.
IV. Ff. 249 v° — 250 r°, et 261 v°, Les jours périlleux, en prose.
V. Ff. 250 r° — 251 v°, Légende de la création d'Adam, en prose.
VI. F. 251 v°, Pourquoi on doit jeuner le vendredi, en prose.
VII. Ff. 253 v° — 254 r°, *Ave Maria,* en vers.
VIII. Ff. 255 r° — 255 v°, Le blâme des femmes, en vers.
IX. Ff. 255 v° — 257 r°, Le bien des femmes, en vers.
X. Ff. 257 r° — 261 r°, Sermon, en prose.
XI. Ff. 262 r° — 265 v°, La Pleure-chante.

Toutes ces pièces, à l'exception du n° X, se rencontrent en d'autres mss.; mais le ms. de Rouen offre en bien des cas d'utiles variantes aux textes connus d'ail-

Aspice, devote, quoniam sic pendeo pro te,
Mortem morte domo, ne moriatur homo...

Puis quatre autres qui ont été attribués à saint Bernard :

O dives, dives, non omni tempore vives...

sur lesquels voy. Hauréau, ouvr. cité, p. p. 168 (tiré à part, p. 10)

leurs, et de plus présente certaines particularités dialectales dignes d'être notées.

I

TRAITÉ DU COMPUT

Le comput, ou l'art de dresser un calendrier, avait, au moyen âge, un intérêt que nous ne soupçonnons guère, accoutumés que nous sommes à nous pourvoir chaque année, à peu de frais, d'un nouveau calendrier. Faute de posséder les éléments du comput, maint prêtre se serait trouvé jadis dans la situation où Gresset nous a représenté le héros du *Carême impromptu*. Aussi les traités du comput, en latin et en français, sont-ils nombreux au moyen âge. En vers français, on en connaît trois : celui de Philippe du Thaon, qui est un des monuments les plus précieux de notre ancienne poésie; celui de Raouf de Linham, composé en 1256 et dont il existe au moins trois manuscrits [1]; enfin le très court et très élémentaire traité dont le texte sera donné ci après.

1. Lorsque j'en ai transcrit des extraits dans mon rapport sur les mss. de Glasgow (*Archives des Missions*, 2e série, IV, 154 et 160-4; tir. à part de mes rapports, pp. 121 et 127-31), je n'en connaissais pas d'autre ms. que celui du musée Hunter, à Glasgow. Depuis, j'en ai trouvé deux autres, un à Cambridge, l'autre à Oxford. En outre, il en existait une copie dans le ms. Cottonien Vitellius D III, malheureusement brûlé dans l'incendie de 1731, et dont il ne reste maintenant que quelques débris. On lit, en effet, dans le *Catal. Biblioth. Cottonianæ* de Th Smith (1696), p. 90, l'article suivant : « Exposi- « tio kalendarii..... per Randulphum de Lynham, anno 1256, ut patet ex. p. 56b, « rhythmis Gallicanis. » Ce ms. commençait par un ouvrage dont la perte n'est pas moins regrettable : « De fundatione abbatiæ de Fiscamps in Normannia ;

Cet opuscule n'est pas inédit ; il s'en trouve une assez bonne leçon dans le ms. fr. 412 de la Bibliothèque nationale (autrefois 7019[3] de l'ancien fonds) qui est daté de 1285. Il a été publié, d'après ce ms., par M. de Montaiglon, avec quelques documents analogues, dans l'*Annuaire de la Société des antiquaires de France pour* 1853 (pp. 178-83). Mais cette édition n'est pas facilement accessible, en dehors des grandes bibliothèques; M. Mall a vainement cherché à se la procurer lorsqu'il préparait son édition du comput de Philippe de Thaon [1]. Il ne me semble donc pas inutile de réimprimer ici le texte du ms. 412 en regard duquel je place la leçon, moins complète et en général moins bonne, du ms. de Rouen. Ces deux copies, ainsi disposées, occuperont peu d'espace et se présenteront dans des conditions propres à faciliter les comparaisons des deux textes

Ce n'est pas tout : V. Le Clerc mentionnant dans l'*Histoire littéraire* (XXIII, 288) la publication de M. de Montaiglon, a signalé de ce même traité une troisième copie [2], que renferme le ms. Bibl. nat. fr. 25408 (ancien N. D. 273 *bis*). La leçon de ce dernier ms. est de beaucoup la plus étendue : elle se compose de 253 vers, tandis que celle du ms. 412 n'en a que 142 et celle de Rouen 126. Je ne veux pas entreprendre ici, à l'occasion d'une simple notice, la comparaison des trois textes; je me borne à résumer mon opinion en disant que le texte le plns complet, le plus voisin de la forme primi-

« de trunco sanguinis Christi ibidem invento, et de portione ejusdem sanguinis « per episcopum Norwicensem advecta », ouvrage que j'aurais pu citer à l'occasion du poème sur la fondation de l'abbaye de Fécamp, dont j'ai donné quelques extraits dans le Bulletin de la Société, 1877, p. 46.

1. Voy. *Der computus des Philipp von Thaun*, hgg. von Dr Ed. Mall (Strasbourg, 1873), p. VII.

2. Pour Le Clerc, qui ne connaissait pas le ms. de Rouen, c'était un *second* ms.

tive est celui du ms 25408, qui est aussi le plus ancien, puisqu'il est tiré d'un ms. daté de 1267. Aussi n'ai-je pas hésité à le publier en appendice. Il a dû être composé dans le diocèse d'Evreux : le vers 140, qui cite « l'usage d'Evreux », est positif sur ce point. Les deux autres mss. représentent un abrégé duquel on a fait disparaître tout le début, consacré à l'explication du nombre d'or, et toute la fin, relative aux jours périlleux. L'existence de ces deux rédactions, les variantes considérables qui distinguent les deux mss. de l'abrégé, prouvent que ce petit traité a dû être fort répandu au moyen âge.

Les notes que j'ai jointes à l'édition se rapportent toutes au texte imprimé à gauche.

B. N. Fr. 412, f. 1.

DU COMPOST.

Ça se traie qui veut aprendre
Dou compost coment il doit
Festes qui ne sont mie dites [prendre
En nul kalendier ne escrites,
Come pasqes, l'assention.
Ja orra droite mention
De pentecouste et des avans,
E quant iert quaresme prenans,
Et don bissextres et d'autres cho-
Et des alleluyes encloses ; [ses
Des .iiij. tans et de lor nons
Et des geünes les renons.
Mès quiconques ces dis enquiere,
Prime lune en kalendier qiere.
Quant l'aleluye plus ne dure,
Après noel, orrés la pure :
Après la tiefane querés
Prime lune, et d'iluec contés
.X. jors tous entierins, a trence.
Après le premier diemence
Sont faillies les espousailles
Et l'aleluye et les nochailles.
Après icele lune prime

Rouen, f. 245.

DU COMPOT.

Cha se traie qui veut aprendre
De compot comment on doit pren-
Des festes qui ne sont mie dites [dre
En nul kalendier ne escrites,
Comment pasques, l'acension
Corra par droite mencion,
De pentecoste e des avenz,
E quant iert karesme prenant
E des jeünes les renons,
Des quatre tens e leur droiz nons,
E du bisseste e d'autre choses
Et des alleluies encloses.

Dont je vos ai parlé par rime,
Sor l'autre après vous arrestés
Et d'ilueques .ij. jors contés
Entierins, et chascun par non, (*b*)
S'il i a diemence ou non
Ices ij. jors entretenans
Iert li grans qaresmes prenant.

QUICONQUES vieut pasqes trover
Par ceste riule puet prover
Qant seront, tout certeinement,
Car la riule mie ne ment;
.XIIII. jors, point n'en doutés,
Dou premerein croissant contés
Après le siste jor de mars,
Car la riule dist et li ars
Que tout le premier diemaine
Après icele quatorsaine
Sont tous jors pasqes sans fallir,
Car la riule n'en puet mentir.

QUI viut .xl. jors conter
De pasqes, si pora trover
A cel point droit l'assention,
Se il a boine eutention
Il a dou jor qe pasqes sont
.L. jors tout en reont
Dusq'au droit jor de pentecoste;
C'est bon a savoir et peu coste.
A close pentecoste avés
La trinité, bien le savés;
Et qui veut savoir par devant (*d*)
Le terme, je di par couvant,
Si en soit seürs et ciertains,
.IX. semaines, ne plus ne mains,
Avra entre pasques les grans
Et alleluyes encloans;
Car seissante trois jors i a,
Ne plus ne meins n'i avra ja.
L'en puet par pasqes tout a esme
Savoir le terme de quaresme:
C'on doit conter .xl jors
Dou jour de pasques a rebors,

Quicunques pasques vondra trover
Par ceste reule puet prover
Quant eles sont certaig[ne]ment,
Que la reule mie ne ment, (*v°*)
Quatorze jours, pas ne dotez,
Du premerain croissant contez
Après le sisme jour de marz,
Que la reule dit e li arz
Que le premeraig diemagne
Après icele quatorzaine [tir,
Sont touz jours pasques sans men-
La reule covient consentir.
Qui veut .xl. jours conter
Dès pasques, si puet on trover
Tout a droit point l'acension,
Se il a point d'entencion.
Il a du jour que pasques sunt
.L. jours tout en roont
Jusques au jour de pentecouste;
C'est bon a savoir e a jouste.
A cluse pentecoste avez
La trinité, bien le savez;
Et qui veut savoir par devant
Le terme ge di par covent,
Si en soit seür e certains,
.IX. diemaigches, ne plus ne mains,
Ara entre pasques les granz
E alleluies encloanz; (*f. 246*)
Quer .lxiij. jours i a,
Ne plus ne mains ja n'i ara.
On puet par pasques tout a esme
Savoir le terme de queresme;
On doit conter .xl. jours
Du jour de pasques a rebours,

58 Les *alleluyes encloans,* en latin *alleluia clausum,* correspondent au dimanche de la septuagésime, ou troisième dimanche avant le premier dimanche de carême (quadragésime).

S'en sont li diemenche osté
Porce qu'il ne sont geüné.
S'avés le terme par covant
Au petit quaresme prenant
DES avens ne me doi pas teire.
Savés vos qe l'en en doit feire?
L'en doit regarder tout adiès
Le diemence qu'est plus priès
De seint Andriu et de la feste ;
Ice vous di et amoneste
Ne puet chaloir en quel maniere,
Ou par devant ou par derriere ;
Celui jour, s'en soiés sachans,
Est li premiers jors des avans
ICI vous ferai a savoir (*d*)
Que l'en doit en memoire avoir
Qu'il a en l'an .iiij. saissons,
Bien en poés oïr les nons ;
La premiere si a non ver ;
Estés, autonne et yver
Vont après ices departies ;
L'an partent en .iiij. parties,
Car ver comence a la seint Piere
Que l'on nome yver sous piere,
A saint Urbain faut, par verté ;
A seint Symphorien esté,
Autonne a feste seint Clement
Qui d'yver est commencement.
LI ancien ont arramies
Ces saissons en .iiij. parties,
Et li seint prodome en chascune
Ont establi une geüne
Qui quatuor tempre est nomée
De la gent qui n'est pas letrée ;
Li cler l'apelent par lor sans

Si sont li diemaigches osté
Qui ne sont mie geüné.
Ci faut li conte maintenant
Au petit caresme prenant.
DES anz ne me doi pas taire.
Savez que on en doit faire?
On doit esgarder tout adès
Li diemaigche qui est plus près
De saint Andri ou de sa feste ;
Si vous di e vous amonneste
Ne puet chaler en quel maniere
I soit, ou devant ou derriere ;
Quer iceli, ge sui sachant,
Est li premier jour de l'avent.
Ge vous faiz ici a savoir
Qu'on doit en memoire avoir
Qu'il a en l'an .iiij. sesons ;
Or en puet on oïr les nons :
La premiere di a non ver ;
Esté e autonne et yver
Vont après ices departies ;
Parton *(sic)* l'an en .iiij. parties.
Ver commence a la seint Pierre (*v°*)
Que l'en apele yver souz pierre,
. . . . . .
A seint Symphorien esté,
Autonne a la seint Clement
Qui d'yver est commencement.
Li ancien ont establies
Ces seisons en .iiij. parties ;
Li proudomme et cil de Romme
Ont establi une jeüne
Qui quatuor temple est nommée
De la gent qui n'est pas letrée ;
Li clerc l'apelent par leur sens

84 Le ms. porte (et M. de Montaiglon a écrit) *anterone :* ailleurs il y a *antone* avec un signe d'abréviatiou sur l'*o*. Il est probable que la fausse leçon *anterone* vient d'une mauvaise lecture de ce signe d'abréviation.

87 La chaire saint Pierre, 22 février. On peut rapprocher de ce passage les vers suivants, cités par Du Cange, sous AUTUMNUS :

Dat Clemens hiemem, dat Petrus ver cathedratus,
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomœus

88 L'expression « hiver sous pierre » se retrouve dans un dit récemment publié par M. Raynaud, *Romania*, XII, 224.

89 Le 25 mai. — 90 Le 22 août. — 91 Le 23 novembre.

La geüne des .iiij. tans.
Cele d'yver est premeraine,
Si est la premiere semaine
De quaresme, coment q'il aut,
Ja n'ert si trés bas ne si haut.
Cele d'esté est les foiriés *(f. 2)*
De pentecoste ce saciés ;
Cele d'autonne est a savoir
Entour la saint Mahiu por voir,
Car au plus procein miercredi
De la feste est ; itant vous di.
De cele d'yver di le bien
Qu'il ne puet avenir por rien
Que ne soit par droit covenans
La tierce semaine d'avans.
Or vous redirons par deça
Quans jors en soi chascuns mois a :
En avril, en juing, en septembre
A .xxx. jours et en novembre ;
Tout li autre ont .xxxj jour,
Fors fevriers qi est li plus cour,
En soi que .xxviij. jors n'a,
Ne plus ne meins n'i avra ja
Fors en l'an qe bissextres vient,
Adont en a, einsi avient,
.XXIX., de tant est creüs
L'an que bixestres est cheüs.
Dès qe sui entrés en matyre
Dou bixestre, plus en voel dire.
Ci poés entendre et savoir
Q'il doit chascun qart an cheoir.

Et qant c'est qe bixestres chiet, *(b)*
Je vos dirai ou l'en l'assiet
Et en quel point dou kalendrier ;
Desus *F*, qi de fevrier
Est en la fin la quinte lettre,

La jeüne des .iiij. tens.
Icele de ver premeraine
Si est la premiere semaigne
De quaresme, comment qu'il aut;
Ja n'iert si bas ne si haut.
Cele d'esté est es feiriez
De pentecoste, cel sachiez ;
Cele d'autonne est tout adès
Le mecredi qui est après
La feste seinte croiz en setembre;
De ceste reule adès vous menbre;
Et cele d'yver est adès
Le mecredi qui est après
La feste qui est de seinte Luce
Que on apele carmenuce.
Er vous rediron par decha *(sic)*
Quanz jours en soi chacun mois a :
En avril, en juig, en setembre *(f. 247)*
A .xxx. jours, e en novembre ;
Tout li autre ont .xxxj. jour
Fors fevrier qui n'a sejour
Que .xxviij. ne plus nen a,
Ne plus ne mains nen avra ja
Fors en l'an que bisseste chiet ;
Qne un, enn a, issi li chiet,
.XXIX., de tant est creü,
Quant li bissestes est venu.
Mais quant sui entré en matire
Du bisseste, plus en vuel dire.
Ci poez aprendre et savoir [chaoir.
Que il doit chascun quart an
Et si a iij. anz par droit us
Entre .ij. bissestes, ne plus ;
Et quant c'est que bisseste chiet,
Ge vous dirai ou l'on l'asiet
E en quel point du kalendier :
Desus *F*, qui de fevrier
Est en la fin la quinte letre,

96 Expression obscure dont je ne connais pas d'autre exemple.
101 *d'yver*, corr *de ver*, avec les deux autres textes.
108 Le 21 septembre.
134-8 Dans les années communes, F est la lettre du cinquième jour du mois de février, en comptant à rebours, c'est-à-dire du 24, sixième jour des kalendes ; dans les années bissextiles, on répète ce sixième jour (d'où *bissextus* qui désigne à la fois le 24 et le 25.

Doit l'en toz jors bixestre metre,
Si qu'ele doit estre contée
Por .ij. jors en icele anée.
Mès a ce ne failliés vos pas
Que la feste de seint Mathias
Doit estre faite sans sejor
De ces .ij. ou daerrein jour.

Doit on touz jours bisseste metre,
Si qu'ele doit estre contée
Pour ij. jours en icele ennée.
Mès a ce ne faillez vous pas
Que la feste seint Mathias
Doit estre fete sanz sejour
De ces .ij. le derraig jour.

II

LES PRONOSTICS D'ÉZÉCHIEL

L'idée de ces pronostics est que les événements de chaque année sont déterminés par le jour de la semaine qui se trouve coïncider avec le premier janvier. Les jours étant au nombre de sept, il y a sept différentes séries de pronostics, qui, du reste, se maintiennent dans de prudentes généralités.

La croyance que les événements du monde se reproduisaient régulièrement de sept ans en sept ans, et pouvaient être prévus par l'observation du premier jour de l'année, est une superstition chrétienne ou adoptée par le christianisme qui remonte certainement au delà du moyen âge. La pièce ci-après transcrite est dérivée d'un court écrit que l'on rencontre dès une époque ancienne en grec et en latin. J'ai annoncé jadis [1] l'intention de former un recueil des versions en diverses langues qui ont été faites de ce petit écrit. Je n'y ai pas renoncé : j'ai même le désir de grouper en diverses classes nombre de petites pièces qui se rattachent à des superstitions du

140 La saint Mathias est fêtée le 24 février dans les années communes et le 25 dans les années bissextiles.

1. *Romania*, I (1872), 500.

même genre. Pour le moment, je me borne à quelques indications bibliographiques sur les pronostics attribués à Ezéchiel.

Ces pronostics se rencontrent en grec aussi bien qu'en latin. Pour le texte grec, dont on a diverses rédactions, voyez Tischendorf, *Apocalypses apocryphae* (Leipzig, 1866), p. XIV, et surtout une note substantielle de M. Zotenberg dans sa récente édition de la chronique byzantine de Jean, évêque de Nikiou (*Notices et extraits des manuscrits,* XXIV, 409). En grec, ce morceau est généralement attribué au prophète Esdras.

Le texte latin se rencontre en de nombreux mss. Il a été publié dans les œuvres de Bède le Vénérable parmi les *dubia et spuria*; voy. Migne, Patrologie latine, tome XC, col. 951-2. En voici le début, d'après cette édition :

Bedæ presbyteri pronostica temporum.

Si prima seria fuerint kalend. Januarii, hiems bona erit, ver ventosum, æstas sicca, vindemia bona; boves crescent, mel abundabit, vetule morientur, abundantia et pax erit...

Le même texte ou à peu près se rencontre en plusieurs mss., entre lesquels je citerai Musée Britannique *Old Roy*. 12. C.XII, fol. 86 v°, du XIV^e^ siècle, et Cambridge, bibl. de l'Université HH. 6. 11, fol. 67, où il se présente avec la rubrique suivante : *Signum quod ostendit Dominus Hesdre prophete ut ostendat filiis hominum.*

Une version un peu différente est placée sous le nom de saint Denis l'aréopagite dans un ms. de Valenciennes[1]. Elle commence ainsi :

1. Mangeart, *Catalogue des mss. de Valenciennes,* p. 614.

Hec dixit sanctus Dyonisius studens Athenis in astronomia, antequam baptizaretur.

K. Januarii si fuerint die dominica, hyems calida erit, ver hyspidum, autumpnnus ventosus, annone bone, habundantia pecorum, mel sufficienter, vindemie bone, legumina multa, fructus ortolares (?). Juvenes morientur, pugne erunt et latrocinia; aliquid novi audietur a regibus et principibus.

A cette leçon se rattache d'assez près un texte publié d'après un ms. de Montpellier, du x^e^ siècle, par Bocherie, dans la *Revue des langues romanes,* III, 134-5.

Ce singulier écrit ne pouvait manquer d'être souvent traduit en langue vulgaire. L'une de ces versions, en prose française et placée sous le nom du prophète Esdras, se trouve à la fin du ms. fr. 25408. Le feuillet où elle est transcrite, est mutilé. Une autre, en provençal et anonyme, nous a été conservée par le ms. Bibl. nat. fr. 1745. M. Bartsch l'a publiée dans ses *Denkmæler der provenzalischen Literatur*, pp. 315-6 [1]. Elle suit, au moins pour le début, le texte latin indiqué ci-dessus en second lieu. En voici le premier paragraphe:

Si las kalendas de Januyer son en ditzmergue, fay yvern cautz, primavera humida et estiu et autom ventos, e dona habundantia debestias e de mel, e so bonas vendemias, e son bos lis e de las gens veramens .j. so [2] de dessebemen e de batalhas, e sera allevada causa novella de reys e de princeps.

1. Quelques erreurs de cette édition ont été corrigées par M. Suchier dans ses *Denkmæler d. provenzalischen Literatur u. Sprache* (Halle, 1883), I, 122.

2. M. Bartsch imprime *Veramen so;* M. Suchier a rétabli la leçon du ms., mais néanmoins le texte paraît corrompu.

Dans aucun des textes grecs ou latins qui me sont connus, les pronostics tirés du premier jour de l'année ne sont attribués à Ezéchiel. Cependant, il faut bien supposer que cette attribution a dû se rencontrer dans quelque rédaction latine de ces pronostics, car il n'est nullement vraisemblable que l'auteur de la version française dont je vais dire quelques mots ait de son autorité privée introduit le prophète biblique en cette affaire.

De cette version en vers je connais huit copies :

Ashburnham place, Appendix, 171, à la fin d'un ms. du *Roman de la Rose,* qui vient du collège de Clermont à Paris. Les pronostics, dont la fin manque, sont précédés de cette rubrique : « Livre appellé les ans ».

Bruxelles, Bibl. roy. de Belgique, ms. 10574-10585, fol. 112 v°.

Londres, Musée brit., *Old roy.* 12. c. xii, fol. 88.

Paris, Bibl. nat., fr. 837, fol. 207, publié par Jubinal, *Jongleurs* et *trouvères* (Paris, 1835), pp. 124-7.

Ibid., Fr. 1555, fol. 113. Rubrique : « Le cours des ans, selon Ezéchiel le bon prophete ». Mauvais texte copié à la fin du xv^e^ siècle ou au commencement du xvi^e^.

Ibid., Fr. 15210, fol. 77.

Ibid., Fr. 25546, fol. 139.

Rouen, le texte qui sera publié ci-après.

En outre, il y a dans le ms. 435 de la Faculté de médecine de Montpellier (xv^e^ siècle) une rédaction en prose de ce petit poème. En voici les premières lignes :

(Fol. 35 v°). De la terre de promission et labour fust jadis ung preudomme qui out nom Ezechiel. Dès lors qu'il estoit enfes il se levat volentiers matin et fut moult saiges du siecle

et de labour, et moult ama Dieu et sa doctrine, et de letres savoit planté, et moult en fut soingneulx. Et apprés se print en la science (?) des signes et de estoilles et au cours du temps. Tant lut et tant apprist de toutes escriptures en ung [livre] que l'on appelle science motive. Et escript qu'il nous apprent et enseigne que quant janvier entre par dimenche, petit sera de froment, pou de vin et d'uille, de miel et de lin ; les courtilz feront fruit.....

Il existe des pronostics du même genre qui sont fondés sur la coïncidence de Noël avec les divers jours de la semaine. On les rencontre fréquemment dans les mss., ils se trouvent notamment dans notre ms. de Rouen, placé sous le nom du prophète Esdras [1].

Je transcris ci-après des pronostics d'Ézéchiel d'après le ms. de Rouen, y joignant, toutes les fois qu'il est manifestement corrompu, les variantes des mss. de Paris 15210 *(P)* et de Bruxelles *(B)*. Ces deux copies diffèrent trop entre elles et par comparaison avec le ms. de Rouen,

1. Fol. 261 v° : « Hesdras propheta invenit scriptum in Templo Domini « quod si natalis Domini evenerit die Dominica, hyems erit bona, ver ventosum, « estas sicca, vindemia bona, apes bone, fructuum terre copia. — Si die lune, « hyems erit sicca et mixta, ver (*fol. 262*), ventosum, estas pluviosa, vinde- « mia laborabit. — Item, si die Martis, hyems erit pluviosa, ver ventosum, estas « pluviosa ; multe mulieres in partu morientur ; reges et principes peribunt, « vindemia laborabit. — Item, si die Mercurii, hyems erit dura et gelosa, ver « malum, estas bona, vindemia, fructus terre et arborum laborabunt, juvenes « morientur. — Item si, die Jovis, hyems erit bona, ver ventosum, estas bona, « vindemia bona, tocius boni habundancia. — Item, si die Veneris, hyems erit « onerosa, ver ventosum, estas bona, oculi multorum infirmabuntur, oves et « pueri morientur. — Item, si die sabbati, hyems erit mala, ver ventosum, estas « onerosa, fructus terre laborabunt, oves et senes morientur, multorum domus « consumentur et flumina in multis locis habundabunt. » — Ces pronostics ont été mis plus d'une fois en français. Le ms. Digby 86 de la Bodleienne en contient une version anglo-normande, en prose, voy. la description de ce ms. publiée par M. Stengel, p. 8. Une version différente est écrite, par une main anglaise, à la dernière page du ms. B. N. fr 25408. Une version française assez développée se trouve dans le ms. fr 12786 fol. 82 v° sous cette rubrique : « Ci « comencent les prophecies que Ezechiel li prophetes fist. »

pour qu'il soit possible d'en donner toutes les variantes. Il serait plus court et de toute façon plus pratique de les transcrire *in extenso*. Toutes les fois qu'une leçon donnée en note n'est pas précédée des lettres *B* ou *P*, on devra conclure qu'elle est commune à ces deux mss.

En terre de labour e de promission *(fol. 247 v°)*
Out jadis un prodome, Ezechiés out non :
Sages hon fu du siecle e de la loi devine,
Mut ama Damedeu e la soe doctrine,
Dès qu'il estoit enfes levoit touz diz matin
E aloit a l'escole pour aprendre latin
Après se mist au[s] ars e a lire des autors,
Des estoiles cercha les signes et les tours.
Tant sout et tant aprist de toutes escritures
Qu'i savoit e disoit des tens les aventures.
Un livre nous escrist que en apele les anz :
Qui croire le voudroit touz dis seroit maignanz.
Le livre qu'il escrist nous demonstre e ensiegne
Quant li mois de genvier entre par diemaigche,
Pou sera de forment e pou sera de vins
E d'uile e de miel e ensement de lin;
Li cortil feront fruit, ne sera pas gasté;
De touz leun sera, fors de feives, plenté.
En la fin d'iver sera greilles e venz
E au chief de l'esté ploura ml't durement.
Du fain sera grantment e de l'erbe de pré,
Mès ja n'aront mal pour la pluie li blé;
Princeps osteiront e gasteront les terres;
Granz maus e larrecins feront e maintes guerres.

En cel an qu'au lundi commencera genvier,
Sera fort iver de greilles e de pluies,

5. Dès lors q. — 7. *B.* et as loys; *P.* et au san. — 8. tours, *ms.* torus. — 17. ne seront.— 19. A l'issue... seront.— 22 *B.* Maisement meueront, *P.* Mès molt enpireront.— 25-6. *Ces deux vers ne riment pas. P. est fautif d'autre*

Deluges e tampestes seront e morteutez,
Main sain home charra en grant enfermeté,
Les blez morront en terre, vuides seront les tonnes,
Petit sera forment, mès assez iert des pommes ; *(f. 248)*
Li prince e li conte s'entreguerreront
E les fames seront en lermes e en plours ;
D'ommes ocision e morteuté sera,
E l'un prince, si puet, l'autre prince occerra,

Quant au mardi commence li premier jour de mois,
Qu'en apele genvier, cel an sera granz nois ;
Pluieus sera iver, en esté secherece ;
Mort sobite sera e mainte grant destrece ;
De blé, de vin, de miel sera grant habundance,
E d'uile iert grant chierté, quer la seson s'avance ;
En mer sera peril e de neis e de genz,
Vins en egreront es tonnes durement ;
Trestout leün sera, fors feives, en chierté ;
Triboil sera cel an en Rome la cité.

En l'an que mecredi enterront les estraignes,
Floriront bel les arbres, mès li flours seront baignes ;
L'iver sera fort, e granz nois en la fin ;
Boen sera le forment e boen sera le vin ;
Hommes gaigneront e fames a plenté,
Mès assez en morra quant vendra en l'esté ;
Li vent sera mut fort, durement ventera ;
Du forment sera poi, tout l'an bien se vendra,

En l'an que les estraignes au joudi enterront
Sera le freit mut fort e granz glace seront ;

manière : En l'an que au lundi antrera ganviers | Sera fors li ivers et de glaces asez ; *B.* En cel an que janviers entera en lundi | Sera grans li yvers, de noif, glace et gresil. *Le ms.* 837 (*Jubinal*, Jongl. et trouv. p. 125), *donne la bonne leçon :* Sera mout fort yver de glace, de tempier. — 42 *B.* Et s'empirront li vin ; *P.* Li vin afloibiront. — 46. s. vaines. — 47. *P.* ivers sera frois.

Si sera li iver qui nient n'i plovra,
Nequedant en la fin durement ventera;
Esté sera trempez, bonne seront aveines,
Vin e uile e leün avron asset e poumes,
En autompne plovra e fleuves istront fors, (v°)
Enflez seront plusours e es euz e el cors.
De miel, de vin, chierté e plenté de faigne
E sera en esté sus le[s] pors la morine.

En cel an que genvier entre par vendredi
Doit on coi tenir les vignes e li blé autresi.
Les enfanz se morrunt, li tens sera pluens,
Meinte gent tossiront e seront chacieus;
Li iver sera lonc, en esté greslera;
Li princes movront guerres, grant poürs en sera;
Maint homme plederont e seront en grant paigne,
De cuer e de plez d'uile iert plenté e d'aveigne.

Quant li mois de genvier par samedi commence,
Se tu as ton forment ne te chaut du despendre;
Du fain e de l'avaigne sera cel an plenté,
Mès ainz que viegne l'autre en sera grant chierté;
Du vin sera petit, li viel homme morront;
Li prince movront guerres e si batalleront;
Feuz e enfermeté e les fievres quartaines
Greveront mainte gent e en mainte grant paines;
Iver sera froit, esté sera tempetz
E en la fin d'autonne iert li vent forsenez
Les beste se morront; ne met en obliance
De coillir ton formant, mès du fere t'avance.

55. *B.* Secs serra. — 57-8. *Mêmes rimes dans B. P. et* 837. — 60. plusours, *ms.* plusorus, *cf. v. 8 ; P.* Anferme (*corr.* Enferm) seront plesur en enme et; *B.* Pluseur seront malade et en iex. — 61. de farine. — 64. *B.* cultiver terres et vignes autresi. — 66. *Ms.* rosiront, *corrigé d'après B. P.* — 70. De *B.* De cuirs, de piaus et d'oile iert plenté et de laines. — 77 *P.* Mal et. — 77-8 *B.* Pluseurs seront fievreus et seront en grant p. | Ne se doit on douter fors de fievre quartaine. — 79 *P.* Li yvers s. douz.

III

PRÉCEPTES HYGIÉNIQUES POUR LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE

Ces préceptes se rencontrent, sous une forme ou une autre, en beaucoup de mss. On en trouve la substance dans l'*ephemeris* publiée parmi les *dubia et spuria* de Bède, voy. Migne, *Patrologie latine*, XC, 762 et suiv. Un texte français, fort analogue au nôtre, a été publié d'après le ms. de l'Arsenal 3516 (anc. B.L.F. 283) par l'abbé Lebeuf, *Dissert. sur l'hist. de Paris,* II, 209, puis par M. W. Fœrster, *Zeitschrift f. romanische Philologie* I, 97 [1].

En genvier ne fet mie bon saignier ne prendre medicine ne boivre poisons. On doit boivre vin a geün e mai[n]gier sauge e sel e gengivre e chaudes[2] espices.

En fevrier fet bon saignier de la vaigne du cuer. Nus ne doit mengier mauvese (*f.* 249) char, s'eles portent venin ; on doit user ache e aigremore.

En marz doit on boivre douces choses, e mauvès fet saigneir. On s'i doit garder de mengier viandes qui trop facent aler a chambers.

En avril fet boen segneir de la vaine miengne pour le peumon, e prendre potions e noveles javres chars mengier e chaudes viandes, e saignier de [3] ventoser.

1 Cf. Suchier, *Deukmæler de provenz. Literatur,* I, 529.

2. D'abord *caudes :* l'*h* a été ajoutée par une main contemporaine ou de peu postérieure

3. Corr. *et.*

En mai doit on mengier chaudes viandes e boivres *(sic)* chauz boivrages, e i fet bon seignier [1] e prendre poisons. Testes e piez n'i sont mie boen a mengier. On s'i doit baignier sovent e mengier froides porées de toutes herbes. Si doit on boivre aluigne e avoir chapel de flours pour conforter le chief.

En juig doit on boivre eve froide a geün e au soir mengier letues a vin egre. Si n'i doit on gouter de mouton ne de cervoise, ne gesir o fame, quer les humours descendent en cel mois du cervel. On doit user sauge.

En juignet entre herniu [2] qui dure .l. jours. On n'i doit lesier [3] goute de sanc par nule partie pour *(v°)* nul mehaig que on ait, e en aost aussi.

En septembre sont toutes viandes saignes, que en prent par raison. Si n'i doit on point saignier se mesti[e]r ne est, e s'on le fait, si lait on poi du sanc. On doit user veroigne.

En outouvre doit on mengier resins a vin et petit boivre moust et lait de chievre ou de berbiz, pour netoier le ventre. On doit user pour la palezine sauge.

En novenbre fait boen saigner, quer les humours sont toutes aparellies. On n'i doit point baigneir. On doit mengier chanele e boivre ysope en saveur o le broiet.

En desenbre on s'i doit garder ausi com en novembre.

IV

LES JOURS PERILLEUX

L'énumération des jours périlleux suit immédiatement le texte qui précède, sans même en être séparée par un

1. Ici et à l'alinéa de septembre, la finale de ce mot est abrégée.
2. Les jours caniculaires, du 14 juillet au 5 septembre.
3. *Lesier*, tirer, cf. l'anglais *let blood*.

alinéa. Les jours périlleux doivent être distingués des *dies Ægyptiaci*, sur lesquels on peut voir le glossaire de Du Cange, sous Dies, Mommsen, dans le *Corpus Inscriptionum latinarum*, I, 374 [1], et une dissertation spéciale de M. Loiseleur, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXIII (1873). Au moyen âge, pour les jours égyptiens, la liste la plus répandue est celle de Bède, qui signale deux jours par mois, un dans chaque quinzaine. Ces jours sont marqués dans la plupart des anciens calendriers par les mots *dies æg*[*yptiaci*], es souvent aussi par des vers mnémoniques [2]. Mais, en outre, il existe en latin et en diverses langues vulgaires des listes de jours périlleux plus nombreux et autrement répartis que les jours égyptiens [3]. Elles diffèrent entre elles non pas seulement par quelques variantes dans l'indication des jours, mais aussi par le préambule qui accompagne la liste. J'en ai publié jadis un petit recueil [4], qu'il me serait aisé maintenant d'augmenter notablement. Dans le ms. de Rouen il y a deux listes de jours périlleux qui diffèrent plus ou moins de celles que j'ai rencontrés jusqu'ici. La seconde n'est traduite qu'imparfaitement : beaucoup de mots ont été laissés sous leur forme latine.

En ces jours que ge vous dirai, nus ne s'i doit fere seigneir; nus ne s'i doit marier. Se genz s'i marient, il ne seront

1. Voir quelques observations supplémentaires dans le *Rheinisches Museum f. Philologie*, nouv. série, XXII (1867), 303.

2. Les douze vers (un par mois) qui commencent : *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis*, se lisent en une infinité de mss. et ont été souvent imprimés; voy. par ex. le catalogue de la bibliothèque Didiot, vente de 1879, ms. n° 6, et *Cabinet historique*, 1882, p. 369, etc. On trouvera ci-après, p. 109, des vers français ayant le même objet.

3. Par ex., en latin, dans le petit traité attribué à Bède (Migne, *Patr. lat.*, xc, 959-62) *de minutione sanguinis*, qui joint aux jours égyptiens certains jours du mois lunaire.

4. *Iahrbuch f. romanische u. englische Literatur*, VII (1866), 47-51.

ja bien ensemble. Se effant il [1] naist, il ne vivra gueres. Se il vit, il fera male fin. Nus n'i doit plet commencier ne bataille gagier ne aler a tornoiement, e bien (*fol. 250*) sachiez certaignement que il sont perileus .c. tant plus que ge ne porroie dire. Ge vous nonmerai iceus jour.

En genvier en a .iiij.: le premier, le segont, le .ix. et li .xv.
En fevrier .iiij. : le premier le .iiij. le .vj. e li .ix.
En marz en a .iij. : li .vj., .xv. e li .xvij.
En avril en a .ij. : .vij. e li .xv.
En mai en a .iij.: le setiesme, li quinzeme e le dissesetisme.
Item, en juig, en a .j. : c'est le siesime.
En juignet en a .ij. : le sieste e le quinzeme.
En aoust en a .ij. : le disesestime et le .xviij.
En setembre en a .ij. : le quinzeme e li .xxviij.
En octovre en a un : le .xxviij.
En novembre en a .ij. : le quinzeme e .xvij.
En desembre en a .iij. : le sieste, le setiesme, le .viij.

(*Fol. 261 v°*) Ecce dies mali : Genvier en a .vj. : le premier, le segont, .iiij. et .vj^{us}., .xj^{us}. et .xij^{us}. — En fevrier en a .iij. : .xvj^{us}. .xvij^{us}. et .xviij^{us}. — En marz en a .iiij. : le sieste et .xvj. .xvij. e .xviij. — Item, en avril en a .ij. : le .vij. et .xv.— Item, en maį en a .iij. : le .vij. le .xv. et le xvj^{us}. — Item, en juig en a unus : le .vj^{us}. — Item, en jungnet en a .ij. : le .xv. et le .xvj^{us}. — Item, in augusto duo, scilicet .xvij^{us}. et .xx^{us}. — In septembri duo : unus et .xv^{us}. — In octobri .j. : nonus. — In novenbri duo : unus et .xv^{us}. — In decembri sunt tres : .vj^{us}. vij^{us}. et viij^{us}.

V

LÉGENDE DE LA CRÉATION D'ADAM

Le morceau qui vient ensuite paraît, à en juger par les

1. Corr. *i*.

premières lignes du texte, emprunté aux *Revelationes* qui ont été si répandues au moyen âge sous le nom de l'évêque de Tyr saint Méthode. Mais, vérification faite, il n'en est pas tiré.

Adam fu formez.

Après ce que Moyses trespassa, Methodius qui fu martyr connuit par revelacion du saint Espirit du commencement e de la fin du monde, e lessa en son escrit, ou il dist que Adam e Eve estoient virges, quant il furent mis fors de paradis ; e el quinzeme an après que Adam fu formez, Chaym et Calmana sa sueur furent nez. En l'an que Adam out vescu .c. anz e .xxx. anz, Chaym ocist Abel son frere, e Seth .c. anz après né. Tout ce tesmoigne[nt] li .lxx. mestres qui translaterent la bible.

Ubi fuit Adam plasmatus.

Adam fu formé el champ Damacien, e fu fet, si comme nous trovon, de *octo* parties *(f. 250 v°)* de choses [1]. La premiere fu du limon de la terre, la segonde fut de la mer, la tierce fu du soleigl, la quarte fu des nues, la quinte fut du vent, la sieste fu des pierres de la terre, la setiesme fut du saint Espirit e l'uitisme fu de la clarté du monde....

VI

POURQUOI ON DOIT JEUNER LE VENDREDI

(*Fol. 251 v°*). Si porrez vous ja oïr porquoi vous devez plus geüner a vendredi qu'a nul autre jour de la semaigne : les fiz d'Israel [2] entrerent au vendredi en la terre [de] promis-

1. Voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 531 et suiv.
2. Ms. *dis isrl'*.

sion. Au jour de vendredi fu mort Moyses le prophete el mont de Liban. Au vendredi ocist David Goliam. Au vendredi morut David li prophete. Au vendredi decola Elies les fauz [1] prophetes .iij. .c. e .xl. Au vendredi decola Herodes les Innocenz .c. e .xliiij. mile. Au vendredi fu seint Jehan [2] decolé. Au vendredi fu seint Estienne lapidé. Au vendredi annoncha seint Gabriel l'angres Jhesu Crist. Au jour du vendredi fu nostre sire Jhesu Crist crucifiez. Au jour du vendredi fut Adam formez. Au jour de vendredi trespassa Nostre Dame, e por ces choses doit on jeüner au vendredi.

Le même morceau peut se lire dans le ms. Bibl. nat. Nouv. acq. fr. 1098, fol. 60, qui a été exécuté à Saint-Denis en 1250 [3]. On en peut rapprocher une liste des vendredis où le jeûne est obligatoire, qu'on rencontre en plusieurs mss., et notamment dans celui dont nous nous occupons présentement, au fol. 261, v°. Voici cette liste dont on trouvera la traduction française à la dernière page du ms. 2485 du fonds français de la Bibliothèque nationale, et ailleurs [4].

Isti sunt dies in quibus apostoli jejunaverunt.

Ecce dies in quibus apostoli jejunaverunt, et quilibet christianus debet jejunare, quia Dominus noster Christus fuit in die Veneris crucifixus et multi sanctorum fuerunt in die Veneris martyrisati. Prima dies est dies Veneris prima .xl^{e} ; secunda est die Veneris ante annuntiacionem Beate Marie, in marcio ; tercia est die Veneris crucis adorande [5]; .iiij^{us}. ante ascensionem Domini ; quinta ante Pentecostem ; .vj^{a}. post

1. Ms. *sauz* ; cf. III Rois, xviii, 22 et 40.
2. En renvoi dans la marge *bapt*.
3. Voy. la notice de M. Delisle, dans la *Bibl de l'École des Chartes*, XXXVIII (1877), 447, ou *Mélanges de paléographie* (Paris, 1880), p. 242.
4. Par ex., dans le ms. d'Epinal par M. Bonnardot ici-même (1875, p. 74).
5. Le Vendredi saint ou, comme on disait autrefois, le *vendredi aouré*.

Pentecostem; .vij^a. est ante nativitatem beati Joannis Baptiste; .viij^us. ante festum apostolorum Petri et Pauli; .ix. post eorum festum; .x. prima Veneris septembris, est dies Veneris .iiij^or. temporum septembris; .xij. die Veneris ante nativitatem Domini.

VII

AVE MARIA EN VERS

Vient ensuite une paraphrase de l'*Ave Maria* que nous avons déjà rencontrée dans un ms. du Musée britannique qui a été décrit dans ce *Bulletin*[1]. Je me borne à transcrire les premiers et les derniers vers de ce texte qui est très corrompu.

Ave Marie, que doi ge faire, *(f. 252)*
Ou merci crier, ou moi taire?
Douce dame, par vostre grace,
Enseigniez moi lequel ge face.
Que ge, par vostre enseignement,
A m'ame truisse aligement.
. . . . . .
. . . . . .
Tui[2], de toi, virge pucele, *(fol. 253 v°)*
Fu Dex norri de ta mamele.
Quant tu le fiz Dieu aletas,
Ge croi bien que tu rachatas
De lui norrir, qui fus certaine
Que il estoit fiz Dieu demaine.
Dame, qui touz jours es maniere
A ceus qui de boen cuer vous quierent,

1. Année 1881, p. 50. — 2. Ms. *Qui*.

D'aidier semaine, mois, jours e anz,
Envoiez nous conseil. Amen.

VIII

LE BLAME DES FEMMES

L'invective contre le sexe féminin qui suit la paraphrase de l'*Ave Maria,* est ici dépourvue de titre. Je lui donne le titre sous lequel elle est placée dans les mss. Bibl. nat. fr. 837 et 1593. J'ai indiqué dans la *Romania*, VI, 499, cinq copies de cette pièce. Le ms. de Rouen nous en fournit une sixième. Ces copies diffèrent notablement les unes des autres. Ce n'est pas ici le lieu de les comparer et de les classer. Je me borne à dire que la leçon du ms. de Rouen a 94 vers dont voici les premiers et les derniers :

Qui o fame prent compaignie, *(fol. 254)*
Oez si fet sens ou folie.
Fame si engigne e deçoit
Celui qui l'aime e qui la croit,
E fait son bon e son plaisir ;
Ele se paine de lui traïr.
Tant com li hons li puet donner
Li fait ele semblant d'amer
. . . . . .
. . . . . .
Pour ce di ge, par seint Martin, *(f. 255 v°)*
Que fames sont de mal engin.
Nus hon ne porroit a chief traire,
Trop a en male fame a faire.
Plus a en fame male[s] teiches,
Que il n'a en la mer de seiches,

IX

LE BIEN DES FEMMES

Suit immédiatement, sans rubrique, un éloge des femmes dont on connaissait déjà deux copies (voy. *Romania*, VI, 500). L'une de ces copies (B. N. 837, fol. 193) lui donne le titre que j'ai adopté. La pièce a, dans notre ms., 92 vers :

Qui que des fames vous mesdie, *(fol. 255 v°)*
Ge n'ai talent que mal en die,
Qu'onques n'a cortois ne a sage
N'oï de fame dire outrage
. . . . . .
. . . . . .
Or lor preon, a departir, *(fol. 257)*
A trestoutes communement
Que il aiment bien leaument
Qui cest romanz lor ara dit.
Que Dex les dames monteplit!
Quer, cum[e] nous trovon escrit,
N'est pas courtois qui en mesdit.

X

SERMON EN PROSE

Après la pièce dont on vient de lire les derniers vers, est écrit un sermon dont j'ai pris copie pour le publier en

une autre occasion avec quelques autres morceaux du même genre recueillis en divers mss. :

Arborem fici habebat quidam plantatum in vinea..... Bones genz, nostre sire seint Lucas l'evangelistre nous raconte en une soe euvangele qu'i fut un prodon qui avoit une vigne. Et en cele vigne avoit planté un figuier pour fruit porter. Cil prodome vint par trois anz querre le fruit de cel arbre, e point n'en i trova....

XI

LA PLEURE-CHANTE

Poème moral, déjà publiée deux fois, et dont j'ai signalé onze mss. dans la *Romania,* VI, 26. A ces onze copies il faut maintenant ajouter le ms. de Rouen, et de plus les mss. de Lambeth 522, fol. 393, et de Cheltenham (Bibliothèque Phillipps) 8336, fol. 56,

Ploure chante [1].

De celui haut seigneur qui en la croiz fu mis, *(f. 262)*
Qui les portes d'infer brisa pour se[s] amis,
Soient cil ben[e]oit e a bone fin pris
Qui un poi entendront des biens que ge apris.

Muot *(sic)* vaut miez ploure chante que ne fet chante pleure;
Cil qui s'envoise e chante e en pechié demeure,
Cil plore en enfer, ja n'iert qui le sequeure,
Oveuc les sathanas qui sont plus noirs que meure.

1. D'abord *chante ploure*, corrigé par signe de renvoi en *ploure chante*.

E de la chante pleure, savez que senefie ?

. . . . . .

. . . . . .

Or prion Jhesu Crist qui fist le firmament (*fol. 265.v°*)
Et qui fist ciel e terre e la mer ensement
Li cors deserve a l'ame si vrai definement
L'ame ne soit dampnée au jor du jugement.

Explicit la chante ploure.

APPENDICE

Je donne ci-dessous le texte du comput d'après le ms. Bibl. nat. 25408, ainsi que je l'ai annoncé ci-dessus, p. 80. Ce ms. qui est daté (f. 106 v°) du 3 septembre 1267, a été décrit en détail, mais d'une façon bien insuffisante au point de vue de l'histoire littéraire, par M. Sepet, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XXXVI (1875), pp. 139-43. M. Sepet ne s'est pas préoccupé de l'origine du ms. ni de ses anciens possesseurs. Je me borne à dire présentement qu'il a dû être exécuté en Angleterre [1], et qu'au XVI^e^ siècle il a appartenu à Fauchet.

Les passages en italiques sont ceux qui ne se trouvent pas dans les deux textes imprimés plus haut.

Ici commence le compot en franceis.

Enseignier vos vuil la reson
Del nonbre de [*la*] *luneison*

1. Je m'écarte ici de l'opinion de M. G. Paris qui pense que ce ms. a été fait « dans la Touraine, le Poitou ou l'Angoumois », *Romania*, VIII, 169.

Qui el kalendier est escrit.
Par dehors le conpost nos dit
Qu'un cercle de tens est si granz (f. 68)
Qu'il i covient dis et noef anz.
Quant del cercle a la lune fet
Un suen cors, donc il est grant plet,
Et por les anz senefier
De cel cercle est el kalendier
Cist nonbres si bien conpassez,
Ja .xix. n'i ert passez,
Ne n'avient pas n'unques n'avint
Qu'en i trovast enbrevé vint,
Mès li nonbre par dedesoz
I est, ça un, ça autre toz,
Et si vuil bien que vos sachiez
Quant cist nonbres est conmenciez ;
Cest dit est verai et conmun.
La lune cort oen a un
C'est a dire, ou que vos troissiez
Nonbre d'un sol, ilec prengiez
Creissant, trestot cel an entier,
Quer de cercle est cel an premier.
El segont an a deus corra
El tierz a treis, issi ira
En montant d'un de si qu'el ait
Coru a dis et noef tot dreit;
Et quant ce cors avra fet tot,
Si corra a un tot de bot,
Et puis a deus et puis a treis
Et puis a quatre, conme einceis. (b)
Issi est si cors devisez,
Et por ce est cercles apelez
Que, quant la lune a fait son orne
De dis et noef anz, si retorne.

14. Ms. *travast.* — 20. *Oen,* pour *oan,* « cette année » ; cf. vv. 25-6.

Mès s'un petit volez entendre,
Soultiment vos porreiz aprendre
A quant la lune corre deit
En quelque seson que ce seit.
Je vos diré que vos fereiz :
Le nonbre en vostre cuer prendreiz
Des anz de l'incarnacion
Et sil creistreiz d'un par en son,
Et cel nonbre que vos avreiz
Par dis et noef departireiz
Et s'il i a nul remanant,
Sachiez quel, et sachiez qu'atant
Corra la lune sanz dotance,
Quer ceste reule est sanz fallance.

De terme de paques.

Pasques est, au plus bas qu'il seit,
L'endemein de saint Ben[e]eit,
Au plus haut le jor de saint Marc,
Et vet ausi conme en un parc
Sallant ci, ça, conme chevreus,
Par trestoz les jorz d'entr'endeus.
N'onques ne puet par son sallir
Icez deus bornes tressallir, (c)
Et par pasques puet l'en por veïr
Toz les autres termes saveir,
Qu'il sunt tuit a lé apendant
Et par desriere et par devant.
Quicunques vieut pasques trover [31]
Par ceste reule puet prover
Quant eus seront certeinement,
Quer la reule ne faut ne ment.
Quatorze jorz en un tenant
Contez del premerein creissant,

52. La S. Benoît est le 21 mars.— 53. Le 25 avril.

Après le seme jor de marz, [37]
Quer de la reule dit li arz
Qu'en tot le premier diemene
Après icele quatorzene
Sunt toz jorz pasques, sanz faillir,
Quer la reule ne puet mentir.
Qui veut quarante jorz conter [43]
De pasques, si porra trover
A cel jor le jor qui a non
Le joesdi de l'acension,
Qu'il a de jor[z] ou pasques sont
Cinquante jorz, tot en reont,
De si qu'au jor de pentecoste ;
C'est buen a saveir et poi coste. [50]
Et qui veut saveir par devant [53]
Les termes, je l'en di itant,
Si en seit seürs et certeins, (d)
Nuef semeines, ne plus ne meins,
Avra entre pasques les granz
Et aulleluies encloanz ;
Quer sexante treis jorz i a,
Ne plus ne meins ja n'i avra. [60]
L'en puet par pasques tot a esme
Saveir le terme de quaresme :
Qu'en deit conter quarante jorz
Del jor de paques a rebors,
Si en sunt li diemene osté
Por ce qu'i ne sunt jeüné. [66]
Si faut le contes, ce vos di,
Plus dreit que ligne au cras mardi.

De l'avent.

De l'avent ne vuil pas tere, [69]

72. Ms. *quatorzieme.* — 87. Ms. *pasquel.*

Savez vos que l'en en deit fere ?
L'en deit esgarder tot adès
Le diemeiche (*sic*) qui plus près
Est de la feste saint Andreu ;
Quanqu'ele seit ne en quel leu,
Mei ne chaut en quelque maniere, [75]
Ou par devant ou par desriere,
Quer icel jor demeinement
Est le premier jor de l'avent.

De quatuor tempore.

Uncore deit l'en plus saveir : [79]
L'en deit bien en memorie aveir [81]
Qu'il a en l'an quatre sesons ; (*f. 69*)
Ci en poez oïr les nons :
La premiere si a non ver ;
Esté et autonne et iver
Sunt après et ont, ce vos di,
L'an egaument entr'eus parti,
Quer ver comence a la saint Pierre
Que l'en sornome iver soz pierre, [88]
Et faut la feste saint Urben,
Esté a saint Seforien,
Autonne a feste saint Climent
Qui d'iver est conmencement. [92]

De quatuor tempore.

Li ancien ont establies
En l'en icez quatre parties,
Et li saint prodome en chascune
Ont establi une jeüne
Qui quatuor tempre est nonmée

119 *La* corr. *a*.

De la gent qui n'est pas letrée,
Et des clers, ou plus a de sens,
La jeüne des quatre tens. [100]
Cele de ver est premereine,
Et est la premiere semeine
De quaresme, conment qu'il aut,
Ja n'iert ne si bas ne si haut.
Cele d'esté est les feiriez
De pentecoste, ce saichiez. [106]
Cele d'autonne est en dotance
Por ce que l'en la fet en France
Diversement en divers leus, (b)
Mès a l'usage de Evreus
La fet l'en le tierz megredi
De setembre, et c'est, ce vos di,
Toz jorz le mecredi après
La saint[e] croiz; atant m'en tès,
Quer des costumes ne des us
D'allors ne vos diré je plus.
De cele d'iver di je bien [111]
Qu'il ne puet avenir por rien
Qu'el ne seit sanz decevement
La tierce semeine d'avent. [114]

Par quele letre chascun meis commence.

Aveir, doint, Dex, giu, boen, engin,
Grant, cheval, fort, anel, d'or, fin.
Ici a douze moz sanz faille,
N'i a cel qui un meis ne vaille.
Li premiers moz est por genvier.
Li segonz est mis por fevrier,
Le tierz moz senefie marz,
Avril senefie li quarz;
Que volez vos que je vos die?

158. Ms. *quartez*.

Chascun en dreit sei senefie
Son meis, et sachiez sanz dotance,
Que par autel letre commence
Chascun de[*s*] *meis, ce vos plevis,*
Con le mot qui por lui est mis.
Par ce puet l'en, mien escientre,
Saveir a quel jor le meis entre;
Mès l'en puet saveir par de ça [115]
Quanz jorz en sei chascun meis a. (*c*)

En avril, en juig, en setembre
A trente jorz et en novenbre;
Tuit li autre ont trente et un jor,
Fors fevrier qui est le menor,
Quer vint et oet jorz, sanz plus, a,
Ne ja plus ne meins n'i avra
Fors en l'an que bissexte vient,
Mès lores en sei en contient
Vint et noef, d'itant est creüz
Quant li bissextes est chaüz. [126]

Des bissextes.

Mès quant entré sui en matire
Del bissexte, plus en vuil dire,
Si vos di bien de lui por veir
Qu'il deit chascun quart an chaeir
Si qu'il a, delivres et frans,
Entre deus bissextes treis anz
Et quant c'est que bissexte chiet, [131]
Je vos dirai ou l'en l'asiet

166. En effet, les lettres initiales des mots qui forment les vers 151-2 (A, D, D, G, B, E, G, C, F, A, D, F), sont les lettres des jours initiaux des mois, étant supposé que janvier commence par A, comme cela a lieu dans tous les calendriers perpétuels. On a fait usage en Angleterre des deux vers mnémoniques suivants (Hampson, *Medii ævi Kalendarium*, II, 91) :

At Dover dwell George Brown esquire,
Good Christopher Finch and David Friar.

Et en quel point del kalendier
Desus *F*, qui de fevrier
Est en la fin la quinte lettre,
Deit l'an toz jorz bissexte metre,
Si qu'ele deit estre contée
Por deus jorz en icele ennée.
Mès a ce ne failliez vos mie (d)
Que la feste de saint Mathie
Deit estre fete, sanz trestor,
D'iceus deus el desr[e]ein jor. [148]
Uncore vos dirai coment
L'en puet saveir certeinement
Se il est bissextes ou non :
Les anz de l'incarnation
Devez par quatre deviser,
Et s'il se puent asoulder
Par quarreaus, sanz riens remaneir,
Bissexte est en cel an por veir
Et tant con de quarrel faudra
Tanz anz si qu'au bissexte avra [1].

Des jorz deveez.

Age, Dex, c'est a dreit les mals,
Car ge les quis, or les ai bien,
Celez, calen, escrit, gen lis.
Il a en l'an, bien le savez :
Vint et quatre jorz deveez.
Si vos di bien en bone fei
Chascun meis en a deus en sei :
L'un est vers le conmencement,
L'autre vers le definement.

1. C'est le procédé indiqué dans le *libellus de argumentis lunæ*, publié parmi les *dubia et spuria* de Béde, Migne, *Patrologie latine*, XC, rubrique *ad bissextum inveniendum* col. 719, ou dans le traité *de embolismo*, même vol, col. 801.

Encontre les jorz deveez
Autant sillabes ci veez,
Por chascun meis en pernez deus,
Si conme des jorz, quer par eus (f. 70)
Poez saveir de verité;
Quant seront li jor deveé;
Et vos qui ce saveir volez
Les deus sillabes me pernez
Qui ci sunt mises por genvier,
Quer, por ce que il est premier
En jugeron premierement,
Et vos enseigneron conment
Vos vos en devez entremetre :
Pernez mei la premiere lettre
De la sillabe de devant
Et si esgardez en contant
Quele el est dedenz l'abeicei,
Qu'autel est le jor en dreit sei
El meis qu'el' est por lui assise ;
En iceste meïme guise
Devez jugier de l'autre après
Fors qu'il i a tant de relès
Qu'en la fin del meis sunt conté
A rebors li jor deveé
Icest meïsme jugement
Est a toz les meis ensement
Mès H n'est pas ci contable
Por fere ce[ste] reule estable.

233. Ms. *Quantel*. — 243. C'est le procédé qu'indique Guillaume Durand dans son *Rationale* (passage cité par Du Cange, sous DIES ÆGYPTIACI, cf. Hampson, *Medii ævi kalendarium*, II, 108) Durand emploie les vers mnémoniques que voici :

Augurior decios audito lumine clangor
Liquit olens abies coluit colus excute gallum

Chacun de ces mots indique les deux jours égyptiens ou « devees » de chaque mois Ainsi dans *augurior* (*au* étant compté pour une seule lettre) i'*a* désigne

Cez reules qui ci sont donées
Sont veraies et esprovées
Au mieuz que l'en prover les pot (f. 70)
Par la table et par le conpot.

Guerre, fet, espiez, clers, beisier,
Aüner, genz, engins, drecier,
Croissir, branz, glaives, fendre, escuz,
De, beaus, armerz, gesir, feruz,
Destriers, covrir, baiz, a, forriers,
Estre, de, cort, arbalestiers.

Ci sunt les lettres des diemeinches par .xx. .viij. anz en cercle[1], *quer quant il est falli reconmence le quart, se fine en .j., et ce senefie que cor.. b..* [2].

Dex fist agmen creistre en grant bien
Creistre en grant bien Dex fit agmen

En cez deus lingnes sunt les letres a quel diemeine cort l'an de bissexte. En la premiere sunt les lettres qui corent si qu'a tant que li bissexte est chaez ; en l'autre sunt celes qui corent d'ilec en avant cel an.

Paul Meyer.

le premier de janvier, le *g*, septième lettre de l'alphabet désigne le septième jour de la seconde partie du mois en comptant à rebours depuis le 31. Les jours égyptiens de janvier seront donc le 1 et le 25. Les mots dont se composent les vers 207-9 doivent être employés de la même manière ; ils correspondent exactement aux deux vers latin ; *age (augurior), Dex iest (decios), a dreit (audito)*, etc.

1. C'est le cycle solaire de 28 ans.

2. Ces deux mots sont écrits l'un au-dessous de l'autre dans la marge ; la fin a été rognée lors de la reliure.

En cas de changement d'adresse, les Membres de la Société voudront bien aviser M. Gaston RAYNAUD, secrétaire adjoint de la Société, 32, rue de Caumartin, Paris.

Ceux des membres qui habitent la province ou l'étranger sont priés de désigner à Paris un correspondant chargé de retirer, chez le libraire, les publications de la Société. Le même correspondant pourra au besoin être chargé de payer les cotisations.

Les cotisations peuvent aussi être payées par mandat postal ou par chèque au nom de M. É. PICOT, 135, avenue de Wagram.

Les membres de la Société habitant l'étranger qui voudraient recevoir les volumes par la poste au moment même de leur publication sont informés que la Société se charge des frais de port et d'emballage moyennant une somme fixe de 3 fr. 75 c. (3 shillings ou 3 marks) par an, qui devra être adressée par mandat postal à M. É. Picot, 135, avenue de Wagram.

A partir de l'exercice 1882, pour lequel les cotisations ne seront mises en recouvrement qu'à la fin de l'année courante, les membres de la Société qui voudront avoir recours à ce mode d'envoi, pourront acquitter en une seule fois la cotisation annuelle et les frais de port en payant, pour les exemplaires en papier ordinaire, 28 fr. 75 c., et pour les exemplaires en papier Whatman 53 fr. 75.

Le Puy. — Typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

NEUVIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

—
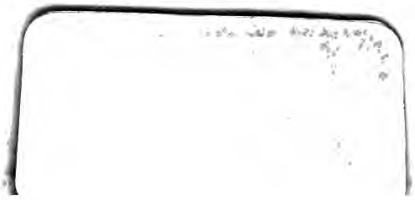
1883